

Nauffrage de la frégate la Méduse : faisant partie de l'expédition du Sénégal en 1816 / par Alexandre Corréard et J.B. Henri Savigny.

Contributors

Savigny, Jean Baptiste Henri, 1793-1843.
Corréard, Alexandre, 1788-1857.

Publication/Creation

Paris : Eymery, 1818.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fkxu7njm>

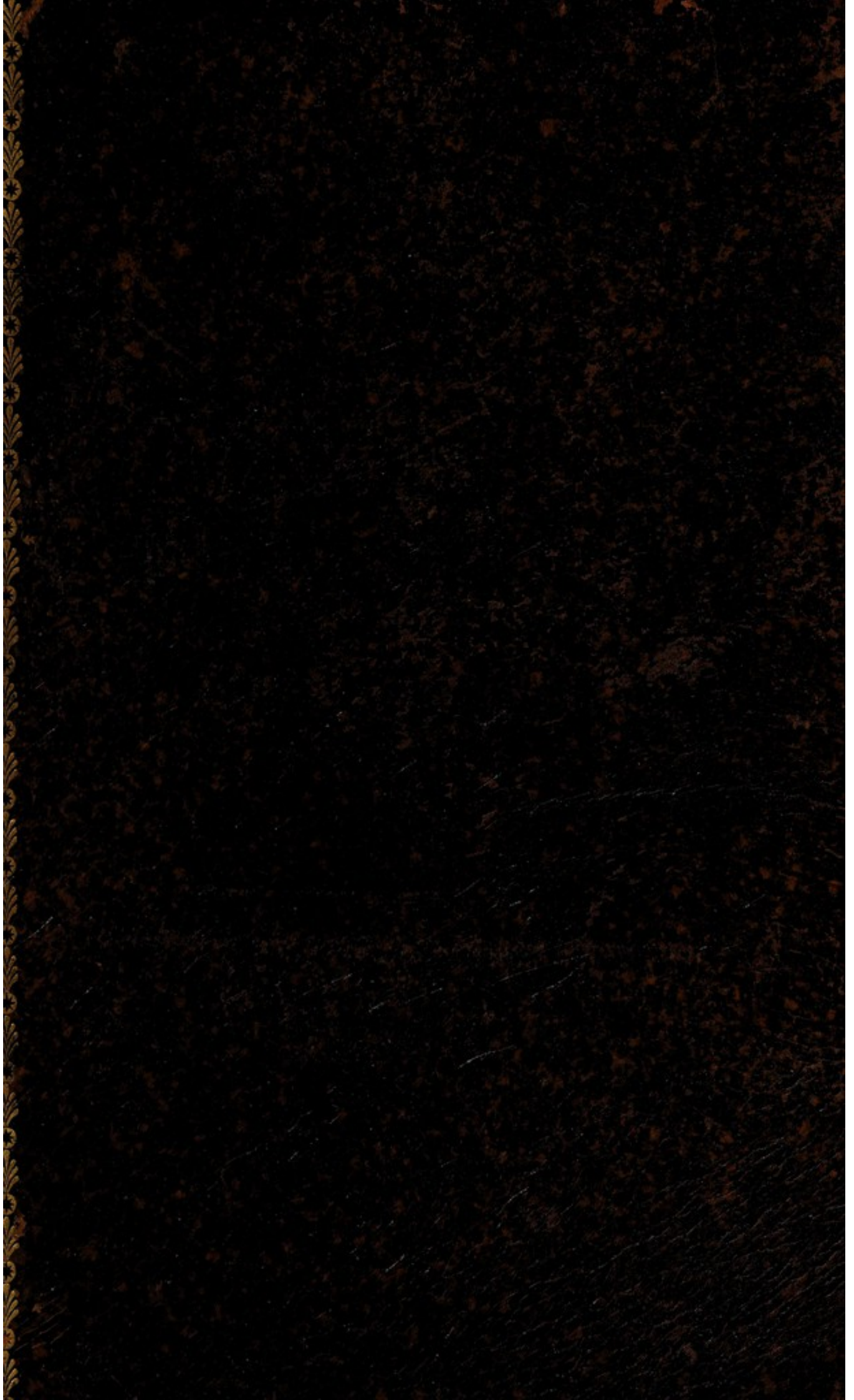
License and attribution

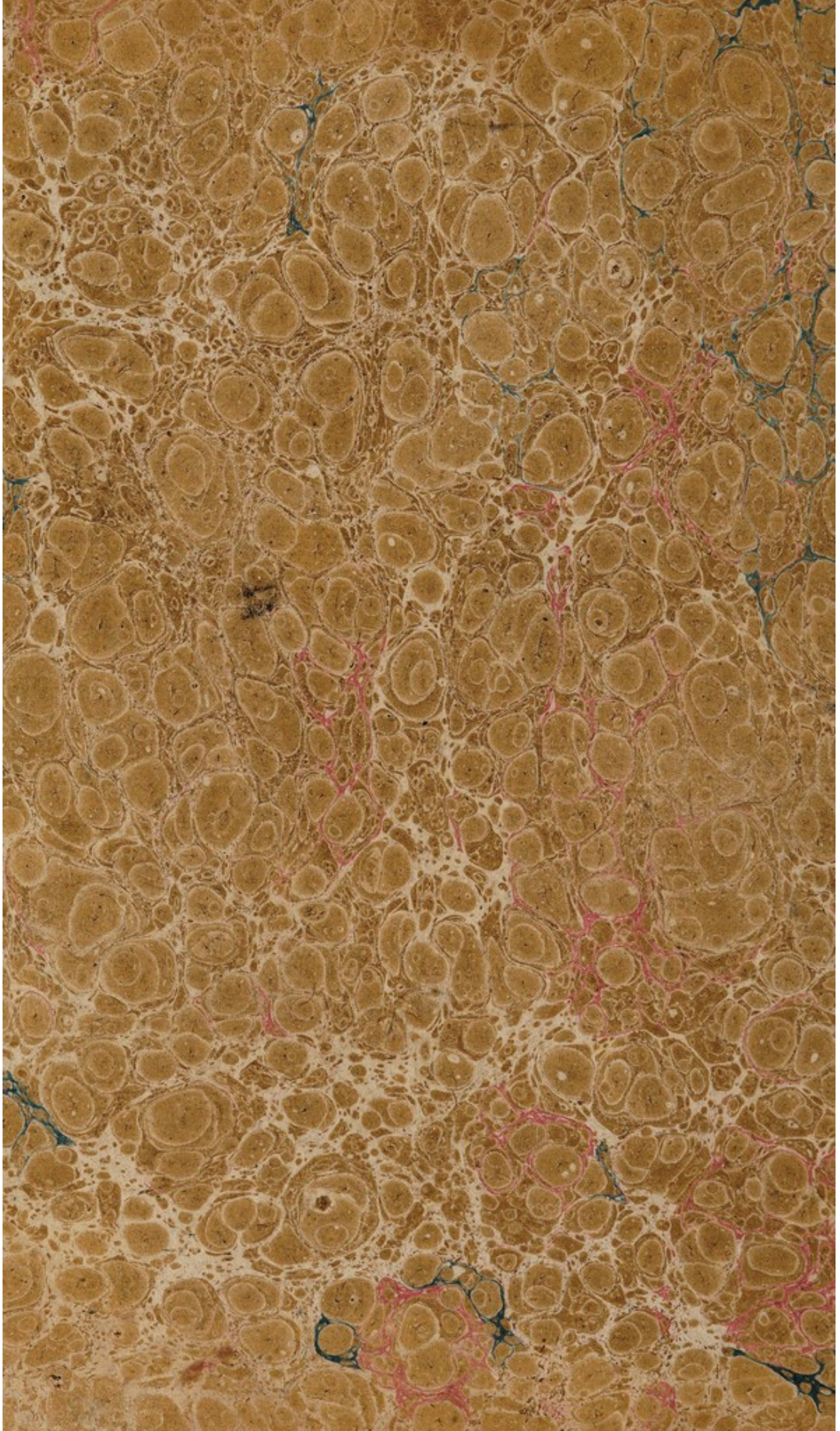
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

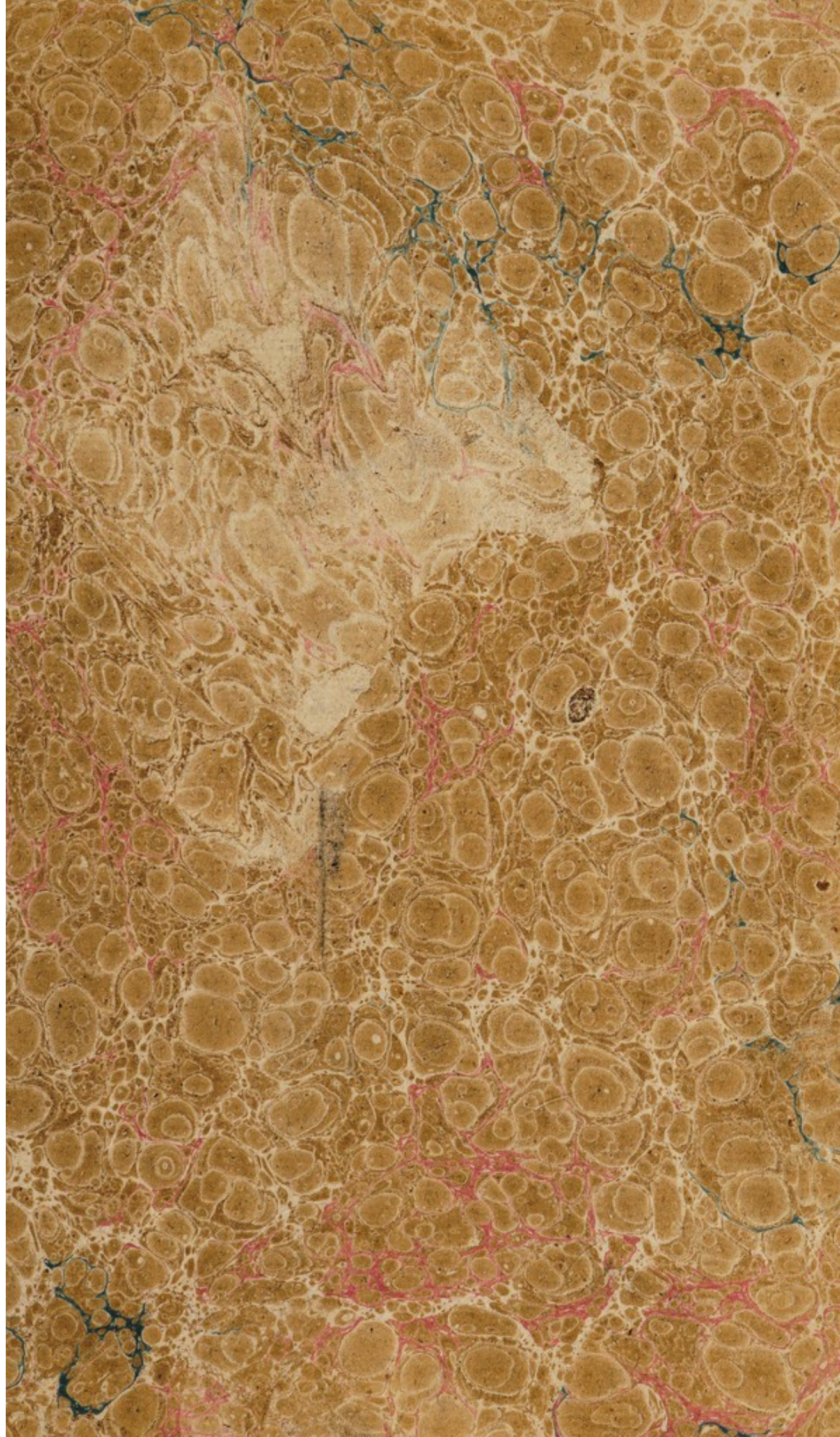
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.




Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







SAVIGNY



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b29347890>

Allen Osborn

1820

Fatal, fatal Ypa

NAUFRAGE

DE LA FRÉGATE

LA MEDUSE.



PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET.

DE LA FRIGATE

LA MEDUSE.

A. O

NAUFRAGE

DE

LA FRÉGATE LA MÉDUSE,

FAISANT PARTIE DE L'EXPÉDITION DU SÉNÉGAL EN 1816;

RELATION contenant les événemens qui ont eu lieu sur le RADEAU, dans le désert de Sahara, à Saint-Louis et au camp de Daccard;

SUIVIE d'un EXAMEN sous les rapports agricoles de la partie occidentale de la côte d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure de la Gambie.

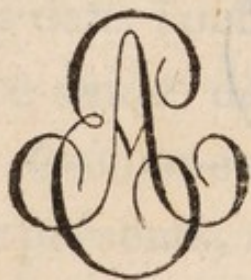
Par ALEXANDRE CORRÉARD, Ingénieur-Géographe,
et J. B. HENRI SAVIGNY, ex-Chirurgien de la Marine;

TOUS DEUX NAUFRAGÉS DU RADEAU.

SECONDE ÉDITION,

Entièrement refondue et augmentée des NOTES de M. BRÉDIF,
Ingénieur des Mines.

Avec le plan du Radeau et le portrait du roi ZAÏDE.



PARIS,

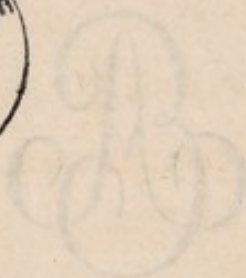
Chez { EYMERY, Libraire de la Minerve Française, rue Mazarine.
DELAUNAY, } Libraires, galerie de bois du Palais-Royal.
Mad. LADVOCAT, }
{ TREUTELL et WUTZ, Libraires à Londres et à Strasbourg.

1818.

AVIS.

Tout exemplaire qui ne porterait pas comme ci-dessous la signature de l'Editeur, sera contrefait. Les mesures nécessaires seront prises pour atteindre, conformément à la loi, les fabricateurs et les débitans de ces exemplaires.

A. Cymery



PARIS

STATION, Librairie de la Médecine Française, rue de la Harpe, 171, Paris.
M. A. BOUVOIS, Librairie de la Médecine Française, rue de la Harpe, 171, Paris.
M. A. BOUVOIS, Librairie de la Médecine Française, rue de la Harpe, 171, Paris.

PRÉFACE.

LES Annales de la Marine n'offrent pas d'exemple d'un naufrage aussi terrible que celui de la frégate *la Méduse*. Deux infortunés, miraculeusement échappés à cette catastrophe, s'imposent la tâche pénible et délicate d'en retracer toutes les circonstances.

Ce fut au milieu des souffrances les plus cruelles que nous fîmes le serment de faire connaître au monde civilisé tous les détails de nos malheureuses aventures, si Dieu nous permettait de revoir encore une fois notre chère patrie. Nous croirions manquer à nous-mêmes et à nos concitoyens, en laissant plongés dans l'oubli des faits que le Public doit être avide de connaître. Tous les détails des événemens auxquels nous n'avons pu être présents, nous ont été communiqués par des personnes sûres qui en ont garanti l'authenticité. Au reste, nous

n'avancerons rien qui ne soit susceptible d'être prouvé.

Ici, nous entendons quelques voix nous demander à quel titre nous nous ingérons de faire connaître au Gouvernement, des hommes coupables peut-être, mais que *leurs places, leurs grades*, devaient faire traiter avec plus de ménagement. On est près de nous faire un crime d'avoir osé dire que des officiers de marine nous avaient abandonnés. Mais quel intérêt, dirons-nous à notre tour, ferait réclamer une fatale indulgence pour ceux qui ont manqué à leurs devoirs, tandis que la destruction de 150 malheureux, livrés au sort le plus funeste, exciterait à peine un murmure d'improbation? Sommes-nous encore aux tems où les hommes et les choses étaient sacrifiés aux caprices de la faveur? Les ressources et les dignités de l'état sont-elles encore le patrimoine exclusif d'une classe privilégiée? et est-il d'autres titres aux places et aux honneurs, que le mérite et les talens?

Osons dire une vérité de plus; une vérité utile au Ministre même. Il existe parmi

les officiers de la marine, un intraitable esprit de corps, un prétendu point d'honneur, aussi faux qu'impérieux, qui les porte à regarder comme une insulte faite à toute la marine, la révélation d'un coupable. Ce principe insoutenable, qui n'est utile qu'à la nullité, à l'intrigue, aux gens les moins dignes d'invoquer le mot d'*honneur*, a, pour l'état et le service public, les plus funestes conséquences. Par là, l'incapacité et la bassesse sont toujours couvertes d'un voile coupable, qu'on ose vouloir rendre sacré; par là les faveurs de l'autorité s'égarer au hazard, sur des gens qui lui imposent l'étrange loi de rester perpétuellement aveuglée sur leur compte. A l'abri de cette loi d'un silence officieux, secondé encore jusqu'ici, par l'esclavage de la presse, des gens sans talent, survivent à toutes les révolutions, traînent dans toutes les antichambres, leur incapacité privilégiée, et bravant l'opinion publique, celle même de leurs camarades, premières victimes du sot et orgueilleux préjugé qui les abuse, se montrent d'autant plus âpres à enlever les faveurs et les honneurs, qu'ils

sont moins habiles à s'en rendre dignes.

Nous croirons avoir bien mérité du Gouvernement, si notre relation véridique peut u faire sentir combien on a trompé sa confiance. Justes d'ailleurs et non passionnés, c'est avec une véritable satisfaction que nous ferons connaître ceux qui, par leur conduite dans notre naufrage, se sont acquis des titres à l'estime générale. D'autres se plaindront sans doute de la sévérité de notre langage accusateur; mais les gens de bien nous approuveront. Si nous entendons dire que notre franchise a pu être utile à notre pays, un pareil succès nous servira à-la-fois de justification et de récompense.

Nous avons interrogé, pour les détails nautiques, plusieurs marins du bord même : nous avouons cependant qu'en comparant leurs dépositions, nous avons remarqué qu'elles n'étaient pas toujours parfaitement concordantes; mais nous nous sommes arrêtés aux faits qui avaient le plus de témoins en leur faveur. Nous serons quelquefois forcés de retracer des vérités cruelles; d'ailleurs, elles ne s'adresseront qu'à ceux

dont l'impéritie ou la pusillanimité a causé ces affreux événemens. Nous osons assurer que les nombreuses observations que nous avons recueillies, donneront à notre ouvrage toute l'exacritude rigoureusement exigée dans une relation aussi intéressante.

Nous prévenons les lecteurs qu'il nous a été impossible de ne pas nous servir par fois du langage marin, ce qui donnera peut-être beaucoup de rudesse à notre narration ; mais nous attendons du Public , toujours indulgent , qu'il voudra bien l'être encore dans cette circonstance , pour deux infortunés qui n'ont d'autre prétention que celle de lui faire connaître la vérité , et non de lui donner un ouvrage supérieur. Du reste, comme nous soumettons, en quelque sorte, ces événemens au jugement des marins français, il a fallu nécessairement nous servir des termes techniques, pour les mettre à même de bien nous entendre.

Cette seconde édition est enrichie de notes qui donneront au Lecteur des détails intéressans sur plusieurs points que nous n'avions pu qu'indiquer imparfaitement. Il

n'aura plus rien à désirer en particulier sur la marche dans le désert , après l'échouage de la grande chaloupe.

Ces notes commencent au moment où la frégate a touché, et se terminent par l'arrivée à Saint-Louis.

Elles nous ont été fournies par M. Landry, officier de l'Université Royale, professeur émérite de l'Académie de Paris, actuellement chef d'une maison d'éducation rue de la Cerisaye, n. 2, quartier de l' Arsenal, à Paris. Il a bien voulu les extraire pour nous, d'une relation écrite par son neveu, M. Brédif, ingénieur des mines, faisant partie de l'expédition du Sénégal.

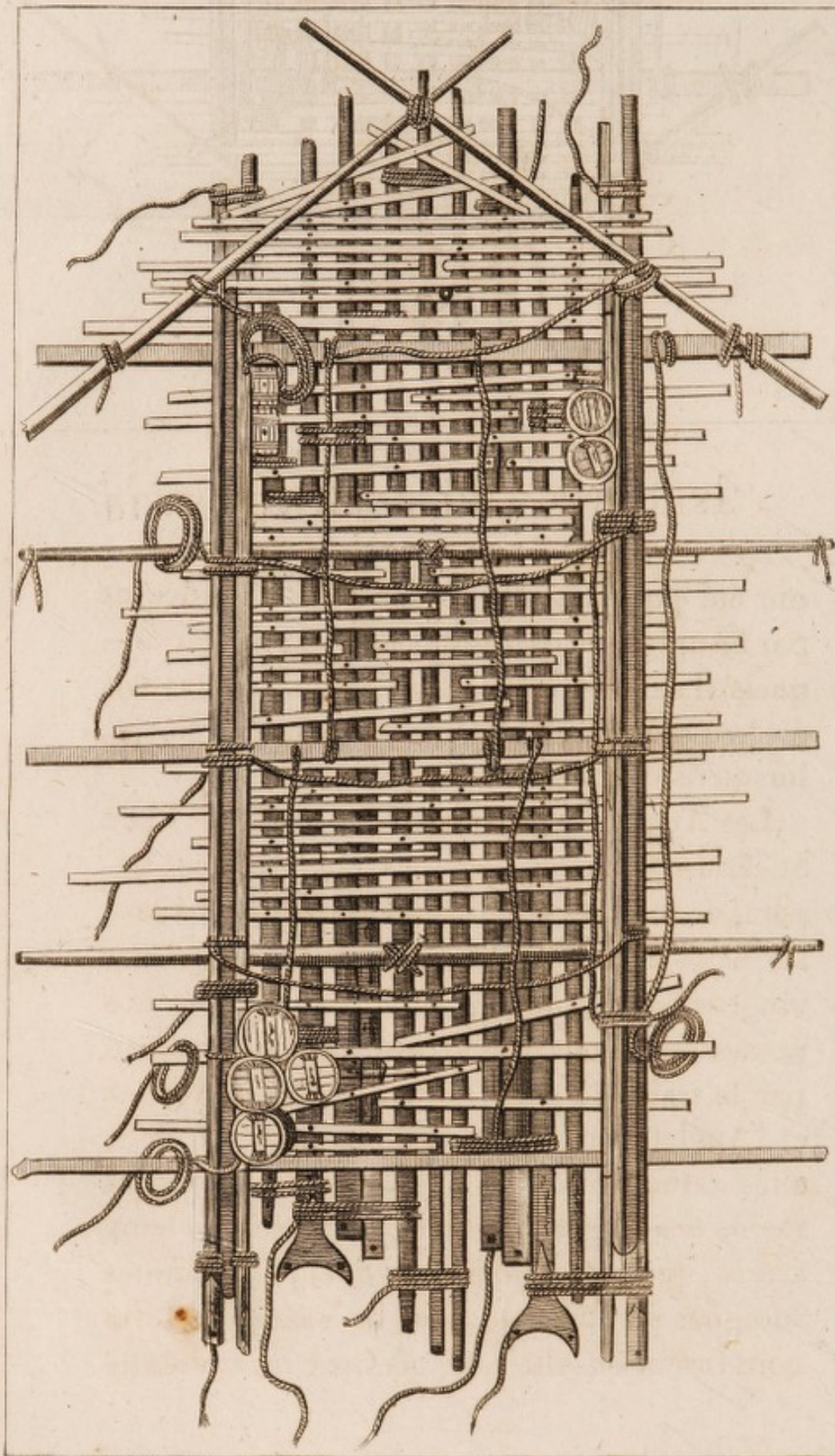
Le narrateur a envoyé il y a plus d'un an cette relation dans sa famille, en l'adressant à sa sœur. On ne sera donc point étonné du ton de simplicité qui domine dans ce récit. M. Landry n'a rien voulu en ôter, de peur de gâter la vérité des choses, en y touchant. Si M. Brédif est placé toujours comme sur le premier plan, on n'en sera point surpris non plus; un frère est pour

une sœur l'objet principal qu'elle ne peut perdre de vue un seul moment.

Celui qui aime à observer les honneurs dans toutes les circonstances où ils peuvent se trouver, saura, sans peine, d'après ce que M. Brédif a fait ou senti, juger ce qu'ont pu faire ou sentir les compagnons de la même infortune, qui d'ailleurs ne sont jamais oubliés.

M. Brédif est maintenant dans l'intérieur de l'Afrique, s'occupant de la mission dont le Gouvernement l'a chargé; les dernières nouvelles sont du 14 octobre 1817. La manière dont il sait rendre compte des faits qu'il a vus, bien plus le courage, la prudence et l'amour de l'humanité qu'il a montrés dans le désastre de la Méduse, et dans tout ce qui s'en est suivi, font espérer, et cette espérance ne peut être déçue, qu'il remplira convenablement sa mission, et qu'il se rendra digne des bontés de Sa Majesté.

PLAN DU RADEAU DE LA MÉDUSE,
au moment de son abandon.



A. Corréard Ingénieur del.

150 français avaient été placés sur cette machine:
15 seulement furent sauvés 13 jours après.

RELATION

DU NAUFRAGE

DE LA FRÉGATE LA MÉDUSE.

Les établissemens français situés sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure du fleuve de Gambie, ont été possédés tour-à-tour par la France et par l'Angleterre. Les Français, au pouvoir desquels il sont définitivement restés, en avaient été les premiers fondateurs avant le 14^e. siècle, lorsqu'ils découvrirent ce pays.

Les Anglais s'emparèrent, en 1758, de l'Isle St.-Louis, lieu où siège le Gouvernement général de tous les établissemens que nous avons sur cette partie de la côte : nous y rentrâmes vingt ans après, en 1779; à cette époque nos possessions nous furent assurées de nouveau par le traité de paix, conclu entre la France et l'Angleterre, le 3 septembre 1782. En 1808, elles retombèrent encore une fois entre les mains des Anglais, moins par la force de leurs armes, que par la trahison de quelques hommes indignes de porter le nom de Français. Elles nous furent ensuite restituées par les traités de

Paris de 1814 et de 1815, qui confirment celui de 1783 dans tout son contenu.

Les dispositions de ce traité règlent les droits respectifs des deux nations sur la côte occidentale de l'Afrique ; elles déterminent les possessions de la France ainsi qu'il suit : depuis le Cap-Blanc, situé par les 19° 30' de longitude et par les 20° 55' 30" de latitude, jusqu'à l'embouchure de la Gambie, située par les 19° 9' de longitude et par les 13° de latitude ; elles garantissent cette propriété d'une manière exclusive à notre patrie, et permettent seulement aux Anglais de faire, concurremment avec les Français, le commerce de la gomme (1) depuis la rivière Saint-Jean, jusqu'au fort de Portendick inclusivement, aux conditions qu'ils ne pourront former dans cette rivière ni sur aucun point de cette partie de la côte, des établissemens de quelque nature qu'ils puissent être.

Seulement il a été stipulé que la possession du comptoir d'Albreda, situé à l'embouchure du fleuve de Gambie, ainsi que celle du fort James, seraient conservées à l'Angleterre. (2)

(1) La gomme que les Français, selon Labarthe, exportaient de cette côte, s'élevait à un million demi pesant.

(2) Les Anglais, outre le fort James, possédaient trois comptoirs sur la Gambie : un à Vintain, un à Jouka

Les droits des deux nations étant ainsi réglés , la France pensa à rentrer dans ses possessions et à jouir de leurs avantages. Le ministre de la Marine , après avoir médité pendant long-tems , et mis deux ans à préparer une expédition de quatre voiles , ordonna enfin qu'elle fit route pour le Sénégal. Elle était composée ainsi qu'il suit, savoir :

Un Colonel , commandant supérieur pour le Roi sur toute la côte , depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure de la rivière de Gambie , et chargé de la direction supérieure de l'administration. I

Un Chef de bataillon , commandant particulier de Gorée. , I

Un Chef de bataillon , commandant le bataillon dit d'*Afrique* , composé de 3 compagnies , chacune de 84 hommes . . 253

Un Lieutenant d'artillerie , inspecteur des poudrières et des batteries , et commandant 10 ouvriers de son arme. II

266

konda , et un autre à Pisiana. Ce dernier était le plus avancé dans les terres. Les gros navires marchands remontent la Gambie jusqu'à environ 60 lieues de son embouchure.

D'autre part 266

Un Commis aire inspecteur de marine, chef de l'administration.	1
Quatre Gardes magasins.	4
Six Commis.	6
Quatre Guetteurs.	4
Deux Curés.	2
Deux Instituteurs.	2
Deux Greffiers. (Ils remplacent les no- taires et même les maires).	2
Deux Directeurs d'hopitaux.	2
Deux Pharmaciens.	2
Cinq chirurgiens.	5
Deux Capitaines de port.	2
Trois Pilotes.	3
Un Jardinier.	1
Dix-huit Femmes.	18
Huit Enfans.	8
Quatre Boulangers.	4
Plus, pour un voyage projeté pour le pays de Galam.	
Un Ingénieur des mines.	1
Un Ingénieur géographe.	1
Un Cultivateur naturaliste.	1
Plus, pour une expédition qui devait re-	

connaître sur le Cap-Verd , ou dans ses environs, un lieu propre à l'établissement d'une colonie.

Un Médecin.	I
Un Cultivateur pour les cultures européennes.	I
Un Cultivateur pour les cultures des colonies.	I
Deux Ingénieurs géographes.	2
Un Naturaliste.	I
Un Officier de marine.	I
Vingt Ouvriers.	20
Trois Femmes.	3
	Total. . . 365

Cette expédition se composait donc de 365 individus, dont 240 environ furent confiés à la frégate *la Méduse*.

Le 17 juin 1816, à sept heures du matin, l'expédition du Sénégal, sous les ordres de M. de Chaumareys, capitaine de frégate, partit de la rade de l'Isle d'Aix; les navires qui en faisaient partie étaient la frégate *la Méduse* (1),

(1) *La Méduse* était armée en flûte, ayant à son bord 14 canons seulement; elle arma à Rochefort, avec *la Loire*.

de 44 canons , commandée par M. de Chaumareys ; la corvette *l'Écho* (1) , sous les ordres de M. Cornet de Venancourt , capitaine de frégate ; la flûte la *Loire* , montée par M. Giquel-Des-touches , lieutenant de vaisseau , et le Brick *l'Argus* (2) , sous les ordres de M. de Parnajon , également lieutenant de vaisseau. Les vents étaient de la partie du *nord* , jolie brise ; nous portions toutes nos voiles. Mais nous fûmes à peine au large , que les vents refusèrent un peu , et nous courûmes des bordées pour doubler la tour de Chassiron , placée à l'extrémité de l'île d'Oléron (3). Après avoir louvoyé toute la journée , le soir vers les cinq heures , la flûte *la Loire* , ne pouvant dompter la force des courans , qui alors étaient contraires et l'empêchaient de donner dans les passes , demanda à mouiller ; M. de Chaumareys le lui accorda , et de plus ordonna à toute la division de jeter l'ancre. Nous étions alors à une demi-lieue de l'île de Rhé , en dedans de ce qu'on nomme le pertuis d'Antioche.

(1) Corvette armée à Brest pour venir nous joindre.

(2) Brick venu de Lorient.

(3) La tour de Chassiron est sur la pointe de l'île d'Oléron , vis-à-vis un banc de rochers , nommé les Antiochats.

Nous mouillâmes les premiers , et tous les autres navires vinrent prendre poste près de nous. La flûte *la Loire* , marchant fort mal , fut aussi le dernier bâtiment qui arriva au mouillage. Le tems était beau ; les vents de la partie du *nord-ouest* , et par conséquent un peu trop près pour nous permettre de doubler Chassiron pendant un courant de flot qui était contraire. Le soir , vers les sept heures , au commencement de juzant , nous levâmes l'ancre ; on déploya les voiles , tous les navires imitèrent notre manœuvre : l'appareillage leur avait été signalé quelques instans auparavant. A la nuit , nous nous trouvâmes entre les feux de Chassiron et de la Baleine (1). Peu d'instans suffirent pour les doubler. A peine fûmes-nous au large , que les vents devinrent presque calmes ; les navires ne gouvernèrent plus ; le tems se couvrit ; la mer était très-houleuse ; tout enfin nous présageait quelque bourasque. Les vents menaçaient de souffler de la partie de l'*ouest* , et par conséquent d'être contraires ; ils étaient variables et par raffales. Vers les dix heures on s'aperçut que la route que nous te-

(1) La tour de la Baleine est un phare placé de l'autre côté du Pertuis d'Antioche , sur la côte de l'île de Rhé.

nions portait directement sur un danger , nommé les Roches-Bonnes (1) ; on vira de bord pour éviter une perte certaine. Entre onze heures et minuit, un gros grain se forma dans le *nord* et amena des vents de cette partie : nous pûmes alors mettre le cap en route. Les nuages se dissipèrent , et le lendemain le tems fut fort beau ; la brise du *nord-est* , mais très-faible ; pendant quelques jours nous ne fîmes que fort peu de chemin.

Le 21 ou 22 , nous doublâmes le Cap-Finistère. En dehors de cette pointe , qui borne le golfe de Gascogne , la flûte *la Loire* et le brick *l'Argus* se séparèrent ; ces navires marchant fort mal , il leur fut impossible de suivre la frégate qui , pour les conserver , aurait été obligée d'amener ses perroquets et ses bonnettes.

L'Echo seul était encore en vue , mais à une grande distance et forçant de voiles pour ne pas nous perdre. La frégate avait sur cette corvette une marche si supérieure , qu'avec une petite voilure , non seulement elle la tenait , mais la dépassait encore d'une manière étonnante ; les

(2) Les Roches-Bonnes sont à huit ou neuf lieues au large de l'île de Rhé ; leur position n'est pas exactement déterminée sur les cartes marines.

vents avaient alors fraîchi et nous filions jusqu'à neuf nœuds (1).

Un accident malheureux vint troubler le plaisir que nous éprouvions d'être si favorisés par les vents : un mousse de 15 ans tomba à la mer par un des sabords de l'avant et du côté de bâbord. Dans ce moment beaucoup de personnes étaient rangées sur la poupe et les bastingages et occupées à regarder les culbutes des marsouins (2); aux exclamations de joie produites par les jeux des poissons, succédèrent tout-à-coup des cris arrachés par la pitié. Pendant quelques instans l'infortuné mousse se tint le long du bord à un bout de corde qu'il avait saisi en tombant; mais la vitesse avec laquelle allait la frégate, lui fit bientôt lâcher prise. On signala cet accident à l'*Echo*, qui était très-éloigné; on voulut tirer un coup de canon pour appuyer le signal; il n'y avait pas une

(1) Il faut trois nœuds pour une lieue marine, qui est de 5556 mètres.

(2) Ce sont de très-gros poissons qui, à chaque instant, reviennent à la surface de l'eau, où ils font des culbutes; ils nagent avec une vitesse si étonnante, qu'ils font le tour d'un navire qui file neuf et même dix nœuds à l'heure.

seule pièce chargée. Au reste on lança la bouée de sauvetage (1) ; les voiles furent carguées et l'on mit en travers. Cette manœuvre fut longue ; il aurait fallu venir au vent , dès qu'on cria : *un homme à la mer !* Il est vrai que quelqu'un annonça hautement , de la batterie , qu'il était sauvé ; un matelot l'avait effectivement saisi par le bras , mais il avait été forcé de le lâcher , parce qu'il eût lui-même été entraîné. On mit cependant à la mer un canot de six avirons , dans lequel il n'y eut que trois hommes ; tout fut inutile. Cette embarcation , après avoir cherché à une certaine distance , revint à bord sans avoir même trouvé la bouée de sauvetage. Si ce malheureux jeune homme , qui parut assez bien nager , a eu la force de la gagner , il sera mort dessus , après avoir été en proie aux souffrances les plus cruelles. On orienta , et l'on fit route.

(1) La bouée de sauvetage est un amas de pièces de liège , d'environ un mètre de diamètre , au centre de laquelle est un petit mât pour y frapper un pavillon. On la jette à la mer aussitôt qu'un homme y tombe , afin qu'il puisse s'y placer. On la retire au moyen d'une grande manœuvre à laquelle elle est amarée ; par ce moyen on parvient à sauver le naufragé , sans arrêter totalement le navire.

La corvette l'*Echo* venait de nous rejoindre, et pendant assez de tems nous navigâmes à portée de la voix ; mais bientôt nous la perdîmes de nouveau. Le 25, pendant la nuit nous louvoyâmes, craignant de nous jeter sur les huit roches qui brisent et qui sont situées, la plus *nord* par $34^{\circ} 45'$ de latitude, et la plus *sud* par $34^{\circ} 30'$; de manière que l'étendue de ce danger est d'environ cinq lieues du *nord* au *sud* et d'environ quatre lieues de l'*est* à l'*ouest*. La roche la plus vers le *sud* est éloignée d'environ quarante lieues au *nord*, 5° *est* de la pointe *est* de Madère.

Le 27, au matin, on s'attendait voir l'île de Madère, mais nous courûmes inutilement jusqu'à midi, heure à laquelle le point fut fait pour s'assurer de notre position. L'observation solaire nous mettait *est* et *ouest* de Porto-Santo ; on continua sur le même bord, et le soir, au coucher du soleil, les vigies placées au haut des mats, crièrent *terre* (1) ! Cette erreur dans

(1) Nous ne savons pas pourquoi le gouvernement fait tenir cette route à ses bâtimens, tandis qu'on peut se rendre directement aux Isles Canaries ; il est vrai qu'elles sont souvent embrumées, mais il n'y a pas de dangers dans les principaux canaux qu'elles forment, et elles

l'arrivage était au moins de trente lieues dans l'est. Elle fut attribuée aux courans du détroit de Gibraltar , qui nous avaient drossés avec violence. Si cette erreur dépend effectivement des courans du détroit , elle mérite attention pour les navires qui fréquentent ces parages. Toute la nuit , nous courûmes sous une petite voile ; à minuit , on revira de bord pour ne pas trop s'approcher de la terre. Le lendemain , au jour , nous appercûmes très-distinctement les îles de Madère et de Porto Santo ; sur bâbord étaient celles qu'on nomme *Désertes*. Madère était au moins à douze lieues ; les vents venaient de l'arrière ; nous filions douze nœuds , et en peu

occupent un espace si grand , qu'il est impossible de ne pas les reconnaître avec facilité. Elles ont encore l'avantage d'être placées dans les parages des vents alisés , quoique cependant des vents d'ouest y soufflent quelquefois plusieurs jours de suite. Nous croyons qu'on peut se dispenser de prendre connaissance de Madère et de Porto-Santo , en se rendant dans les Indes orientales ; d'autant plus qu'il existe plusieurs écueils aux approches de ces terres. Outre les bancs de roches , dont nous avons parlé plus haut , il en existe encore un autre dans le nord-est de Porto-Santo , sur lequel plusieurs navires se sont perdus. De nuit tous ces récifs sont très-dangereux , de jour on voit leurs brisans.

d'heures, nous fûmes très-près de cette île. Pendant assez de tems nous la longeâmes à une tres-petite distance ; nous passâmes devant les principales villes , Funchal et do Sob. Madère se présente en amphitéâtre ; les maisons de campagne qui la couvrent paraissent d'un très-bon goût, et lui donnent un aspect charmant. Toutes ces habitations délicieuses sont entourées de superbes jardins et de champs couverts d'orangers et de citronniers qui , lorsque les vents viennent de terre, répandent, jusqu'à une demi-lieue en pleine mer, l'odeur la plus agréable. Les côteaux sont recouverts de vignes bordées de bananiers : tout enfin se réunit pour rendre Madère une des plus belles îles de l'Afrique. Son sol n'est qu'un sable végétal mêlé d'une cendre qui lui donne une force étonnante ; il présente partout les restes d'une terre volcanisée, dont la couleur est celle de l'élément qui long-tems la consuma. Funchal , capitale de l'île , est situé par les $19^{\circ} 20' , 30''$ de longitude et les $32^{\circ} 37' 40''$ de latitude. Cette ville est assez mal disposée ; ses rues sont étroites , et les maisons généralement mal bâties. La partie la plus élevée de l'île est le Pic de Ruivo, qui s'élève à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. La population de Madère est

de 85,000 à 90,000 habitans , à ce que nous a assuré un homme digne de foi qui , pendant quelque tems , a habité cette belle colonie (1).

Nous longions ainsi la côte de Madère , parce que l'intention du commandant était d'y envoyer un canot pour en rapporter des rafraîchissemens ; mais le calme nous ayant pris sous la terre , on craignit de trop s'en approcher et de ne pouvoir ensuite refouler de forts courants qui portent dessus. Une petite brise s'éleva et nous fit gagner le large , où les vents étaient favorables ; ils soufflaient avec assez de force. Il fut décidé que le canot n'irait point à terre : on mit en route , en filant huit nœuds. Nous étions restés trois heures vis-à-vis de la baie de Funchal. Le soir , à la nuit tombante , Madère était à toute vue ; le lendemain , au lever du soleil , on eut connaissance des îles désertes ou *Salvages* , et le soir nous apperçûmes le pic de Ténériffe , situé sur l'île de ce nom. Cette haute montagne , derrière laquelle le soleil venait de se coucher , nous offrit un spectacle vraiment majestueux ; sa tête élevée nous parut couronnée de feux. Sa hau-

(1) C'est aussi l'opinion de Barrow , dans son voyage à la Cochinchine. Sir Georges Stauton ne lui donne que 80 mille habitans.

teur au-dessus du niveau de la mer est de 3711 mètres (1). L'île est située par les 19° de longitude , et les 28° 17' de latitude. Plusieurs personnes du bord ont assuré qu'elles avaient aperçu le pic dès le matin , à huit heures , et cependant nous en étions au moins à trente lieues : il est vrai que le tems était fort clair.

Le commandant résolut d'envoyer un canot à Sainte-Croix , l'une des villes principales de l'île , pour aller chercher quelques objets dont nous avions besoin , tels que des filtres et des fruits : en conséquence , toute la nuit , on courut de petits bords. Le lendemain , au jour , nous longeâmes une partie de l'île , à deux portées de fusil , et nous passâmes sous le cañon d'un petit fort , nommé *Fort Français*. Un de nos compagnons tressaillit de joie à la vue de cette petite fortification élevée à la hâte par quelques Français , lorsque les Anglais , sous les ordres de l'amiral Nelson , voulurent s'emparer de la colonie. C'est là , disait-il , qu'une flotte nombreuse , commandée par un des plus braves généraux de mer que compte la marine anglaise , est venue échouer devant un poignée de Français qui s'y couvrirent de gloire et sauvèrent Té-

(1) Borda Pingré l'évaluent à 11,422 pieds.

neriffe. C'est là que ces braves, dans un combat long et opiniâtre, achevèrent à coups de canon la défaite de cet amiral qui y perdit lui-même un bras et se vit forcé de chercher son salut dans la fuite.

A Trafalgar, continua-t-il, si l'amiral Villeneuve n'eût pas été trahi, si ses combinaisons n'eussent pas été trompées par la perfidie d'un contre-amiral placé sous ses ordres, nous achevions ce que nous avions si bien commencé dans cette petite baie; et qui peut dire quels auraient été alors les résultats d'une victoire navale?

Nous continuâmes de côtoyer cette île jusques devant Sainte-Croix, et nous louvoyâmes pendant six heures devant cette ville qui nous parut présenter un fort bel aspect. Nous jugeâmes que les maisons étaient d'un assez bon goût; nous crûmes apercevoir aussi que les rues étaient grandes et bien alignées.

Vers midi, la corvette l'*Echo* qui nous avait perdus, rallia, et vint passer en poupe de la frégate. Elle reçut ordre d'imiter notre manœuvre, ce qu'elle fit à l'instant même.

Ce fut alors que la *Méduse* seule envoya un canot à terre pour en rapporter, comme on vient de le dire, des fruits et des filtres qui se

fabriquent à Sainte-Croix. Ce ne sont que des espèces de mortiers faits de pierres volcaniques qu'on trouve dans le pays. On prit aussi quelques jarres en terre d'une assez belle grandeur, et en outre des vins précieux, des oranges, des citrons, des figes bananes et toutes sortes de légumes.

Cette petite expédition nous fit connaître un trait bien peu honorable pour le caractère de plusieurs marins français et que l'inflexible vérité nous fait une loi de publier à leur honte. Il se trouvait encore alors à Sainte-Croix six malheureux Français, long-tems prisonniers de guerre, et qui, rendus à la liberté, n'avaient point encore rencontré depuis plus de huit ans, de capitaine de leur nation qui eût voulu les prendre à son bord pour les rendre à leur patrie. Ainsi abandonnés et dénués de tout, ils n'avaient, pour soutenir leur existence, que ce que la pitié des espagnols voulait bien leur accorder. Cette insensibilité, dans un assez bon nombre de marins, qui, depuis que ces pauvres délaissés attendent leur délivrance, ont relâché à Ténériffe, a été pour le bon et généreux gouverneur de Sainte-Croix, un sujet constant d'affliction et d'étonnement. Ce gouverneur crut enfin, lorsqu'il eut connaissance de l'ap-

proche d'une frégate française, que son capitaine allait délivrer ses infortunés compatriotes : il les fit en conséquence tenir prêts à partir ; mais sa surprise fut au comble, quand il vit la proposition qu'il fit à cet égard au chef des quatre officiers de marine descendus à terre, accueillie par le refus formel de recevoir ces six français dans leur canot. Il alléguait pour raison qu'il n'en avait point reçu l'ordre du capitaine de la frégate, ni du gouverneur de la colonie qui était à bord. Les touchantes prières, les vives supplications de ces malheureux n'eurent pas plus d'effet auprès de leurs compatriotes, que les sollicitations du brave et digne espagnol qui, au rapport des matelots, était hors de lui-même de voir tant d'inhumanité dans un officier français, et dont l'âme élevée ne pouvait concevoir un pareil refus. C'est avec un vif plaisir que nous rendons justice à M. Lapé-rière, qui insista fortement pour emmener ces infortunés : mais ses prières ne purent fléchir celui qui commandait l'embarcation.

La vue de Ténériffe est majestueuse ; toute l'île est composée de montagnes extrêmement élevées et couronnées de rochers effrayans par leur grosseur qui, du côté du nord, semblent s'élever perpendiculairement sur le plan de la

mer et menacer à tout instant de leur chute les vaisseaux qui passent auprès de leur base. Au-dessus de tous ces rochers s'élève le Pic dont la tête se perd dans les nues. Nous ne nous sommes pas aperçus, comme le disent plusieurs voyageurs, que ce Pic fût continuellement couvert de neige ni qu'il vomît des laves de métal fondu; car lorsque nous l'observâmes, sa tête nous parut entièrement dépourvue d'eau congelée et n'offrant aucune trace récente d'éruptions volcaniques. A la base de la montagne et jusqu'à une certaine hauteur, on remarque des excavations remplies de soufre, et dans ses environs plusieurs cavernes sépulcrales des *Gwanches*, anciens habitans de l'île.

L'île de Ténériffe ne vaut point celle de Madère; il n'y a même aucune comparaison à établir entre elles, sous le rapport des produits agricoles, tant il y a de différence entre les qualités des deux sols: celui de Ténériffe est beaucoup plus sec. Une partie considérable en est beaucoup trop volcanisée pour être consacrée aux travaux de l'agriculture. Cependant tout ce qui est susceptible de produire quelque chose, est cultivé avec beaucoup de soin, ce qui prouverait que dans cette île les Espagnols sont beaucoup moins indolens qu'on ne se plaît générale-

ment à l'assurer; mais sous le rapport commercial tout l'avantage est en faveur de la première, sans que la seconde puisse le lui disputer. Sa position géographique, au centre des Canaries, lui ouvre l'accès d'un commerce très-étendu, tandis que la seconde est réduite à la vente de ses vins, dont elle échange le produit contre les objets de fabrication européenne, nécessaires aux consommations, ou aux jouissances de ses habitans.

Nous avons déjà dit plus haut que Sainte-Croix est une très-jolie ville d'Afrique; mais il est fâcheux que les mœurs y soient aussi dépravées. Les lois de la pudeur sont tellement méconnues, qu'aussitôt que les femmes eurent appris qu'il était arrivé des Français dans la ville, beaucoup se placèrent sur leurs portes et dès qu'elles les aperçurent, s'offrirent à eux toutes palpitantes de désirs. Elles les invitaient à favoriser leurs maisons de leur présence, avec cet accent de volupté auquel le ciel brûlant de l'Afrique imprime une si vive énergie, et que toute leur physionomie fait entendre d'avance aux yeux les moins exercés. Tout cela se passait en présence des maris qui n'ont point le droit de le défendre, parceque la Sainte-Inquisition le veut ainsi, et que les légions de

prêtres qui y pullulent ont grand soin de nourrir cet usage , indigne d'un peuple civilisé , et de veiller à sa conservation , parce qu'ils y trouvent leurs intérêts. Ils possèdent l'art commode d'aveugler ces pauvres maris , au nom même de la religion dont ils font un révoltant abus. Ils savent les guérir de leur jalousie , maladie à laquelle les Espagnols sont très-sujets , en leur donnant l'assurance que cette passion qu'ils qualifient de ridicule et de manie maritale , n'est qu'un effet des persécutions de Satan qui les tourmente , et dont eux seuls sont capables de les préserver , en inspirant des sentimens religieux à leurs chères compagnes.

Mais sans nous arrêter plus long-temps à des détails qui , pour n'être pas essentiellement liés à notre sujet , nous ont cependant paru pouvoir offrir quelque intérêt au lecteur , revenons aux manœuvres de la frégate. Le soir, vers 4 heures, le canot étant revenu à bord , les voiles furent orientées et nous cinglâmes en pleine mer.

Ayant pris le large , nous y rencontrâmes les vents favorables , ils étaient de la partie du *nord nord-est*.

Dans la nuit du 29 juin , le feu prit dans l'entrepont de la frégate , par suite de la négligence du maître boulanger ; mais des secours furent

apportés à tems , et l'incendie fut arrêté. Le lendemain , et pendant la nuit , le même accident se renouvela ; mais cette fois , on fut obligé , pour arrêter ses progrès , de démolir le four , qu'on reconstruisit dans la journée suivante.

Le premier juillet , nous reconnûmes le cap Bayados , situé par les $16^{\circ} 47'$ minutes de longitude et les $26^{\circ} 12' 30''$ de latitude. Nous vîmes pour la première fois les bords de l'immense désert de Saara ; nous distinguâmes quelques maures errans sur le rivage.

Nous crûmes apercevoir aussi l'embouchure de la rivière Saint-Jean qui est fort peu connue et qu'il serait du plus grand intérêt d'examiner. Nous passâmes ce même jour le tropique , et là notre équipage , selon sa coutume , se livra aux burlesques cérémonies du *baptême* et de la distribution des dragées du *Bonhomme Tropicque*. Cet usage bizarre dont l'origine n'est ni très-connue ni très-intéressante à connaître , a pour principal but de fournir aux matelots diversement déguisés en dieux marins l'occasion de recueillir de l'argent des passagers et gens de l'équipage qui se rachettent ainsi de l'immersion. C'était pendant ces jeux qui durèrent trois heures qu'on peut bien appeller mortelles , que

nous courions à notre perte. M. de Chaumareys cependant présidait cette farce avec une rare bonhomie, tandis que l'officier qui avait capté sa confiance, se promenait sur l'avant de la frégate et jetait un œil indifférent sur une côte tout hérissée de dangers dont le nombre et l'imminence échappaient sans doute à sa pénétration. Nous avons toujours ignoré quelles raisons purent engager le commandant de la *Méduse* à investir de toute sa confiance un homme étranger à l'Etat-major. C'était un ex-officier auxiliaire de marine, nommé *Richefort*, qui sortait des prisons d'Angleterre où il avait été détenu pendant dix ans. Il n'y avait sans doute pas acquis des connaissances supérieures à celles de officiers du bord, et cette étrange marque d'une préférence que rien ne justifiait, dut avec raison blesser leur amour-propre. Depuis Sainte-Croix, nous avons continuellement navigué au *sud-sud-ouest*. Pendant la cérémonie du tropique nous doublions le Cap-Barbos, situé par les 19° 8' de longitude et les 22° 6' de latitude.

Nous nous trouvions alors pleinement engagés dans le golfe Saint-Cyprien dont le fond est parsemé de rochers qui, dans la basse mer, ne permettent pas même aux petits brigantins

de passer par-dessus. Ces détails nous ont été confirmés au Sénégal par M. Valentin père, qui est le premier pilote de toutes les marines pour cette partie de la côte d'Afrique, et qui, d'après le récit de ce qui s'était passé, ne concevait pas, nous dit-il, que la frégate ne fût point restée dans ces parages où les écueils sont si multipliés.

Outre ces écueils, nous avions encore à craindre un calme plein qui, s'il nous eût pris, aurait été pour nous la cause d'une perte inévitable. En effet il aurait fallu céder aux courans qui portent à terre avec beaucoup de force; et nous aurions été brisés sur les rochers de Tête Noire qui bordent la côte dont nous n'avons été éloignés que de quatre ou cinq cents mètres, pendant que la plupart de nous se livraient avec sécurité à la *cérémonie* dont nous venons de parler.

Il s'en fallait cependant que cette fatale et aveugle confiance fût partagée par tout le monde. Qu'on juge particulièrement de toute la contradiction, de tout le dépit que faisait éprouver à M. Corréard cette misérable fête si longtemps prolongée, lui qui connaissait très-bien cette côte pour la plus perfide et la plus redoutable qui existe. Il était dans un état difficile à

décrire, en voyant de toutes parts l'indifférence l'oubli des précautions les plus ordinaires. Aussi, prenant avec le médecin Estruc qui a beaucoup navigué, le rôle trop fidèlement répété de Cassandre, tous deux disaient à qui voulait l'entendre qu'on allait se jeter à la côte ou tout au moins sur le banc d'Arguin qui, selon une instruction que nous avons à bord, s'étend à plus de trente lieues au large (1). . . . On rit de nos prédictions. Que ne fûmes-nous en effet de faux prophètes? Que n'avons-nous été privés du funeste avantage de voir bientôt l'affreux événement justifier nos craintes et détromper cruellement nos incrédules railleurs.

Enfin il eut pour le moment la satisfaction de voir un officier du bord, M. Lapérère, partager leurs craintes et sentir nos dangers. Cet officier prit sur lui de mettre fin aux jeux bruyans de l'équipage et de faire précipitamment changer de route sans consulter le capitaine, ce qui amena une discussion assez vive, mais qui, d'ailleurs, n'eut point d'autre résultat.

Il n'est pas inutile de rapporter ici que le 2 juillet, quelques personnes trompèrent le ca-

(1) On trouve cette description du banc d'Arguin dans un petit livre intitulé *le Flambeau de la Mer*.

pitaine de la manière le plus singulière. A 5 h. du matin, ils allèrent l'éveiller et lui persuadèrent qu'un gros nuage qui se trouvait dans la direction et à la vérité non loin de la position du Cap-Blanc était ce Cap même. Témoin de cette scène, M. Corréard, qui sait distinguer un rocher d'un nuage, parce qu'il en a beaucoup vu dans la région des Alpes où il est né, dit à ces messieurs que ce n'était qu'un rocher vaporeux. On lui répondit que les instructions que le ministre avait données au capitaine lui prescrivaient de reconnaître le cap ; mais que nous l'avions déjà dépassé de plus de dix lieues ; que leur intention avait été, en s'éloignant du Cap-Blanc, d'éviter les écueils redoutables qui se trouvent dans ses parages, et sur lesquels inmanquablement la frégate se serait perdue ; que dans le moment il s'agissait de remplir les intentions du ministre en supposant et en persuadant au capitaine, ce qui n'était pas très-difficile, que ce nuage était le véritable cap blanc. Tout cela se passa, ainsi que ces messieurs l'avaient arrangé, sans la moindre difficulté. J'ai su depuis que l'on avait déposé dans le conseil de guerre qui jugea le capitaine, que le cap avait été reconnu dans la soirée du 1^{er}. juillet, ce qui est faux, car nous ne l'avons jamais vu.

Après avoir fait cette prétendue reconnaissance , des hommes sages et prudents auraient dû gouverner dans la direction de l'ouest , pendant quarante lieues environ , pour gagner le large et doubler avec certitude et sûreté le banc d'Arguin , dont la configuration sur les cartes est très-imparfaite , et de-là on aurait repris la route du sud , qui est celle du Sénégal , et le banc se trouvait alors complètement évité. Il est d'ailleurs bien étonnant qu'il pût y avoir quelque hésitation sur la route à suivre , d'après les instructions du Ministre de la Marine , qui portaient de courir vingt-deux lieues au large , après avoir reconnu le Cap-Blanc et de ne venir sur la terre qu'en employant les plus grandes précautions et la sonde à la main. Les autres bâtimens de l'expédition qui ont gouverné selon cette instruction , sont tous parvenus à Saint-Louis sans accident , preuve certaine de son exactitude (1). Mais pour nous , il n'en fut pas ainsi ; M. Richefort qui était alors notre oracle ,

(1) Outre les instructions dont il vient d'être parlé , une lettre envoyée quelques jours avant notre départ de la rade de l'île d'Aix , recommandait aux commandans de l'expédition de ne pas se fier aux cartes marines , sur lesquelles le banc d'Arguin est très-mal placé.

et ceux qui, comme lui, n'écoulant que leur présomption, se chargeaient si témérairement d'une terrible responsabilité, jugèrent convenable, quand ils furent à dix lieues environ du prétendu Cap-Blanc, ayant couru jusque là, la route de l'est à l'ouest, de reprendre tout-à-coup la direction du sud et de faire route sur Portendic. Ceux des passagers qui connaissaient le banc d'Arguin, se récrièrent sur cette décision. M. Picard, entr'autres, greffier du Sénégal, et qui avait touché huit ans auparavant sur ce banc, prédit hautement notre perte; mais malgré les justes observations de cet homme éclairé, il fut impossible d'obtenir de nos guides qu'ils voulussent bien changer de direction; et dans l'après-midi du même jour, nous recueillîmes les fruits amers de leur coupable obstination.

Cependant durant la nuit qui précéda ce jour funeste, la corvette l'*Echo*, qui était tout près et à tribord de notre frégate, nous fit un nombre considérable de signaux; elle brûla des amorces, et à différentes reprises plaça à ses mâts des fanaux auxquels à la fin on se décida à répondre de notre bord avec quelques autres feux qu'on hissa au haut des mâts et qui furent redescendus un instant après. Alors l'*Echo* voyant notre entêtement, nous abandonna et

nous la perdîmes de vue pour toujours. En cette occasion on ne peut s'empêcher de reconnaître que la conduite de l'officier de quart, fut extrêmement répréhensible.

M. Savigny était sur le pont où il resta une partie de la nuit, il eut tout le loisir de s'apercevoir de la négligence de cet officier qui ne daigna pas même répondre aux signaux de l'*Echo*. Pourquoi, près d'un danger si redoutable, ne pas confronter les points des deux navires, comme cela se fait lorsqu'on navigue en division et lui demander si elle n'avait pas reconnu le Cap-Blanc, que nous cherchions ? Tous ces motifs nous semblent assez puissans et plus que suffisans pour que la morgue du métier fût mise de côté pour un instant ; mais elle est si forte dans cette arme, qu'on a déjà vu plusieurs exemples semblables, où des vaisseaux ont péri, pour ne pas avoir voulu se soumettre à de pareilles communications qui font toujours l'éloge de celui qui les demande, et qui prouvent sa prudence et sa modestie.

Le commandant de la frégate ne fut même pas prévenu des signaux de la corvette. A 11 h. elle nous restait par le bossoir de bâbord, et bientôt après M. Savigny vit que la direction de sa route faisait avec la nôtre un angle assez ouvert, et qu'elle tendait à nous croiser en passant

sur l'avant ; il l'aperçut bientôt à tribord. On assure que ses journaux portent qu'elle gouverna toute la nuit au *ouest-sud-ouest* ; les nôtres aussi. Il faut nécessairement que nous soyons venus sur bâbord ou la corvette sur tribord , puisqu'a jour elle n'était plus en vue. À six lieues en mer , il est très-facile d'apercevoir un navire ; il faudrait donc que de minuit à six heures du matin , elle nous eût gagnés de plus de six lieues , ce qui n'est guères admissible ; car sa marche était bien inférieure à la nôtre , et elle s'arrêtait de deux heures en deux heures pour sonder. Pour se rendre raison de ce qui se passa , il faut nécessairement admettre , ou que la frégate ait gouverné plus *sud* , ou la corvette plus *ouest*. Si les deux navires avaient couru , comme on le dit , dans la même aire de vent , il serait impossible d'expliquer leur séparation.

Au reste de deux heures en deux heures , à bord de la frégate , on mettait en panne pour sonder ; toutes les demi-heures on jetait également le plomb sans diminuer de voiles. Nous étions toujours sur les hauts-fonds , et nous prenions le large pour trouver une plus grande quantité d'eau ; enfin le matin , à six heures , on disait que nous étions par plus de cent brasses. On

mit alors le cap au *sud-sud-est* ; cette route ouvrait un angle presque droit avec celle que nous avions courue pendant la nuit ; elle portait directement sur la terre , dont la situation du banc d'Arguin nous rendait , en cet endroit , l'approche des plus redoutables.

A midi , on prit hauteur pour s'assurer de notre position. Nous vîmes sur le gaillard d'arrière , M. Maudet , enseigne de quart , faisant son point sur une cage à poule. Cet officier qui connaît tous les devoirs que lui impose son état , assura que nous étions sur l'accore du banc , et fit part de son opinion à celui qui , depuis plusieurs jours , donnait des conseils au commandant sur la route à tenir. Il en reçut pour réponse : « Laissez donc , nous sommes par les » quatre-vingts brasses (1). »

Si la route de la nuit avait en partie fait éviter tous les dangers , celle qui du matin nous avait ramenés dessus. M. Maudet , convaincu , malgré tout ce que l'ignorance opposait à ses observa-

(1) M. Lapérère , officier de quart avant M. Maudet , se trouvait , par son estime , très-près du banc ; il ne fut pas plus écouté , quoiqu'il ait fait son possible pour s'assurer au moins de notre position en sondant. Nous avons fait connaître les noms de MM. Lapérère et Maudet , parce que s'ils eussent été crus , *la Méduse* existerait encore.

tions , que le navire était sur le banc , prit sur lui de faire sonder. La couleur de l'eau était entièrement changée , ce qui fut remarqué par les yeux les moins exercés à reconnaître la profondeur de la mer à l'aspect de ce liquide ; on crut même voir rouler du sable au milieu des petites vagues qui s'élevaient ; des herbes nombreuses paraissaient le long du bord , et l'on prenait beaucoup de poissons. Tous ces faits prouvaient , à n'en pas douter , que nous étions sur un haut fond ; la sonde annonça effectivement dix-huit brasses seulement. L'officier de quart fit de suite prévenir le commandant , qui ordonna de venir un peu plus au vent. Nous étions grand largue les bonnettes à bâbord. On amena de suite ces voiles ; la sonde fut lancée de nouveau et donna six brasses. Le capitaine en fut prévenu ; en toute hâte il ordonna de serrer le vent le plus possible ; mais il n'était malheureusement plus tems (a) (1).

La frégate , en loffant , donna presque aussitôt un coup de talon ; elle courut encore un moment , en donna un second , enfin un troisième. Elle s'arrêta dans un endroit où la sonde ne donna

(1) Voir à la fin du volume les notes désignées par les lettres alphabétiques.

que 5 mètres 60 centimètres d'eau , et c'était l'instant de la pleine mer.

Nous nous trouvâmes dans cette position fatale précisément à l'époque des fortes marées, tems qui nous était le plus défavorable , parce qu'elles allaient perdre , et que nous touchâmes pendant que l'eau était le plus élevée. D'ailleurs les marées marnent fort peu dans ces parages ; du tems des pleines lunes elles ne s'élèvent pas de cinquante centimètres de plus que dans les tems ordinaires ; dans les malines ou grandes marées , l'eau ne monte pas de plus de cent-vingt centimètres sur le banc. Lorsque nous touchâmes, nous avons déjà dit que la sonde ne donna que cinq mètres soixante centimètres ; de basse mer elle ne donna que quatre mètres soixante centimètres : la fregate, par conséquent, dut déjàuger d'un mètre. Cependant , dès que nous fûmes échoués , les embarcations qui allèrent au large pour sonder , rencontrèrent des endroits plus profonds que celui sur lequel nous touchâmes , et beaucoup d'autres aussi qui l'étaient moins , ce qui fit présumer que le banc est très-inégal et couvert de monticules. Toutes les différentes manœuvres qui furent faites depuis le moment où l'on recounut les dix-huit brasses, jusqu'à celui où nous échouâ-

mes , se succédèrent avec une rapidité étonnante : il ne s'écoula pas plus de dix minutes. Plusieurs personnes nous ont assuré que si l'on fût venu entièrement au vent , dès qu'on eut rencontré les dix-huit brasses , peut-être la frégate aurait-elle paré ; car elle ne toucha tout-à fait que dans l'*ouest* du banc et sur son accore, L'échoûment eut lieu le 2 juillet à trois heures et quart de l'après-midi , par les 19° 36' de latitude *nord* , et par les 10° 45' de longitude *ouest*. Cet accident répandit sur la frégate , la plus sombre consternation. S'il s'est rencontré quelques hommes assez fermes au milieu de tout ce désordre , ils ont dû être frappés des altérations profondes empreintes sur toutes les physionomies ; quelques personnes étaient méconnaissables. Ici , l'on voyait des traits retirés et hideux ; là un visage qui avait pris une teinte jaune et même verdâtre ; quelques-uns étaient foudroyés , anéantis ; d'autres , enchaînés à leur place , sans avoir la force de s'en arracher , restaient comme pétrifiés ; il semblait que la terrible Gorgone dont nous portions le nom eût passé devant eux. Revenues de la stupeur de ces premiers momens , une infinité de personnes s'abandonnèrent bientôt aux cris de désespoir ; quelques-unes maudissaient ceux dont l'ignorance venait de nous

être si funeste. M. Lapérère , en montant sur le pont , aussitôt après l'accident , s'adressa d'une manière énergique à celui qui , comme nous l'avons déjà dit , dirigeait depuis plusieurs jours la marche du navire , et lui dit : » *Voyez , monsieur , où votre entêtement nous a conduits ; je vous en avais prévenu.* » Deux femmes seules parurent supérieures à la terreur de ce désastre ; c'étaient l'épouse et la fille du gouverneur. Quel contraste frappant ! des hommes qui , depuis 20 ou 25 ans , avaient couru mille dangers , étaient profondément affectés , tandis que Madame et Mademoiselle Schmalz paraissaient insensibles et comme étrangères à tous ces événemens.

Dès que la frégate fut échouée , on amena les voiles avec précipitation , on dépassa les mâts de perroquet , on recala ceux de hune et l'on disposa tous les objets nécessaires pour la retirer de dessus le banc. Après de nombreux travaux , la nuit étant survenue , on les suspendit pour donner quelques instans de repos à l'équipage qui avait déployé une activité extrême. Le lendemain 3 , on dépassa les mâts de hune , on amena les vergues et l'on vira au cabestan sur une ancre , qui , la veille au soir très-tard avait été mouillée à une encablure

dans le derrière de la frégate. Cette opération fut infructueuse , parce que cette ancre , qui était très-faible , ne put opposer assez de résistance , et céda. On en mouilla alors une de bossoir , qui , après des peines infinies , fut cependant portée assez loin , dans un endroit , où il n'y avait pas plus de 5 mètres 60 centimètres d'eau. Pour la porter jusques-là , on la mit en cravatte derrière une chaloupe , sous laquelle on avait placé un chapelet de barriques vides , cette embarcation n'étant pas susceptible de porter un poids aussi considérable (1). La mer était d'ailleurs assez grosse , et le courant extrêmement fort.

Cette chaloupe rendue sur le lieu où elle devait mouiller son ancre , ne put lui donner une position convenable pour faire engager ses pattes dans le sable , car l'une des extrémités touchait déjà le fond , tandis que le joil fixé sur le derrière de la chaloupe , était entièrement hors de l'eau. Ainsi, mal mouillée , cette masse ne put remplir le but qu'on se proposait ; car , lorsqu'on vira dessus , elle n'opposa que fort

(1) Cette chaloupe n'était pas celle de la frégate ; c'était une embarcation en assez mauvais état , qui devait être laissée au Sénégal , pour le service du port.

peu de résistance, et serait revenue jusqu'à bord, si l'on eût continué de faire force au cabestan (1). Dans la journée on défonça des pièces à eau qui étaient dans la cale; on pompa de suite. Les mâts de hune, excepté le petit, qu'on ne put dépasser, furent mis à la mer; les vergues, la beaume, et toutes les pièces de bois qui composaient la drome, furent également débarquées. On conserva les deux basses vergues en place, pour servir de béquilles à la frégate, et la maintenir en cas qu'elle menaçât de chavirer.

Si la perte du navire devenait certaine, il fallait assurer une retraite à l'équipage. Un conseil fut convoqué, dans lequel le gouverneur du Sénégal donna lui-même le plan d'un radeau susceptible, disait-on, de porter deux cents hommes avec des vivres. (2). On fut obligé d'avoir recours à un moyen de cette nature, parce que les six embarcations du bord furent jugées incapables de se charger de quatre cents

(1) Le fond d'ailleurs, était de peu de tenue; c'est un sable mêlé de vase grise et de petits coquillages.

(2) Ce plan fut montré à plusieurs personnes; nous le vîmes nous-mêmes entre les mains du gouverneur qui le crayonnait, appuyé sur le petit cabestan de l'arrière.

hommes que nous étions. Les vivres devaient être déposés sur le radeau , et aux heures des repas les équipages des canots seraient venus y prendre leurs rations. Nous devions tous gagner ensemble les côtes sablonneuses du désert, et là, munis d'armes et de munitions de guerre que devaient prendre les canots avant notre départ de la frégate, former une caravanne et nous rendre à l'île Saint-Louis. Les événemens qui eurent lieu dans la suite prouvèrent que ce plan était parfaitement conçu, et qu'il eut été couronné du succès ; par malheur ces décisions furent tracées sur un sable léger que dissipa le souffle de l'égoïsme.

Le soir, vers les deux heures, une autre ancre à jet fut mouillée à une assez grande distance de la frégate. Un instant avant la pleine mer, on commença à virer au cabestan, mais toutes les manœuvres furent infructueuses. Les travaux furent remis à la marée du lendemain matin. Pendant tout ce tems, les mouillages s'exécutèrent avec les plus grandes peines ; la mer était houleuse, les vents forts et du large. Les embarcations qui voulaient aller au loin, soit pour sonder ou pour y mouiller des ancres, ne gagnaient qu'après les plus grands efforts ; des courans rapides augmentaient encore les diffi-

eultés. Si le tems ne nous eût pas si puissamment contrariés , peut-être que le lendemain le bâtiment aurait été mis à flot , car il avait été décidé qu'on éloignerait de fort longues touées ; mais la force du vent et de la mer renversèrent ces dispositions qu'un calme seul eût pu favoriser. Le temps fut mauvais pendant toute la nuit. Vers les quatre ou cinq heures , à la marée du matin , tous les moyens qu'on employa pour relever la frégate furent encore inutiles ; nous commençames à désespérer de pouvoir jamais la retirer de ce danger ; les embarcations furent réparées , et l'on travailla avec activité à la construction du radeau. Pendant la journée du 4 , plusieurs barils de farine furent jetés à la mer , des pièces à eau défoncées et les pompes jouèrent de suite. Des quarts de poudre à canon, objet de traite pour le Sénégal , furent aussi débarqués.

Le soir , quelques instans avant la pleine mer , les travaux recommencèrent au cabestan. Les ancres ne vinrent pas cette fois-ci tromper nos espérances ; car après un instant de travail , la frégate fit sur bâbord un mouvement qui fut déterminé par une ancre à jet mouillée dans le *nord-ouest*. Le grelin qui était frappé sur son anneau venait par le devant du navire et ten-

dait à le faire éviter, tandis qu'une autre ancre beaucoup plus forte, dont le câble passait par une des ouvertures de la poupe, tendait à l'empêcher de courir de l'avant, en maintenant son derrière dont on maîtrisait les secousses au moyen de cette force. Ce premier ébranlement donna les plus grandes espérances; on travailla avec ardeur.

Après de nouveaux efforts, la *Méduse* commença à éviter d'une manière sensible. On redoubla; elle évita entièrement et présenta alors son devant au large. Elle était presque à flot; son derrière seul touchait encore un peu. On ne put continuer les travaux, parce qu'on était trop près de l'ancre et qu'on l'eût soulevée. Si une touée se fût trouvée élongée au large, en continuant à se haller dessus, on eût dans cette soirée mis la frégate entièrement à flot. Tous les objets qui furent jetés à la mer l'avaient allégée de 20 ou 30 centimètres au plus. On aurait certainement pu diminuer encore son tirant d'eau; mais on ne le fit pas, parce que le gouverneur du Sénégal s'opposa à ce que les barils de farine fussent envoyés à la mer, alléguant que la disette la plus grande désolait les comptoirs Européens. Ces considérations n'auraient cependant pas dû faire oublier que nous avions

en batterie quatorze canons de dix-huit ; qu'il était facile de les débarquer et de les envoyer, même à une assez grande distance de la frégate, au moyen des palans de bouts de vergues. On pouvait d'ailleurs faire des chapelets parfaitement soignés, de tous les barils de farine, et une fois hors de danger, on eût pu sans peine les ressaisir. L'exécution de ce moyen ne devait faire concevoir aucune crainte d'altérer beaucoup les farines qui, plongées dans l'eau, forment autour du bois qui les renferme une croûte assez épaisse, pour que tout l'intérieur se conserve parfaitement. On essaya bien les chapelets ; mais on y renonça, parce que les moyens qui furent mis en usage étaient insuffisans. Il aurait fallu y apporter plus de soins et toutes les difficultés auraient été levées. On ne prit que des demi-mesures, et il régna dans toutes les manœuvres une incertitude et des tâtonnemens tout-à-fait préjudiciables à notre salut (b).

Si dès que nous fûmes échoués, on eût de suite allégé la frégate, peut-être serait-on parvenu à la sauver (1). Le tems au reste,

(1) Deux officiers déployèrent la plus grande activité. Ils auraient voulu jeter à la mer tous les objets susceptibles d'y être envoyés. On le permettait pendant un instant, et le moment d'après venait un ordre opposé.

comme nous l'avons déjà dit, fut presque toujours défavorable, et contraria souvent les opérations.

Quelques personnes s'attendaient à voir le lendemain relever le navire, et leur joie annonçait qu'elles en étaient pleinement persuadées. Il y avait il est vrai quelques probabilités; mais elles étaient bien faibles; car la frégate n'avait fait que sortir de son lit. A peine étions-nous parvenus à la faire changer de place, à une distance de deux cents mètres environ, que la mer commença à baisser; la quille reposa alors sur le sable; ce qui fit presque évanouir les dernières lueurs d'espérance dont quelques-uns de nous se laissaient encore éblouir. Si dans cette soirée on eût pu la mettre à deux ou trois encablures plus au large, en l'allégeant encore, peut-être, nous le répétons, nous serions nous trouvés hors de danger.

A la nuit, le ciel se couvrit, les vents venaient du large et soufflaient avec force. La mer devint grosse et la frégate commença à donner de forts coups de talon qui, se multipliaient en augmentant de violence. A chaque instant nous nous attendions à la voir s'entrouvrir; la consternation devint de nouveau gé-

nérale , et nous acquîmes bientôt la certitude cruelle que le bâtiment était perdu sans ressource (c). Il creva au milieu de la nuit; sa quille se brisa en deux parties ; le gouvernail se démonta et ne tint plus à l'arrière que par ses chaînes ou drosses , ce qui lui fit faire un ravage épouvantable. Il produisait l'effet d'un fort bélier horizontal , qui , ébranlé avec violence par la vague , frappait à coups redoublés dans la poupe du navire ; aussi tout le derrière du parquet de la chambre du commandant fut-il soulevé ; l'eau entra d'une manière effrayante. Bientôt aux dangers de la mer vinrent se joindre les premières menaces du danger des passions soulevées par le désespoir et dégagées de tout frein par le sentiment impérieux de la conservation personnelle. Vers les onze heures il éclata une espèce de révolte , suscitée par quelques militaires qui persuadèrent à leurs camarades qu'on voulait les abandonner , pendant qu'on s'enfuirait dans les embarcations , craintes auxquelles donna naissance une étourderie de jeune homme. Plusieurs soldats avaient saisi leurs armes et s'étaient rangés sur le pont dont ils occupaient tous les passages ; mais la présence du gouverneur et des officiers suffit pour lors à calmer les esprits et à rétablir l'ordre.

Bientôt après , le radeau entraîné par la force du courant et de la mer , cassa l'amarrage qui le retenait à la frégate ; il s'en allait en dérive. Des cris annonçèrent cet accident ; on envoya de suite un canot qui le ramena à bord. Cette nuit fut extrêmement pénible. Tourmentés tous par l'idée que notre bâtiment était entièrement perdu , ballotté par les forts mouvemens que lui imprimaient les vagues , nous ne pûmes prendre un seul instant de repos.

Le lendemain 5 , à le pointe du jour , il y avait 2 mètres 70 centimètres d'eau dans la cale et les pompes ne pouvaient plus franchir : il fut décidé qu'il fallait évacuer le plus promptement possible. On ajoutait que *la Méduse* menaçait de chavirer ; la crainte était puérile sans doute : mais ce qui commandait plus impérieusement l'abandon , c'est que l'eau avait déjà pénétré jusques dans l'entrepont. On retira à la hâte du biscuit des soutes ; du vin et de l'eau douce furent également préparés. Ces provisions étaient destinées à être déposées dans les canots et sur le radeau. Pour préserver le biscuit du contact de l'eau salée , on le mit dans des barriques dont les douves , exactement jointes et affermies encore par des cercles de fer , répondaient parfaitement au but qu'on se

proposait. Nous ignorons pourquoi ces provisions si bien préparées ne furent placées ni sur le radeau ni dans les embarcations ; la précipitation avec laquelle on abandonna *la Méduse* fut probablement cause de cette négligence. On porta l'étourderie et la confusion au point que quelques canots ne sauvèrent pas plus de vingt-cinq livres de biscuit, une petite pièce à eau et fort peu de vin : le reste fut délaissé sur le pont de la frégate ou jeté à la mer pendant le tumulte de l'évacuation. Le radeau seul eut du vin en assez grande quantité, mais pas une seule barrique de biscuit ; si l'on en mit, il en fut débarqué par les soldats lorsqu'ils s'y placèrent. Pour éviter la confusion, on fit la veille une liste d'embarquement et l'on donna à chacun le poste qu'il devait occuper ; mais on n'eut aucun égard à cette sage disposition. Chacun chercha le moyen qu'il crut le plus favorable pour gagner la terre. Ceux qui exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus de se mettre sur le radeau, eurent certainement lieu de s'en repentir. M. Savigny était malheureusement de ce nombre : il aurait pu se glisser dans une chaloupe, mais un attachement invincible à son devoir lui fit oublier le danger du poste qui lui fut assigné.

Le moment arriva enfin d'abandonner la frégate. On fit d'abord descendre sur le radeau les militaires qui presque tous y furent placés. Ils voulaient emporter leurs fusils et des cartouches ; on s'y opposa d'une manière formelle (1) Ils les laissèrent donc sur le pont et ne conservèrent que leurs sabres ; quelques-uns cependant sauvèrent des carabines et presque tous les officiers des fusils de chasse et des pistolets.

Pour donner à nos lecteurs une juste idée de l'ordre qui fut suivi dans cette évacuation, nous allons mettre sous leurs yeux le tableau fidèle et numérique des individus dont se chargèrent les embarcations et le radeau.

Le grand canot du bord, monté par un lieutenant et où se trouvaient le gouverneur et sa famille, reçut trente-cinq personnes, tout compris. Cette vaste embarcation, bordant quatorze avirons, aurait certainement pu en porter une plus grande quantité (outre les hommes, il y avait trois malles) ci. 35 hommes.

Le canot major, à quatorze avirons, reçut quarante-deux individus. ci. 42.

77.

(1) Pourquoi s'y opposa-t-on ?

Ci-contre 77.

Le canot du commandant ,
bordant douze avirons , prit
vingt-huit matelots. ci 28.

La chaloupe , quoique dans un
très-mauvais état et démunie de
rames , se chargea cependant
des gens de l'équipage au nombre
de quatre-vingt-huit. ci 88.

Un canot de huit avirons et qui
devait être laissé au Sénégal pour
le service du port , fut monté par
vingt-cinq passagers. ci 25.

La plus petite des embarca-
tions , comptait quinze per-
sonnes à son bord ; de ce nom-
bre était l'intéressante famille de
M. Picard dont nous avons parlé
plus haut : elle était composée
de trois jeunes filles , de sa
femme et de quatre enfans
en bas âge. ci 15.

Enfin le radeau était chargé
de 129 , tant soldats qu'officiers
de terre ; de 29 , tant marins que
passagers , et d'une femme ; en
tout , cent-cinquante. ci 150.

Ce qui donne un total de . . 383.

Mais il y avait sur la frégate à peu près quatre cents matelots et soldats ; plusieurs malheureux furent donc abandonnés , et lorsqu'après cinquante-deux jours on eut retrouvé *la Méduse* , il fut vérifié que le nombre de ceux qui y restèrent s'élevait à dix-sept. On dit que lorsque la dernière embarcation , qui était la chaloupe , déborda , plusieurs hommes refusèrent de s'y rendre ; les autres étaient trop ivres pour penser à leur salut. Un nommé Dalès , l'un des dix-sept qui ne voulurent pas abandonner la frégate , a déposé , dans le conseil , que quatorze de ses camarades étaient remontés de la chaloupe , parce qu'ils ne la trouvaient pas susceptible de naviguer , et que lui , ainsi que deux autres , s'étaient cachés pour ne pas être forcés de s'embarquer. Nous ne connaissons pas les dépositions de ses deux compagnons d'infortune.

Quel spectacle de voir une multitude de malheureux qui tous voulaient se dérober à la mort , et qui tous cherchaient à se sauver ou dans les embarcations ou sur le radeau ! L'échelle de la frégate ne pouvait suffire à l'embarquement de tant de monde ; on se précipitait du haut du navire , se fiant sur un simple bout de corde à peine susceptible de supporter le poids d'un homme. Quelques-uns tombèrent

à la mer et furent rattrappés : ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans ce tumulte , il n'y eut pas un seul accident grave.

Ceux qui connaissent la mer concevront que , malgré l'inquiétude qui devait nous agiter sur notre sort , nos cœurs en cet instant aient été accessibles à une douleur qui ne portait pas sur nous-mêmes. On sait quelle vive affection les marins éprouvent pour les vaisseaux qu'ils montent et qui deviennent pour eux une seconde patrie. Ils leur imposent des noms de tendresse ; ils se réjouissent de leur gloire et s'affligent de leurs revers ; ainsi que l'a si bien remarqué l'élégant écrivain , M. Jay , qui , dans *le Mercure* du 22 novembre 1817 , a rendu compte de la 1^{re}. édition de notre ouvrage , et à qui nous saisissons cette occasion de payer un juste tribut de notre reconnaissance pour avoir le premier appelé sur notre infortune les secours de la générosité nationale. C'est lui , en effet , et nous nous plaçons à en consacrer ici le souvenir , c'est lui qui a donné à-la-fois l'idée et l'exemple de cette souscription si noblement proposée , si noblement accueillie , et dans laquelle nous voyons toutes les classes de la société , et jusqu'au malheur même (1) s'empres-

1) Du fond des prisons de Rhodéz , dans une situation

ser d'offrir des consolations à notre malheur et réparer, par ces touchans témoignages de l'intérêt public , l'oubli et l'insensibilité de ceux dont nous avons droit d'attendre ou la justice ou tout au moins la commisération.

Revenons à notre fatal radeau. Bien donc que notre position y fût des plus terribles, nous jetions tristement les yeux sur la frégate et ne pouvions nous empêcher de regretter ce beau navire, qui, quelques jours auparavant, paraissait maîtriser les flots qu'il fendait avec une rapidité étonnante. Ces mâts qui supportaient des voiles immenses n'existaient plus; le bâtiment lui-même était abattu sur la hanche de bâbord.

Cependant des peines bien autrement douloureuses, une nouvelle lutte contre le malheur et la mort attendaient ceux qui devaient revoir la terre. Mais n'anticipons pas sur les événemens, et poursuivons le recit fidèle des opérations qui se succédèrent jusqu'au moment où l'on abandonna le radeau.

peut-être plus poignante que la nôtre, Madame *Manson*, ainsi que nous, (nos cœurs aiment à le croire) victime des passions humaines, a trouvé pour nous, dans son âme, des larmes et de la pitié, et a placé son nom parmi ceux de nos bienfaiteurs.

Toutes les embarcations , après avoir débordé , manœuvrèrent ainsi que nous allons l'exposer.

Vers les sept heures , on donna le signal du départ ; quatre des canots prirent le large. Le radeau était encore le long de la frégate où il était amarré , l'embarcation du commandant était sous le beaupré , et le grand canot près de notre machine où il venait de déposer des hommes. On nous annonce enfin le moment du départ ; mais , par une espèce de pressentiment , de ce qui devait nous arriver , M. Corréard , montrant de justes craintes que l'événement n'a que trop réalisées , ne voulut pas partir sans s'être assuré par lui-même que notre radeau était pourvu de tous les instrumens et cartes nécessaires pour naviguer avec une certaine sécurité , dans le cas où le mauvais tems obligerait les embarcations à se séparer de nous. Comme il était impossible de se remuer sur le radeau , tant nous étions serrés les uns contre les autres , il jugea plus simple de faire appeler Monsieur , qui se rendit sur-le-champ à son invitation. En venant à bâbord , il nous demanda ce que nous voulions ; il lui fut fait alors les questions suivantes : Sommes-nous en état de nous mettre en route ? Avons-nous

des instrumens et des cartes ? *Oui, oui*, répondit-il, *Je vous ai pourvus de tout ce qui peut vous être nécessaire.* On lui demanda encore quel était l'officier de marine qui devait venir nous commander ; il repondit : *C'est moi ; dans un instant je suis à vous :* Après ces paroles, il disparut et s'embarqua dans un des canots.

Comment est-il possible qu'un marin français ait pu montrer autant de mauvaise foi envers de malheureux compatriotes qui mettaient en lui toute leur confiance ! et pourtant nous avons à raconter des traits encore plus hideux, encore plus affligeans pour l'humanité !

Enfin, le grand canot se mit sur l'avant de la frégate, et le gouverneur s'y fit descendre dans un fauteuil fixé à l'extrémité d'un palan. On remarquait sur l'arrière de cette embarcation un lieutenant d'artillerie légère qui remplissait ordinairement les fonctions d'aide-de-camp auprès du gouverneur et qui veillait en ce moment à ce que personne n'entrât dans le canot. Déjà les dames Schmalz s'y trouvaient placées, ainsi que les officiers de toutes classes qui avaient obtenu cette faveur et parmi lesquels on voyait M. Richefort. En ce moment cinq ou six matelots et soldats se précipitèrent

de la frégate à la mer pour s'embarquer dans ce même canot où ils demandaient, au nom de l'humanité, d'être recueillis : mais l'inflexible aide-de-camp jaloux de se montrer digne de la consigne qui lui avait été donnée, mit le sabre à la main et, avec quelques autres qui l'imitèrent, repoussa impitoyablement ces malheureux. Les dames Schmalz montrèrent la même insensibilité. Ainsi sacrifiées à la commodité de ces dames, ces victimes du plus révoltant égoïsme se virent forcées de regagner la frégate, bien que le canot privilégié d'où elles étaient rejetées eût pu contenir dix hommes en sus du nombre qu'il portait.

L'embarquement ainsi fini, le grand canot vint jeter une remorque à notre radeau, et nous primes le large avec cette seule embarcation. Le canot major donna ensuite une touline au premier ; le canot, dit du Sénégal, vint après et fit la même manœuvre. Il restait encore trois canots ; celui du commandant était toujours sur l'avant de la frégate, à bord de laquelle il restait plus de quatre-vingts hommes qui poussaient des cris de désespoir et voyaient trois embarcations et le radeau qui prenaient le large. Les trois canots qui nous remorquaient nous eurent bientôt éloignés du bâtiment. Ils

avaient bon vent ; et les matelots ramaient comme des hommes qui voulaient se sauver du péril imminent qui nous environnait. La chaloupe et la pirogue étaient à une certaine distance et essayaient de retourner à bord ; enfin M. de Chaumareys s'embarqua dans son canot par une des manœuvres de l'avant : quelques matelots s'y précipitèrent et larguèrent les amarages qui le retenait à la frégate. Aussitôt les cris des hommes qui restaient à bord redoublèrent , et un officier de troupe de terre prit même une carabine pour faire feu sur le capitaine ; on le retint.

Au reste , la manière dont M. de Chaumareys abandonna tout son monde , acheva de le montrer au-dessous de ses fonctions , ainsi qu'on avait déjà pu le juger durant tout le cours de la navigation. La lâcheté avec laquelle on le vit dans cet instant critique trahir tous ses devoirs , manquer non-seulement aux obligations de sa place , mais même aux lois les plus sacrées de l'humanité , excita un soulèvement général d'indignation. On regretta qu'on eût arrêté le bras de l'officier armé pour prévenir ou punir tant de bassesse ; mais le mal était fait , il était irréparable. Le réparer n'était pas d'ailleurs la pensée du capitaine , et il ne pouvait plus reve-

nir à bord , car il était sûr d'y trouver la mort qu'il cherchait à éviter au prix de l'honneur (d)

M. de Chaumareys néanmoins courut sur la chaloupe , et lui donna l'ordre de se charger des hommes qui étaient restés sur la frégate. Quelques personnes de cette embarcation nous ont dit qu'on leur cria qu'il n'y en avait tout au plus qu'une vingtaine qui n'avaient pu s'embarquer. Mais la chaloupe démunie d'avirons tenta inutilement de regagner *la Méduse*. Un canot essaya sans plus de succès de la remorquer ; elle ne parvint à gagner qu'en envoyant la pirogue chercher de longues manœuvres dont l'une des extrémités fut amarrée sur la frégate et l'autre portée à bord de cette chaloupe , qui se toua jusqu'à bâbord du navire. Le lieutenant de vaisseau , M. Espiau , qui commandait cette grande embarcation , fut surpris de rencontrer plus de soixante matelots et soldats , et non une vingtaine. Cet officier cependant monta à bord avec M. Brédif , ingénieur des mines , dont les discours tendaient à rappeler à la raison ceux dont la présence du danger avait altéré les facultés intellectuelles. M. Espiau fit embarquer avec ordre les hommes qui étaient sur le pont ; dix-sept seulement , ainsi qu'on l'a dit , s'y refusèrent. Les uns craignaient de voir

couler la chaloupe, avant qu'elle eut pu joindre le radeau et les embarcations qui s'éloignaient de plus en plus ; quelques autres, étaient trop ivres pour penser à leur salut. Les craintes des premiers (et ce sont probablement ceux qui, d'après la déposition du nommé Dalès, remonterent à bord), étaient fondées sur ce que la chaloupe était en très-mauvais état et faisait eau de toutes parts. Après avoir promis aux hommes qui s'obstinèrent à rester, qu'on enverrait à leur secours, dès qu'on serait au Sénégal, la bosse fut larguée, et cette embarcation partit pour venir rejoindre la petite division. Avant de quitter la frégate, M. Espiau avait fait hisser à la corne le grand pavillon national (*e*).

Lorsque cette embarcation partit pour venir nous joindre, nous étions au moins à une lieue et demie au large. Depuis assez long-tems le canot du commandant était venu prendre la remorque et occupait la tête de la ligne. La plus petite des embarcations (la pirogue) ne prit point la touline; elle allait en tête de la petite division, probablement pour sonder.

Aussitôt que toutes les embarcations eurent pris leur poste, les cris de *vive le Roi* furent mille fois répétés par les gens du radeau, et un

petit pavillon blanc fut arboré à l'extrémité d'un canon de fusil. Telle était la marche des canots et du radeau. Les chefs de la petite division qui devait nous conduire jusqu'à terre avaient juré de ne pas nous abandonner. Nous sommes loin d'accuser tous ces officiers d'avoir manqué aux lois de l'honneur ; néanmoins un enchaînement de circonstances les força de renoncer au plan généreux qu'ils avaient formé de nous sauver , ou de mourir avec nous. Ces circonstances méritent d'être scrupuleusement examinées , et notre plume guidée par la vérité , ne doit pas craindre de tracer des faits que cette même vérité nous impose le devoir pénible de raconter à la France entière. Ils sont d'une nature si étrange , que ce n'est pas sans de grands combats avec nous-mêmes et de longues hésitations que nous nous sommes déterminés à les faire connaître. Il est cruel d'avoir été la victime de tels événemens , et non moins affligeant d'en être l'historien. Nous avons à montrer jusqu'à quel point l'imagination de l'homme est susceptible d'être frappée par la présence du danger , et même de lui faire oublier quels sont les devoirs que lui impose l'honneur. Bien certainement nous admettons que dans l'abandon du radeau , les esprits

étaient exaltés et que le désir de se soustraire au péril fit oublier que cent cinquante infortunés allaient être abandonnés aux souffrances les plus cruelles. Nous raconterons les faits tels que nous les avons observés et tels qu'ils nous ont été transmis par quelques-uns de nos compagnons d'infortune.

Avant de poursuivre, faisons connaître comment était établi ce radeau auquel furent confiés cent cinquante individus.

Il était composé des mâts de hune de la frégate, vergues, jumelles, beaume, etc. Ces différentes pièces jointes les unes aux autres, par de très-forts amarrages, étaient d'une solidité parfaite. Deux mâts de hune formaient les deux principales pièces, et étaient placés sur les côtés et les plus en-dehors : quatre autres mâts, dont deux de même longueur et de même force que les premiers, réunis deux à deux au centre de la machine, en augmentaient encore la solidité. Les autres pièces étaient comprises entre ces quatre premières, mais ne les égalaient pas en longueur. Des planches furent clouées par-dessus ce premier plan et formaient une espèce de parquet, qui s'il eut eu plus d'élévation, nous eût été dans la suite du plus grand secours. Pour que notre radeau put mieux résister à

l'effort des vagues , on avait placé en travers de longs morceaux de bois , qui , de chaque côté , dépassaient au moins de trois mètres , sur les parties latérales ; il y avait une petite drome pour servir de garde-fou. Son élévation n'était pas plus de quarante centimètres ; on aurait pu y ajouter des chandeliers de bastingage qui auraient au moins formé des garde-corps assez élevés ; mais on ne le fit pas , parceque ceux qui firent construire la machine ne devaient probablement pas s'y exposer. Sur les extrémités des mâts de hune , on avait frappé deux vergues de perroquet , dont les bouts les plus en-dehors étaient tenues par un fort amarrage , et formaient ainsi le devant du radeau. L'espace angulaire résultant de la séparation des deux vergues , était rempli par des morceaux de bois en travers et des planches assujéties ; cette partie antérieure qui avait au moins 2 mètres de long , n'offrait que très-peu de solidité et était continuellement submergée. Le derrière ne se terminait pas en pointe comme le devant , mais une assez longue étendue de cette partie ne jouissait pas d'une solidité plus grande , en sorte qu'il n'y avait que le centre sur lequel on pût réellement compter. Un fait peut-être donnera à juger des dimensions de ce centre ; lors-

que nous ne fûmes plus que quinze , nous n'eûmes pas assez d'espace pour nous coucher , et encore étions-nous extrêmement près les uns des autres. Le radeau , depuis une extrémité jusqu'à l'autre , avait au moins vingt mètres , sur sept à-peu-près de large ; cette longueur pouvait faire croire au premier coup-d'œil , qu'il était susceptible de porter près de deux cents hommes , mais nous eûmes bientôt des preuves cruelles de sa faiblesse. Il était sans voile et sans mâture. A notre départ de la frégate , on nous jeta cependant précipitamment le cacatois de perruche et le grand cacatois ; on le fit tellement à la hâte , que quelques hommes qui étaient à leur poste , faillirent d'être blessés par la chute de ces voiles qui étaient enverguées : on ne nous envoya point de cordages pour installer notre mâture. Il y avait sur le radeau une grande quantité de quarts de farine qui y avaient été déposés la veille , non pour servir de vivres pendant le trajet de la frégate à terre , mais parce que les chapelets n'ayant pas réussi , on les déposa sur la machine pour qu'ils ne fussent pas entraînés par la mer ; six barriques de vin et deux petites pièces à eau : ces derniers objets y avaient été mis pour l'usage des passagers.

A peine fûmes-nous au nombre de cinquante

sur le radeau , que ce poids le mit au-dessous de l'eau au moins à soixante-dix centimètres , et que pour faciliter l'embarquement des autres militaires , on fut obligé de jeter à la mer tous les quarts de farine qui , soulevés par la vague , commençaient à flotter et étaient poussés avec violence contre les hommes qui se trouvaient à leur poste. S'ils eussent été fixés , peut-être en aurait-on conservé quelques-uns ; le vin et l'eau le furent seuls , parce que plusieurs personnes se réunirent pour leur conservation , et mirent tous leurs soins à empêcher qu'il ne fussent aussi envoyés à la mer comme les quarts de farine. Le radeau allégé par le poids en moins de ces barils , put alors recevoir d'autres hommes ; nous nous trouvâmes enfin cent-cinquante. La machine s'enfonça au moins d'un mètre. Nous étions tellement serrés les uns contre les autres , qu'il était impossible de faire un seul pas ; sur l'avant et l'arrière on avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Au moment où nous débordions de la frégate , on nous envoya du bord vingt-cinq livres de biscuit dans un sac qui tomba à la mer. Nous l'en retirâmes avec peine ; il ne formait plus qu'une pâte. Nous le conservâmes cependant dans cet état. Quelques-uns de nous , comme on l'a dit plus

haut, avaient eu la sage précaution de fixer les pièces à eau et à vin aux traverses du radeau, et nous y veillâmes avec une sévère exactitude. Voilà exactement quelle était notre installation, lorsque nous prîme le large.

Le commandant du radeau était un aspirant de première classe, nommé Coudin. Quelques jours avant notre départ de la rade de l'île d'Aix, il s'était fait à la partie antérieure de la jambe droite, une grave contusion qui ne tendait nullement à sa guérison, lorsque nous échouâmes, et qui le mettait dans l'impossibilité de se mouvoir. Un de ses camarades, touché de sa position, lui offrit de le remplacer; mais M. Coudin, quoique blessé, aima mieux se rendre au poste dangereux qui lui fut assigné, parce qu'il était le plus ancien aspirant du bord. Dès qu'il fut sur le radeau, l'eau de mer irrita tellement les douleurs de sa jambe, qu'il manqua de se trouver mal. Nous fîmes part de son état au canot le plus voisin de nous; on répondit qu'une embarcation allait venir prendre cet officier. Nous ne savons si l'ordre en fut donné; mais il est certain que M. Coudin fut obligé de rester sur le fatal radeau.

La chaloupe que nous avons été forcés d'abandonner un moment pour entrer dans ces détails

nécessaires, rallia enfin : ce fut elle qui, nous l'avons déjà dit, déborda la dernière de la frégate. Le lieutenant de vaisseau qui la commandait, craignant avec raison de ne pouvoir tenir la mer dans une embarcation délabrée, démunie d'avirons, fort mal voilée et faisant beaucoup d'eau, longea le premier canot en le priant de lui prendre quelques hommes ; on refusa. Cette chaloupe devait nous laisser des cordages pour installer notre mâture, ce qui, un instant auparavant nous avait été hêlé du premier canot que nous avions au-devant de nous. Nous ignorons quelles furent les raisons qui l'empêchèrent de nous laisser des manœuvres ; mais elle passa outre, et courut sur la seconde embarcation qui également ne voulut recevoir personne. Alors l'officier qui la commandait, voyant qu'on se refusait à lui prendre du monde et tombant toujours sous le vent, parce que ses voiles orientaient fort mal et que les courans le drossaient, aborda le troisième canot commandé par l'enseigne de vaisseau, nommé *Maudet*, dont nous avons déjà parlé plus haut. Celui-ci, ayant sous ses ordres une embarcation faible qui, la veille, avait eu un bordage enfoncé par une des pièces transversales du radeau (accident auquel on avait remédié en

appliquant sur l'ouverture une large plaque de plomb) et d'ailleurs très-chargée, pour éviter ce choc qui aurait pu lui être funeste, fut obligé de larguer la remorque qui le tenait au canot major, et divisa ainsi en deux la ligne que formaient les embarcations au-devant du radeau, en s'en séparant avec le canot du commandant qui était en tête. Lorsque le commandant et M. Maudet se furent dégagés, ils serrèrent le vent et revirèrent ensuite de bord pour venir prendre leur poste; M. Maudet hêla même à M. de Chaumareys : *Capitaine, reprenez votre touline*. Il reçut pour réponse : *Oui, mon ami*. Deux canots étaient encore à leur poste; mais avant que les deux autres eussent pu les rejoindre, le canot major venait de se séparer. L'officier qui le commandait s'exprime ainsi sur cet abandon : « La touline n'a point été larguée » de mon embarcation, mais bien du grand » canot qui était derrière moi. » Ce second abandon nous en présageait un plus cruel, car l'officier qui commandait dans le grand canot, après nous avoir remorqués seul un instant, fit larguer l'amarrage qui le tenait au radeau. Lorsque les remorques furent larguées, nous étions à deux lieues de la frégate; la brise venait du large, la mer était aussi belle qu'on

pouvait le désirer. Cette dernière remorque ne cassa point, comme le gouverneur s'est efforcé de le faire croire au ministre de la marine, et à plusieurs des réchappés du radeau. En se promenant sur la terrasse d'un négociant français au Sénégal, en présence de MM. Savigny et Coudin, le gouverneur l'expliquait ainsi :

» Quelques hommes étaient sur le devant du
 » radeau à l'endroit où était fixée la touline sur
 » laquelle ils tiraient de manière à rapprocher
 » les embarcations. Ils en avaient tiré à eux
 » plusieurs brasses; mais une lame étant sur-
 » venue, donna une forte secousse, les hommes
 » furent obligés de lâcher. Les canots couru-
 » rent alors avec plus de vitesse jusqu'à ce que
 » l'amarrage fût tendu; au moment où les em-
 » barcations en opéraient la tension, l'effort
 » fut tel que la remorque cassa. » Cette ma-
 nière d'expliquer ce dernier abandon est très-
 adroite, et pourrait être facilement crue de
 ceux qui n'étaient pas sur les lieux, mais il ne
 nous est pas possible de l'adopter, nous qui
 pourrions même nommer celui qui largua.

Quelques personnes des autres embarcations nous ont assuré que tous les canots venaient pour reprendre leur poste, et qu'un cri de : *Nous les abandonnons*, fut entendu. Nous

tenons ce fait de plusieurs de nos compagnons d'infortune. Le désordre fut entièrement mis dans la ligne , et il n'y eut point de mesures prises pour y porter remède. Il est probable que si un des premiers chefs eut montré l'exemple , tout serait rentré dans le devoir ; mais chacun fut abandonné à soi-même ; de-là plus d'ensemble dans la petite division ; chacun ne songea plus qu'à se soustraire à son péril personnel.

Rendons ici hommage au courage de M. Clanet, agent comptable de la frégate, qui se trouvait dans le canot du gouverneur. Si on l'eût écouté, cette remorque n'eût point été larguée. A chaque instant un officier qui était dans cette embarcation demandait hautement : *Larguerai-je ?* M. Clanet s'y opposait , en répondant avec fermeté : *non , non*. Quelques personnes se réunirent à lui , mais ne purent rien obtenir ; la remorque fut larguée. Nous regardons comme chose certaine que les autres commandans des chaloupes , voyant le premier chef de l'expédition se dévouer courageusement , seraient revenus prendre leur poste ; mais on peut dire que chaque embarcation en particulier fut abandonnée des autres. Il eût fallu dans cette circonstance un homme d'un

très-grand sang-froid et cet homme ne devait-il pas se trouver dans les premiers chefs. Comment justifier leur conduite? Il y a certainement quelques raisons à alléguer. Juges impartiaux des événemens , nous allons les décrire , non comme des victimes malheureuses des suites de cet abandon, mais comme des hommes étrangers à tous ressentimens personnels et qui n'écourent que la voix de la vérité.

Le radeau tiré par toutes les embarcations réunies les entraînait un peu en dérive ; il est vrai que nous étions au moment de juzant et que les courans portaient au large. Se trouver en pleine mer avec des embarcations non pontées , pouvait bien inspirer quelque crainte ; mais sous peu d'heures les courans devaient changer et nous favoriser : il fallait donc attendre ce moment qui aurait évidemment démontré la possibilité de nous traîner jusqu'à terre dont nous n'étions pas éloignés de plus de douze ou quinze lieues. Cela est si vrai , que le soir avant le coucher du soleil , les canots eurent connaissance de la côte. Peut-être qu'ils auraient été forcés de nous abandonner , la deuxième nuit après notre départ , si toutefois il eût fallu plus de trente-six heures pour nous remorquer jusqu'à terre ; car le tems fut très-

mauvais. Mais nous nous serions trouvés alors très-près de la côte , et il eût été très-facile de nous sauver : nous n'aurions eu du moins que les élémens à accuser!... Nous sommes persuadés que peu de tems aurait suffi pour nous remorquer jusqu'à vue de terre , car le soir de notre abandon , le radeau se trouva précisément dans la direction de la route qu'avaient tenue les embarcations , entre la terre et la frégate , et au moins à cinq lieues de cette dernière. Le lendemain au matin nous n'apercevions plus *la Méduse*.

Nous ne crûmes réellement pas , dans les premiers instans que nous étions si cruellement abandonnés. Nous nous imaginions que les canots avaient largué , parce qu'ils avaient aperçu un navire , et qu'ils couraient dessus pour demander du secours. La chaloupe était assez près de nous , sous le vent à tribord. Elle amena sa misaine à mi-mât ; sa manœuvre nous fit croire qu'elle allait reprendre la première remorque. Elle resta ainsi un moment , amena tout-à-fait sa mizaine , mâta son grand mât , hissa ses voiles et suivit le reste de la division. Quelques hommes de cette chaloupe voyant qu'on nous abandonnait , menaçèrent de faire feu sur les autres canots , mais furent arrêtés

par M. le lieutenant de vaisseau Espiau. Plusieurs personnes nous ont assuré que l'intention de cet officier était de venir reprendre la remorque , mais son équipage s'y opposa ; il eut au reste commis une grave imprudence. Ses efforts ne nous auraient été que de peu d'utilité et ce dévouement n'eût fait qu'augmenter le nombre des victimes (f). Dès que cette chaloupe fut partie, nous n'eûmes plus alors de doute que nous étions abandonnés ; nous n'en fûmes cependant tout-à-fait convaincus que lorsque les embarcations eurent disparu.

C'est ici que nous eûmes besoin de toute notre fermeté , qui cependant nous abandonna plus d'une fois : nous crûmes réellement que nous étions sacrifiés , et d'un commun accord nous nous écriâmes que cet abandon était prémédité. Nous jurâmes tous de nous venger si nous avions le bonheur de gagner la côte , et il n'est pas douteux que , si le lendemain nous avions pu joindre ceux qui s'étaient enfuis dans les embarcations , un combat terrible ne se fût engagé entre eux et nous.

Ce fut alors que plusieurs personnes qui avaient été désignées pour les embarcations , regretèrent vivement d'avoir préféré le radeau , parce que le devoir et l'honneur leur avaient

marqué ce poste. Nous aurions à citer quelques individus. Par exemple, M. Corréard entre autres devait aller dans une des embarcations; mais douze des ouvriers qu'il commandait avaient été désignés pour le radeau. Il crut qu'en sa qualité d'ingénieur-commandant, il était de son devoir de ne point se séparer de la majeure partie de ceux qui lui avaient été confiés, et qui lui avaient promis de le suivre partout où l'exigerait le besoin du service. Dès ce moment, son sort devint inséparable du leur, et il fit auprès du gouverneur toutes les démarches possibles pour que ses ouvriers fussent embarqués sur la même chaloupe que lui. Mais voyant qu'il ne pouvait rien obtenir pour améliorer le sort de ces braves gens, il dit au gouverneur qu'il n'était pas fait pour commettre une lâcheté; que puisqu'il ne voulait pas réunir ses ouvriers avec lui dans la même embarcation, il le priait de lui permettre d'aller avec eux sur le radeau, ce qui lui fut accordé.

Plusieurs officiers militaires suivirent cet exemple; deux seulement de ceux qui devaient commander les troupes, n'avaient pas jugé convenable de se placer sur le radeau dont l'installation devait à la vérité inspirer peu de confiance.

L'un deux le capitaine Beinière se plaça dans la grande chaloupe , avec 36 de ses soldats. On nous avait dit que cette troupe était chargée de surveiller la marche des autres embarcations et de faire feu sur celles qui voudraient abandonner le radeau. Il est vrai, comme on l'a vu plus haut , que quelques braves soldats , écoutant peut-être plus alors la voix de l'humanité et de l'honneur français que les rigoureuses maximes de la discipline, auraient voulu se servir de leurs armes contre les lâches qui nous abandonnaient, mais que leur volonté et leur mouvement avaient été paralysés par l'obéissance passive qu'ils devaient à leurs officiers, et qui s'opposèrent à cette résolution.

L'autre , M. Danglas , lieutenant , sortant des gardes-du-corps , s'était d'abord embarqué avec nous sur le radeau , où son poste était désigné ; mais lorsqu'il vit le danger qu'il courait sur cette effrayante machine, il se hâta de la quitter sous prétexte qu'il avait oublié quelque chose sur la frégate , et ne reparut plus. Ce fut lui que nous vîmes s'armer d'une carabine et menacer de faire feu sur le canot du gouverneur lorsqu'il commença à s'éloigner de la frégate. Ce mouvement, et quelques autres démonstrations que l'on prit pour de la folie, manquèrent

de lui coûter la vie ; car pendant qu'il se livrait ainsi à une sorte d'extravagance , le capitaine prit la fuite en l'abandonnant sur la frégate , parmi les soixante-trois hommes qu'il y laissa. Lorsqu'il se vit ainsi traité , M. Danglas donna décidément des marques du plus furieux désespoir. On fut obligé de l'empêcher d'attenter à ses jours ; il invoquait à grands cris la mort qu'il croyait inévitable au milieu de périls si imminents. Il est certain que si M. Espiau , qui avait déjà sa chaloupe pleine , ne fut point revenu prendre à bord de la frégate les quarante-six hommes , du nombre desquels fut M. Danglas , celui-ci eût pu avec tous ses compagnons ne pas éprouver un meilleur sort que les dix-sept qu'on laissa définitivement sur *la Méduse*.

Après la disparition des embarcations , la consternation fut extrême. Tout ce qu'ont de terrible la soif et la faim , se retraça à nos imaginations , et nous avions encore à lutter contre un perfide élément qui déjà recouvrait la moitié de nos corps. De la stupeur la plus profonde , les matelots et les soldats passèrent bientôt au désespoir ; tous voyaient leur perte infaillible et annonçaient par leurs plaintes les sombres pensées qui les agitaient. Nos discours furent d'abord inutiles , pour calmer leurs craintes

que nous partagions cependant avec eux , mais qu'une plus grande force de caractère nous faisait dissimuler. Enfin une contenance ferme , des propos consolans parvinrent peu-à-peu à les calmer , mais ne purent entièrement dissiper la terreur dont ils étaient frappés : car selon la judicieuse réflexion qu'en a faite , en lisant notre déplorable récit , M. Jay , dont nous aimons à citer l'autorité , « pour supporter les maux ex-
 » trêmes , et , ce qui est digne de remarque , les
 » grandes fatigues , l'énergie morale est bien plus
 » nécessaire que la force physique , que l'habitude
 » même des privations et des travaux pénibles.
 » Sur cet étroit théâtre , où tant de douleurs se
 » réunissaient , où les plus cruelles extrémités
 » de la faim et de la soif se faisaient sentir , des
 » hommes vigoureux , infatigables , exercés aux
 » professions les plus laborieuses , succom-
 » bèrent l'un après l'autre , sous le poids de la
 » destinée commune , tandis que des hommes
 » d'un faible tempérament , qui n'étaient point
 » endurcis à la fatigue , trouvèrent dans leur
 » âme la force qui manquait à leur corps , sou-
 » tinrent avec courage des épreuves inouïes et
 » sortirent vainqueurs de cette lutte contre les
 » plus horribles fléaux. C'est à l'éducation qu'ils
 » avaient reçue , à l'exercice de leurs facultés

« intellectuelles, à l'élévation de leurs sentimens,
 » qu'ils furent redevables de cette étonnante su-
 » périeurité et de leur salut. »

Nous reprenons notre récit.

Lorsque la tranquillité fut un peu rétablie, nous nous occupâmes de chercher sur le radeau, les cartes, le compas de route et l'ancre que nous présumions y avoir été déposés, d'après ce qu'on nous avait dit au moment où nous quittâmes la frégate. Ces objets de première nécessité n'avaient point été mis sur notre machine. Le défaut de boussole surtout nous alarma vivement, et nous poussâmes des cris de rage et de vengeance. M. Corréard se rappela alors d'en avoir vu une entre les mains d'un des chefs d'atelier des ouvriers qui étaient sous ses ordres; il fit appeler cet homme qui lui répondit: « *Oui, oui, je l'ai avec moi* ». Cette nouvelle nous transporta de joie, et nous crûmes que notre salut dépendait de cette faible ressource. Ce petit compas était dans les mêmes dimensions qu'un écu de six livres, et très-peu exact. Celui qui n'a pas été en butte à des événemens où son existence soit fortement menacée, ne peut que faiblement s'imaginer quel prix on attache alors aux choses les plus simples, avec quelle avidité on saisit les moindres moyens susceptibles d'a-

doucir la rigueur du sort contre lequel on lutte. Ce compas fut remis entre les mains du commandant du radeau ; mais un accident nous en priva pour toujours : il tomba et disparut entre les pièces de bois qui composaient notre machine. Nous l'avions gardé quelques heures seulement ; nous n'eûmes plus alors de guide que le lever et le coucher du soleil.

Nous étions tous partis du bord sans avoir pris aucune nourriture ; la faim commença à se faire sentir impérieusement. Nous mêlâmes notre pâte de biscuit mariné avec un peu de vin et nous la distribuâmes ainsi préparée. Tel fut notre premier repas et le meilleur que nous fîmes , pendant tout notre séjour sur le radeau.

Un ordre par numéros fut établi pour la distribution de nos misérables vivres. La ration de vin fut fixée à trois quarts par jour. Nous ne parlerons plus du biscuit ; la première distribution l'enleva entièrement. La journée se passa assez tranquillement. Nous nous entretînmes des moyens que nous devons employer pour nous sauver ; nous en parlions , comme d'une chose certaine , ce qui ranimait notre courage , et nous soutenions celui des soldats en le nourrissant de l'espoir de pouvoir sous peu nous venger sur ceux qui nous avaient si indi-

gnement abandonnés. Cet espoir de vengeance , il faut l'avouer , nous animait tous également , et nous vomissions mille imprécations contre ceux qui nous avaient laissés en proie à tant de maux et de dangers. L'officier qui commandait le radeau ne pouvant se mouvoir , M. Savigny se chargea de faire installer la mâture. Il fit couper en deux un des mâts de flèche de la frégate (mât de beaume). Nous mîmes pour voile le cacatois de perruche. Le mât fut maintenu avec le cordage qui nous servait de remorque , et dont nous fîmes des étais et des haubans ; il était fixé sur le tiers antérieur du radeau. La voile orientait fort bien , mais son effet nous était de très-peu d'utilité. Elle nous servait seulement , lorsque le vent venait de l'arrière ; et pour que le radeau conservât cette allure , il fallait qu'elle fût orientée , comme si le vent nous était venu de travers. Nous croyons qu'on peut attribuer cette position en travers qu'a continuellement conservée notre radeau , aux trop longs morceaux de bois qui dépassaient de chaque côté.

Le soir , nos cœurs et nos vœux , par un sentiment naturel aux infortunés , se portèrent vers le Ciel. Environnés de dangers présents et inévitables , nous élevâmes nos voix vers cette

puissance invisible qui a établi et qui maintient l'ordre de l'univers. Nous l'invoquâmes avec ferveur , et nous recueillîmes de notre prière , l'avantage d'espérer en notre salut. Il faut avoir éprouvé des situations cruelles pour s'imaginer quel charme , au sein même du malheur , peut nous offrir l'idée sublime d'un Dieu protecteur de l'infortune. Une pensée consolante berçait encore nos imaginations : nous présumions que la petite division avait fait route pour l'île d'Arguin , et qu'après y avoir déposé une partie de son monde , elle reviendrait à notre secours. Cette pensée que nous nous efforçâmes de faire goûter aux soldats et aux matelots , retint leurs clameurs. La nuit arriva sans que nos espérances fussent remplies ; le vent fraîchit , la mer grossit considérablement. Quelle nuit affreuse ! L'idée seule de voir les embarcations le lendemain consola un peu nos hommes qui , la plupart , n'ayant pas le pied marin , à chaque coup de mer , tombaient les uns sur les autres. M. Savigny , secondé par quelques personnes qui , au milieu de ce désordre , conservaient encore leur sang froid , plaça des filières (cordes attachées aux pièces du radeau). Les hommes les prirent à la main , et ayant un point d'appui ils purent mieux résister à l'effort de la lame ;

quelques-uns furent obligés de s'attacher. Au milieu de la nuit, le tems fut très-mauvais ; des vagues extrêmement grosses déferlaient sur nous et nous renversaient quelquefois très-rudement. Les cris des hommes se mêlaient alors au bruit des flots, tandis qu'une mer terrible nous soulevait à chaque instant de dessus le radeau, et menaçait de nous entraîner. Cette scène était encore rendue plus affreuse, par l'horreur qu'inspirait une nuit très-obscur. Tout-à-coup nous crûmes, pendant quelques instans, découvrir des feux au large. Nous avions eu la précaution de pendre, au haut du mât, de la poudre à canon et des pistolets dont nous nous étions munis à bord de la frégate : nous fîmes des signaux, en brûlant une grande quantité d'amorces ; nous tirâmes même quelques coups de pistolet, mais il paraît que la vue de ces feux n'était qu'une erreur de vision, ou peut-être était-ce l'effet des brisans des vagues. Nous luttâmes contre la mort pendant toute cette nuit, nous tenant fortement aux filières qui étaient solidement amarrées. Roulés par les flots de l'arrière à l'avant et de l'avant à l'arrière, et quelquefois précipités dans la mer, flottant entre la vie et la mort, gémissant sur notre infortune, certains de pé-

rir , disputant néanmoins un reste d'existence à cet élément cruel qui menaçait de nous engloutir ; telle fut notre position jusqu'au jour. L'on entendait à chaque instant les cris lamentables des soldats et des matelots ; ils se préparaient à la mort , se faisaient leurs adieux en implorant la protection du Ciel , et adressant de ferventes prières à Dieu. Tous lui faisaient des vœux , malgré la certitude où ils étaient de ne pouvoir jamais les accomplir. Affreuse position ! comment s'en faire une idée qui ne soit pas au-dessous de la réalité !

Vers les sept heures du matin , la mer tomba un peu ; le vent souffla avec moins de fureur ; mais quel spectacle vint s'offrir à nos regards ! Dix ou douze malheureux , ayant les extrémités inférieures engagées dans les séparations que laissaient entr'elles les pièces du radeau , n'avaient pu se dégager et y avaient perdu la vie ; plusieurs autres avaient été enlevés par la violence de la mer. A l'heure du repas , nous primes de nouveaux numéros pour ne pas laisser de vide dans la série ; il nous manquait vingt hommes. Nous n'assurerons pas pourtant que cette quantité soit très-exacte : car nous nous sommes aperçus que quelques soldats , pour avoir plus que leur ration , prenaient

deux et même trois numéros. Nous étions tant de personnes confondues , qu'il était absolument impossible de réprimer ces abus.

Au milieu de ces horreurs , une scène attendrissante de piété filiale vint nous arracher des larmes : deux jeunes gens relèvent et reconnaissent leur père dans un infortuné sans connaissance étendu sous les pieds des hommes ; ils le crurent d'abord privé de la vie , et leur désespoir se signala par les regrets les plus touchans. On s'aperçut néanmoins que ce corps presque inanimé respirait encore ; on lui prodigua tous les secours qui étaient en notre pouvoir. Il revint peu à peu et fut rendu à la vie et aux vœux de ses fils qui le tenaient étroitement embrassé. Tandis qu'ici les droits de la nature et le sentiment de la conservation reprenaient leur empire dans cette épisode touchante de nos tristes aventures , et qui venait de nous faire un peu de bien au cœur , nous eûmes bientôt le douloureux spectacle d'un sombre contraste. Deux jeunes mousses et un boulanger ne craignirent pas de se donner la mort , en se jetant à la mer , après avoir fait leurs adieux à leurs compagnons d'infortune. Déjà le moral de nos hommes était singulièrement altéré ; les uns croyaient voir la terre , d'autres des navires qui

venaient nous sauver : tous nous annonçaient par leurs cris ces visions fallacieuses.

Nous déplorâmes la perte de nos malheureux compagnons. Nous étions loin, dans ce moment, de prévoir la scène bien autrement terrible qui devait avoir lieu la nuit suivante ; loin de là, nous jouissions d'une certaine satisfaction, tant nous étions persuadés que les embarcations allaient venir à notre secours. Le jour fut beau, et la tranquillité la plus parfaite régna toute la journée sur notre radeau. Le soir vint et les embarcations ne parurent point. Le découragement recommença à s'emparer de tous nos hommes, et dès lors, l'esprit séditieux se manifesta par des cris de rage : la voix des chefs fut entièrement méconnue. La nuit survenue, le ciel se couvrit de nuages épais. Le vent qui, toute la journée, avait soufflé avec assez de violence, se déchaîna et souleva la mer qui, dans un instant, fut extrêmement grosse. La nuit précédente avait été affreuse, celle-ci fut plus horrible encore. Des montagnes d'eau nous couvraient à chaque instant et venaient se briser avec fureur au milieu de nous. Fort heureusement, nous étions vent arrière, et la force de la lame était un peu amortie par la rapidité de notre marche ; nous courions alors sur la terre.

Les hommes , par la violence de la mer , passaient rapidement de l'arrière à l'avant ; nous fûmes obligés de nous serrer au centre , partie la plus solide du radeau : ceux qui ne purent le gagner périrent presque tous. Sur l'avant et l'arrière , les lames déferlaient impétueusement , et entraînaient les hommes malgré toute leur résistance. Au centre , le rapprochement était tel , que quelques infortunés furent étouffés par le poids de leurs camarades qui tombaient sur eux à chaque instant. Les officiers se tenaient au pied du petit mât , obligés à chaque instant , pour éviter la vague , de crier à ceux qui les environnaient de passer sur l'un ou l'autre bord ; car la lame , qui nous venait à-peu-près du travers , donnait à notre radeau une position presque perpendiculaire , en sorte que , pour faire contre-poids , on était obligé de se précipiter sur le côté soulevé par la mer.

Les soldats et matelots , effrayés par la présence d'un danger presque inévitable , ne doutèrent plus qu'ils ne fussent tous arrivés à leur dernière heure. Croyant fermement qu'ils allaient être engloutis , ils résolurent d'adoucir leurs derniers momens , en buvant jusqu'à perdre raison. Nous n'eûmes pas la force de nous opposer à ce désordre ; ils se précipitèrent sur

un tonneau qui était au centre du radeau, firent un large trou à l'une de ses extrémités, et avec de petits gobelets de fer blanc, dont ils s'étaient munis à bord de la frégate, ils en prirent chacun une assez grande quantité. Mais ils furent obligés de cesser, parce que l'eau de mer embarqua par le trou qu'ils avaient fait. Les fumées du vin ne tardèrent pas à porter le désordre dans des cerveaux déjà affaiblis par la présence du danger et le défaut d'alimens. Ainsi excités, ces hommes, devenus sourds à la voix de la raison, voulurent entraîner dans une perte commune, leurs compagnons d'infortune; ils manifestèrent hautement l'intention de se défaire des chefs qui, disaient-ils, voulaient mettre obstacle à leur dessein, et de détruire ensuite le radeau, en coupant les amarrages qui en unissaient les différentes parties. Un instant après, ils voulurent mettre ce plan à exécution; un d'eux s'avança sur les bords du radeau avec une hache d'abordage et commença à frapper sur les liens : ce fut le signal de la révolte. Nous nous avançâmes sur le derrière pour retenir ces insensés. Celui qui était armé de la hache, dont même il menaça un officier, fut la première victime; un coup de sabre termina son existence. Cet homme était asiatique

et soldat dans un régiment colonial. Une taille colossale, les cheveux courts, le nez extrêmement gros, une bouche énorme et un teint bazanné, lui donnaient un air hideux. Il s'était d'abord mis au milieu du radeau, et à chaque coup de poing, il renversait ceux qui le gênaient; il inspirait la terreur la plus grande, et personne n'osait l'approcher. S'il y en eût eu six comme lui, notre perte était certaine.

Quelques hommes jaloux de prolonger leur existence, se réunirent à ceux qui voulaient conserver le radeau et s'armèrent; de ce nombre furent quelques sous-officiers et beaucoup de passagers. Les révoltés tirèrent leurs sabres, et ceux qui n'en avaient pas s'armèrent de couteaux. Ils s'avancèrent sur nous en déterminés; nous nous mêmes en défense; l'attaque allait commencer. Animé par le désespoir, un des rebelles leva le fer sur un officier; il tomba sur-le-champ percé de coups. Cette fermeté imposa un instant à ces furieux, mais ne diminua rien de leur rage. Ils cessèrent de nous menacer en nous présentant un front hérissé de sabres et de bayonnettes, et se retirèrent sur l'arrière pour exécuter leur plan. L'un d'eux feignit de se reposer sur les petites dromes qui formaient les côtés du radeau, et avec un couteau il en

coupait les amasrages. Avertis par un domestique, nous nous élançons sur lui; un soldat veut le défendre, menace un officier de son couteau, et en voulant le frapper, n'atteint que son habit. L'officier se retourne, terrasse son adversaire, et le précipite à la mer ainsi que son camarade.

Il n'y eut plus alors d'affaires partielles : le combat devint général. Quelques-uns crièrent d'amener la voile; une foule d'insensés se précipitent à l'instant sur la drisse et les haubans et les coupèrent. La chute du mât faillit de casser la cuisse à un capitaine d'infanterie, qui tomba sans connaissance; il fut saisi par les soldats qui le jetèrent à la mer. Nous nous en aperçûmes, le sauvâmes et le déposâmes sur une barrique, d'où il fut arraché par les séditionnaires qui voulurent lui crever les yeux avec un canif. Exaspérés par tant de cruautés, nous ne gardâmes plus de ménagement et nous les chargeâmes avec furie. Le sabre à la main nous traversâmes les lignes que formaient les militaires, et plusieurs payèrent de leur vie un instant d'égarement. Plusieurs passagers, dans ces cruels momens, déployèrent beaucoup de courage et de sang-froid.

M. Corréard était plongé dans une sorte d'a-

néantissement; mais entendant à chaque instant les cris : *Aux armes ! à nous , camarades ! nous sommes perdus !* joints aux gémissemens et aux imprécations des blessés et des mourans , il fut bientôt arraché à sa léthargie. Tout cet horrible tumulte lui fit comprendre qu'il fallait se tenir sur ses gardes. Armé de son sabre , il rassembla quelques-uns de ses ouvriers sur l'avant du radeau , et leur défendit de faire du mal à qui que ce soit , à moins qu'ils ne fussent attaqués. Il demeura presque toujours avec eux , et ils eurent plusieurs fois à se défendre contre les attaques des révoltés qui , tombant à la mer , revenaient par l'avant du radeau , ce qui plaçait M. Corréard et sa petite troupe entre deux dangers , et rendait leur position très-difficile à défendre. A chaque instant il se présentait des hommes armés de couteaux , de sabres et de bayonnettes ; plusieurs avaient des carabines dont ils se servaient comme de massues. Ils faisaient tous leurs efforts pour les arrêter , en leur présentant la pointe de leurs sabres ; mais malgré toute la répugnance qu'ils éprouvaient à combattre leurs malheureux compatriotes , ils furent cependant forcés de se servir sans ménagement de leurs armes. Plusieurs des révoltés les assaillaient avec furie ; il fallut

les repousser de même. Quelques ouvriers reçurent dans cette action de larges blessures ; celui qui les commandait peut en compter un grand nombre reçues dans les différens combats qu'ils eurent à soutenir. Enfin leurs efforts réunis parvinrent à dissiper ces masses qui s'avançaient sur eux avec rage.

Pendant ce combat, M. Corréard, fut averti par un de ses ouvriers, restés fidèles, qu'un de leurs camarades, nommé Dominique, s'était rangé parmi les révoltés et qu'il venait d'être précipité dans la mer. Aussitôt oubliant la faute et la trahison de cet homme, il s'y jette après lui à l'endroit d'où l'on venait d'entendre la voix de ce misérable demandant du secours ; il le saisit par les cheveux, et il a le bonheur de le ramener à bord. Dominique avait reçu dans une charge plusieurs coups de sabre dont un entr'autres lui avait ouvert la tête. Malgré l'obscurité, nous reconnûmes cette blessure, qui nous parut très-considérable. Un des ouvriers donna son mouchoir pour la panser et éteindre le sang. Nos soins ranimèrent ce misérable ; mais dès qu'il eut repris de nouvelles forces, l'ingrat Dominique oubliant encore une fois son devoir et le service signalé qu'il venait de recevoir de nous, alla rejoindre les révoltés.

Tant de bassesse et de fureur ne restèrent point impunies ; et bientôt après il trouva , en nous combattant de nouveau , la mort à laquelle il ne méritait pas en effet d'être arraché , mais qu'il eût probablement évitée , si , fidelle à l'honneur et à la reconnaissance , il fut demeuré parmi nous.

Au moment où nous finissions de mettre une espèce d'appareil sur les blessures de Dominique , une nouvelle voix se fit entendre : c'était celle de la malheureuse femme embarquée avec nous sur le radeau , et que les furieux avaient jetée à la mer , ainsi que son mari qui la défendait avec courage. M. Corréard désespéré de voir périr deux malheureux , dont les cris lamentables , surtout ceux de la femme , lui déchiraient le cœur , saisit une grande manœuvre qui se trouvait sur l'avant du radeau avec laquelle il s'attacha par le milieu du corps , et se jeta une seconde fois à la mer , d'où il fut encore assez heureux pour retirer la femme qui invoquait de toutes ses forces le secours de Notre-Dame-du-Laux , tandis que son mari était pareillement sauvé par le chef d'atelier Lavillette. Nous assîmes ces deux infortunés sur des corps morts et en les adossant à une barrique. Au bout de quel-

ques instans ils eurent repris leurs sens. Le premier mouvement de la femme fut de s'informer du nom de celui qui l'avait sauvée, et de lui exprimer la plus vive reconnaissance. Trouvant sans doute encore que ses paroles rendaient mal ses sentimens, elle se ressouvint qu'elle avait dans sa poche un peu de tabac mariné et se hâta de le lui offrir.... c'était tout ce qu'elle possédait. Touché de ce don, mais ne faisant point usage de cet anti-scorbutique, M. Corréard en fit à son tour présent à un pauvre matelot qui s'en servit trois ou quatre jours. Mais une scène plus attendrissante encore et qu'il nous est impossible de dépeindre, c'est la joie que témoignèrent ces deux malheureux époux quand ils eurent recouvré assez de raison pour voir qu'ils étaient sauvés.

Les révoltés répoussés, comme on l'a dit plus haut, nous laissaient en ce moment un peu de repos. La lune éclairait de ses tristes rayons ce funeste radeau, cet étroit espace où se trouvaient réunis tant de peines déchirantes, tant de malheurs cruels, une fureur si insensée, un courage si héroïque, et les plus généreux, les plus doux sentimens de la nature et de l'humanité.

Ces deux époux qui s'étaient vus tout-à-l'heure

criblés de coups de sabres et de bayonnettes et précipités au même instant dans les flots d'une mer agitée, en croyaient à peine leurs sens en se retrouvant dans les bras l'un de l'autre. Ils sentaient, ils exprimaient si vivement cette félicité dont ils devaient hélas si peu jouir, que ce spectacle touchant aurait arraché des larmes au cœur le plus insensible; mais dans cet affreux moment où nous respirions à peine de l'attaque la plus furieuse, où il fallait être continuellement sur ses gardes, non-seulement contre la violence des hommes, mais encore contre la fureur des flots, peu d'entre nous eurent, si on peut le dire, le temps de se laisser attendrir par cette scène d'amitié conjugale.

M. Corréard, l'un de ceux qu'elle avait le plus délicieusement ému, entendant la femme se recommander encore comme elle l'avait fait dans la mer, à Notre-Dame-du-Laux, en lui disant à chaque instant : *Bonne Notre-Dame-du-Laux, ne nous abandonnez point*, se rappela qu'il existait en effet dans le département des Hautes-Alpes un lieu de dévotion de ce nom (1), et lui demanda si elle était de ce

(1) N.-Dame-du-Laux se trouve dans le département des Hautes-Alpes, non loin de Gap. On y a fait bâtir une

pays. Elle lui répondit affirmativement , et ajouta qu'elle en était sortie depuis 24 ans ; que depuis cette époque elle avait fait , comme cantinière , les campagnes d'Italie , etc. ; qu'elle n'avait jamais quitté nos armées. « Ainsi , poursuivait-elle , conservez-moi la vie. Vous voyez que je suis une femme utile. Ah ! si vous saviez combien de fois , et moi aussi , sur les champs de bataille , j'ai affronté la mort pour porter des secours à nos braves. » Elle prit alors plaisir à entrer dans quelques détails de ses campagnes : elle citait ceux qu'elle avait secourus , les vivres qu'elle leur avait fournis , l'eau-de-vie dont elle les avait régalés. « Qu'ils eussent de l'argent ou non , disait-elle , jamais je ne leur refusais ma marchandise. Quelquefois , une bataille me faisait perdre quelques-unes de mes pauvres créances ; mais aussi après la victoire , d'autres me payaient le triple et le double de la valeur des vivres qu'ils avaient consommés avant le

église dont la patronne est très-célèbre dans le pays par ses miracles. Les boiteux, les gouteux, les paralytiques, etc., y trouvaient un secours qui, dit-on, ne leur a jamais manqué ; malheureusement ce pouvoir miraculeux ne s'étendait pas, à ce qu'il paraît sur les naufragés : du moins la malheureuse cantinière en tira bien peu d'effet.

combat. Ainsi, j'entrais pour quelque chose dans leur victoire. « L'idée de devoir en ce moment la vie à des Français, semblait ajouter encore à son bonheur. L'infortunée !! elle ne prévoyait pas quel sort affreux lui était réservé parmi nous.

Pendant ce tems, voyons ce qui se passait plus loin sur le radeau. Après le second choc, la furie des soldats s'était tout-à-coup apaisée et avait fait place à la plus insigne lâcheté. Plusieurs se jetèrent à nos genoux, et nous demandèrent un pardon qui leur fut à l'instant accordé.

C'est ici le cas de remarquer et de dire hautement, pour l'honneur de l'armée française, de cette armée qui s'est montrée aussi grande, aussi courageuse dans les revers, que redoutable dans les combats, que la plupart de ces misérables n'étaient pas dignes d'en porter l'uniforme. C'était le rebut de toutes sortes de pays; c'était l'élite des bagnes où l'on avait écumé ce ramassis impur, pour en former la force chargée de la défense et de la protection de la colonie. Lorsque, par mesure de santé, on les fit baigner à la mer, cérémonie à laquelle quelques-uns eurent la pudeur d'essayer de se soustraire, tout l'équipage put se convaincre par ses yeux, que c'était ailleurs que

sur la poitrine que ces *héros* portaient la décoration réservée aux *exploits* qui les avaient conduits à servir l'état dans les ports de Toulon, de Brest ou de Rochefort.

Ce n'est pas ici le moment, et il ne serait peut-être pas de notre compétence d'examiner, si la peine de la flétrissure, telle qu'elle est rétablie dans notre Code actuel, est compatible avec le véritable but de toute bonne législation, celui de corriger en punissant, de ne frapper qu'autant qu'il est nécessaire pour prévenir et conserver, de faire sortir enfin le plus grand bien de tous, du moindre mal possible des individus. Ce que du moins la raison nous paraît démontrer, ce que nous permet de croire l'expérience de ce qui s'est passé sous nos yeux, c'est qu'il est aussi dangereux qu'inconséquent de remettre les armes protectrices de la société à ceux que cette société même a rejetés de son sein; c'est qu'il implique contradiction de demander du courage, de la générosité et ce dévouement qui commande à un cœur noble de se sacrifier pour son pays ou pour ses semblables, à des misérables, flétris, dégradés par la corruption, chez qui tout ressort moral est détruit ou éternellement comprimé par le poids de l'opprobre ineffaçable qui les rend étrangers à la

patrie, qui les sépare à jamais des autres hommes.

Nous eûmes bientôt sur notre radeau une nouvelle preuve de l'impossibilité de compter sur la permanence d'aucun sentiment honnête dans le cœur d'êtres de cette espèce. Croyant l'ordre rétabli, nous étions revenus à notre poste au centre du radeau; seulement nous avions eu la précaution de conserver nos armes. Il était à-peu-près minuit; après une heure d'une apparente tranquillité, les soldats se soulevèrent de nouveau. Leur esprit était entièrement aliéné: ils couraient sur nous en désespérés, le couteau ou le sabre à la main. Comme ils jouissaient de toutes leurs forces physiques, et que d'ailleurs ils étaient armés, il fallut de nouveau se mettre en défense. Leur révolte devenait d'autant plus dangereuse, que dans leur délire, ils étaient entièrement sourds à la voix de la raison. Ils nous attaquèrent; nous les chargeâmes à notre tour, et bientôt le radeau fut jonché de leurs cadavres. Ceux de nos adversaires qui n'avaient point d'armes, cherchaient à nous déchirer à belles dents; plusieurs de nous furent cruellement mordus: M. Savigny le fut lui-même aux jambes et à l'épaule. Il reçut en outre un coup de pointe au bras droit, qui l'a privé long-tems de l'usage des doigts annulaire et auriculaire.

Plusieurs autres furent blessés ; de nombreux coups de couteau et de sabre avaient traversé nos habits.

Un de nos ouvriers fut aussi saisi par quatre des révoltés qui voulaient le jeter à la mer. L'un d'eux l'avait saisi par la jambe droite, et lui mordait cruellement le tendon au-dessus du talon. Les autres l'assommaient à grands coups de sabre et de crosse de carabine ; ses cris nous firent voler à son secours. Dans cette circonstance, le brave Lavillette, ex-sergent d'artillerie à pied de la vieille garde, se comporta avec un courage digne des plus grands éloges ; il fondit sur les furieux, à l'exemple de M. Corréard, et bientôt ils eurent arraché l'ouvrier au danger qui le menaçait. Quelques instans après, une nouvelle charge des révoltés fit tomber en leurs mains le sous-lieutenant Lozach, qu'ils prenaient dans leur délire pour le lieutenant Danglas dont nous avons parlé plus haut, et qui avait abandonné le radeau lorsque nous fûmes sur le point de quitter la frégate. La troupe, en général, en voulait beaucoup à cet officier qui n'avait jamais servi, et à qui les soldats reprochaient de les avoir traités durement pendant qu'ils tenaient garnison à l'île de Rhé. La circonstance eût été favorable pour

appaiser sur lui leur fureur , et la soif de vengeance et de destruction qui les dévorait ; s'imaginant le trouver dans la personne de M. Lozach , ils voulaient le précipiter dans les flots. Au reste , les militaires n'aimaient guères plus ce dernier qui n'avait servi que dans les bandes vendéennes de Saint-Pol-de-Léon. Nous croyions cet officier perdu , quand sa voix , qui se fit entendre , nous apprit qu'il était encore possible de le secourir. Aussitôt MM. Clairét , Savigny , Lheureux , Lavillette , Coudin , Corréard , et quelques ouvriers s'étant formés en petit peloton , s'élançèrent sur les insurgés avec tant d'impétuosité , qu'ils renversèrent tout sur leur passage , reprirent M. Lozach et le ramenèrent au centre du radeau.

La conservation de cet officier nous coûta des peines infinies. A tout instant , les soldats demandaient qu'on le leur livrât , en le désignant toujours sous le nom de Danglas. Nous avions beau essayer de leur faire comprendre leur méprise , et de rappeler à leur mémoire que celui qu'ils demandaient avait remonté à leurs yeux , à bord de la frégate ; leurs cris étouffaient la voix de la raison ; tout était pour eux Danglas ; ils le voyaient partout ; ils demandaient sa tête avec fureur et sans relâche , et ce ne fut

que par la force des armes que nous parvînmes à réprimer leur rage et à faire taire leurs épouvantables cris de mort.

Nuit affreuse ! tu couvris de tes sombres voiles , ces odieux combats auxquels présidait le cruel démon du désespoir.

Nous eûmes aussi , dans cette circonstance , à trembler pour les jours de M. Coudin. Blessé et fatigué des assauts qu'il avait soutenus avec nous , et où il avait montré un courage à toute épreuve , il se reposait sur une barricade , tenant dans ses bras un jeune marin de douze ans , auquel il s'était attaché. Les séditeux l'enlevèrent avec sa barricade et le lancèrent à la mer avec l'enfant qu'il ne lâcha pas. Malgré ce fardeau , il eut la présence d'esprit de se rattraper au radeau et de se sauver de ce péril extrême.

Nous ne pouvons encore concevoir comment une poignée d'individus a pu résister à un nombre aussi considérable d'insensés ; nous n'étions certainement pas plus de vingt pour combattre tous ces furieux. Qu'on ne pense pas cependant qu'au milieu de tout ce désordre , nous ayons conservé notre raison intacte ; la frayeur , l'inquiétude , les privations les plus cruelles avaient fortement altéré nos facultés intellectuelles. Mais un peu moins aliénés que les malheureux

soldats, nous nous opposâmes énergiquement à leur détermination de couper les amarrages du radeau. Qu'on nous permette, à cette occasion, de citer quelques observations sur les différentes sensations dont nous fûmes affectés.

Dès le premier jour, M. Griffon perdit tellement la raison, qu'il se jeta à la mer pour se noyer. M. Savigny le sauva de sa propre main. Ses discours étaient vagues et sans suite. Il se précipita une seconde fois à l'eau, mais par un espèce d'instinct, il retenait une des pièces transversales du radeau; il fut encore retiré.

Voici ce que M. Savigny éprouva au commencement de la nuit. Ses yeux se fermaient malgré lui, et il sentait un engourdissement général. Dans cet état, des images assez riantes berçaient son imagination; il voyait autour de lui une terre couverte de belles plantations, et il se trouvait avec des êtres dont la présence flattait ses sens; il raisonnait cependant sur son état, et il sentait que le courage seul pouvait l'arracher à cet espèce d'anéantissement. Il demanda du vin au maître canonier de la frégate, qui lui en procura, et il revint un peu de cet état de stupeur. Si les infortunés qu'assaillaient ces premiers symptômes, n'avaient pas la force de les combattre, leur mort était certaine. Les

uns devenaient furieux ; d'autres se précipitaient à la mer , faisant à leurs camarades leurs derniers adieux avec beaucoup de sang-froid. Quelques-uns disaient : *Ne craignez rien ; je pars pour vous chercher du secours , et dans peu vous me reverrez.* Au milieu de cette démence générale , on vit des infortunés courir sur leurs compagnons , le sabre à la main , et leur demander une *aile de poulet* et du *pain* pour appaiser la faim qui les dévorait ; d'autres demandaient leurs hamacs pour aller , disaient-ils , dans *l'entrepont de la frégate* prendre quelques instans de repos. Plusieurs se croyaient encore à bord de *la Méduse* , entourés des mêmes objets qu'ils y voyaient tous les jours ; ceux-là voyaient des navires et les appelaient à leur secours , ou bien une rade dans le fond de laquelle était une superbe ville. M. Corréard croyait parcourir les belles campagnes de l'Italie. Un des officiers lui dit : *Je me rappelle que nous avons été abandonnés par les embarcations ; mais ne craignez rien , je viens d'écrire au gouverneur , et dans peu d'heures nous serons sauvés.* M. Corréard lui répondit sur le même ton , et comme s'il eût été dans un état ordinaire : *Avez-vous un pigeon pour porter vos ordres avec autant de célérité ?* Les cris , le tumulte nous

arrachèrent bientôt à cet état comateux dans lequel nous étions comme absorbés ; mais dès que la tranquillité fut un peu rétablie , nous retombâmes encore dans le même anéantissement. Ce fut au point que le lendemain nous crûmes sortir d'un rêve pénible , et que nous demandâmes à nos compagnons si , comme nous , pendant leur sommeil , ils avaient vu des combats et entendu des cris de désespoir ; quelques-uns nous répondirent que les mêmes visions les avaient continuellement tourmentés , et qu'ils étaient excédés de fatigue : tous se croyaient livrés aux illusions d'un songe effrayant.

Lorsque nous nous retraçons ces scènes terribles , elles se présentent à notre imagination comme ces rêves funestes qui , quelquefois , nous frappent vivement , et dont , au réveil , nous nous rappelons les différentes circonstances qui ont rendu notre sommeil si agité. Tous ces événemens horribles , auxquels nous avons miraculeusement survécu , nous paraissent comme un point dans notre existence ; nous les comparons encore à ces accès d'une fièvre brûlante qui a été accompagnée de délire. Mille objets se peignent à l'imagination du malade ; rendu à la santé il se retrace quelquefois toutes les visions qui l'ont tourmenté pendant la fièvre

qui le dévorait et exaltait ses esprits. Nous étions réellement atteints d'une véritable fièvre cérébrale, suite d'une exaltation morale poussée à l'extrême. Dès que le jour venait nous éclairer, nous étions beaucoup plus calmes ; l'obscurité ramenait le désordre dans nos cerveaux affaiblis. Nous avons observé sur nous-mêmes que la terreur si naturelle que nous inspirait la position cruelle dans laquelle nous étions, augmentait de beaucoup dans le silence des nuits : alors tous les objets nous paraissaient infiniment plus effrayans.

Après ces différens combats, accablés de lassitude, de besoin et de sommeil, nous essayâmes de prendre quelques instans de repos jusqu'au moment où le jour vint enfin éclairer cette scène d'horreur. Un grand nombre de ces aliénés s'étaient précipités à la mer ; nous trouvâmes que soixante à soixante-cinq hommes avaient péri pendant la nuit : nous estimons qu'un quart au moins s'est noyé de désespoir. Nous n'avions perdu que deux des nôtres, et pas un seul officier. L'abattement le plus profond se peignait sur tous les visages ; chacun, revenu à lui-même, put sentir toute l'horreur de sa position ; quelques-uns de nous, en versant des larmes de désespoir, déploraient amèrement la rigueur de leur sort.

Un nouveau malheur nous fut encore révélé : les rebelles , pendant le tumulte , avaient jeté à la mer deux barriques de vin et les deux seules pièces à eau qu'il y eût sur le radeau (1). Dès que M. Corréard s'était aperçu qu'on voulait jeter le vin à la mer , et que les barriques étaient déjà presque démarrées , il avait pris le parti de se placer sur l'une d'elles , où , suivant l'impulsion de la vague , il était continuellement balotté ; mais il n'avait point lâché prise. Son exemple en entraîna quelques-autres qui saisirent la seconde pièce , et restèrent pendant plusieurs heures à ce poste dangereux. Après bien des peines , ils étaient parvenus à conserver ces deux barriques , qui , à chaque instant , poussées avec violence sur leurs jambes , leur faisaient de graves contusions : ne pouvant plus y tenir , ils firent des représentations à ceux qui , avec M. Savigny , employaient tous leurs efforts pour maintenir l'ordre et conserver le radeau ; quelques-uns de leurs camarades vin-

(1) Une des pièces à eau fut rattrappée , mais les rebelles y avaient fait un large trou , et l'eau de mer y pénétra , en sorte que l'eau douce fut entièrement gâtée ; nous conservâmes cependant le petit tonneau aussi bien qu'une des barriques de vin qui était vide ; ces deux futailles nous servirent dans la suite comme on verra.

rent alors les remplacer , mais ceux-ci trouvant ce service trop pénible , et , étant assaillis par les rebelles , avaient abandonné le poste : après leur retraite les barricades furent envoyées à la mer.

Deux pièces de vin avaient déjà été consommées la veille. Il ne nous en restait plus qu'une ; et nous étions soixante et quelques hommes : il fallut se mettre à la demi-ration.

Au jour , la mer se calma , ce qui nous permit de rétablir notre mâât. Nous fîmes alors notre possible pour nous diriger vers la côte. Soit délire , soit réalité , nous crûmes la reconnaître , et distinguer l'air embrasé du désert de Sahara : il est en effet très-probable que nous n'en étions pas très-éloignés , car nous avions eu des vents du large qui avaient soufflé avec violence. Dans la suite , nous présentâmes indistinctement la voile aux vents qui venaient ou de terre ou de large , en sorte qu'un jour nous nous rapprochions , et que le lendemain nous courions en pleine mer.

Dès que notre mâât fut rétabli , nous fîmes une distribution de vin ; les malheureux soldats murmurèrent et nous accusèrent des privations que nous supportions cependant comme eux. Ils tombaient de lassitude ; depuis quarante-huit heures , nous n'avions rien pris , et nous

avions été obligés de lutter continuellement contre une mer orageuse. Comme eux , nous nous soutenions à peine , le courage seul nous faisait encore agir. Nous résolûmes d'employer tous les moyens possibles pour nous procurer des poissons ; nous recueillîmes toutes les aiguillettes des militaires ; nous en fîmes de petits hameçons ; nous recourbâmes une bayonnette pour prendre des requins : tout cela ne nous fut d'aucune utilité. Les courans entraînaient nos hameçons sous le radeau , où ils s'engageaient. Un requin vint mordre à la bayonnette et la redressa ; nous abandonnâmes notre projet. Mais il fallait un moyen extrême pour soutenir notre malheureuse existence : nous frémissions d'horreur , en nous voyant obligés de retracer celui que nous mêmes en usage ; nous sentons notre plume s'échapper de nos mains ; un froid mortel glace tous nos membres et nos cheveux se hérissent sur nos fronts. Lecteurs ! nous vous en supplions , ne faites pas retomber sur des hommes déjà trop accablés de tous leurs maux , le sentiment d'indignation qui va peut-être s'élever en vous ; plaignez-les bien plutôt , et versez quelques larmes de pitié sur leur déplorable sort.

Les infortunés que la mort avait épargnés

dans la nuit désastreuse que nous venons de décrire, se précipitèrent sur les cadavres dont le radeau était couvert, les coupèrent par tranches, et quelques-uns même les dévorèrent à l'instant. Beaucoup, néanmoins, n'y touchèrent pas; presque tous les officiers furent de ce nombre. Voyant que cette affreuse nourriture avait relevé les forces de ceux qui l'avaient employée, on proposa de la faire sécher pour la rendre un peu plus supportable au goût. Ceux qui eurent la force de s'en abstenir, prirent une plus grande quantité de vin. Nous essayâmes de manger des baudriers de sabres et de gibernes; nous parvînmes à en avaler quelques petits morceaux. Quelques-uns mangèrent du linge; d'autres des cuirs de chapeaux sur lesquels il y avait un peu de graisse ou plutôt de crasse; nous fûmes forcés d'abandonner ces derniers moyens. Un matelot tenta de manger des excréments, mais il ne put y réussir.

Le jour fut calme et beau; un rayon d'espérance vint un moment calmer notre agitation. Nous nous attendions toujours à voir les embarcations ou quelques navires; nous adressâmes nos vœux à l'Éternel, et mîmes en lui notre confiance. La moitié de nos hommes étaient extrêmement faibles, et ces malheureux por-

taient sur tous leurs traits l'empreinte d'une destruction prochaine. Le soir arriva sans qu'on fût venu à notre secours. L'obscurité de cette troisième nuit augmenta les inquiétudes; mais les vents étaient légers et la mer moins grosse. Nous prîmes quelques instans de repos, repos plus terrible encore que l'état de veille. Des rêves cruels nous assaillaient et augmentaient l'horreur de notre situation. Dévorés par la faim et la soif, nos cris plaintifs arrachaient quelquefois au sommeil l'infortuné qui reposait près de nous : l'eau nous venait alors jusqu'au genou , et par conséquent nous ne pouvions reposer que debout, serrés les uns contre les autres pour former une masse immobile. Enfin le quatrième soleil, depuis notre départ, revint éclairer notre désastre, et nous montrer dix ou douze de nos compagnons gissants sans vie sur le radeau. Cette vue nous frappa d'autant plus vivement, qu'elle nous annonçait que sous peu nos corps, privés d'existence, seraient étendus sur la même place. Nous donnâmes à leurs cadavres la mer pour sépulture, n'en réservant qu'un seul, destiné à nourrir ceux qui, la veille avaient serré ses mains tremblantes, en lui jurant une amitié éternelle. Cette journée fut belle; nos esprits, avides de sensations plus

douces, se mirent en harmonie avec l'aspect de la nature et du ciel, et s'ouvrirent à un nouveau rayon d'espoir. Le soir, vers les quatre heures, un événement inattendu nous apporta quelques consolations ; un banc de poissons volans, passa sous le radeau, et comme les extrémités laissaient entre les pièces qui le formaient, une infinité de vides, les poissons s'y engagèrent en très-grande quantité. Nous nous précipitâmes sur eux, et en fîmes une capture assez considérable ; nous en prîmes environ deux cents et les déposâmes dans un tonneau vide (1) ; à mesure que nous les attrapions, on leur ouvrait le ventre pour en tirer ce qu'on nomme la *laite*. Ce mets nous parut délicieux ; mais il en faudrait un millier pour un seul homme. Notre premier mouvement fut d'adresser à Dieu de nouvelles actions de grâces pour ce bienfait inespéré.

Une once de poudre à canon trouvée le matin avait été séchée au soleil, pendant la journée qui fut fort belle ; un briquet, des pierres à fusil et de l'amadou faisaient aussi partie du même paquet. Après des peines infinies, nous

(1) Ces poissons sont très-petits, le plus gros n'égalé en volume qu'un petit hareng.

parvînmes à embrâser des morceaux de linge sec. Nous fîmes une large ouverture sur l'un des côtés du tonneau vide ; nous plaçâmes dans son fond plusieurs effets mouillés , et sur cette espèce d'échafaudage nous établîmes notre foyer. Nous l'élevâmes ensuite sur une barrique, pour que l'eau de mer ne vint pas éteindre le feu. Nous fîmes cuire des poissons et nous en mangeâmes avec une extrême avidité ; mais notre faim était telle , et notre portion de poissons si petite , que nous y joignîmes de ces viandes sacrilèges que la cuisson rendit moins révoltantes ; ce sont celles auxquelles les officiers touchèrent pour la première fois. A compter de ce jour, nous continuâmes à en manger : mais nous ne pûmes plus les faire cuire , les moyens de faire du feu nous ayant été entièrement enlevés ; car la barrique s'étant enflammée, nous l'éteignîmes sans pouvoir en conserver pour en ralumer le lendemain. La poudre et l'amadou étaient d'ailleurs entièrement consommés. Ce repas donna aux uns et aux autres de nouvelles forces, pour supporter encore de nouvelles fatigues. La nuit fut passable et nous aurait paru heureuse, si elle n'avait pas été signalée par un nouveau massacre.

Des Espagnols , des Italiens et des nègres

restés neutres dans la première révolte , et dont quelques-uns mêmes s'étaient rangés de notre côté (1), formèrent le complot de nous jeter tous à la mer ; ils devaient nous surprendre pour exécuter leur dessein. Ces malheureux s'étaient laissé persuader par les nègres qui leur assuraient que la terre était extrêmement près, et qu'une fois sur le rivage , ils leur répondaient de leur faire traverser l'Afrique sans danger. Le désir de se sauver , ou peut-être encore l'envie de s'emparer de l'argent et des bijoux qui avaient été mis dans un sac commun, suspendu au mât (2), avait monté l'imagina-

(1) Ce complot , comme nous l'apprîmes ensuite , fut particulièrement formé par un sergent piémontais , qui , depuis deux jours , se rapprochait beaucoup de nous pour attirer notre confiance. La garde du vin lui fut confiée ; la nuit il en déroba et en distribuait à quelques hommes de ses amis.

(2) Nous avions tous mis , dans un sac commun , l'argent que nous possédions , afin d'acheter des rafraîchissemens et payer des chameaux pour porter les plus malades , en cas que nous prissions terre sur les bords du désert. La somme s'élevait à 1500 francs. Nous nous sauvâmes quinze, et chacun eut 100 francs ; lorsque nous fûmes sauvés , ce fut le commandant du radeau et un capitaine d'infanterie qui firent le partage.

tion de cette bande. Il fallut de nouveau prendre les armes ; mais comment reconnaître les coupables ? Ils nous furent signalés par nos marins qui , restés fidèles , s'étaient rangés près de nous : l'un d'eux avait refusé d'entrer dans le complot. Le premier signal du combat fut donné par un Espagnol , qui , placé derrière le mât , l'embrassait étroitement , d'une main faisait dessus une croix , invoquait le nom de Dieu , et de l'autre main tenait un couteau. Les matelots le saisirent et le jetèrent à la mer. Le domestique d'un officier de troupes était de ce complot ; c'était un Italien , sortant de l'artillerie légère de l'ex-roi de son pays. Lorsqu'il s'aperçut que le complot était découvert , il s'arma de la dernière hache d'abordage qu'il y avait sur le radeau ; il fit ensuite sa retraite sur l'avant , s'enveloppa dans une draperie qu'il portait croisée sur sa poitrine , et de son propre mouvement se précipita dans la mer. Les séditieux accoururent pour venger leurs camarades ; une lutte terrible s'engagea de nouveau et de part et d'autre on combattit en désespérés, Bientôt le triste radeau fut jonché de cadavres et couvert d'un sang qui aurait dû couler pour une autre cause et par d'autres mains. Dans ce tumulte , des cris que nous connaissions déjà , se

renouvellèrent, et nous reconnûmes les accens de la rage funeste qui demandait la tête du lieutenant Danglas. On sait que nous ne pouvions satisfaire cette rage insensée, puisque la victime désignée avait fui les dangers auxquels nous étions exposés; mais quand bien même cet officier serait resté parmi nous, nous aurions bien certainement défendu ses jours aux dépens des nôtres, comme nous avons défendu ceux du sous-lieutenant Lozach. Mais ce n'était pas pour lui que nous étions réduits à déployer contre des furieux tout ce que nous pouvions avoir de valeur et de courage.

Nous répondîmes encore une fois aux cris des assaillans, que celui qu'ils demandaient n'était point avec nous, mais nous ne réussîmes pas davantage à les persuader, et rien ne pouvant les faire rentrer en eux-mêmes, il fallut continuer de les combattre et d'opposer la force des armes à ceux sur lesquels la raison avait perdu tout empire. Dans cette mêlée, l'infortunée cantinière fut une seconde fois jetée à la mer. On s'en apperçut, et M. Coudin aidé de quelques ouvriers, l'en retira pour prolonger de quelques instans ses tourmens et son existence.

Dans cette nuit horrible, Lavillette ne cessa de donner des preuves de la plus rare intrépi-

dité. Ce fut à lui et à quelques-uns de ceux qui ont échappé à la suite de nos maux , que nous devons notre salut.

Enfin, après des efforts inouis , les révoltés furent encore une fois repoussés et le calme se rétablit. Sortis de ce nouveau danger , nous cherchâmes à prendre quelques instans de repos : le jour vint enfin nous éclairer pour la cinquième fois. Nous n'étions plus que trente ; nous avions perdu quatre ou cinq de nos fidèles marins ; ceux qui survivaient étaient dans l'état le plus déplorable. L'eau de la mer avait enlevé presque entièrement l'épiderme de nos extrémités inférieures ; nous étions couverts ou de contusions ou de blessures , qui irritées par l'eau salée , nous arrachaient à chaque instant des cris perçans , de sorte que vingt tout au plus d'entre nous étaient capables de se tenir debout et de marcher. Presque toute la provision de notre pêche était épuisée ; nous n'avions plus de vin que pour quatre jours , et il nous restait à peine une douzaine de poissons. Dans quatre jours , disions-nous , nous manquerons de tout , et la mort sera inévitable. Ainsi arriva le septième jour de notre abandon. Nous calculions que dans le cas où les embarcations n'auraient pas échoué à la côte , il leur fallait au moins trois

ou quatre fois vingt-quatre heures pour se rendre à St.-Louis; il fallait ensuite le tems d'expédier des navires, et à ces navires celui de nous trouver : nous résolûmes de tenir le plus long-tems possible. Dans le courant de la journée, deux militaires s'étaient glissés derrière la seule barrique de vin qui nous restât; ils l'avaient percée, et buvaient avec un chalumeau. Nous avions tous juré que celui qui emploierait de semblables moyens, serait puni de mort. Cette loi fut à l'instant mise à exécution, et les deux infracteurs furent jetés à la mer (1).

Cette même journée vit terminer l'existence d'un enfant agé de 12 ans, nommé Léon; il s'éteignit comme une lampe qui cesse de brûler faute d'aliment. Tout parlait en faveur de cette jeune et aimable créature, qui méritait un meilleur sort. Sa figure angélique, sa voix harmonieuse, l'intérêt d'un âge si tendre augmenté encore par le courage qu'il avait montré, et les services qu'il pouvait compter, puisque

(1) Un de ces militaires était précisément le sergent dont nous venons de parler, pag. 121; il mettait ses camarades en avant et se tenait caché, en cas qu'ils échouassent dans leurs projets.

déjà il avait fait, l'année précédente, une campagne dans les Grandes-Indes ; tout nous inspirait la plus tendre pitié pour cette jeune victime dévouée à une mort si affreuse et si prématurée. Aussi nos vieux soldats et tous nos gens en général, lui prodiguèrent tous les soins qu'ils crurent propres à prolonger son existence. Ce fut en vain ; ses forces finirent par l'abandonner. Ni le vin, qu'on lui donnait sans regret, ni tous les moyens qu'on put employer, ne l'arrachèrent à son funeste sort, et ce jeune élève expira dans les bras de M. Coudin, qui n'avait cessé d'avoir pour lui les attentions les plus empressées. Tant que les forces de ce jeune marin lui avaient permis de se mouvoir, il n'avait cessé de courir d'un bord à l'autre, en demandant à grands cris sa malheureuse mère, de l'eau et des alimens. Il marchait indistinctement sur les pieds ou les jambes de ses compagnons d'infortune qui, à leur tour, poussaient des cris douloureux, et à tout instant répétés. Mais très-rarement ces plaintes étaient suivies de menaces ; on pardonnait tout à l'infortuné qui les avait excitées. D'ailleurs il était dans un véritable état d'aliénation, et dans son égarement non interrompu, on ne pouvait plus attendre de lui qu'il se com-

portât comme s'il lui fût resté quelque usage de la raison.

Nous ne restâmes donc plus que vingt-sept. Sur ce nombre, quinze seulement paraissaient pouvoir exister encore quelques jours ; tous les autres, couverts de larges blessures, avaient presque entièrement perdu la raison. Cependant ils avaient part aux distributions, et pouvaient avant leur mort, consommer, disions-nous, trente ou quarante bouteilles de vin qui, pour nous, étaient d'un prix inestimable. On délibéra ; mettre les malades à demi-ration, c'était leur donner la mort de suite. Après un conseil présidé par le plus affreux désespoir, il fut décidé qu'on les jeterait à la mer. Ce moyen, quelque répugnant, quelque horrible qu'il nous parût à nous-mêmes, procurait aux survivans six jours de vin, à deux quarts par jour. Mais la décision prise, qui osera l'exécuter ? L'habitude de voir la mort prête à fondre sur nous, la certitude de notre perte infaillible sans ce funeste expédient : tout, en un mot, avait endurci nos cœurs devenus insensibles à tout autre sentiment qu'à celui de notre conservation. Trois matelots et un soldat se chargèrent de cette cruelle exécution ; nous détournâmes les yeux et nous versâmes des larmes de sang sur

le sort de ces infortunés. Parmi eux étaient la misérable cantinière et son mari. Tous deux avaient été gravement blessés dans les différens combats ; la femme avait eu une cuisse cassée entre les charpentes du radeau , et un coup de sabre avait fait au mari une profonde blessure à la tête. Tout annonçait leur fin prochaine. Nous avons besoin de croire qu'en précipitant le terme de leurs maux , notre cruelle résolution n'a raccourci que de quelques instants la mesure de leur existence.

Cette femme , cette Française à qui des militaires , des Français donnaient la mer pour tombeau , s'était associée pendant vingt ans aux glorieuses fatigues de nos armées ; pendant vingt ans elle avait porté aux braves , sur les champs de bataille , ou de nécessaires secours , ou de douces consolations. Et elle c'est au milieu des siens ; c'est par les mains des siens . . . Lecteurs , qui frémissiez au cri de l'humanité outragée , rappelez-vous du moins que c'étaient d'autres hommes , des compatriotes , des camarades , qui nous avaient mis dans cette affreuse situation.

Cet expédient horrible sauva les quinze qui restaient ; car lorsque nous fûmes joints par le brick *l'Argus* , il ne nous restait que très-

peu de vin , et c'était le sixième jour après le cruel sacrifice que nous venons de décrire. Les victimes , nous le répétons , n'avaient pas plus de quarante-huit heures à vivre ; en les conservant sur le radeau , nous eussions absolument manqué de moyens d'existence , deux jours avant d'être rencontrés. Faibles comme nous l'étions , nous regardons comme chose certaine , qu'il nous eût été impossible de résister seulement vingt-quatre heures de plus , sans prendre quelque nourriture. Après cette catastrophe , nous jetâmes les armes à la mer ; elles nous inspiraient une horreur dont nous n'étions pas maîtres. On réserva cependant un sabre , en cas qu'on eût besoin de couper quelque cordage ou morceau de bois.

Nous avions à peine de quoi passer cinq ou six journées sur le radeau : elles furent les plus pénibles. Les caractères étaient aigris ; jusques dans les bras du sommeil , nous nous représentions le trépas affreux de tous nos malheureux compagnons , et nous invoquions la mort à grands cris.

Un nouvel événement , car tout était *événement* pour des malheureux pour qui l'univers était réduit à un plancher de quelques toises , que les vents et les flots se disputaient au-dessus de

l'abîme ; un événement donc , vint apporter une heureuse distraction à la profonde horreur dont nous étions saisis. Tout-à-coup un papillon blanc du genre de ceux qui sont si communs en France, nous apparut voltigeant au-dessus de nos têtes , et se reposa sur notre voile. La première idée qui fut comme inspirée à chacun de nous , nous fit regarder ce petit animal comme l'avant-courrier qui nous apportait la nouvelle d'un prochain atterage , et nous en embrassâmes l'espérance avec une sorte de délire. Mais c'était le neuvième jour que nous passions sur notre radeau ; les tourmens de la faim déchiraient nos entrailles ; déjà des soldats et des matelots dévoraient d'un œil hagard cette chétive proie et semblaient près de se la disputer. D'autres regardant ce papillon comme un envoyé du ciel , déclarèrent qu'ils prenaient le pauvre insecte sous leur protection et empêchèrent qu'il ne lui fut fait de mal. Nous portâmes donc nos vœux et nos regards vers cette terre désirée que nous croyions à chaque instant voir s'élever devant nous. Il est certain que nous ne pouvions en être éloignés ; car les papillons continuèrent les jours suivans de venir voltiger autour de notre voile , et le même jour nous en eûmes un autre indice non moins po-

sitif, en appercevant un goéland qui volait au-dessus de notre radeau. Ce second visiteur ne nous permit pas de douter que nous ne nous fussions très-approchés du sol africain, et nous nous persuadâmes que nous serions incessamment jetés sur le rivage par la force des courans. Combien de fois alors , et dans les jours suivans , n'invoquâmes nous pas une tempête qui nous jetât à la côte , qu'il nous semblait que nous allions toucher.

L'espérance qui venait de pénétrer jusqu'au fond de notre être, ranima aussi nos forces abattues, et nous fit retrouver une ardeur, une activité dont nous ne nous serions pas crus capables. Nous recourûmes à tous les moyens que nous avions déjà employés pour la pêche du poisson. Nous convoitions principalement le goéland, qui parut plusieurs fois tenté de se reposer sur l'extrémité de notre machine. L'impatience de nos désirs redoubla quand nous vîmes plusieurs de ses compagnons se joindre lui et rester à notre suite jusqu'à notre délivrance ; mais tous nos efforts pour les attirer jusqu'à nous, furent inutiles, aucun ne se laissa prendre aux pièges que nous leur offrions. Ainsi notre destinée, sur le fatal radeau, était d'être sans cesse balotés entre des illusions pas-

sagères et des tourmens continus ; et nous n'éprouvions pas une sensation agréable qu'à l'instant même nous ne fussions en quelque sorte condamnés à l'expiation par l'angoisse d'une nouvelle souffrance , par la douleur irritante de l'espérance toujours trompée.

Ce même jour un autre soin nous avait aussi occupés. Nous voyant réduits à un petit nombre nous recueillîmes le peu de forces qui nous restait , nous détachâmes quelques planches qui étaient sur le devant du radeau , et avec des morceaux de bois assez longs , nous élevâmes au centre une espèce de parquet sur lequel nous nous reposâmes. Tous les effets que nous avions pu ramasser , avaient été étendus dessus et servaient à le rendre un peu moins dur. Cet appareil empêchait aussi la mer de passer avec autant de facilité par les intervalles qui étaient entre les différentes pièces du radeau ; mais la lame embarquait par le travers et nous recouvrait quelquefois entièrement.

Ce fut sur ce nouveau théâtre que nous nous décidâmes à attendre la mort d'une manière digne de Français , et avec une entière résignation. Les plus adroits d'entre nous pour nous distraire et pour nous faire passer le tems avec plus de rapidité mettaient leurs camarades

à même de nous raconter leurs triomphes passés et par fois ils leurs faisaient établir des comparaisons entre les traverses qu'ils avaient essuyées dans leurs campagnes glorieuses et les peines que nous souffrions sur notre radeau. Voici ce que nous disait à ce sujet le sergent d'artillerie Lavillette : « J'ai éprouvé dans les différentes campagnes de mer que j'ai faites , toutes les fatigues , toutes les privations et tous les dangers qu'il est possible de courir en mer ; mais aucun de mes maux passés , n'est comparable aux douleurs et aux privations extrêmes que nous supportons ici. Dans mes dernières campagnes de 1813 et 1814 , en Allemagne et en France , j'ai partagé toutes les fatigues que nous occasionnèrent tour-à-tour , et les victoires et les retraites. J'étais aux glorieuses journées de Lutzen , de Bautzen , de Dresde , de Leipsick , d'Hanau , de Montmirail , de Champ-Aubert , de Montereau , etc. , etc. Oui , continua-t-il , tout ce que nous éprouvâmes dans tant de marches forcées , et au milieu des privations qui en étaient la suite , n'était encore rien comparativement à tout ce que nous supportons sur cette épouvantable machine. Dans ces journées où la valeur française se montra dans tout son éclat , et toujours digne d'un

peuple libre , nous n'avions guères à craindre la mort que pendant la durée des batailles ; mais ici nous avons eu souvent les mêmes dangers , et ce qui est plus affreux , nous avons des Français , des camarades à combattre. Il nous faut encore lutter contre la faim , la soif , contre une mer affreuse , remplie de monstres dangereux , et contre l'ardeur d'un soleil brûlant qui n'est pas le moindre de nos ennemis. Couverts de vieilles cicatrices et de nouvelles blessures sans pouvoir nous panser , il est physiquement impossible que nous puissions nous sauver de ce péril extrême , s'il se prolonge encore quelques jours » .

Les tristes souvenirs de la position critique de la patrie venaient aussi se mêler à nos douleurs ; et certes de tous les maux que nous ressentions , celui-ci n'était pas un des moindres , pour nous , qui presque tous ne l'avions abandonnée que pour n'être plus les témoins des dures lois , de l'affligeante dépendance sous lesquelles l'ont courbée des ennemis jaloux de notre gloire et de notre puissance. Ces pensées , nous ne craignons pas de le dire et de nous en honorer , nous affligeaient encore plus que la fin inévitable que nous avons la presque certitude de trouver sur notre radeau. Plusieurs

d'entre nous regrettaient alors de n'avoir pas succombé en défendant la France. Si du moins, disaient-ils, il nous eut été possible de nous mesurer encore une fois avec les ennemis de notre indépendance et de notre liberté ! D'autres trouvaient quelques consolations dans la mort qui nous attendait, en ce que nous n'aurions plus à gémir sous le poids honteux qui pèse sur la patrie. Ainsi se passèrent les dernières journées de notre séjour sur le radeau. Notre tems fut presque tout employé à parler de notre malheureux pays ; tous nos souhaits, nos derniers vœux étaient pour le bonheur de la France.

Les premiers jours de notre abandon, pendant les nuits qui sont très-fraîches dans ces pays, nous supportions assez facilement l'immersion ; mais durant les dernières que nous passâmes sur notre machine, toutes les fois qu'une vague déferlait sur nous, elle produisait une impression très-douloureuse et nous arrachait des cris plaintifs ; ensorte que chacun employait tous les moyens pour l'éviter. Les uns élevaient leur tête sur des morceaux de bois, et faisaient avec ce qu'ils rencontraient une sorte de petit parapet où venait se briser la vague ; les autres se mettaient à l'abri derrière deux

tonneaux vides qui se trouvaient placés l'un en long et l'autre en travers. Mais ces moyens étaient souvent insuffisans ; il fallait que la mer fût bien belle pour qu'elle ne vint pas briser jusques sur nous.

Une soif ardente , redoublée dans le jour par les rayons d'un soleil brûlant , nous dévorait ; elle fut telle , que nos lèvres desséchées s'abreuvaient avec avidité d'urine qu'on faisait refroidir dans de petits vases de fer blanc. On mettait le petit gobelet dans un endroit où il y avait peu d'eau , pour que l'urine refroidît plus promptement. Il est souvent arrivé que ces vases aient été dérobés à ceux qui les avaient préparés. On remettait bien le gobelet à celui auquel il appartenait , mais après avoir bu le liquide qu'il contenait. M. Savigny a observé que quelques-uns de nous avaient l'urine plus agréable à boire. Il y avait un passager qui ne put jamais se décider à en avaler ; il la donnait à ses compagnons , elle n'avait pas réellement un goût désagréable. Chez plusieurs , elle devint épaisse et extraordinairement âcre. Cette boisson produisait un effet tout-à-fait digne de remarque , c'est qu'à peine l'avait-on bue , qu'elle occasionnait une nouvelle envie d'uriner. Nous cherchâmes aussi à nous désaltérer en buvant

de l'eau de mer. M. Griffon , secrétaire du gouverneur , en fit un usage continuel ; il en buvait 10 et 12 verres de suite. Mais tous ces moyens ne diminuaient notre soif que pour la rendre plus vive le moment d'après.

Un officier de troupes de terre trouva par hazard un petit citron , et l'on sent combien un pareil fruit lui devenait précieux ; aussi le réservait-il pour lui seul. Ses camarades , malgré les supplications les plus pressantes , ne pouvaient rien obtenir ; déjà s'élevaient dans tous les cœurs des mouvemens de rage , et s'il ne se fut rendu en partie aux sollicitations de ceux qui l'entouraient , on le lui aurait certainement enlevé de force , et il eût péri victime de son égoïsme. Nous nous disputâmes aussi une trentaine de gousses d'ail qui étaient restées jusquelà au fond d'un petit sac ; toutes ces disputes étaient le plus souvent accompagnées de menaces énergiques , et si elles eussent été prolongées , peut-être en serions-nous venus aux dernières extrémités. On avait aussi trouvé deux petite fioles dans lesquelles il y avait une liqueur alcoolique pour nettoyer les dents ; celui qui les possédait les réservait avec soin , et accordait avec peine une ou deux gouttes de ce liquide dans le creux de la main. Cette liqueur

qui , à ce que nous pensons , était une teinture de gayac , de canelle , de gérofle et autres substances aromatiques , produisait sur nos langues une impression délectable , et faisait disparaître pour quelques instans la soif qui nous dévorait. Quelques-uns trouvèrent des morceaux d'étain, qui , mis dans la bouche , y entretenaient une sorte de fraîcheur. Un moyen qui fut généralement employé , était de mettre dans un chapeau une certaine quantité d'eau de mer ; on s'en lavait la figure pendant quelque tems , et en y revenant à plusieurs reprises ; on s'en mouillait également les cheveux ; nous laissions aussi nos mains plongées dans l'eau (1). Le malheur nous rendait industrieux , et chacun imaginait mille moyens d'alléger ses souffrances. Exténués par les plus cruelles privations , la moindre sensation agréable était pour nous un bonheur suprême ; aussi recherchait-on avec avidité un petit flacon vide que possédait un de nous , et dans lequel il y avait eu autrefois

(1) Des naufragés dans une situation pareille à celle qui est décrite ici , ont éprouvé le plus grand soulagement , en trempant leurs habits dans la mer et les portant tout imprégnés d'eau ; ce moyen ne fut point employé sur le fatal radeau.

de l'essence de roses. Dès qu'on pouvait le saisir , on respirait avec délices l'odeur qu'il exhalait et qui portait dans nos sens les impressions les plus douces. Plusieurs de nous , au moyen de petits vases de fer blanc , conservaient leur ration de vin , et pompaient dans le gobelet avec un tuyau de plume. Cette manière de prendre notre vin , nous faisait un grand bien et diminuait beaucoup plus notre soif , que si nous l'eussions bu de suite. L'odeur seule de cette liqueur nous était extrêmement agréable. M. Savigny a observé que beaucoup de nous , après en avoir pris leur faible portion , tombaient dans un état voisin de l'ivresse , et que toujours après les distributions , il régnait parmi nous beaucoup de mésintelligence.

En voici un seul exemple entre plusieurs que nous aurions pu citer. Le dixième jour que nous passâmes sur le radeau , à la suite d'une distribution , il prit à MM. Clairret , Coudin , Charlot et un ou deux de nos matelots , la bizarre fantaisie de vouloir se détruire , mais de s'énivrer auparavant avec le reste de notre barrique. Envain le capitaine Dupont , secondé de MM. Lavilette , Savigny , Lheureux et de tous les autres , leur opposaient les plus vives représentations et toute la fermeté dont ils étaient

capables ; leurs cerveaux malades conservaient fixement la folle idée qui les dominait et un nouveau combat était près de s'engager. Cependant après des peines infinies, nous commencions à ramener MM. Clairret et Coudin à la raison ; ou plutôt celui qui nous protégeait acheva de dissiper cette funeste querelle en détournant notre attention sur le nouveau danger qui vint nous menacer au moment où la cruelle discorde allait peut-être éclater parmi des malheureux déjà en proie à tant d'autres maux : c'était une troupe de requins qui vinrent entourer notre radeau. Ils s'en approchaient de si près, que de dessus nous pûmes les attaquer à coups de sabre ; mais nous ne pûmes triompher d'un seul de ces ennemis, malgré la bonté de l'arme que nous possédions, et l'ardeur avec laquelle s'en servait le brave Lavillette. Les coups qu'il portait à ces monstres les faisaient rentrer dans la mer, et quelques secondes après ils reparaissaient à la surface, et ne semblaient nullement effrayés de notre présence. Leur dos s'élevait d'environ 30 centimètres au-dessus de l'eau ; plusieurs nous parurent avoir au moins 10 mètres de longueur.

Trois jours se passèrent dans des angoisses inexprimables ; nous méprisions tellement la

vie, que plusieurs d'entre nous ne craignirent pas de se baigner à la vue des requins qui entouraient notre radeau; quelques-autres se mettaient nus sur le devant de notre machine qui était alors submergée : ces moyens diminuaient un peu l'ardeur de leur soif. Une espèce de molusque, connue à bord des vaisseaux sous le nom de *galère*, était quelquefois poussée sur notre radeau en très-grand nombre; et lorsque leurs longues expansions se reposaient sur nos membres dépouillés, elle nous occasionnaient les souffrances les plus cruelles. Croirait-on qu'au milieu de ces scènes terribles, luttant contre une mort inévitable, quelques-uns de nous se soient permis des plaisanteries qui nous faisaient encore sourire, malgré l'horreur de notre situation. L'un, entre autres, dit en plaisantant : *Si le brick est envoyé à notre recherche, prions Dieu qu'il ait pour nous des yeux d'Argus*, faisant allusion au nom du navire que nous présumions devoir venir à notre recherche. Cette idée consolante ne nous abandonna pas d'un instant, et nous en parlions fréquemment.

Le 16, dans la journée, nous estimant très-près de terre, nous nous résolûmes, huit des plus déterminés, à essayer de gagner la côte. Nous

détachâmes une forte jumelle qui faisait partie des petites dromes dont nous avons parlé ; de distance en distance nous fixâmes des planches en travers avec de gros clous , pour l'empêcher de chavirer ; un petit mât et une voile furent établis sur le devant. Nous devions nous armer d'avirons faits avec les douves d'un tonneau , taillées avec le seul sabre qui nous restait. Nous coupâmes des morceaux de corde , les réduisîmes en étoupe et en fîmes des manœuvres moins grosses et plus faciles à manier. Un drap de hamac qui était par hasard sur le radeau , fut changé en une voile dont les dimensions pouvaient être de cent trente centimètres de large sur cent soixante de long. Le diamètre transversal de la jumelle était de soixante ou soixantedix centimètres , et sa longueur de douze mètres à-peu-près (1). Une certaine portion de vin nous fut assignée et le départ fixé au lendemain 17 : le vin devait être mis dans une botte , seule chose qui fut susceptible de le contenir. La machine achevée , il fallut l'essayer. Un mate-

(1) On nomme jumelle, un long morceau de bois concave sur l'une de ses faces , et servant à être appliqué sur les côtés d'un mât, lorsqu'il menace de se rompre : il est maintenu là par de forts amarages.

lot voulant passer de l'avant à l'arrière , fut gêné par le mât , et plaça le pied sur l'une des planches transversales ; le poids de son corps fit chavirer le petit navire , et cet accident nous démontra la témérité de notre entreprise. Il fut alors décidé que nous attendrions tous la mort sur le radeau ; on largua l'amarrage qui retenait la jumelle à notre machine, et elle s'en alla en dérive. Il est bien certain que si nous étions partis sur ce second radeau , faibles comme nous l'étions , nous n'aurions pu résister seulement six heures , les jambes dans l'eau et étant forcés d'agir continuellement pour ramer.

La nuit vint sur ces entrefaites , et ses sombres voiles ramenèrent dans nos esprits les plus affligeantes pensées. Nous étions convaincus qu'il ne restait dans notre barrique que douze ou quinze bouteilles de vin. Nous commençons à avoir un dégoût invincible pour les chairs qui nous avaient à peine soutenus jusque-là ; et nous pouvons dire que leur vue nous imprimait un sentiment d'effroi , sans doute amené par l'idée d'une destruction très-prochaine.

Le 17 au matin , le soleil parut dégagé de tous nuages. Après avoir adressé nos prières à l'Éternel , nous partageâmes une partie de notre

vin; chacun savourait avec délices sa faible portion, lorsqu'un capitaine d'infanterie, jetant ses regards à l'horizon, aperçut un navire, et nous l'annonça par un cri de joie. Nous reconnûmes que c'était un brick; mais il était à une grande distance : nous ne pouvions distinguer que les extrémités de ses mâts. La vue de ce bâtiment répandit parmi nous une allégresse difficile à dépeindre; chacun de nous croyait son salut certain, et nous rendîmes à Dieu mille actions de grâces. Cependant des craintes venaient se mêler à nos espérances; nous redressâmes des cercles de barrique, aux extrémités desquels nous fixâmes des mouchoirs de différentes couleurs. Un homme avec nos secours réunis, monta au haut du mât, et agitait ces petits pavillons. Pendant plus d'une demi-heure, nous flottâmes entre l'espoir et la crainte; les uns croyaient voir grossir le navire, et les autres assuraient que sa bordée le portait au large de nous. Ces derniers étaient les seuls dont les yeux n'étaient pas fascinés par l'espérance, car le brick disparut. Du délire de la joie, nous passâmes à celui de l'abattement et de la douleur; nous enviions le sort de ceux que nous avions vus périr à nos côtés et nous disions, entre nous : « lorsque nous manquerons

de tout, et que nos forces commenceront à nous abandonner, nous nous envelopperons de notre mieux; nous nous coucherons sur ce parquet, témoin des plus cruelles souffrances, et là nous attendrons la mort avec résignation. Enfin pour calmer notre désespoir nous voulûmes chercher quelques consolations dans les bras du sommeil. La veille nous avions été dévorés par les feux d'un soleil brûlant; ce jour-ci, pour fuir la vivacité de ses rayons, nous fîmes une tente avec le grand cacatois de la frégate. Dès qu'elle fut dressée, nous nous couchâmes tous dessous; nous ne pouvions ainsi apercevoir ce qui se passait autour de nous. On proposa alors de tracer, sur une planche, un abrégé de nos aventures, d'écrire tous nos noms au bas de notre récit, et de le fixer à la partie supérieure du mât, dans l'espérance qu'il parviendrait au gouvernement et à nos familles. Après avoir passé deux heures, livrés aux plus cruelles réflexions, le maître cannonnier de la frégate voulut aller sur le devant du radeau, et sortit de dessous notre tente. A peine eût-il mis la tête au dehors, qu'il revint à nous en poussant un grand cri. La joie était peinte sur son visage; ses mains étaient étendues vers la mer; il respirait à peine. Tout ce qu'il put dire, ce fut :

Sauvés ! voilà le brick qui est sur nous ! et il était en effet tout au plus à une demi-lieue, ayant toutes ses voiles dehors et gouvernant à venir passer extrêmement près de nous. Nous sortîmes de dessous notre tente avec précipitation, ceux mêmes que d'énormes blessures aux membres inférieurs retenaient continuellement couchés depuis plusieurs jours, se traînèrent sur le derrière du radeau pour jouir de la vue de ce navire qui venait nous arracher à une mort certaine. Nous nous embrassions tous, avec des transports qui tenaient beaucoup de la folie, et des larmes de joie sillonnaient nos joues desséchées par les plus cruelles privations. Chacun se saisit de mouchoirs ou de différentes pièces de linge pour faire des signaux au brick qui s'approchait rapidement. Quelques autres prosternés remerciaient avec ferveur la Providence qui nous rendait si miraculeusement à la vie. Notre joie redoubla, lorsque nous aperçûmes au haut de son mât de misaine un grand pavillon blanc; nous nous écriâmes : « C'est donc à des Français que nous allons devoir notre salut ». Nous reconnûmes presque aussitôt le brick l'*Argus*; il était alors à deux portées de fusil. Nous nous impatientions vivement de ne pas lui voir carguer ses voiles;

il les amena enfin , et de nouveaux cris de joie s'élevèrent de notre radeau. L'*Argus* vint se mettre en panne sribord à nous , à demi-portée de pistolet. L'équipage rangé sur le bastingage et dans les haubans , nous annonçait en agitant les mains et les chapeaux , le plaisir qu'il ressentait de venir au secours de leurs malheureux compatriotes. On mit de suite une embarcation à la mer ; un officier du brick , nommé M. Lemaigre , s'y était embarqué pour avoir le plaisir de nous enlever lui-même de dessus notre fatale machine. Cet officier , plein d'humanité et de zèle , s'acquitta de sa mission d'une manière touchante , et prit lui-même les plus malades pour les transporter dans son canot. Après que tous les autres furent embarqués , M. Lemaigre revint encore lui-même prendre dans ses bras M. Corréard , comme étant le plus malade et le plus écorché ; il le plaça à côté de lui , dans son embarcation , lui prodigua tous les soins imaginables et lui adressa les discours les plus consolans.

En peu de tems nous fûmes tous transportés à bord du brick l'*Argus* , où nous rencontrâmes le lieutenant en pied de la frégate et quelques autres naufragés. L'attendrissement était peint sur tous les visages ; la pitié arrachait des larmes

à tous ceux qui portaient leurs regards sur nous. Qu'on se figure quinze infortunés presque nus , le corps et la figure flétris de coups de soleil. Dix des quinze pouvaient à peine se mouvoir. Nos membres étaient dépourvus d'épiderme ; une profonde altération était peinte dans tous nos traits ; nos yeux caves et presque farouches , nos longues barbes , nous donnaient encore un air plus hideux : nous n'étions que les ombres de nous-mêmes. Nous trouvâmes à bord du brick de fort bon bouillon qu'on avait préparé. Dès qu'on nous eût aperçus , on y mêla d'excellent vin ; on releva ainsi nos forces prêtes à s'éteindre. On nous prodigua les soins les plus généreux et les plus attentifs ; nos blessures furent pansées , et le lendemain plusieurs des plus malades commencèrent à se soulever. Cependant quelques-uns eurent beaucoup à souffrir , car ils furent mis dans l'entrepont du brick très-près de la cuisine , qui augmentait encore la chaleur presque insupportable dans ces contrées : le défaut de place dans un petit navire fut cause de cet inconvénient. Le nombre des naufragés était à la vérité trop considérable. Ceux qui n'appartenaient pas à la marine , furent couchés sur des câbles , enveloppés dans quelques pavillons et placés sous le feu de la

cuisine , ce qui les exposa à périr dans le courant de la nuit par l'effet d'un incendie qui se manifesta dans l'entrepont , vers les dix heures du soir , et qui faillit à réduire le navire en cendres. Mais des secours furent apportés à tems , et nous fûmes sauvés pour la seconde fois. A peine échappés , quelques-uns de nous éprouvèrent encore quelques accès de délire. Un officier de troupes de terre voulait se jeter à la mer pour aller chercher son porte-feuille ; il eût exécuté ce dessein , si on ne l'eût retenu. D'autres eurent aussi des accès non moins violens.

Le commandant et les officiers du brick s'empressaient près de nous et prévoyaient nos besoins avec attendrissement. Ils venaient de nous arracher à la mort en nous enlevant de dessus notre radeau ; leurs soins redoublés ranimèrent chez nous le feu de la vie. Le chirurgien du bord , M. Renaud , se signala par un zèle infatigable. Il fut obligé de passer la journée entière à panser nos blessures , et pendant les deux jours que nous restâmes sur le brick , il nous prodigua tous les secours de son art avec une attention et une douceur qui méritent de notre part une éternelle reconnaissance.

Il était vraiment tems que nous trouvassions

un terme à nos souffrances ; elles durèrent depuis treize jours d'une manière cruelle. Les plus vigoureux d'entre nous pouvaient vivre encore deux fois vingt-quatre heures au plus. M. Corréard sentait qu'il devait terminer sa carrière dans cette journée même ; il avait cependant un pressentiment que nous serions sauvés ; il disait qu'une série d'événemens si inouis ne devaient pas rester plongés dans l'oubli ; que la Providence conserverait au moins quelques-uns de nous , pour retracer aux hommes le tableau déchirant de nos malheureuses aventures.

Par combien d'épreuves terribles n'avons-nous pas passé ! Quels sont les hommes qui peuvent dire avoir été plus malheureux que nous ?

La manière dont nous fûmes sauvés , est vraiment miraculeuse : le doigt de la divinité est marqué d'une manière puissante dans cet événement si fortuné pour nous.

Le brick l'*Argus* avait été expédié du Sénégal pour porter des secours aux naufragés des embarcations et chercher le radeau. Pendant plusieurs jours , il longea la côte sans nous rencontrer , et donna des vivres aux naufragés des embarcations qui traversaient le désert de Sahara. Croyant que ses recherches seraient dé-

sormais inutiles pour trouver notre machine , il fit voile pour la rade d'où il avait été expédié , afin d'y aller annoncer l'inutilité de ses perquisitions ; c'est quand il courait sa bordée sur le Sénégal , que nous l'apperçumes. Le matin il n'était plus qu'à quarante lieues de l'embouchure du fleuve , lorsque les vents passèrent au sud-ouest ; le capitaine , comme par une espèce d'inspiration , dit qu'il fallait revirer de bord. Les vents portaient sur la frégate. Après avoir couru deux heures sur ce bord , les hommes de garde annonçèrent un navire ; quand le brick fut plus près , à l'aide de lunettes , on nous reconnut. Lorsque nous fûmes recueillis par l'*Argus* , notre première question fut celle-ci : « Messieurs , vous cherchez-vous depuis long-tems ? ». On nous répondit qu'oui ; mais que cependant le capitaine n'avait point reçu d'ordre positif à ce sujet , et que nous devions au hasard seul le bonheur d'avoir été rencontrés. Nous nous faisons un vrai plaisir de citer une phrase de M. Parnajon , adressée à l'un de nous : *On m'aurait donné le grade de capitaine de frégate , que j'éprouverais un plaisir moins vif que celui que j'ai ressenti en rencontrant votre radeau.* Quelques personnes nous

dirent franchement : *Nous vous croyions tous morts depuis plus de huit jours.* Nous disons que le commandant du brick n'avait pas reçu l'ordre positif de nous chercher : voilà quelles étaient ses instructions. « M. de Parnajon , commandant du brick l'*Argus* , se rendra sur la côte du désert , avec son bâtiment , emploiera tous les moyens pour donner des secours aux naufragés qui doivent avoir fait côte ; il leur fera passer les vivres et les munitions dont ils pourront avoir besoin. Après s'être assuré du sort de ces infortunés , il tâchera de continuer sa route jusqu'à la frégate la *Méduse* , pour s'assurer si les courans n'auraient point porté le radeau vers elle. ». Voilà tout ce qui était dit de notre misérable machine. Il est bien certain qu'à l'île Saint-Louis on ne comptait plus sur nous ; nos amis , depuis plusieurs jours , nous croyaient tous péris. Cela est si vrai , que quelques-uns d'eux qui étaient à la veille de faire parvenir des lettres en Europe , annonçaient que cent-cinquante malheureux avaient été déposés sur un radeau , et qu'il était impossible qu'ils se fussent sauvés. Il ne sera peut-être pas déplacé de faire connaître une conversation qui eut lieu à notre sujet. Dans un cercle assez nom-

breux, quelques personnes dirent : il est dommage qu'on ait abandonné ce radeau ; *il y avait dessus plusieurs braves garçons. Mais leurs peines sont finies ; ils sont plus heureux que nous , car nous ne savons comment tout cela va se passer.* Enfin, notre rencontre fit décider de se diriger de nouveau sur le Sénégal, et le lendemain nous vîmes cette terre que pendant treize jours nous avions si ardemment désirée. Nous mouillâmes le soir sous la côte, et au matin, favorisés par les vents, nous fîmes route pour la rade de Saint-Louis, où nous jetâmes l'ancre le 19 juillet à deux ou trois heures d'après-midi.

Telle est l'histoire fidèle de ce qui se passa sur le mémorable radeau. De cent-cinquante délaissés, quinze seulement ont été sauvés ; mais cinq n'ont pu survivre à tant de fatigues et sont morts à Saint-Louis. Ceux qui existent encore, sont couverts de cicatrices ; et les cruelles souffrances auxquelles ils ont été en proie, ont singulièrement altéré leur constitution.

En terminant ce récit des maux inouis contre lesquels nous avons lutté pendant treize jours, nous nous faisons un devoir de nommer ici ceux qui les ont partagés avec nous.

<i>Existant lors du sauvetage.</i>	<i>Renseignemens sur leur sort ultérieur.</i>
MM.	
Dupont , capit ^{ne} . d'infanterie. . .	au Sénégal.
L'Heureux , lieutenant <i>idem</i> . . .	<i>idem</i> .
Lozack , sous-lieutenant.	mort.
Clairét , <i>idem</i>	mort.
Griffon du Bellay . ex-commis de marine.	sans emploi.
Coudin , élève de marine	enseigne de vaisseau.
Charlot , serg.-maj. (de Toulon.)	au Sénégal.
Courtade , maître canonnier . . .	mort.
Lavillette , chef d'atelier	en France.
Coste , matelot	en France.
Thomas , pilotin.	<i>idem</i> .
François , infirmier	dans l'Inde.
Jean-Charles , soldat noir	mort.
Corréard , ingénieur-géographe.	sans emploi.
Savigny , chirurgien	démissionnaire.

Le gouverneur ayant été instruit de notre arrivée, nous expédia une grande embarcation pontée pour nous transporter à terre; cette embarcation nous apportait aussi du vin et quelques rafraîchissemens. Le patron ayant jugé que nous pourrions franchir dans la marée, la barre qui est à l'embouchure du fleuve, on décida qu'on allait nous débarquer dans l'île.

Les nègres qui composaient l'équipage du petit navire, déposèrent dans leur cale ceux d'entre nous qui étaient les plus malades ; ces hommes quoique peu civilisés, laissaient couler des larmes en voyant l'état déplorable dans lequel nous étions. Nous abandonnâmes le brick l'*Argus* vers les six heures du soir, accompagnés de M. Parnajon. Lorsque nous approchâmes de la barre, on ferma les écoutilles sur ceux qui étaient couchés à fond de cale. Nous attendions avec impatience que nous eussions franchi ce mauvais pas dont le passage dura quelques minutes. Pendant ce temps le plus profond silence régnait à bord ; la voix seule du patron se faisait entendre. Dès que nous fûmes hors de danger, les nègres recommencèrent leurs chants, qui ne cessèrent qu'au moment de notre arrivée à Saint-Louis.

On nous fit une réception des plus brillantes ; le gouverneur, plusieurs officiers, les uns Français, les autres Anglais vinrent nous recevoir, et l'un de ceux qui composaient ce nombreux cortège nous tendit une main qui, quinze jours auparavant, nous avait plongé le poignard dans le sein en larguant la remorque.

Cependant tel est l'effet que produit la vue

de malheureux qui viennent d'être miraculeusement sauvés , qu'il n'y eut personne , soit Anglais, soit Français qui ne versât des larmes d'attendrissement en nous voyant dans l'état déplorable où nous étions réduits. Tous nous parurent vraiment touchés de notre triste position , comme de l'intrépidité que nous avions déployée sur notre radeau. Nous ne pûmes cependant retenir notre indignation à la vue de quelques personnages de ce cortège.

Quelques-uns de nous furent accueillis par des négocians Français , qui leur prodiguèrent des attentions et des égards infinis. MM. Valentin et Lasalle se distinguèrent par un désintéressement sans égal. Ils suivirent cette impulsion si naturelle qui porte l'homme à assister son semblable , lorsqu'il est témoin de sa détresse extrême. Nous devons dire aussi que ce furent les seuls colons qui vinrent au secours des naufragés du radeau.

Avant de passer à la seconde partie de notre ouvrage où nous comprendrons l'histoire du camp de Daccard et des malheureux naufragés qui restèrent dans les hôpitaux de Saint-Louis , rejettons encore un moment nos regards en arrière et faisons connaître ici quelles furent

les manœuvres des embarcations , lorsque les remorques eurent été larguées et que le radeau fut abandonné à lui-même.

La chaloupe fut la dernière embarcation que nous vîmes disparaître. Elle eut connaissance de la terre et des îles d'Arguin le soir avant le coucher du soleil ; les autres canots durent donc nécessairement les voir aussi quelque tems auparavant , ce qui , à ce que nous pensons , prouve assez que , lorsque nous fûmes abandonnés , nous étions à une très-petite distance de la côte. Deux embarcations parvinrent à gagner le Sénégal sans accident , ce sont celles que montaient le gouverneur et le commandant de la frégate. Dans le mauvais tems qui força les autres canots à faire côte , elles eurent beaucoup à souffrir pour résister à une grosse mer et à un vent extrêmement fort. Deux jeunes marins , dans ces momens fort épineux , donnèrent des preuves de courage et de sang-froid , savoir : dans le grand canot , M. Barbotin , élève de marine , et dans celui du commandant , M. Rang (1) , également élève de marine , aussi

(1) La conduite de ce jeune marin eut mérité quelque récompense. A la fin de l'année 1816 , il y eut une

recommandable par ses connaissances que par le courage qu'il déploya dans cette circonstance. Tous les deux, tant que dura le mauvais tems, se tinrent au gouvernail et dirigèrent la marche des canots. Un nommé Thomas, chef de timouerie, et un nommé Lange, contre-maître, montrèrent également beaucoup de courage et toute l'expérience de vieux marins. Ces deux embarcations arrivèrent le 9, vers dix heures du soir, à bord de la corvette *l'Echo*, qui, depuis quelques jours, était mouillée sur la rade de Saint-Louis. Un conseil fut tenu, on y fit choix des moyens les plus prompts et les plus sûrs pour donner des secours aux naufragés abandonnés dans les embarcations et sur le radeau.

Le brick *l'Argus* fut désigné pour cette mission. Le commandant de ce navire, brûlant

promotion de 80 Enseignes qui devaient être pris parmi les élèves qui comptaient le plus de service ; M. Rang avait déjà huit ans de grade et dix de service, ce qui le classait parmi les 70 premiers, ainsi il devait être nommé de droit. A la vérité, on dit qu'il avait été porté sur la liste des candidats ; mais il en fut rayé, parce que quelques jeunes gens (qu'on nomme protégés) se présentèrent au ministère, et durent nécessairement l'emporter.

du désir de voler au secours des infortunés naufragés, aurait voulu mettre sous voile à l'instant même ; mais des causes, sur lesquelles nous garderons le silence, enchaînèrent son zèle. Quoi qu'il en soit, cet officier distingué exécuta les ordres qu'il reçut avec une rare activité.

Revenons à l'histoire des quatre autres embarcations, et suivons d'abord la marche de la principale qui était la chaloupe. Dès qu'elle eut pris connaissance de la terre, elle revira de bord et prit le large, parce qu'elle était sur des hauts fonds, et qu'il eût été imprudent de rester par un mètre ou un mètre trente centimètres d'eau, pendant la nuit : elle avait touché deux ou trois fois. Le 6, vers les quatre heures du matin, se trouvant trop éloignée de la côte, et la mer étant très-houleuse, elle revira de bord, et peu d'heures après on vit la terre pour la seconde fois. A huit heures on en fut extrêmement près, et les hommes desirant ardemment gagner le rivage, on mit à terre soixante-trois des plus décidés. On leur donna des armes et le plus de biscuit qu'on put ; ils commencèrent à faire route vers le Sénégal, en suivant les bords de la mer. Ce débarquement se fit dans le nord du cap Mirike, à qua-

tre-vingt ou quatre-ving-dix lieues de l'île Saint-Louis (g), et la chaloupe prit ensuite le large. Laissons aller ces soixante-trois malheureux qui viennent d'être déposés sur les sables du cap Mirick. Nous y reviendrons plus tard; pour le moment, suivons les mouvemens des autres canots. A midi, ayant couru quelques milles, la chaloupe eut connaissance des autres embarcations. On manœuvrait pour les reconnaître. La chaloupe fit son possible pour les rallier; mais les canots employèrent tous les moyens pour éviter cette rencontre: on se méfiait les uns des autres. Leurs officiers se conduisaient ainsi, parce que quelques personnes avaient assuré que l'équipage de la chaloupe était révolté, et qu'il avait même menacé de faire feu sur les autres canots (1). La chaloupe, au contraire,

(1) Ce bruit de révolte parmi l'équipage de la chaloupe, commença à courir, dès qu'elle eut joint la ligne que formaient les embarcations au-devant du radeau; voici ce qui nous a été raconté. Lorsque les canots nous eurent abandonnés, plusieurs hommes de la chaloupe, des sous-officiers des troupes passagères, s'écrièrent: *faisons feu sur ceux qui s'enfuient*. Déjà les fusils étaient armés; mais l'officier qui commandait eut assez d'empire sur eux pour les empêcher d'exécuter leur dessein. Il nous a également

qui venait de débarquer une partie de son monde, s'avancait pour dire aux autres embarcations qu'elle était en état de leur en prendre, en cas qu'elles fussent trop chargées. Le canot du commandant et la pirogue furent les seuls qui s'approchèrent à portée de la voix. Le soir, à cinq heures, la mer devint houleuse et le vent très-fort. La pirogue, ne pouvant tenir contre la violence du vent, demanda du secours à la chaloupe qui revira de bord et se chargea des quinze personnes qui montaient cette faible embarcation. Dans la journée du 8 (*h*), à deux heures du soir, les hommes, tourmentés par une soif ardente et une faim qu'ils ne pouvaient satisfaire, forcèrent, par leurs demandes réitérées, à faire côte, ce qui eut lieu dans la soirée du même jour. L'intention de l'officier était de continuer sa route jusqu'au Sénégal; il eût réussi sans doute, mais les cris des soldats et des matelots qui, déjà, murmuraient hautement, décidèrent la manœuvre qui fut faite, et l'équipage débarqua à quarante lieues à-peu-

été rapporté que le nommé F..., quartier-maître, coucha en joue le commandant de la frégate. Voilà ce que nous avons pu recueillir sur cette prétendue révolte.

près de l'île Saint-Louis. Le canot major et celui du Sénégal, qui s'étaient beaucoup rapprochés de la côte et qui n'avaient pu résister à la violence du gros tems, d'ailleurs dépourvus de vivres, avaient également été obligés de faire côte, dans la journée du 8, le premier à cinq heures du soir, et le second à onze heures du matin(*i*). Les officiers réunirent leurs équipages, les rangèrent en ordre et firent route pour le Sénégal. Mais ils étaient dans l'abandon, dépourvus de toutes ressources, sans guide, sur une côte peuplée de barbares. La soif et la faim les assaillaient d'une manière cruelle; les rayons d'un soleil ardent qui se réfléchit sur ces immenses plaines de sable, aggravaient encore leurs souffrances. Le jour, accablés par une chaleur excessive, ils pouvaient à peine faire un pas; la fraîcheur du soir et du matin pouvait seule favoriser leur pénible marche. Ayant, après des peines infinies, franchi les dunes, ils trouvèrent de vastes plaines où ils eurent le bonheur de découvrir de l'eau, après avoir fait dans le sable des trous à une certaine profondeur: ce liquide bienfaisant leur rendit l'espérance et la vie.

Cette manière de se procurer de l'eau est indiquée dans plusieurs voyages, et pratiquée

dans plusieurs pays. Tout le long des côtes de la Sénégambie et jusqu'à quelque distance dans les terres, on trouve ainsi, en creusant le sable à la profondeur de cinq à six pieds, une eau blanche et saumâtre, la seule en usage dans toute cette contrée, pour la boisson ordinaire et les besoins domestiques, à l'exception des eaux du Sénégal dont on peut se pourvoir à Saint-Louis, lors de la crue ou inondation!

Les Maures ont entr'eux des signes convenus pour s'avertir, hors de la portée de la voix, lorsqu'ils ont trouvé de l'eau. Comme les sables du désert sont disposés par ondulations et que le relief de ces plaines présente l'image d'une mer brisée en grandes ondes qui seraient tout-à-coup, comme par un soudain enchantement, restées suspendues avant d'avoir pu retomber, c'est sur le dos de ces flots immobiles qu'en général les Maures voyagent, à moins que la direction de ces espèces de vagues, trop écartée de la route qu'ils veulent tenir, ne force les voyageurs à les traverser. Mais d'ailleurs comme ces arêtes elles-mêmes ne sont pas toujours disposées d'une manière parallèle, et se croisent souvent entr'elles, les Maures ont constamment quelques-uns des leurs en avant pour servir de guides et indiquer, par divers signes de mains,

à chaque croisement , de quel côté il faut prendre , comme aussi tout ce que la prudence exige que l'on connaisse d'avance , ainsi que les eaux ou plutôt l'humidité et la verdure que l'on peut apercevoir. En général , ces peuples qui se rapprochent des bords de la mer pendant les vents et les ouragans du solstice d'été , se tiennent rarement sur le rivage , proprement dit , parce qu'ils sont trop tourmentés , ainsi que leurs animaux , par des myriades de mouches extrêmement importunes , et qui n'abandonnent point les bords de la mer. Dans cette même saison , l'apparition des cousins ou maringouins , les porte à s'éloigner du Sénégal ; car leur bétail alors , sans cesse piqué par ces insectes , en devient furieux et malade.

Les nôtres rencontrèrent quelques-uns de ces Maures , et les forcèrent en quelque sorte à leur servir de guides. Après avoir continué leur marche en longeant les bords de la mer , le 11 au matin , ils aperçurent le brick *l'Argus* qui croisait pour donner des secours à ceux qui avaient fait côte. Le brick les eut à peine découverts , qu'il vint très-près du rivage et mit en travers ; il envoya une embarcation à terre et leur fit parvenir du biscuit et du vin. Le 11 au soir , ils rencontrèrent d'autres indigènes et un

Irlandais , capitaine marchand , qui , de son propre mouvement , était parti de Saint-Louis dans l'intention de porter des secours aux naufragés ; il parlait la langue du pays et avait pris les mêmes habillemens que les Maures. Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous rappeler le nom de cet officier étranger ; nous nous ferions un vrai plaisir de le faire connaître ; mais puisque le tems l'a effacé de notre mémoire , publions du moins son zèle et son noble dévouement , titres irrécusables à la reconnaissance de tout homme sensible. Enfin après les souffrances et les privations les plus cruelles , ceux de ces infortunés qui composaient les équipages du canot major , de celui dit du Sénégal , vingt-cinq hommes de la chaloupe et quinze personnes de la pirogue arrivèrent à Saint-Louis , le 13 juillet à sept heures du soir , après avoir erré pendant cinq journées entières au milieu de ces déserts affreux qui , de toutes parts , n'offraient à leurs yeux que la plus profonde solitude et l'aspect d'une destruction inévitable.

Pendant le trajet qu'ils parcoururent , ils eurent à lutter contre tout ce qu'ont d'horrible la faim et la soif poussées à l'extrême. Leur soif était telle , que la première fois que plusieurs

d'entre eux découvrirent de l'eau dans le désert, l'égoïsme fut poussé au point, que ceux qui avaient trouvé ces sources bienfaisantes, s'agenouillaient quatre ou cinq près du trou qu'ils venaient de creuser. Là, les yeux fixés sur l'eau, ils faisaient signe de la main à leurs compagnons de ne pas s'en approcher, qu'ils avaient trouvé les sources, et qu'eux seuls avaient droit de s'y désaltérer. Ce n'était qu'après les plus grandes supplications, qu'ils accordaient un peu d'eau au malheureux dévoré d'une soif brûlante. Lorsqu'ils rencontrèrent des Maures, ceux-ci leur procurèrent quelques secours; mais ces barbares poussaient l'inhumanité jusqu'à ne pas vouloir leur indiquer les sources qui sont répandues sur le rivage. Une avarice sordide les faisait ainsi agir envers les malheureux naufragés; car lorsque ceux-ci avaient passé un des puits, les Maures en tiraient de l'eau qu'ils leur vendaient jusqu'à une gourde le verre. Ils exigeaient le même prix d'une petite poignée de mil. Lorsque le brick vint près de la côte pour secourir ces infortunés, une grande quantité de naturels du pays couronnèrent les hauteurs; leur nombre était si grand qu'il inspira des craintes aux Français, qui aussitôt se formèrent en bataille sous les ordres d'un capitaine

d'infanterie. Deux officiers se détachèrent et allèrent demander aux chefs des Maures quelles étaient leurs intentions , s'ils voulaient la paix ou la guerre. On leur fit entendre que loin de vouloir agir comme des ennemis , ils s'offraient au contraire à procurer aux naufragés tous les secours qui étaient en leur pouvoir ; mais ces barbares déployèrent dans toutes les circonstances une perfidie qui n'appartient qu'aux peuples de ces climats. Lorsque le brick eut envoyé du biscuit à terre , ils en pillèrent la moitié , et quelques instans après ils le vendaient au poids de l'or à ceux mêmes auxquels ils l'avaient dérobé. S'ils rencontraient quelques matelots ou soldats qui eussent eu l'imprudence de s'éloigner de la troupe , ils les dépouillaient entièrement et ensuite les maltrahaient. Il n'y avait que le nombre qui , leur inspirant de l'effroi , ne recevait d'eux aucune insulte. D'ailleurs il existe entre les chefs de ces peuples nomades et le gouvernement qui possède l'île Saint-Louis , un traité où il est stipulé qu'une forte récompense sera accordée aux Maures qui trouveront des naufragés dans le désert et les ramèneront au comptoir européen : l'intérêt guidait donc ces barbares ; et s'ils ramenaient

les hommes égarés , ce n'était que dans l'espoir du prix qu'ils en attendaient.

Des femmes et de jeunes enfans inspiraient la pitié la plus grande. Ces faibles êtres ne pouvaient poser leurs pieds délicats sur des sables brûlans , et d'ailleurs n'étaient pas capables de marcher long-tems. Les officiers eux-mêmes vinrent au secours des enfans et les portèrent alternativement ; leur exemple entraîna quelques personnes qui les imitèrent. Mais ayant rencontré les Maures qui ne voyagent jamais dans ces déserts sans avoir avec eux leurs chameaux et leurs ânes , tout ce qui n'était pas en état de faire route , monta sur ces animaux. Pour l'obtenir il fallait payer jusqu'à deux gourdes pour une journée ; ensorte qu'il était impossible à M. Picard , qui avait une famille nombreuse , de subvenir à tant de dépense ; ses respectables filles furent donc obligées de marcher à pied. Un jour , à l'heure de midi , qui était le moment de halte , l'aînée excédée de fatigue , chercha la solitude pour prendre quelques instans de repos , et s'endormit sur le rivage. Pour se garantir des moustiques , elle s'était recouvert la poitrine et la figure avec un grand schal. Pendant que tout le monde se

livrait au sommeil , un Maure , de ceux qui servaient de guides , soit par curiosité , soit par un tout autre sentiment , s'approcha d'elle tout doucement , examina soigneusement ses formes , et après cette première inspection qu'il ne trouva pas sans doute suffisante , il s'avisa de soulever le voile qui recouvrait sa poitrine , y fixa attentivement ses regards , resta pendant quelques instans comme un homme vivement étonné , s'en approcha ensuite de très-près , mais n'osa cependant pas y toucher. Après l'avoir bien observée , il laissa retomber le voile et revint à sa place , où tout joyeux il raconta à ses camarades ce qu'il venait de voir. Plusieurs Français s'étant aperçus de la démarche du Maure , en firent part à M. Picard qui se décida (d'après les offres obligantes des officiers) à revêtir ces dames d'habits militaires , ce qui par la suite prévint toute tentative de la part des habitans du désert.

Avant d'arriver au Sénégal , l'officier irlandais dont nous avons déjà parlé , fit l'achat d'un bœuf. On le tua à l'instant même ; on ramassa le plus qu'on put de matières susceptibles de s'enflammer , et lorsque l'animal fut divisé en autant de parties qu'il y avait d'individus , ceux-ci fixèrent leur part à l'extrémité de leurs sabres

ou de leurs bayonnettes , et préparèrent ainsi un repas qui fut délicieux pour eux.

Pendant tout le tems qu'ils restèrent dans le désert , du biscuit , du vin et de l'eau-de-vie , en très-petite quantité , avaient été leur principale subsistance. Quelquefois , à force d'argent , ils obtenaient des Maures du lait et du mil ; mais ce qu'il y avait de plus pénible pour eux , c'est qu'au milieu de ces plaines de sables , il leur était absolument impossible de se dérober aux rayons d'un soleil de feu qui embrâse l'atmosphère de ces régions désertes. Assiégés par une chaleur insupportable , manquant presque des premiers besoins , quelques-uns d'eux perdirent un peu la raison. L'esprit de révolte se manifesta même pendant quelques instans , et deux officiers dont la conduite est cependant irréprochable , étaient désignés pour les premières victimes ; fort heureusement qu'on n'en vint pas aux mains. Beaucoup de ceux qui ont traversé le désert , nous ont assuré qu'ils avaient eu des momens d'absence.

Un officier de troupes de terre donna particulièrement des marques du plus violent désespoir. Il se jetait sur le sable , priant ses camarades de lui donner un coup de fusil , parce qu'il lui était impossible de résister plus long-

tems à tant de souffrances. On parvint à le calmer; il arriva à Saint-Louis avec la caravane (j).

Les soixante-trois qui débarquèrent près des moles d'Angel, eurent de plus longues fatigues à supporter; ils avaient quatre-vingt ou quatre-vingt-dix lieues à faire dans l'immense désert de Sahara. Après leur débarquement, il leur fallut franchir des dunes extrêmement élevées pour gagner la plaine; ils eurent le bonheur d'y découvrir un vaste étang d'eau douce où ils se désaltèrent, et près duquel ils se reposèrent. Ayant rencontré des Maures, ils les prirent pour guides, et après de longues marches et les privations les plus cruelles ils arrivèrent au Sénégal le 23 juillet au soir. Quelques-uns d'eux périrent de misère; de ce nombre fut un pauvre jardinier et une femme, épouse d'un militaire. Cette malheureuse excédée de fatigue dit à son mari de l'abandonner, et qu'il lui était impossible de continuer sa route. Le soldat égaré par le désespoir, lui dit avec fureur: « Eh bien! puisque tu ne peux marcher, pour éviter que tu sois dévorée vivante par les animaux ou emmenée captive chez les Maures, je vais te passer mon sabre au travers du corps ». Il n'exécuta cependant pas cette menace qu'il avait probablement proférée dans un moment

d'égarement ; mais la femme n'en succomba pas moins et mourut dans d'affreuses souffrances.

Quelques personnes s'étant écartées de la troupe , furent enlevées par les naturels du pays et emmenées dans le camp des Maures. Un militaire , entr'autres , resta plus d'un mois parmi eux et fut ensuite ramené à l'île Saint-Louis. Le naturaliste Kummer et M. Rogery ayant commis la même imprudence , furent forcés d'errer de peuplade en peuplade et furent ensuite ramenés au Sénégal. Leur histoire que nous allons donner de suite , sera le complément de celle des naufragés qui ont traversé le désert.

Après l'échoûment de la chaloupe , M. Kummer quitta la caravane que formaient les naufragés , et prit la direction de l'est , dans l'espérance de rencontrer des Maures qui lui donneraient des alimens pour satisfaire la faim et la soif qu'il éprouvait depuis deux jours. Un instant après son départ , M. Rogery prit la même résolution que notre naturaliste et suivit une route parallèle à celle que parcourait M. Kummer. Celui-ci marcha toute la journée sans rencontrer personne ; vers le soir il aperçut au loin des feux qui couronnaient les hauteurs qui ordinairement bordent les Mari-gots. Il tressaillit de joie et conçut l'espérance

de rencontrer enfin des Maures qui voudraient bien le conduire à l'île Saint-Louis et lui donner des alimens dont il avait un pressant besoin. Il s'avança d'un pas ferme et rapide , et aborda les Maures qui étaient sous leurs tentes , avec beaucoup d'assurance , en prononçant tant bien que mal quelques mots d'arabe dont il avait eu des leçons et qu'il accompagnait de profonds saluts. « Recevez , leur dit-il , sous vos tentes , le fils d'une infortunée mahométane que je vais rejoindre dans la haute Égypte. Un naufrage m'a jeté sur vos côtes , et je viens au nom du grand Prophète vous demander l'hospitalité et des secours ». Au nom du grand Prophète , M. Kummer se prosterna la face contre terre et fit le salut d'usage ; les Maures en firent autant , et ne doutèrent plus qu'ils n'eussent devant les yeux un sectateur de Mahomet. Ils l'accueillirent avec joie et le prièrent d'entrer dans leurs tentes et de leur raconter en abrégé ses aventures. Du lait , des couscous lui furent aussi présentés , et cette nourriture lui redonna des forces. Ce fut alors que les Maures lui firent promettre qu'il les conduirait à l'endroit où était échouée la grande chaloupe ; ils concevaient l'espérance de s'emparer des débris et d'une grande quantité d'effets que les naufragés ,

à ce qu'ils croyaient , avaient été obligés d'abandonner sur le rivage. Cette promesse faite , M. Kummer alla examiner les tentes et les troupeaux du chef de cette tribu , qui le conduisait lui-même , et lui vantait ses richesses et ses dignités. Il lui dit qu'il était le prince Fune Fahdime Muhammed, fils de Liralie Zaïde , roi des peuples maures nommés Trazas , que lorsqu'ils seraient de retour des bords de la mer , il le conduirait devant le roi son père , et que là il verrait ses nombreux esclaves et ses immenses troupeaux. En parcourant les différentes positions du camp , le prince Muhammed s'aperçut que M. Kummer avait une montre ; il demanda à la voir , et il fallut bien la montrer sans résistance. Le prince la prit , et après une première inspection , dit à M. Kummer qu'il la lui rendrait quand ils seraient arrivés à Andar , ce qui fut par la suite ponctuellement exécuté. Ils arrivèrent enfin à la tête du troupeau , et notre naturaliste fut témoin des soins extraordinaires que ces peuples donnent à leurs bestiaux. Les chevaux et les chameaux étaient dans un lieu particulier , et tout le troupeau était répandu sur les bords d'un grand marigot salé. Derrière eux les esclaves avaient formé une ligne de feux très-étendue pour chasser les moustiques et les

autres insectes qui tourmentent ces animaux ; tous étaient d'une rare beauté. En parcourant avec le chef des Maures les divers quartiers du camp , M. Kummer ne vit pas , sans être extrêmement étonné , la manière dont ils nettoient leurs bestiaux. Le prince donne l'ordre ; aussitôt des hommes commis à cet emploi prennent des bœufs très forts par les cornes , et les renversent sur le sable avec une facilité étonnante. Des esclaves désignés se saisissent de suite de l'animal , lui enlèvent de dessus le corps tous les insectes qui , malgré les feux dont sont entourés les troupeaux , parviennent à se glisser dans les poils des animaux qu'ils tourmentent. Après cette première opération , on les lave avec soin , principalement les vaches , qu'ensuite on se met à traire. Ces diverses opérations occupent ordinairement les esclaves , et même les maîtres , jusqu'à onze heures du soir. M. Kummer fut ensuite invité à se reposer sous la tente du prince ; mais avant qu'il pût se livrer au sommeil , il fut assailli d'un foule de questions. L'histoire de la révolution française est parvenue jusques chez ces peuples , et ils firent à notre naturaliste des questions qui le surprirent beaucoup. Ils lui demandèrent en outre , pourquoi nos navires ne venaient plus à Portendick

et aux îles d'Arguin : après quoi ils le laissèrent prendre quelques instans de repos. Mais le pauvre Toubabe (nom que les Maures donnent aux blancs) n'osait se livrer au sommeil ; il redoutait la perfidie de ses hôtes et leur esprit de rapine. Cependant accablé par trois jours de fatigues continuelles , il s'endormit quelques instans ; mais il ne put goûter qu'un sommeil très-agité, pendant lequel les barbares lui enlevèrent sa bourse , qui contenait encore trente pièces de vingt francs, sa cravatte , son mouchoir , sa redingote, ses souliers , son gilet et quelques autres effets qu'il portait dans ses poches. Il ne lui resta plus qu'un mauvais pantalon et une veste de chasse ; ses souliers lui furent remis.

Le lendemain , au lever du soleil , les Maures firent leur salam (prière mahométane) ; puis sur les huit heures le prince , quatre de ses sujets , M. Kummer et un esclave partirent pour les bords de la mer , dans l'intention d'y retrouver la chaloupe échouée. Ils se dirigèrent d'abord vers le *sud*, puis vers l'*ouest*, ensuite au *nord*, ce qui fit croire à M. Kummer qu'on le conduisait à Maroc. Les Maures n'ont point d'autre méthode , pour se reconnaître dans leurs chemins, que de courir d'une butte à l'autre,

ce qui les oblige à prendre toutes sortes de directions. Après qu'ils eurent fait cinq ou six lieues dans la dernière, ils reprirent celle de l'ouest, puis celle du sud-ouest. Ayant encore marché assez long-tems, ils arrivèrent sur le rivage, où ils trouvèrent peu de chose. Des morceaux de cuivre furent les objets qui fixèrent plus particulièrement leur attention. Ils les emportèrent, se promettant de revenir pour enlever les débris de la chaloupe et plusieurs barriques que les courans avaient poussées à la côte. Après s'être emparés de tous les objets dont ils purent se charger, ils reprirent la route de l'est, et au bout d'environ deux lieues ils rencontrèrent d'autres Maures, sujets également du prince Muhammed. Ils s'arrêtèrent et couchèrent sous leurs tentes; le prince occupa la plus belle, et ordonna que des rafraîchissemens fussent donnés au Toubabe qui était exténué de fatigue et de besoin. Ici M. Kummer fut tourmenté par les femmes et les enfans qui venaient le toucher à tout instant pour s'assurer de la finesse de sa peau, et pour tâcher de lui enlever quelques lambeaux de sa chemise et du peu d'effets qui lui restaient. On lui demanda, pendant la soirée, de nouveaux renseignemens sur les guerres terribles que la France a eu a

soutenir; il fallut alors qu'il en retraçât le récit sur le sable en caractères arabes. Ce fut cette excessive complaisance et sa prétendue qualité de fils d'une mahométane et d'un chrétien, qui le mirent très-bien avec le prince Muhammed, et en général avec tous les Maures qu'il rencontra dans son voyage. A chaque instant du jour, le prince pria M. Kummer de faire marcher les rouages de sa montre, dont les mouvemens étonnaient singulièrement les Maures; notre voyageur n'était pas moins surpris de voir au milieu des hordes, des enfans âgés de cinq ou six ans qui écrivaient parfaitement l'arabe.

Le lendemain, 8 juillet, au petit jour, les Maures furent se placer sur le sommet d'une hauteur. Là, prosternés et la face tournée du côté de l'orient, ils attendaient le lever du soleil, pour faire ensuite leur salam, qu'ils commencent à l'instant où l'astre paraît à l'horizon. M. Kummer les suivit, les imita dans toutes leurs cérémonies, et ne manqua jamais par la suite, de faire les prières en même tems qu'eux. La cérémonie achevée, le prince et sa suite continuèrent leur route dans la direction du *sud-est*, ce qui effraya de nouveau le pauvre Toubabe; il crut que les Maures allaient reprendre la route du *nord* et que définitivement

on le conduirait à Maroc. Alors il fit son possible pour faire part de ses inquiétudes au prince Muhammed, qui finit par le comprendre; mais pour plus de sûreté, M. Kummer traça sur le sable une partie de la carte d'Afrique. Cependant il entendait toujours prononcer le mot *Andar*, ce qui ne diminuait en rien ses alarmes; mais par les lignes qu'il traça, il comprit bientôt que les Maures voulaient désigner *l'île Saint-Louis*, ce dont il fut convaincu, lorsqu'il eut écrit le nom du comptoir européen à côté de celui d'Andar. Les Maures lui témoignèrent qu'il les avait compris, et firent éclater une grande joie de ce qu'un blanc pût entendre leur langage.

A midi, la troupe s'arrêta sur les bords d'un marigot. M. Kummer, qui était extrêmement fatigué, se coucha sur le sable, et s'endormit à l'instant. Durant son sommeil, les Maures se mirent à la recherche d'un fruit, produit d'un arbrisseau qui croît ordinairement sur les bords des marigots; ce sont de petites grappes rouges très-rafraîchissantes (1), les Maures les recherchent beaucoup et en font un grand usage.

(1) Les fruits dont il est ici fait mention sont probablement des jujubes à leur dernier degré de maturité. L'auteur de cette note a rencontré dans les sables de la bande de

Pendant ce tems , le hasard voulut que M. Rogery , qui avait également été pris par les Maures , s'arrêtât dans le même lieu ; il était emmené par des naturels du pays qui le conduisaient aussi à leur souverain Zaïde. Il aperçut bientôt M. Kummer , couché le visage contre terre , et le crut mort ; à cette vue , un frisson mortel parcourut tous les membres du désolé Rogery. Il déplorait vivement la perte d'un ami , d'un compagnon d'aventures ; il s'approcha en tremblant , et passa bientôt du désespoir à la joie , lorsqu'il se fut aperçu que son ami respirait encore. Il le saisit et le tint étroitement embrassé. Ces deux infortunés étaient transportés d'une joie mutuelle de rencontrer au milieu de leurs malheurs , un compatriote ; ils se racontèrent réciproquement leurs aventures. M. Rogery avait tout perdu ; on lui avait pris en-

Berberie et à l'ombre des acacias quelques jujubiers communs , mais outre ce fruit , les seuls de couleur rouge ou rougeâtre qu'il ait remarqués dans cette contrée sont ceux de quelques caparidées fort acides , des icaques avant leur maturité , le tampus ou sebestenier d'Afrique et les bois d'un prasium fort commun dans la plupart des lieux arides , et dont le calice gonflé , succulent et couleur d'orange , est bon à manger et fort recherché des naturels.

viron quarante pièces de vingt francs , sa montre et tous ses effets ; il ne lui restait plus que sa chemise , un très-mauvais pantalon et un chapeau. Les femmes des Maures et principalement les enfans l'avaient beaucoup tourmenté ; ces derniers le pinçaient continuellement et l'avaient empêché de prendre un instant de repos. Son caractère en était singulièrement aigri , et ses facultés morales un peu altérées. Ces deux amis , après s'être raconté leurs peines , s'endormirent à côté l'un de l'autre ; quelques heures après , les Maures les rejoignirent et leur donnèrent de ces petites grappes , dont nous avons parlé plus haut. La caravane se mit bientôt en marche , et prit la route du *sud-est* , qui conduisait au camp du roi Zaïde. Le même soir , ils y arrivèrent , mais le monarque était absent. Le bruit de notre naufrage était parvenu dans son camp , et Zaïde , qui veut tout voir par lui-même , s'était rendu sur le rivage pour faire donner des secours aux naufragés qu'il pourrait y rencontrer. Le Roi ne revint que vingt-quatre heures après , ce qui donna le tems à nos voyageurs de se reposer , et au prince Muhammed de faire un marché avec les deux blancs , pour les conduire jusqu'à l'île Saint-Louis. Le prince demanda pour sa peine , y compris les frais de

nourriture et de voyage, huit cents gourdes à chacun, et les obligea, avant de se mettre en route, de passer un engagement par écrit en langue arabe. M. Kummer y consentit et dit à M. Rogery : « Une fois rendus à l'île Saint-Louis, nous leur donnerons ce que nous voudrons. » Ce dernier hésitait, et plus scrupuleux que son compagnon, il ne voulut point d'abord accéder à un pacte qu'il craignait de ne pouvoir exécuter. Mais voyant que les Maures se décidaient à le garder parmi eux, il se résolut à accepter la proposition absolue du prince, et les conventions furent signées.

Nos deux voyageurs passèrent une partie de leur tems à examiner les coutumes de ces peuples; nous citerons quelques traits qui les frappèrent plus particulièrement. Ils remarquèrent que les enfans commandent impérieusement à leurs pères ou à leurs mères, mais principalement à ces dernières, qui jamais ne s'opposent à leurs desirs; de là, sans doute, vient cet esprit de despotisme, qui est poussé chez eux, jusqu'au dernier degré. Un refus ou un retard dans l'exécution de leurs ordres les irrite, et leur colère est si forte, que dans le premier moment, le malheureux esclave qui aurait excité leur emportement, courrait les risques

d'être poignardé sur-le-champ. De-là aussi ; sans doute, cette mâle fierté qui les caractérise et qui semble commander à ceux qui les environnent, le respect et la soumission. Sous tous les rapports, les Maures sont bien supérieurs aux nègres ; plus braves qu'eux, ils les réduisent à l'esclavage et les emploient aux travaux les plus pénibles. Ils sont en général d'une taille avantageuse, parfaitement proportionnés, et leurs figures sont très-belles et pleines de caractère. Cependant on peut aussi observer que les Maures des deux sexes paraissent au premier coup d'œil comme un peuple composé de deux races distinctes, qui n'ont de commun que la couleur extrêmement bazannée de leur épiderme, et le noir lustré de leurs cheveux. La plus grande partie d'entr'eux, il est vrai, sont doués de cette stature et de ces traits nobles, mais sévères, qui rappèlent les figures de quelques grands peintres italiens, mais parmi eux il s'en trouve plusieurs, et c'est à la vérité le plus petit nombre, dont le crâne et le profil contrastent singulièrement avec les autres. Leur tête est remarquablement allongée, leurs oreilles petites ; le front qui, dans les premiers, est très-élevé et imposant par ses belles dimensions, se rétrécit dans ceux-ci, et devient, vers le som-

met , d'une protubérance choquante. Leurs yeux sont enfoncés et comme obliquement disposés , ce qui ne contribue pas peu à leur donner l'air farouche qu'on leur reproche , et leur mâchoire inférieure a de la tendance à s'allonger. Dans quelques-uns , à la vérité , on retrouve le front haut et développé des premiers , mais il en diffère toujours par son enfoncement à la base , et l'on continue à remarquer cette sorte d'allongement de la boîte osseuse qui est alors comme latéralement comprimée et sans saillie postérieure fort distincte. Ces derniers seraient-ils les descendants des Aborigènes de cette contrée dont le type reparaîtrait nonobstant leur alliance avec tant d'étrangers ? L'histoire nous a bien transmis quelques-uns des usages de ces Numides , tour-à-tour ennemis ou alliés des Romains , mais elle a dédaigné de nous faire leur portrait. *Juvénal* cite quelque part les mains desséchées des Maures ; *manus ossea Mauri*. Mais outre que cela est général chez les habitans des pays chauds , cette description peut aussi s'entendre de la maigreur d'esclaves mal nourris. Nos gens remarquèrent d'ailleurs qu'il n'y a pas de différence entre la nourriture très-frugale des esclaves , qui sont tous noirs , et celle des maîtres.

Les pères et les mères , aussi bien que les Marabous (espèce de prêtres), passent leurs momens de récréation à instruire leurs enfans dans les principes de leur religion , ainsi qu'à leur apprendre à écrire sur le sable. Les femmes du Roi Zaïde , dont le nombre est assez grand , obéissent passivement à Fatimme qui est la favorite ou première femme.

Nos voyageurs évaluèrent , par apperçu , le nombre d'hommes , femmes , enfans et esclaves à sept ou huit cents individus. Les troupeaux leur parurent très-nombreux ; c'est ce qui constitue une partie de la fortune de Zaïde , qui , en outre , en possède une grande quantité sur les différens points de son royaume , dont la surface est assez considérable : il a à peu près soixante lieues de côtes , et une profonde étendue dans l'intérieur du désert. Ces peuples , comme nous l'avons dit , se nomment *Trasas* et professent la religion mahométane. Ils chassent les lions , les tigres , les léopards et tous les autres animaux féroces , qui sont en grande quantité dans cette partie de l'Afrique. Leur commerce consiste en pelleteries et en plumes d'autruche. Ils fabriquent de plus des basanes qui sont assez bien préparées ; ils en font des porte-feuilles auxquels ils donnent des formes différentes , mais principalement celle d'une sabre-

tache. Ils s'habillent aussi de peaux de chèvres, et en unissent plusieurs pour leur donner plus d'ampleur; elles sont connues sous le nom de *peaux de maures*, sont superbes, et garantissent parfaitement de la pluie. Leur forme se rapproche assez de l'habillement d'un capucin. Ils vendent tous ces objets dans l'intérieur, ainsi que l'orfèvrerie qu'ils fabriquent avec un seul marteau et une petite enclume. Mais leur principal commerce, et qui est très-étendu, consiste en sels qu'ils portent à Tombouctou et à Sego, villes grandes et très-populeuses, situées dans l'intérieur de l'Afrique et assises, la dernière sur le Niger, et l'autre non loin de ses bords. Tombouctou est à six cents lieues, et Sego à cinq cents environ à l'est de l'île Gorée. Les Marabouts, qui sont presque tous marchands, poussent souvent leurs courses jusques dans la haute Egypte. Les Maures et les Nègres respectent infiniment ces prêtres, qui fabriquent en peau de petits étuis, des sachets et de petits porte-feuilles auxquels ils donnent le nom de *gris-gris*. Au moyen de paroles magiques prononcées sur le gris-gris et des petits billets écrits en langue arabe qu'ils y renferment, celui qui le porte sur soi est à l'abri de la morsure des animaux féroces. Ils en font pour préserver des

serpens, des crocodiles, des lions, etc., et les vendent extrêmement cher. Ceux qui les possèdent y attachent un très-grand prix. Le Roi, les Princes ne sont pas moins superstitieux que ceux qu'ils commandent; il en est qui portent jusqu'à une vingtaine de ces gris-gris fixés au col, aux bras et aux jambes.

Après une journée de séjour, le Roi Zaïde arriva. Il n'avait aucun ornement qui le distinguât, mais il est d'une haute taille; il a une physionomie ouverte, et trois grosses dents du côté gauche, faisant partie de la mâchoire supérieure, qui dépassent de deux lignes au moins sur la lèvre inférieure, ce que les Maures regardent comme une grande beauté. Il était armé d'un grand sabre, d'un poignard et d'une paire de pistolets; ses soldats l'étaient de sagayes ou lances et de petits sabres à la turque. Le Roi a toujours à ses côtés son nègre favori, qui porte un collier de perles rouges, et se nomme *Billai*. Zaïde accueillit les deux blancs avec bonté, ordonna qu'ils fussent bien traités, et qu'on laissât tranquille M. Rogery, qui continuellement était tourmenté par les enfans. M. Kummer était beaucoup plus gai et s'étourdissait sur ses malheurs. Il écrivait l'arabe, de plus s'était fait passer pour le fils d'une mahométane;

tout cela plaisait beaucoup aux Maures qui le traitaient bien , tandis que M. Rogery , profondément affecté de son sort , et venant de perdre ses dernières ressources , se livrait à ses inquiétudes sur la bonne foi des Maures. Dans la journée, le Roi ordonna à M. Kummer de lui faire part des événemens de notre dernière révolution ; déjà il connaissait ceux de la première. M. Kummer ne comprenait pas très-bien ce que le Roi exigeait de lui. Zaïde ordonna à son premier ministre de tracer sur le sable la carte d'Europe , la Méditerranée et la côte d'Afrique qui borde cette mer ; il lui désigna l'île d'Elbe, et lui ordonna de raconter les circonstances qui avaient eu lieu dans l'invasion de 1815 , depuis le moment que Bonaparte en était sorti. M. Kummer profita de ce moment pour réclamer sa montre , et le Roi ordonna à son fils de la rendre au toubabe , qui alors commença sa narration ; et comme , dans le récit , il nommait l'ex-empereur tantôt Bonaparte , tantôt Napoléon , un marabou , au nom de Bonaparte , l'interrompit et lui demanda si c'était ce général dont il avait vu les armées dans la Haute-Egypte , en allant faire son pèlerinage à la Mecque. M. Kummer répondit : oui. Alors le Roi et toute sa suite s'extasièrent de surprise ; ils ne

concevaient pas comment un simple général d'armée avait pu s'élever à la dignité d'empereur : il paraît que ces peuples avaient cru jusqu'alors que Napoléon et Bonaparte étaient deux personnages différens. On demanda également à M. Kummer si son père avait fait partie de l'armée d'Égypte; il répondit que non, que c'était un marchand très-paisible qui n'avait jamais porté les armes. M. Kummer continua son récit. Il étonna de plus en plus le Roi des Traras et toute sa cour. Le lendemain, Zaïde voulut encore voir les deux blancs, de qui il apprenait toujours quelque chose de nouveau. Il renvoya les Maures ses sujets qui avaient amené M. Rogery, et ordonna à son fils, le prince Muhamed, accompagné d'un de ses ministres, de deux autres Maures de sa suite et d'un esclave, de conduire les deux blancs à Andar. Ils avaient avec eux des chameaux pour les porter, ainsi que leurs provisions. Zaïde, avant de les congédier, les fit rafraîchir, leur donna des vivres pour faire une partie de leur route, et conseilla à M. Kummer de confier sa montre à son fils, disant que par là, il éviterait que les Maures s'en emparassent, et qu'il la lui rendrait à son arrivée à Saint-Louis. M.

Kummer obéit de suite ; le prince exécuta fidèlement les ordres de son père.

Avant le départ des deux Français, le Roi voulut leur montrer son respect pour les lois qui régissent ses états. Sachant bien que cette qualité est celle que les peuples désirent toujours trouver dans ceux qui les gouvernent, il crut, avec raison, qu'il ne pourrait donner une plus haute idée de ses vertus, et se faire connaître d'une manière plus honorable, qu'en les convaincant qu'il en était le protecteur et le plus fidèle observateur. Pour le leur prouver, il leur raconta l'anecdote suivante.

« Deux princes, mes sujets, avaient une affaire en litige depuis long-tems ; ils résolurent, pour la terminer, de venir me prier de leur servir d'arbitre. Mais la décision que je leur donnai, quoiqu'elle me parût tout-à-fait raisonnable, ne fut goûtée ni de l'un ni de l'autre ; de manière, qu'à la suite de mes propositions, il s'engagea une forte querelle entre les deux parties. Il s'en suivit une provocation, et les deux princes sortirent de ma tente pour soumettre leur cause au sort des armes. En effet, l'affaire s'engagea en ma présence ; l'un d'eux, le plus petit, fut terrassé par son adversaire, qui le poignarda sur le champ, c'était

mon ami. J'eus la douleur de le voir mourir, et malgré toute ma puissance, il me fut impossible, d'après nos lois qui permettent le duel, et d'après le respect que j'ai pour elles, de tirer vengeance de la mort de ce prince que je chérissais. Jugez, d'après ce trait, combien je suis scrupuleux observateur des lois par lesquelles je régis mes états, et qui règlent les droits des princes, ainsi que ceux des citoyens et des esclaves.»

Le troisième ou quatrième jour après qu'ils eurent quitté le camp du Roi Zaïde, nos voyageurs se reposaient, comme c'est la coutume, pour laisser passer la plus forte chaleur du jour. Au moment du repas, le ministre qui portait les engagements contractés entre le prince et les deux Français, tira de son grand *gris-gris*, ou porte feuille, celui de M. Rogery, qui s'en empara et le mit en mille pièces; aussitôt un des Maures s'élança sur lui, le saisit d'une main par le col, le renversa par terre, et de l'autre armée d'un poignard voulut l'en percer. Fort heureusement que le prince, à la considération de M. Kummer, qu'il chérissait particulièrement, accorda la grâce de celui qui avait osé manquer si gravement à un de ses ministres. Mais pendant les quatre ou cinq jours

du reste du voyage, on ne cessa de le tourmenter. Ils ne lui donnaient que le quart de ce qu'il lui fallait pour sa nourriture, au point que cet infortuné fut obligé plusieurs fois de ronger les os dont les Maures ne voulaient plus ; ils le forcèrent aussi à faire tout le chemin à pied : cette route fut assez longue. Nos voyageurs, à leur arrivée à Saint-Louis, l'évaluèrent à cent quarante lieues au moins, par les détours considérables que les Maures leur firent faire.

Le respectable M. Rogery, homme d'une probité rare, était agité par le souvenir de l'engagement qu'il avait contracté avec Muhammed dans un moment difficile, sachant trop bien ne pouvoir jamais le remplir. Il croyait son honneur compromis et lié étroitement par ce traité, quoiqu'il l'eût détruit. Ce souvenir et son impuissance de payer lui donnaient des attaques de nerfs : à cela se joignait la crainte que le traité ne fût connu de ses compatriotes, et c'est ce qui le porta à cet acte de désespoir qui faillit à lui coûter la vie, et priver l'humanité d'un des plus zélés partisans de la liberté et de l'abolition de la traite des nègres.

Le 19 au matin, ils arrivèrent dans un village situé sur les bords de l'un des bras du Sénégal,

qu'on nomme *Marigot des Maringouins*, et qui paraît être l'ancienne bouche du fleuve, lorsqu'il se rendait directement à la mer avant qu'il se fût détourné pour se porter vers le sud. Cet emplacement peut acquérir un jour de l'importance, si la Sénégambie vient enfin à se coloniser.

En effet, nos compagnons remarquèrent que les bords de ce bras du fleuve sont très-bien cultivés. La campagne est couverte de plantations de cotonniers, de champ de maïs et de mil (1); on y rencontre par fois des bou-

(1) Est-ce bien du maïs (*zea*) que l'on a remarqué vers ce marigot, et par grandes plantations? Ce nom est si souvent donné aux variétés du sorgho et du dourha des nègres, qu'il est vraisemblable qu'on s'est trompé. On a déjà imprimé, depuis cette expédition, que le maïs était cultivé en plein champ par les nègres du Cap-Verd, tandis que leur culture en graines se borne à deux espèces de houlques auxquelles ils ajoutent çà et là, mais en champ moins étendu, une espèce de haricot, le *dolique unguiculé*, qu'ils recueillent en octobre et dont ils vendent une partie à Gorée et à Saint-Louis, soit en gousses, soit en semences. Les mets qu'ils préparent avec ce dolique sont assaisonnés de feuilles de boabab mises en poudre et de casse à feuilles obtuses et encore fraîches. Quant aux cous-cous, manger ordinaire des nègres, c'est de la bouillie faite

quets de bois qui la rendent agréable et salubre. M. Kummer pense que ces contrées seraient propres à la culture des denrées coloniales. C'est là que commence la Nigritie , et l'on peut dire le pays des bonnes gens ; car dès ce moment , nos voyageurs ne manquèrent plus d'alimens , et les nègres leur donnèrent tout ce dont ils avaient besoin.

Dans le premier village qu'on nomme Vu, ils rencontrèrent une bonne négresse, qui leur offrit du lait et du couscous (farine de mil); elle fut attendrie et versa des larmes , lorsqu'elle vit ces deux malheureux blancs presque nus , et surtout lorsqu'elle sut qu'ils étaient Français.

avec de la farine de Sorgho et du lait. Pour obtenir cette farine , ils pilent le mil dans un mortier et avec un pilon dur et lourd de bois de mahogon qui vient aux bords de la Sénégambie. Le mahogon ou mahogoni qui a , selon les naturalistes , beaucoup d'affinité avec la famille des méliacées et qui se rapproche du genre des cedrelles , se trouve dans l'Inde ainsi que dans le Golfe du Mexique où il commence à devenir rare. A Saint-Domingue , on le regarde comme une espèce d'acajou et on lui en donne le nom. Le mahogoni jaune de l'Inde fournit le bois de satin ; il y a le mahogon fébrifuge dont l'écorce remplace le Kina. Lamarque a observé que le mahogon du Sénégal n'a que huit étamines ; les autres espèces en ont dix.

Elle commença par vanter notre nation ; c'est l'usage de ces peuples , et ensuite elle leur fit une courte histoire des malheurs qu'elle avait éprouvés. Cette bonne négresse avait été faite esclave par les Maures qui l'avaient arrachée des bras de sa mère : aussi elle les détestait et les nommait les brigands du désert. Elle disait , en très-bon français aux deux blans : « *N'est-ce pas que ce sont là de vilains Messieurs ?* Oui , lui répondirent nos malheureux compatriotes. Eh bien, continua-t-elle, ces brigands m'enlevèrent malgré les efforts de mon malheureux père qui me défendait avec courage. Ils portèrent ensuite la dévastation dans notre village , qui l'instant d'auparavant , goûtait le bonheur et la tranquillité ; nous vîmes dans cette triste journée des familles entières qui furent enlevées , et nous fûmes tous conduits à cet horrible marché de Saint-Louis où les blancs exercent l'exécrationnable métier de marchands d'hommes. Le sort voulut bien me favoriser , et m'éviter d'aller chercher la mort en Amérique , à travers les tempêtes qui couvrent la mer qui la sépare du sol africain ; j'eus le bonheur de tomber entre les mains du respectable général Blanchot (1),

(1) La probité et la justice du général Blanchot étaient

dont le nom et le souvenir seront toujours chers aux habitans de Saint-Louis. Ce digne gouver-

tellement reconnues par les habitans de Saint-Louis, que lorsque la mort le frappa et priva pour toujours la colonie de son plus ferme appui, tous les commerçans et les employés du gouvernement se réunirent pour lui faire élever un monument dans lequel reposent encore les restes de ce brave général. Ce fut peu de tems après sa mort que les Anglais s'emparèrent de Saint-Louis, et tous les officiers de cette nation voulurent coopérer aux frais qu'exigeait l'érection du monument, sur lequel on remarque une épitaphe qui commence par ces mots : *Ici reposent les restes du brave et intègre général Blanchot, etc.* Nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de faire connaître un trait qui prouvera jusqu'à quel point le général Blanchot portait la justice ; l'homme sensible s'arrête avec plaisir au récit d'une belle action, surtout quand elle appartient à un héros de sa nation.

Quelque tems avant que le Sénégal fut livré aux Anglais, Saint-Louis était étroitement bloqué, de manière que les communications avec la France étaient absolument impossibles. En peu de tems la colonie fut en partie privée de toute espèce de vivres. Il fallut employer des moyens extrêmes. Le prudent général convoqua un conseil extraordinaire auquel furent appelés tous les notables de la ville et les employés du gouvernement ; on y décida qu'il ne fallait pas attendre que la colonie fût dénuée de vivres ; et qu'afin de tenir jusqu'à la dernière extrémité, tous les habitans, sans distinction de couleur, de rang et de grade, seraient mis au quart de ration pour le pain, et à deux

neur me garda pendant quelques années à son service ; mais voyant que je pensais toujours à

onces de riz ou de mil par jour. Pour exécuter cet arrêté, toutes les denrées furent transportées dans les magasins du gouvernement, et le général donna des ordres pour qu'il fût ponctuellement suivi. Quelques jours après que ces mesures furent prises, le gouverneur invita, comme à son ordinaire, les autorités à venir dîner chez lui, il était bien entendu que chacun apporterait sa ration de pain et de riz. Néanmoins on servit un pain entier sur la table du général. Dès qu'il l'aperçut, il demanda à ses domestiques qui avait pu donner l'ordre au garde-magasin de suspendre à son égard l'arrêté du conseil-général. Tous les convives prirent alors la parole, et lui dirent que le conseil n'avait jamais eu l'intention de le rationner, et qu'il devait souffrir cette exception. Le général répondit, en se tournant du côté d'un de ses aides-de-camp : Allez dire au garde-magasin que je le mets provisoirement aux arrêts pour avoir outre-passé mes ordres ; et vous, messieurs, sachez que je ne suis pas fait pour ravir les moyens d'existence qu'ont les malheureux esclaves, qui manqueraient certainement de vivres, tandis que j'aurais du superflu sur ma table ; apprenez qu'un général français sait aussi bien supporter les privations que les braves soldats qu'il a sous ses ordres. Pendant tout le tems de la pénurie, qui dura quatre mois, le général ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât une plus forte ration que celle qui revenait au dernier des esclaves ; son exemple fit que personne ne murmura et qu'on parvint à sauver la colonie. Pendant qu'on éprouvait les

mon pays et à mes parens, et qu'enfin je ne pouvais pas m'habituer à vos usages, il me rendit la liberté, et depuis ce moment j'ai voué une amitié à tout ce qui porte le nom français. Nos deux blancs furent très-attendris de cette touchante rencontre; ils se crurent dès ce moment au milieu de leurs compatriotes. Après quelques heures de repos, ils continuèrent leur route et ils eurent effectivement à se louer des nègres qui ne les laissèrent manquer de rien. A mesure qu'ils approchaient de la ville, les Maures devenaient beaucoup plus doux; et lorsqu'ils furent sur le point de passer le fleuve pour entrer à Saint-Louis, le prince Muhammed remit à M. Kummer la montre qui lui appartenait. Le gouverneur français accueillit

plus fortes privations, la récolte avançait et vint enfin délivrer Saint-Louis de la disette; des navires arrivèrent en même tems de France et y répandirent l'abondance. Mais quelque tems après, les Anglais revinrent assiéger Saint-Louis, et s'en emparèrent. Quoique cette note nous ait un peu éloignés de notre sujet, nous n'avons pas voulu passer sous silence un trait aussi beau; c'est un hommage rendu à la mémoire du brave général Blanchot. Nous pouvons ajouter qu'après avoir été gouverneur pendant très-long-tems, il mourût sans fortune. Combien compte-t-on d'hommes comme Blanchot?

très-bien le prince et sa suite. Il leur fit donner environ 60 francs en pièces de deux sous ; cette somme leur parut énorme , car ils en furent très-satisfaits. Cela porte à croire qu'ils ne connaissaient pas bien la valeur de la gourde , lorsqu'ils en demandèrent huit cents pour la rançon de chacun de nos deux voyageurs. Ce fut le 22 juillet qu'ils arrivèrent , après avoir erré pendant seize jours dans les sables brûlans du désert de Sahara , et avoir supporté tout ce que peuvent avoir d'affreux la soif et la faim , principalement l'infortuné M Rogery qui eut à subir tous les caprices des Maures.

Tous les naufragés échappés à ces désastres , se trouvant rassemblés à Saint-Louis , nous comptions entrer de suite en possession de nos établissemens. Mais après que le gouverneur anglais , M. Beurthonne , eut appris notre naufrage , soit de son propre mouvement , soit qu'il eût reçu des ordres de son gouvernement , à cet égard , il refusa de rendre la colonie. Ce contretens força le chef supérieur de l'expédition française à prendre des mesures pour attendre de nouveaux ordres de France. Il lui fut enjoint de faire partir sur-le-champ tous les naufragés qui arrivaient dans l'île de Saint-Louis.

Tout nous porte à croire que le retard qui

fut apporté à la restitution de nos établissemens, dépendit du gouverneur anglais, qui y mit des obstacles toutes les fois que les circonstances le lui permirent. Il alléguâ d'abord qu'il n'avait pas reçu l'ordre de rendre la colonie, et qu'en outre il manquait de navires pour transporter ses troupes et tous les objets qui appartenaient à sa nation. Cette dernière allégation suffit seule pour prouver combien peu il était disposé à se retirer de l'île Saint-Louis; car le gouverneur français, afin d'applanir toutes les difficultés, lui proposa la flûte *la Loire* pour servir de transport, et il fut refusé. Nous croyons avoir deviné la cause de ce retard dans la remise de la colonie, et nous pouvons en présenter deux raisons qui nous paraissent d'autant mieux fondées, qu'elles prennent leur source dans cette politique britannique qu'on voit en toute circonstance ne suivre d'autre règle que celle de l'intérêt de sa puissance ou de son commerce. Nous ne les livrons d'ailleurs que comme des présomptions; mais ces présomptions semblent si bien confirmées par les événemens auxquels elles ont rapport, que nous n'hésitons pas à les soumettre à nos lecteurs.

Nous pensons donc que M. Beurthonne avait reçu l'ordre de rendre les îles Saint-Louis et de

Gorée, à l'escadre française qui devait se présenter pour en prendre possession ; mais nous pensons aussi qu'il lui était recommandé de ne les évacuer que le plus tard qu'il pourrait, dans le cas où le commerce et le gouvernement anglais pourraient tirer quelques avantages d'un retard.

En effet, si M. Beuthonne n'avait pas reçu d'instructions pour rendre la colonie, il lui était bien certainement inutile d'alléguer qu'il manquait de moyens de transport. Aux instances du gouvernement français, il n'avait qu'à faire une réponse toute simple et sans réplique, celle que son gouvernement ne lui avait donné aucun ordre. C'est donc par l'espèce de vacillation qu'il mit dans ses réponses, qu'il nous a lui-même mis sur la voie de l'opinion que nous nous sommes formée ; c'est d'après ses paroles et ses actions que nous avons dû croire ce que nous avons osé avancer. Mais enfin, dira-t-on, quel avantage ce délai pouvait-il procurer au gouvernement anglais ? Voici, comme nous le disions plus haut, ce qu'il nous est bien permis de conjecturer à cet égard.

La traite des gommés était à la veille de se faire ; il était bien juste que les commerçans anglais qui étaient dans le Sénégal enlevassent

cette récolte , qui eût appartenu au commerce français , si la colonie eût été rendue.

Un second motif , non moins puissant , c'est que nous étions au moment de la mauvaise saison , et que les établissemens anglais sur la rivière de Gambie (lieu où devait se rendre une partie de la garnison anglaise), sont extraordinairement mal sains : des maladies presque toujours mortelles y règnent pendant l'hivernage , et enlèvent communément les deux tiers des Européens nouvellement arrivés. Tous les ans le ravage est le même , et tous les ans on est obligé de transporter de nouvelles garnisons ; ceux qui ont le bonheur de résister à ces terribles épidémies , viennent en convalescence à l'île de Gorée , où l'air est assez salubre. Telles sont les raisons qui , selon nous , ont occasionné le retard de la remise des établissemens sur la côte d'Afrique.

Au demeurant , et sans nous épuiser davantage en conjectures , terminons par une dernière remarque ; c'est que le commandant anglais obéit peut-être plus en cette circonstance à la politique coutumière de son gouvernement , qu'à des considérations locales et particulières. Qu'on se rappelle en effet ce qui s'est passé lors de la restitution de nos établissemens d'outremer , à

la paix de 1802 et à celle de 1814, et l'on verra que le ministère britannique, sans trop s'inquiéter d'en donner des raisons, s'est fait un principe très-fidèlement suivi de ne pas aimer à se désaisir. (1)

Le naufrage de la frégate *la Méduse*, favorisa les desseins du gouverneur; car quelle sensation pouvait produire l'arrivée d'une expédition dont la principale voile n'existait plus, et dont les trois autres navires ne parurent que les uns après les autres? Si les Anglais avaient eu l'intention de nous rendre la colonie à notre arrivée, le désordre dans lequel nous nous présentâmes eût suffi seul pour leur faire naître l'idée de ne pas se presser à se retirer de l'île Saint-Louis. Mais ce que nous concevons à peine, c'est que ce gouverneur, après un bon accueil de quelques jours, ait exigé que les troupes françaises fussent éloignées de la colonie. Et quelles étaient ces troupes? des malheureux presque nus, exténués par de longues fatigues et les privations qu'ils avaient eu à supporter au milieu des déserts; presque tous étaient sans

(1) Tout le monde connaît le proverbe populaire qui rend très-bien notre idée : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder.*

armes. Craignait-il l'esprit des Colons et même des Nègres qui n'était pas en sa faveur, et qui virent avec le plus grand plaisir l'arrivée des Français ? Cela n'est guère supposable.

Tous les naufragés étant donc rassemblés à Saint-Louis, comme nous l'avons déjà dit, notre gouverneur, deux jours avant son départ pour le Cap-Verd, songea à envoyer un navire à bord de *la Méduse* pour y chercher un somme de 100,000 francs, apportée pour être le trésor de la colonie (1), ainsi que des provisions qui

(1) On ne saurait croire à combien de bruits populaires ont donné lieu ces 100,000 francs. Il est des gens qui ne croient pas encore qu'il aient jamais été embarqués sur la frégate. Comment expliquent-ils cette supposition ? C'est en demandant comment se seraient conduits autrement que l'ont fait certaines personnes, des gens qui auraient vendu les intérêts de leur pays et leur honneur à des intérêts étrangers. Nous ne doutons pas, pour nous, que ce bruit ne soit une fable. La sottise, l'orgueil, l'entêtement qui nous ont conduits sur le banc d'Arguin, n'ont pas besoin qu'on leur prête d'autre crime. D'ailleurs, s'il est quelquefois des gens qui vendent leur honneur, il n'en est point qui vendent en même tems leur vie ; et ceux qu'on voudrait accuser de quelque chose de plus que d'une haute incapacité, ont assez prouvé, dans les dangers qui leur étaient personnels, qu'ils savaient très-bien pourvoir à leur propre sûreté.

s'y trouvaient en quantité , et dont on manquait , pour ainsi dire , dans les établissemens français. On parlait très-peu des hommes qui étaient restés à bord , et auxquels on avait juré de les envoyer chercher , dès qu'on serait arrivé à Saint-Louis ; mais déjà on ne pensait presque plus à ces infortunés. M. Corréard rapporte que le premier jour qu'il fit une promenade dans la ville , étant allé rendre une visite à la famille du gouverneur , pendant la conversation , on vint à parler de la goëlette qu'on allait expédier , et de la possibilité de retrouver les 100,000 francs , des vivres et des effets. Voyant qu'on ne disait rien des dix-sept infortunés qui étaient restés sur la frégate , il ne put s'empêcher de dire : « Mais un objet plus précieux dont on ne parle pas , ce sont les dix-sept malheureux qui ont été abandonnés!—Bah! répondit-on , dix-sept ! il n'en reste pas trois.—N'en resta-t-il que trois , répliqua-t-il , qu'un seul , sa vie est préférable à tout ce qu'on peut retirer de la frégate ; » et il sortit indigné.

Lorsque , dans la première partie de cet ouvrage , nous avons présenté Madame et Mademoiselle Schmalz , seules impassibles lors de l'échouement de la frégate , et semblant s'élever au-dessus de la consternation générale , on a pu

leur faire honneur d'une grandeur d'âme peu commune et d'un courage plus que viril. Pourquoi faut-il que nous soyons obligés de détruire ici l'illusion honorable que nous avons pu causer ? pourquoi , lorsque ces dames ont porté l'indifférence jusqu'à se soustraire aux plus ordinaires devoirs de l'humanité , en s'abstenant de rendre la moindre visite aux malheureux déposés dans l'hôpital de Saint-Louis , nous ont-elles révélé elles-mêmes que leur calme sur la frégate , n'était qu'une profonde insensibilité ?

Nous pourrions au reste , sinon excuser , au moins nous expliquer cette dernière marque de leur dureté ; quel spectacle en effet les attendait dans ce triste séjour , sur le nouveau théâtre où les tristes victimes d'une première inhumanité avaient à lutter contre les nouvelles misères que leur préparait l'indifférence , l'incurie de leurs semblables ? La vue d'hommes qui tous portaient dans leur cœur le souvenir des fautes d'un mari , d'un père , ne devait pas être un objet que leurs regards fussent très-avides de chercher ou de rencontrer ; et , à cet égard , le soin qu'elles mirent à éviter l'hôpital , nous paraît presque pardonnable. Mais ce qui ne l'est point , ce qui ne saurait l'être , ce que nous

n'avons pu apprendre qu'avec une inexprimable surprise, c'est que Mademoiselle Schmalz, nous jugeant sans doute d'après une manière de penser qui n'était pas la nôtre, et ne croyant pas possible que les fautes de son père et la conduite inhumaine d'elle et de sa mère ne fussent pas un jour connues en France, se soit hâtée de prévenir cette publication, en écrivant à ses amis, à Paris, une lettre justificative de ses rapports avec les naufragés du radeau, et en cherchant à dévouer ces malheureux au mépris, à la haine publique. Elle avouait dans cette lettre singulière qui a circulé dans les sociétés de Paris, que la vue de ces naufragés lui inspirait une horreur dont elle n'était pas maîtresse. « Il m'était, disait-elle, réellement impossible de supporter la présence de ces hommes, sans que j'éprouvasse un mouvement d'indignation. »

Quel était donc notre crime aux yeux de Mademoiselle Schmalz ? Ah ! sans doute celui de trop bien connaître les véritables coupables de nos malheurs. Oui, à ce titre, toutes les fois que Mademoiselle Schmalz nous voyait, ce qui était excessivement rare, notre présence devait faire sur elle l'effet de la foudre. Elle pouvait se dire : Voilà les hommes qui tiennent dans

leurs mains le sort de mon père. S'ils parlent, s'ils font entendre des plaintes, qu'ils retiennent jusqu'ici, si on les écoute (et comment ne les écouterait-on pas dans un pays où une Charte, noble présent d'un Monarque auguste, fait régner la justice et la loi?) au lieu d'être la fille d'un gouverneur, je ne suis plus qu'une misérable orpheline; au lieu de ces honneurs dont il m'est si doux de me voir entourée, je retombe dans l'abaissement et l'oubli qui attend d'ordinaire la triste famille d'un grand coupable.

Il est certain que si nous avions écouté nos douleurs, si nous avions poursuivi devant le tribunal des lois les auteurs de nos maux, il est difficile de croire qu'ils eussent échappé aux rigueurs de l'inflexible justice. Mais nous avons été généreux, et c'est nous qu'on opprime! Ainsi donc, selon que les historiens du cœur humain l'ont trop souvent observé, *il est plus facile de pardonner l'injure qu'on a reçue que celle que l'on a faite.*

Le petit navire choisi pour aller à la frégate était une goëlette commandée par un lieutenant de vaisseau : des plongeurs noirs et quelques passagers composaient son équipage. Elle partit de Saint-Louis le 26 juillet, ayant à son bord des vivres pour huit jours; ensorte qu'ayant

éprouvé des vents contraires , elle fut obligée de rentrer dans le port , après avoir inutilement lutté sept ou huit jours pour se rendre à bord de *la Méduse*.

Cette goëlette partit de nouveau , après avoir fait , cette fois , à peu près pour vingt-cinq jours de vivres ; mais comme la voileure était très-délabrée , et que le propriétaire de ce bâtiment ne voulait point la faire changer avant qu'elle fût entièrement hors d'état de servir , on fut obligé de remettre en mer après quelques légères réparations seulement. Ayant éprouvé au large un assez fort coup de vent , les voiles furent presque détruites , et il fallut rentrer dans le port après quinze jours environ de navigation , sans avoir pu en atteindre le but. Alors on fit faire une nouvelle voileure , ce qui demanda à peu près dix jours. Dès qu'elle fut installée , on sortit pour la troisième fois , et l'on atteignit *la Méduse*, cinquante-deux jours après son abandon.

Une réflexion toute simple se présente ici à l'esprit le plus inattentif ; il est certain que tout lecteur doit présumer qu'il n'y avait dans la colonie que cette seule goëlette. Il est de notre devoir de le détromper ; plusieurs autres négocians offrirent leurs navires , mais ils furent

refusés. Le gouverneur aima mieux traiter avec une seule maison, que d'avoir des comptes à régler avec une partie des négocians de la colonie, qui cependant voulurent mettre à sa disposition tout ce qui était en leur pouvoir. M. Durecur fut le commerçant favorisé (1) : il fit au gouverneur, en vivres et en argent, de fortes avances, qui se sont élevées à 50,000 fr. ; il eut continuellement dans sa maison M. Schmalz, sa famille et une suite nombreuse. L'opinion générale était que ce M. Durecur avait tiré de ses actes de générosité un bénéfice honnête de 100 pour 100 ; il fut d'ailleurs récompensé, à la demande du gouverneur, par cette décoration qu'une action d'éclat (et non un coup de commerce très-lucratif) semble seule devoir mériter ; mais revenons à notre goëlette. Quel fut l'étonnement de ceux qui la montaient de retrouver encore à bord de *la Méduse* trois infortunés à la veille d'expirer ! Bien certainement on était loin de s'attendre à cette rencontre ; mais, comme nous l'avons dit, il y en eut dix-sept d'abandonnés. Que sont devenus les quatorze qui manquaient ?

(1) Cette maison fait tout le commerce du Sénégal ; *sa raison* y a remplacé la Compagnie d'Afrique.

Essayons de retracer l'histoire de leur triste sort.

Dès que les embarcations et le radeau furent débordés de la frégate , ces dix-sept malheureux cherchèrent à se procurer des moyens de subsistance , en attendant qu'on vint à leur secours ; ils fouillèrent tous les lieux où l'eau n'avait pas encore pénétré , et parvinrent à rassembler assez de biscuit , de vin , d'eau-de-vie et de lard salé pour exister pendant un certain tems. Tant que les vivres durèrent , la paix régna parmi eux ; mais quarante-deux jours s'écoulèrent sans qu'ils vissent paraître les secours qu'on leur avait promis. Alors douze des plus décidés , se voyant à la veille de manquer de tout , résolurent de gagner la terre. Pour y parvenir , ils construisirent un radeau avec les différentes pièces qui restaient sur la frégate , le tout maintenu , comme le premier , par des amarrages solides. Ils s'y embarquèrent , et dirigèrent leur route sur la côte ; mais comment pouvoir manoeuvrer sur une machine dépourvue , sans doute , des rames et des voiles nécessaires ? Il est indubitable que ces malheureux qui n'avaient pris qu'une très-petite quantité de vivres , n'auront pu long-tems résister , et qu'accablés de désespoir et de besoin , ils auront été victimes de

leur témérité. On a dû être convaincu , que tel aura été le résultat de leur funeste tentative , par les restes de leur radeau , qui furent trouvés sur la côte du désert de Sahara , par les Maures sujets du Roi Zaïde , lesquels vinrent à Andar annoncer cette nouvelle. Ces infortunés auront été la proie des monstres marins , qui sont en très - grande quantité sur ces rivages de l'Afrique.

Victimes malheureuses ! nous déplorons la rigueur de votre sort ! Comme nous , vous avez été en butte aux plus affreux tourmens ! comme nous , livrés au hasard sur un radeau , vous avez eu à lutter contre ces besoins si pressans que l'homme ne peut maîtriser , la faim et la soif poussées à l'extrême ! Notre imagination nous reporte sur votre funeste machine ; nous y voyons votre désespoir , vos fureurs ; nous apprécions enfin toute l'étendue de vos souffrances , et vos malheurs nous arrachent des larmes. Il est donc vrai que l'infortune d'autrui frappe plus vivement celui qui a déjà eu à combattre la rigueur d'un sort pareil ! L'homme heureux croit à peine au malheur , et souvent accuse celui dont il a causé les désastres.

Un matelot qui s'était refusé à s'embarquer sur ce radeau , voulut aussi gagner la terre ,

quelques jours après les premiers ; il se mit dans une cage à poules , mais à une demi encablure de la frégate il fut submergé.

Quatre hommes se décidèrent à ne pas abandonner *la Méduse* , alléguant qu'ils aimaient mieux mourir à bord que d'aller affronter de nouveaux dangers , qu'il leur paraissait impossible de surmonter. Un de ces quatre venait de mourir , quand la goëlette arriva ; son corps avait été jeté à la mer. Les trois autres étaient très-faibles , et deux jours plus tard , on n'aurait trouvé que leurs cadavres. Ces malheureux occupaient chacun un endroit séparé , et n'en sortaient que pour aller chercher des vivres qui , dans les derniers jours , ne consistaient qu'en un peu d'eau-de-vie , du suif et du lard salé. Quand ils se rencontraient , ils couraient les uns sur les autres , et se menaçaient de coups de couteau. Tant que le vin avait duré avec les autres provisions , ils s'étaient parfaitement soutenus ; mais dès qu'ils furent réduits à l'eau-de-vie pour boisson , ils s'affaiblirent de jour en jour (1).

(1) Ces abandons ne sont malheureusement pas très-rares dans les fastes de la marine. Le St. - Jean - Baptiste échoua en 1760 à l'île aux Sables , et 87 malheureux

On prodigua à ces trois hommes les soins qu'exigeait leur état, et tous les trois sont maintenant en pleine santé.

furent abandonnés malgré les promesses de venir les chercher, que leur firent les 320 naufragés qui se sauvèrent presque tous à Madagascar. Quatre - vingts noirs ou négresses périrent faute de secours, les uns de misère, les autres en essayant de se sauver sur des radeaux; sept négresses et un enfant qui restèrent pendant quinze années dans l'île aux Sables, furent exposés à toutes les rigueurs de la plus cruelle position, et ont été sauvés en 1776 par monsieur de Tromelin, commandant la corvette *la Dauphine*.

Le bot *le Favori*, commandé par le capitaine Moreau, en 1757, rencontra, le 26 mars de la même année, l'île Adu, il envoya un canot, monté par huit hommes, commandé par M. Rivière, officier de marine; mais Moreau les abandonna, parce que les courans le drossaient sur l'île, et revint à celle de France, où il ne fit aucune démarche auprès du gouvernement, pour qu'on leur portât du secours. Le brave Rivière et tous ses matelots parvinrent à se sauver à la côte du Malabar, au moyen d'un radeau et de son canot. Il débarqua à Cranganor, près Calicut.

On conçoit que, dans un premier moment, la présence subite d'un danger inévitable puisse égarer la raison, et faire abandonner du monde sur un navire; mais ne pas aller au secours des siens, lorsqu'on est soi-même hors de danger, ou mettre du retard à y voler, c'est ce qui ne se conçoit pas.

Après avoir donné les secours nécessaires aux malheureux dont nous venons de parler, on s'occupa de retirer du corps de la frégate, tous les objets susceptibles d'être saisis. On la saborda, et au moyen de cette vaste ouverture, on put sauver des farines, du vin et plusieurs autres objets. M. Corréard a eu la bonhomie de penser que les naufragés allaient recouvrer au moins quelques-uns de leurs effets, puisqu'un bâtiment du Roi était parvenu jusqu'à la frégate. Mais qu'on se détrompe ! ceux qui le montaient, se déclarèrent corsaires, et mirent, pour ainsi dire, au pillage, tous les effets qu'ils purent rattrapper. Un d'eux, M^{***}. enleva plusieurs malles pleines et quatre hamacs contenant toutes sortes d'objets, le tout à son profit.

Ayant complété l'entière cargaison de la goëlette, et les tentatives pour retrouver les cent mille francs, dont nous avons déjà parlé, ayant été inutiles, l'on cingla vers le Sénégal. Nous vîmes arriver ce petit bâtiment, et nos cœurs palpitérent de joie; nous comptions tous revoir nos infortunés compatriotes, qui avaient été abandonnés sur la frégate, et en outre recouvrer quelques hardes, dont nous manquions entièrement. La goëlette franchit la barre, et

en moins de quelques heures , elle eut parcouru l'espace qui la séparait de nous. Courir au port , aborder le bâtiment et demander combien il y avait d'infortunés de sauvés , fut l'affaire d'un instant. On nous répondit que trois existaient encore , et que quatorze étaient morts depuis notre départ : cette réponse nous attéra. Nous nous informâmes ensuite s'il avait été possible de sauver des effets ; on nous répondit que *oui*, mais qu'ils étaient de *bonne prise*. Nous ne concevions pas cette réponse , mais on nous la répéta ; et nous apprîmes , pour la première fois , que nous étions en guerre avec des Français , parce que nous avions été excessivement malheureux.

Dès le lendemain , la ville fut transformée en une foire publique qui dura pendant au moins huit jours. Là , on vendait des objets appartenant à l'État , et à ceux des malheureux naufragés qui avaient péri ; ici , c'étaient les habillemens de ceux qui vivaient encore ; plus loin , c'était l'ameublement de la chambre du commandant lui-même ; ailleurs , on voyait les pavillons du bord (série de signaux composée de pavillons de diverses couleurs) que des nègres achetaient pour se faire des pagnes ou des manteaux ; autre part , on vendait le

gréement et la voilure de la frégate ; puis venaient des draps de lit , des cadres , des hamacs , des couvertures , des livres , des instrumens , etc. , etc.

Mais une chose sacrée , respectée de tout homme qui sert avec honneur , ce signe de ralliement sous lequel on doit trouver la victoire ou la mort , le pavillon enfin qu'est-il devenu ? Il a été sauvé Est-il tombé entre les mains d'un Français ? Non ! Celui qui avilit un signe respectable qui représente une nation , celui-là ne peut appartenir à cette même nation. Eh bien ! ce signe fut employé à des usages domestiques (1). Des vases qui appartenaient au commandant de la frégate même , furent également sauvés et passèrent de son buffet sur la table du gouverneur , où M. de Chaumareys les y reconnut , et c'est de lui que nous tenons ces détails ; il est vrai que les dames du gouverneur les avaient eus à

(1) Entre diverses personnes que nous pourrions nommer , lesquelles divisèrent le grand pavillon , en firent des serviettes , des draps , etc. citons , avec la distinction qu'elles méritent , les nommées Sophie , négresse du gouverneur , et Marguerite , domestique blanche.

titre de cadeau de la part d'un de ceux qui allèrent à bord de la goëlette.

L'on ne voyait plus dans la ville que des nègres affublés , les uns de vestes et de pantalons , les autres de grandes capottes grises ; d'autres portaient des chemises , des gilets , des bonnets de police , etc. . tout enfin rappelait le désordre et la confusion. Tel fut en partie le produit de l'expédition de la goëlette. Les vivres qu'elle rapporta furent d'ailleurs du plus grand secours au gouverneur Français , qui était à la veille d'en manquer.

Quelques jours après , les commerçans de Saint-Louis furent autorisés à se rendre à bord de *la Méduse* avec leurs navires , aux conditions suivantes : ils devaient faire les armemens de leurs bâtimens à leurs frais , et tous les objets qu'ils parviendraient à sauver de la frégate devaient être partagés en deux portions égales , l'une pour le gouvernement et l'autre pour les armateurs. Quatre goëlettes partirent de Saint-Louis , et , en peu de jours , parvinrent à leur destination. Elles rapportèrent dans la colonie une grande quantité de barils de farine , de viandes salées , de vin , d'eau-de-vie , de cordages , de voiles , etc. , etc. Cette expédition

fut terminée en moins de vingt jours (1). A mesure que les goëlettes arrivaient dans le Sénégal, il était naturel de les décharger et de mettre les objets en magasin, en attendant l'arrivée du gouverneur Français, qui était absent; il nous semble en effet que, dans les partages qui devaient avoir lieu, sa présence, ou celle de toute autre autorité, était nécessaire. Mais soit que les armateurs ne voulussent pas attendre le retour du gouverneur, soit qu'ils fussent pressés de posséder ce qui leur revenait dans les cargaisons des navires, ils se présentèrent chez M. Potin, agent ou associé de la maison Durecur, et le prièrent de vouloir bien faire le partage des objets sauvés de la frégate. Nous ignorons si M. Potin fut autorisé à faire ces partages; mais qu'il y ait été autorisé ou

(1) Il fut recueilli encore une autre pièce de la frégate: ce fut le mât d'artimon qui arriva à St.-Louis le 24 octobre. Il avait été coupé dans une des expéditions qui allèrent à bord de la Méduse; mais on ne put réussir à l'embarquer, et on l'abandonna. La mer, à la longue, ayant fait considérablement rouler le bâtiment, en détacha ce mât et le poussa sur la côte vis-à-vis de l'île St.-Louis. Les habitans de Guétandar le tirèrent de la mer et le ramenèrent dans l'île.

non , nous croyons qu'il ne pouvait les faire sans la coopération d'un ou de plusieurs employés de l'administration , puisqu'il était lui-même l'un des armateurs. Il eût été d'autant plus facile de faire surveiller ces partages par un agent du gouvernement , qu'il y en avait alors quatre ou cinq à Saint-Louis , entr'autres le greffier et le payeur ; mais aucun d'eux ne fut appelé pour assister à ces diverses opérations , qui durèrent cependant plusieurs jours. Quoi qu'il en soit , ceux auxquels appartenaient les navires se montrèrent bien plus généreux envers les naufragés que les hommes qui allèrent à bord de la frégate , sur la première goëlette : le peu de livres et d'effets divers qu'ils purent sauver , furent restitués à ceux des naufragés qui les réclamèrent.

Peu après que ces déprédations furent terminées , quelques officiers et soldats Français de terre et de mer qui étaient encore à Saint-Louis , reçurent ordre du gouverneur Anglais de se rendre de suite au camp de Daccard ; c'était vers le premier octobre. A cette époque , M Corréard resta seul de Français à l'hôpital de Saint-Louis , où il attendait son entier rétablissement. Nous ignorons absolument quelles furent les raisons qui engagèrent ce gouver-

neur à employer des mesures aussi sévères , pour une vingtaine de malheureux naufragés , dont trois officiers avaient fait partie du triste radeau. Cependant il permit aux employés de l'administration de demeurer dans la ville.

Jettons ici encore un coup-d'œil rapide sur les nouveaux malheurs auxquels furent en proie quelques infortunés échappés au radeau et au désert , et qui restèrent plongés dans un hôpital affreux , sans secours , sans consolation , avant de passer à l'histoire du camp de Daccard , qui terminera ce tableau. On peut se rappeler que ce fut le 23 juillet , que se trouvèrent réunis les hommes du radeau et les soixante-trois qui furent débarqués par la chaloupe près des môles d'Angel.

M. Coudin , commandant du radeau et M. Savigny furent d'abord accueillis au Sénégal par M. Lasalle , négociant Français , qui , dans toutes les circonstances , leur prodigua les soins les plus généreux , et qui leur épargna les nouvelles souffrances qu'éprouvèrent leurs compagnons d'infortune ; aussi M. Lasalle a-t-il des titres éternels à leur reconnaissance.

Quant à M. Corréard , dès qu'il fut rendu à l'île Saint-Louis , lui et quelques autres de nos compagnons , tout couverts de blessures , ne

tenant plus à la vie que par un fil , furent couchés sur des lits de sangle , dont les matelats n'étaient que des couvertures de laine ployées en quatre , et garnis de draps d'une malpropreté dégoûtante ; les quatre officiers de troupe furent aussi placés dans une des salles de l'hôpital , et les soldats et matelots dans une autre salle voisine de la première et couchés de la même manière que les officiers. Le soir de leur arrivée , le gouverneur , accompagné du commandant de la frégate et d'une nombreuse suite , vint leur rendre visite : l'air compâtissant avec lequel il les aborda , les toucha vivement. Dans ce premier moment , on leur promit des toiles de Guinée pour les vêtir , du vin pour rétablir leurs forces , des armes et des munitions pour les distraire , lorsqu'ils seraient en état de sortir. Promesses frivoles : ce ne fut qu'à la pitié des étrangers que , pendant cinq mois , ils durent leur existence. Le gouverneur annonça son départ pour le camp de Daccard , en disant à ces tristes délaissés qu'il avait donné des ordres pour que rien ne leur manquât pendant son absence. Tous les Français , en état de s'embarquer , venaient de partir avec le gouverneur.

Livrés à eux-mêmes dans l'affreux séjour

qu'ils habitaient ; entourés d'hommes auxquels leur cruelle position n'inspirait aucune pitié , nos compatriotes , encore une fois abandonnés , gémissaient et se répandaient en plaintes inutiles. En vain ils représentèrent au médecin Anglais que la ration ordinaire de simple soldat qu'on leur avait donnée jusques-là , ne leur convenait sous aucun rapport , d'abord en ce que leur santé altérée exigeait , si toutefois on voulait les rétablir , une nourriture moins grossière que celle qu'on donne à un soldat bien portant dans sa caserne ; qu'ensuite les officiers dans tous les pays jouissaient de quelques distinctions , et qu'en conséquence , il était prié d'avoir égard à la juste réclamation de ses malades.

Le docteur fut impitoyable ; il répondit qu'il n'avait pas reçu d'ordre et qu'il ne changerait rien. Alors il adressèrent leurs plaintes au gouverneur anglais , qui y fut aussi peu sensible. Il est cependant probable que le gouverneur français , avant son départ , avait invité cet officier à procurer tous les secours qu'exigeait la position de ceux qu'il laissait à la garde de sa loyauté. Si cette prière lui a été faite , il faut convenir que ce M. Beurthonne a un cœur bien peu accessible aux sentimens d'humanité.

Quel contraste entre la conduite de ce lieutenant-colonel et celle des autres officiers de sa nation faisant partie de l'expédition de l'intérieur de l'Afrique, auxquels se joignirent ceux de la garnison ! C'est à leurs soins généreux que les officiers provenant du radeau, durent des soulagemens, et la vie peut-être. Au reste, il n'est pas rare de voir les mêmes circonstances donner lieu à la même observation. Dans ces sortes d'occasions un grand nombre de simples particuliers anglais étonnent par l'excès de leur générosité envers leurs ennemis, tandis qu'au contraire les agens du Gouvernement et les individus qui croient sans doute entrer dans ses vues, semblent faire gloire d'une conduite diamétralement opposée.

Ces messieurs, quelques jours après l'arrivée des naufragés, ayant appris leur cruelle position, vinrent dans l'hôpital, et emmenèrent avec eux les quatre officiers qui déjà étaient en état de sortir; ils les invitèrent à partager leurs repas en attendant la remise de la colonie (1).

(1) Presque tous les jours ils mangeaient avec les officiers anglais; mais le soir il fallait rentrer dans le funeste hôpital, où gémissaient une infinité de victimes. S'il arri-

Quarante jours s'étaient passés , depuis que les compâtissans Anglais étaient venus au secours de ses quatre compagnons d'infortune , sans que l'affligé Corréard en eût personnellement senti les effets. Sa santé était fortement ébranlée , par suite des souffrances inouïes qu'il avait éprouvées sur le radeau. Ses blessures lui occasionnaient des douleurs très-vives , et il était obligé de garder l'infirmierie ; d'ailleurs il manquait absolument de vêtemens , n'ayant rien autre chose pour se couvrir que le drap de son lit dans lequel il s'enveloppait. Depuis le départ du gouverneur , il n'avait point entendu parler des Français , ce qui l'inquiétait sur-tout et redoublait l'envie qu'il avait de se rapprocher de ses compatriotes , dans l'espérance de trouver près d'eux des consolations et quelques adoucissements ; car il comptait des amis parmi les officiers et passagers qui étaient au camp de Daccard. Il était dans cette disposition , et dans la triste situation qu'il vient de dépeindre , réduit à la ration de simple soldat , pendant les quarante jours qui venaient de s'écouler , lors-

—
vait qu'un de ces convalescens manquât de venir , leurs hôtes généreux et bénévoles envoyaient à l'hôpital s'informer avec sollicitude de la cause de son absence.

qu'il fit demander à un capitaine de la marine marchande américaine, s'il voulait lui faire le plaisir de le conduire au Cap-Vert, lieu où il devait se rendre. La réponse du capitaine fut affirmative, et le départ fixé à deux jours. Dans cet intervalle, le naturaliste Kummer eut occasion d'exprimer en présence du major Peddy, commandant en chef l'expédition anglaise pour l'intérieur de l'Afrique, les craintes que lui faisait concevoir le départ de son ami, et les inquiétudes que lui donnait pour une santé aussi délabrée que l'était celle de M. Corréard, l'insalubrité du camp de Daccard où il devait se rendre. A peine le sensible M. Kummer eut-il cessé de parler, que le major Peddy partit précipitamment, rentra dans son appartement, y prépara de suite du linge, des vêtemens et de l'argent. Pendant qu'il arrangeait ces différens objets, ce vrai philanthrope versait des larmes sur le sort du malheureux qu'il ne connaissait pas, maudissant ceux qui l'avaient impitoyablement abandonné. Son indignation venait de ce qu'on lui avait assuré que depuis le départ du gouverneur français, M. Corréard n'avait plus entendu parler de lui ni de ses compatriotes. Respectable major ! digne ami de l'humanité ! en partant pour l'intérieur de l'Afrique, vous

avez emporté les regrets et la reconnaissance d'un cœur où sont gravés vos nobles bienfaits.

Pendant ces apprêts de secours inattendus , assis sur le pied de son grabat , M. Corréard était accablé par la pensée de sa misère et livré aux plus déchirantes réflexions. Tout ce qu'il voyait l'affectait plus profondément que les scènes affreuses qui s'étaient passées sur le radeau. Dans la plus grande chaleur des combats , se disait-il , la douleur de mes blessures n'était point accompagnée de ce sombre découragement qui m'abat , et qui , par une marche lente , mais sûre , me conduit à la mort ! Il y a deux mois , j'étais un homme intrépide , capable de résister à toutes les fatigues ; aujourd'hui , renfermé dans cet affreux séjour , mon courage s'est évanoui ; tout m'abandonne. J'ai en vain demandé quelques secours à ceux qui sont venus me voir , non par humanité , mais par une froide curiosité : c'est ainsi qu'on allait voir , à Liège , le brave Goffin , après que , par son courage , il se fut tiré des éboulemens des mines de houille où il avait été enseveli. Mais lui , plus heureux que moi , fut récompensé de la décoration de la légion d'honneur et d'une pension qui lui

assura l'existence (1) Si j'étais en France, se disait-il encore, mes parens, mes compatriotes

(1) L'événement de la Houillère de Beaujon, ainsi que l'a fort bien dit un journaliste, (Annales du 29 décembre 1817) « assure une longue célébrité au nom du brave Goffin, dont l'Académie française par un prix de poésie, et la ville de Liège par un grand tableau historique exposé au salon, ont consacré la mémoire. » Ah ! sans doute le dévouement de Goffin fut sublime, mais d'ailleurs Goffin n'était victime que d'un accident de la nature ; aucun sentiment d'honneur et de devoir ne l'avait précipité volontairement, comme quelques-uns des naufragés du radeau, dans un danger imminent, et que plusieurs d'entre eux auraient pu éviter. Goffin n'accusant que le sort et ces loix physiques qui entourent l'homme, dans toutes les positions, de causes permanentes de destructoin, n'avait point à défendre son âme de tout ce que peuvent offrir d'odieux et de terrible toutes les passions déchaînées du cœur humain ; la haine, la trahison, la vengeance, le désespoir, le fratricide, toutes les furies enfin ne promenaient pas autour de lui leurs spectres hideux et menaçans. Combien cette différence dans la nature de leurs souffrances comparées, n'en suppose-t-elle pas dans les âmes de ceux qui eurent à triompher de ces dernières ? et cependant quel contraste dans les résultats ! Goffin fut honoré et dut l'être ; les naufragés du radeau proscrits une première fois, semblent abandonnés sans retour. D'où vient donc cette fidélité du malheur à les persécuter ? Est-ce que quand la puissance a été une fois

adouciraient mes peines. Mais ici, sous un ciel brûlant, où tout m'est étranger, entouré de ces Africains endurcis par le spectacle habituel des maux qu'occasionne la traite des nègres, rien ne me soulage; au contraire, la longueur des nuits, la continuité de mes souffrances, la vue de celle de mes compagnons d'infortune, la malpropreté dégoûtante à laquelle je suis livré, les mauvais soins d'un soldat infirmier, continuellement ivre et négligent, l'insupportable dureté d'un mauvais lit à peine abrité des injures de l'air; tout m'anonce une fin inévitable. Il faut donc m'y résigner et l'attendre avec courage! J'étais moins à plaindre sur le radeau; là, l'imagination exaltée, à peine je jouissais de mes facultés intellectuelles! Mais ici, je ne suis plus qu'un homme ordinaire, un homme avec toute la faiblesse de l'humanité. Mon esprit se perd dans de mornes réflexions; mon âme se fond dans de continuelles souffrances, et je vois chaque jour ceux qui partageront mon sort malheureux me, précéder dans la tombe (1).

injuste, il n'est pour elle d'autre moyen d'effacer son injustice, que d'y persister, d'autre secret pour réparer ses torts que de les aggraver?

(1) Trois malheureux provenant du radeau moururent

C'est au moment même où ce soliloque désespérant l'absorbait en entier, qu'il vit entrer dans la salle où il était deux jeunes officiers accompagnés de trois ou quatre esclaves chargés de différens effets. Ces deux militaires s'approchèrent avec un air de bonté du triste et immobile Corréard. Recevez, lui dirent-ils, ces faibles dons; c'est le major Peddy et le capitaine Campbell qui vous les envoient; et nous, Monsieur, nous avons voulu jouir du bonheur de vous apporter les premiers secours. Nous avons la mission de la part de tous nos camarades d'obtenir de vous la vérité sur les besoins que vous pouvez avoir; en outre, vous êtes invité à partager notre table, pendant tout le tems que nous passerons ensemble. Le major et tous les officiers vous engagent à rester ici, et à ne point vous rendre au camp pestiféré de Daccard, où une maladie mortelle vous enleverait en peu de jours. » Il y aurait de l'ingratitude à ne pas nommer ici ces deux jeunes gens; l'un porte le nom de Beurthonne, sans être le parent

en fort peu de tems; ceux qui ont traversé le désert, s'étant trouvés trop malades pour se rendre à Daccard, étaient en assez grand nombre dans cet hôpital et y périssaient successivement.

du gouverneur de ce nom , l'autre se nomme Addam.

Tandis que ces généreux officiers remplissaient avec tant de politesse et de prévenance ces actes d'humanité, M. le major Peddy entra dans la salle, suivi d'autres esclaves, chargés également d'effets qu'il venait encore offrir à l'ami du naturaliste Kummer, dont il était accompagné. Le major s'approcha de l'infortuné Corréard, qui semblait sortir d'un rêve; il le serra dans ses bras en versant des larmes et lui jurant une amitié qui ne s'est pas démentie pendant tout le tems qu'il resta avec lui. Quelle image sublime qu'un bel homme, de près de deux mètres de hauteur, qui verse des larmes d'attendrissement à l'aspect d'un malheureux qui n'était pas moins vivement ému, et qui en répandait aussi d'abondantes, mais que rendaient bien douces la reconnaissance et l'admiration dont il était pénétré. Après s'être remis du trouble que lui avait occasionné le spectacle de la triste situation de l'étranger qu'il venait d'arracher à la détresse, M. le major lui fit les offres les plus obligeantes; et pour que M. Corréard ne les refusât pas, il lui protesta d'avance qu'il avait trouvé, ainsi que plusieurs de ses camarades, de semblables secours auprès des Français,

et que leur compatriote lui devait l'honneur de lui permettre de s'acquitter, si toutefois cela était possible, envers leur nation, des soins généreux qu'il en avait reçus (1). Des offres aussi noblement faites ne pouvaient qu'être acceptées, en témoignant au bienfaiteur combien on s'estimerait heureux de pouvoir mériter l'amitié qu'il venait d'offrir, et que l'on ne désirait rien tant que d'être un jour à même d'en prouver sa reconnaissance d'une manière digne de lui-même et d'un Français. A partir de là, M. Corréard reçut tous les secours imaginables de la part du major et de ses officiers, et on peut dire avec vérité qu'il leur doit la vie, ainsi que les quatre officiers français qui étaient avec lui.

Le 24 du mois d'août, M. Clairet paya son tribut à la nature. Il y avait trente-cinq jours que nous étions arrivés à l'île Saint-Louis. M. Corréard eut la douleur de le voir mourir à ses

(1) Le major Peddy avait combattu contre les Français aux Antilles et en Espagne ; la bravoure de nos soldats, et l'accueil qu'on lui avait fait en France, lors de nos désastres, lui avaient inspiré une très-grande vénération pour nos compatriotes, qui, dans plus d'une circonstance, s'étaient montrés généreux à son égard.

côtés; ce malheureux jeune homme lui dit avant sa mort, qu'il mourait satisfait, puisqu'il avait eu le tems de recommander à son père, un fils naturel qu'il chérissait. A cette époque les secours de M. Peddy n'avaient pas encore soulagé M. Corréard; il était nu, de manière qu'il ne put assister aux funérailles de son infortuné camarade qui venait de succomber, extenué par les souffrances qu'il avait éprouvées sur le radeau.

Les restes de ce jeune officier reçurent les honneurs qui lui étaient dûs. MM. les officiers Anglais, et particulièrement le major Peddy, dans cette circonstance, se comportèrent d'une manière digne d'éloges. Peut-être les lecteurs ne seront-ils pas fâchés de retrouver ici quelques détails de cette lugubre cérémonie. C'est M. Corréard qui les a tracés, et qui trouve encore un douloureux plaisir à se rappeler ces momens, qui durent lui faire, et lui firent en effet une si profonde impression.

Le corps du malheureux Clairét fut exposé dans une salle souterraine de l'hôpital où se portait une foule immense, pour voir encore une fois la dépouille mortelle de celui qu'on regardait presque comme un homme extraordinaire et qui devait en ce moment à nos cruel-

les aventures , l'intérêt puissant dont la faveur publique entourait ceux qui avaient si miraculeusement échappé à tous les fléaux réunis contre eux sur l'affreux radeau.

« Vers quatre heures du soir , dit M. Corréard , que nous laissons ici parler lui-même , j'entendis les sons lugubres d'une musique guerrière sous les fenêtres de la pharmacie. Le coup fut terrible pour moi , non pas tant à cause qu'il m'avertissait du sort prochain qui m'était infailliblement destiné , mais parce que ce signal funèbre m'annonçait le moment de la séparation éternelle qui m'ôtait le compagnon de nos souffrances et l'ami que m'avait donné la société du malheur , lorsque je passai avec lui les momens les plus affreux de ma vie. A ce bruit , je m'enveloppai de mon drap de lit , et me traînai jusqu'au balcon de ma fenêtre pour lui faire mes derniers adieux et le conduire des yeux aussi loin qu'il me serait possible. Je ne sais quel effet mon apparition put produire ; mais quand j'y pense moi-même aujourd'hui , je m'imagine qu'on dût croire que c'était un spectre qui faisait à un cadavre les honneurs du séjour des tombeaux.

« Quant à moi , malgré ma vive émotion , le sacrifice que j'avais fait de ma vie me permit

de contempler et de suivre en détail le triste spectacle dont mes regards presque éteints se repaissaient. Je distinguai une foule d'esclaves empressés , qui avaient obtenu de leur maître la permission d'assister à la cérémonie. Un peloton de soldats Anglais était placé en ligne ; après eux venaient deux lignes de soldats et de matelots Français qui formaient la haie. Immédiatement après , quatre soldats européens portaient le cercueil sur leurs épaules , à la manière des anciens. Un pavillon national le recouvrait et retombait jusqu'à terre ; quatre officiers dont deux Français et deux Anglais placés aux angles diagonalement opposés , en soutenaient les coins ; sur le cercueil on avait placé l'uniforme et les armes du jeune guerrier et les signes distinctifs de son grade. A droite et à gauche , des officiers Français de terre et de mer et tous les officiers de l'administration rangés sur deux files , formaient le cortège. Le corps de musique était placé à leur suite ; après , venait l'état-major Anglais ayant à sa tête le respectable major Peddy , et le corps des bourgeois conduits par le maire de la ville ; enfin les officiers du régiment et un détachement commandé par l'un d'eux , fermait la marche. Ainsi fut con-

duite au champ du repos cette autre victime du funeste radeau, enlevé à la fleur de l'âge à ses amis et à la patrie, par la mort la plus funeste, et digne, par ses belles qualités et son courage, d'un moins déplorable sort. »

Ce brave militaire, qui n'était âgé que de vingt-huit ans, comptait huit années de service; il avait été décoré de la légion d'honneur au Champ de mai, en récompense des services qu'il avait rendus aux journées de Talavera de la Reina, de la Siera-Morena, de Saragosse, de Montmirail, de Champ-Aubert et de Monttereau : il s'était aussi trouvé à la trop déplorable journée de Waterloo, et il était alors officier porte-drapeau de son régiment.

Tels étaient les événemens qui se passaient à l'île Saint-Louis. La mauvaise saison qui, dans ces contrées, est si fatale aux Européens, commençait à répandre cette foule d'affections terribles dont la mort est fréquemment la compagne. Portons maintenant nos regards sur les malheureux rassemblés au camp de Daccard, non loin du village de ce nom, situé sur la presqu'île du Cap-Verd.

Le gouverneur français, comme nous l'avons déjà dit, ne pouvant entrer en possession

de la colonie , s'était décidé à aller camper sur le Cap-Verd , dont la propriété était reconnue à la France. Le 26 juillet , le brik *l'Argus* , et un Trois-mâts appartenant à MM. Potin et Durcur , se chargèrent des restes de l'équipage de *la Méduse* : c'étaient les hommes qui étaient débarqués près de Portendic et quelques personnes du radeau ; les plus malades étaient restés à l'hôpital de Saint-Louis. Ces deux navires mirent sous voile ; le gouverneur s'était embarqué sur le Trois-mâts. Ils arrivèrent en la rade de Gorée , le soir à la nuit. Le lendemain , les hommes furent transportés sur le Cap-Verd. Déjà plusieurs militaires et matelots y étaient arrivés ; c'étaient ceux qui les premiers avaient traversé le désert : la flûte *la Loire* les y avait transportés , depuis quelques jours , avec le commandant de la frégate. Elle avait également mis à terre les troupes de débarquement qu'elle avait à son bord , et qui consistaient en une compagnie de soldats coloniaux. Le commandement du camp fut confié à M. de Fonsain , respectable vieillard , qui y mourut victime de son zèle. Ce qui lui valut cette fatale distinction , ce fut la résolution que prit le gouverneur d'habiter l'île de Gorée pour être , disait-il , à

portée de surveiller le camp et les navires, et sans doute pour ménager sa santé. (1)

(1) M. le gouverneur, qui n'aimait pas, à ce qu'il paraît, l'approche des malheureux, devait cependant ne pas craindre d'affecter trop vivement sa sensibilité. Il s'était élevé sur les petites misères de la vie, du moins quand elles ne le touchaient pas, à une hauteur d'impassibilité qui aurait honoré le plus rude stoïcien, et qui indique sans doute la tête de l'homme d'état, dans laquelle les plus grands intérêts et la pensée du bien public ne laissent plus de place aux intérêts vulgaires, aux détails bourgeois, à des soins à accorder à la conservation d'un chétif individu. Aussi, quand on venait lui annoncer la mort d'un malheureux Français, tout ce que cette nouvelle lui causait de distraction se réduisait à dire à son secrétaire, sans interrompre autrement ses grandes méditations : *Ecrivez que M. un tel est mort.*

M. le gouverneur n'est sans doute pas, au fond, un homme insensible ; car, par exemple, il ne passait jamais devant le portrait du roi, qu'il ne versât, quand il était en présence d'étrangers, des larmes d'attendrissement. Mais la grande application aux affaires, les occupations sans nombre, les entreprises diverses qui ont agité sa vie, ont, si l'on peut le dire, dissipé si long-tems sa pensée, qu'il aura fini par sentir la nécessité de la concentrer tout entière sur lui-même.

Nous ne pouvons ici nous faire les historiographes de M. le gouverneur ; nous ne savons même si jamais sa modestie

Le naufrage de la frégate ayant diminué de beaucoup le nombre de la garnison , et occasionné la perte d'une grande quantité de vivres dont elle était chargée , il fallut expédier un navire pour France , afin d'obtenir des secours ainsi que de nouveaux ordres , d'après les difficultés survenues de la part du gouverneur Anglais. Le choix tomba sur la corvette *l'Echo* , qui mit sous voile le 29 juillet au soir. Elle avait à son bord cinquante-trois naufragés , dont trois officiers de marine , le chirurgien-

lui permettra de livrer au public les mémoires de sa vie ; mais ce public qui sait ou qui peut aisément savoir qu'apothicaire au Bengale , médecin à Madagascar , passementier et arpenteur à Java , commis de boutique à l'île de France et en Hollande , Ingénieur au camp de Batavia , commandant à la Guadeloupe , chef de bureau à Paris , il est parvenu , en passant par toutes ces filières , à obtenir les décorations des ordres de St.-Louis et de la Légion d'Honneur , le grade de colonel , le commandement d'une colonie ; ce même public , disons-nous , en conclura très-pertinemment que M. le gouverneur est , sans contredit , un homme universel , et qu'il est tout naturel qu'un génie si supérieur se soit mis au - dessus de bien des petites faiblesses qui auraient arrêté son essor , et qui ne conviennent qu'aux esprits faibles , aux bonnes gens faits pour se traîner dans la route commune et ramper terre-à-terre.

major, l'agent comptable, trois élèves de marine et un chirurgien en sous-ordre. Après trente-cinq jours de traversée, cette corvette mouilla sur la rade de Erest. M. Savigny dit que, depuis six ans qu'il est dans la marine, il n'a jamais vu un bâtiment aussi bien tenu, et où le service se fit avec autant de régularité qu'à bord de la corvette l'*Echo*. Revenons au nouvel établissement qui rassemblait nos débris sur le Cap-Verd.

Un camp y fut assis pour les recevoir, près d'un village habité par des nègres et nommé Daccard, ainsi qu'il a été dit ci-dessus. Les naturels du pays parurent voir avec plaisir les Français s'établir sur cette côte. Peu de jours après, les soldats et les matelots ayant eu quelque mésintelligence, on rappela les derniers, et ils furent distribués sur la flûte *la Loire* et le brick *l'Argus*.

Les hommes que renfermait le camp furent bientôt assaillis par les maladies du pays. Ils étaient mal nourris, et beaucoup venaient de supporter de longues fatigues. Quelques poissons, du rhum très-mauvais, un peu de pain ou du riz, tels étaient leurs vivres : la chasse pourvoyait aussi à leurs besoins ; mais les courses qu'ils faisaient pour se procurer du gibier,

devenaient souvent de nouvelles causes de l'altération de leur santé. Dès les premiers jours de juillet , la mauvaise saison avait commencé à se faire sentir. Des maladies cruelles attaquèrent les malheureux Français , et avec quels progrès ces affections terribles ne marchèrent-elles pas , lorsqu'elles assaillirent des infortunés exténués par de longues privations ! Les deux tiers furent terrassés par des fièvres putrides ; la marche rapide de l'invasion laissait à peine aux médecins le tems de faire usage de ce médicament précieux , présent du Pérou , dont , par un vice d'administration , les hôpitaux se trouvèrent presque dénués. Ce fut dans ces pénibles circonstances que M. de Chaumareys vint prendre le commandement du camp. De nouvelles mesures y furent ordonnées , et le quinquina ne fut plus soustrait des hôpitaux ; mais des dyssenteries souvent mortelles se répandaient partout. De tous côtés , ce n'était que des malheureux qui se livraient au désespoir et qui soupiraient après leur patrie ; à peine pouvait-on trouver du monde pour le service du camp. Ce qu'il y a d'extraordinaire , c'est que les équipages des navires qui étaient sur la rade de Gorée , ne se ressentirent presque pas de l'influence de la mauvaise saison. Il est

vrai que ces équipages étaient mieux nourris , mieux habillés et abrités des injures de l'air ; il est d'ailleurs assez constant que cette rade est saine , tandis que les maladies du pays règnent à terre. Telle était la situation du camp de Daccard , lorsque , le 20 novembre , le gouverneur Français fut autorisé par le gouverneur-général des établissemens anglais (M. Macarty) à habiter , sur la côte des ex-possessions françaises , le lieu qui lui conviendrait le mieux. M. Schmalz choisit Saint-Louis (1).

N'étant restés ni l'un ni l'autre au camp de Daccard , nous n'avons pu rendre un compte détaillé de tous les événemens qui s'y passèrent , et pour ne parler que des choses dont nous avons une parfaite connaissance , nous avons été obligés de glisser un peu légèrement sur cette partie de notre relation.

M. Corréard , qui était resté à l'île Saint-Louis , s'empressa de rendre ses devoirs au gouverneur , lorsque celui-ci fut venu , en vertu de l'autorisation de M. Macarty , habiter cette ville. Il rapporte , à cette occasion , que ce chef

(1) La remise de la colonie n'eut lieu que six mois après notre naufrage. Ce fut le 25 janvier 1817 que nous primes possession de nos établissemens de la côte d'Afrique.

supérieur l'accueillit très-bien , le plaignit beaucoup et lui protesta que s'il n'avait pas été mieux soigné , ce n'était point sa faute. M. Schmalz convint qu'il avait été le plus mal traité de tous les naufragés , chose qu'il savait depuis long-tems ; « mais , ajouta-t-il , vos mal- » heurs sont terminés, et désormais vous ne man- » querez de rien. Je vous enverrai tous les jours » de très-bonnes rations de riz , de viande , » de bon vin et d'excellent pain : d'ailleurs sous » peu , je vous mettrai en pension chez M. Mon- » brun , où vous serez parfaitement ». Ces der- nières promesses n'ont pas eu plus d'effet que les premières. Cependant un jour , dans un accès de fièvre , M. Corréard céda à l'idée d'envoyer son domestique porter au gouverneur un billet , dans lequel il demandait une bouteille de vin et une d'eau-de-vie : il reçut effectivement ce qu'il avait demandé ; mais revenu de son délire , il voulut renvoyer ces liqueurs ; cependant , après avoir réfléchi , il jugea que le procédé serait inconvenant , et il se décida à les garder. Voilà tout ce qu'il put obtenir des autorités françaises , en cinq mois de tems qu'il resta malade à St.-Louis. Il est même probable qu'il serait revenu en France sans avoir coûté la moindre chose à son gouvernement , s'il ne lui était pas survenu

cet accès de fièvre qui lui fit perdre la raison, et pendant lequel il fit cette demande qui lui parut ensuite indiscrete et inopportune.

Le 23 ou le 24 novembre, il revit ses deux bienfaiteurs, le major Peddy et le capitaine Campbell; ils parlaient pour leur grand voyage de l'intérieur de l'Afrique. Au moment de leur séparation le respectable major Peddy s'empressa encore de donner à M. Corréard les dernières marques d'un véritable intérêt, non-seulement par son inépuisable générosité mais encore par des conseils que l'événement a rendus très-remarquables pour nous, et que, par cette raison, nous croyons devoir consigner ici. Voici donc à-peu-près le discours que tint à M. Corréard, le bon major, à leur dernière entrevue. « Puisque votre intention, lui dit-il, est de retourner en France, veuillez bien, avant tout, me permettre de vous donner un conseil; je suis persuadé que si vous voulez le suivre, vous pourrez un jour vous en féliciter. Je connais les hommes, et sans prétendre à deviner au juste quelle sera la conduite de votre ministre de la marine à votre égard, je ne m'en crois pas moins bien fondé à présumer que très-probablement vous n'obtiendrez aucun secours de lui: car rappelez-vous bien qu'un ministre qui

a fait une faute et surtout une faute grave , ne veut jamais qu'on lui en parle ni même qu'on lui présente les individus et les objets qui pourraient lui rappeler son impéritie (1). Ainsi

(*) Qu'aurait dit notre bon major s'il eût su que notre ministre de la marine , M. Dubouchage , s'était bien autrement exposé à l'embarras de cette espèce de honte qu'on lui suppose ici , en confiant sept ou huit expéditions à des officiers qui ne font pas moins d'honneur à son choix et à son discernement , que ne lui en a fait l'expédition du Sénégal.

Outre la *Méduse* qui fut conduite si droit sur le banc d'Arguin par M. le vicomte de Chaumareys , chevalier de St.-Louis et de la Légion d'Honneur , et , dans l'intervalle de ses campagnes , receveur des Droits Réunis à Bellac , (Haute-Vienne) , tout le monde sait que *le Golo* , partant de Toulon pour Pondichéry , a manqué de périr sur la côte par l'ineptie de son capitaine , M. le chevalier d'Amblard , chevalier de St.-Louis et de la Légion d'Honneur , et qui , pour ne pas perdre de vue les choses de la mer , s'était fait marchand de sel , près de Toulon. On se rappelle aussi le début de M. le vicomte de Cheffontaine , qui , à la sortie de Rochefort , d'où il devait faire voile pour l'île Bourbon , alla relâcher à Plimouth pour y refaire sa mâture qu'il avait perdue au bout de trois ou quatre jours de mer. Qui ne sait enfin qu'il ne tiendrait qu'à nous de multiplier ces citations ?

Nous épargnons au lecteur français ces souvenirs toujours pénibles ; d'ailleurs , que pourrait ajouter notre

croyez-moi , mon ami ; au lieu de prendre la route de Paris , prenez celle de Londres. Là

faible voix aux accens éloquents dont a retenti , dans la session précédente , la tribune de la chambre des députés , lorsqu'un membre , ami de la patrie et de sa gloire , y signala les aberrations du ministère de la marine , et s'éleva contre ces *ombres d'officiers* que la faveur portait aux postes les plus importants. Il représenta , avec raison , combien il était préjudiciable au gouvernement que le commandement des vaisseaux et des colonies fût distribué au gré du caprice et pour satisfaire les prétentions d'un vain orgueil , tandis que les officiers expérimentés étaient ou méconnus ou dédaigneusement repoussés , condamnés à ne plus figurer que sur les états des demi-soldes , des réformes , des retraites , même avant que le tems les eût appelés à un repos nécessaire ou du moins légal. Combien , en effet , ne sont pas onéreuses à l'état ces retraites qui rendent inutiles des hommes à qui leur zèle et leurs talens n'en devaient assurer d'autre que leur bord , qui n'ambitionnaient que d'y consacrer leur vie à un service sans relâche , qui s'en seraient fait un tombeau , le seul digne d'un marin français , plutôt que d'y rien souffrir contre le devoir et l'honneur. Au lieu de cela , on a vu les titres tenir lieu de savoir , le repos d'expérience , et la protection de mérite. Des hommes , tout glorieux de trente ans d'obscurité , les font figurer sur les états comme tems de présence sous des drapeaux imaginaires , et ce service de nouvelle nature fonde pour eux le droit d'ancienneté. Ces hommes tatoués de rubans de toutes couleurs , qui comptaient très-bien le nombre de leurs ayeux , mais auxquels il eut été

vous trouverez une foule de philanthropes qui viendront à votre secours, et je puis vous assurer que désormais vous ne manquerez de rien. Vos malheurs ont été portés à un si haut degré qu'il n'est pas d'Anglais qui ne se fasse un véritable plaisir de venir à votre secours. Tenez, monsieur, voilà 300 francs pour faire votre voyage, ou que vous vous rendiez à Paris ou à Londres. D'ailleurs réfléchissez un instant au parti que je vous propose, et si votre détermination est telle que je voudrais vous la voir prendre, faites m'en part sur-le-champ, afin que je puisse

inutile de demander compte de leurs études, appelés aux commandemens supérieurs, n'ont su qu'y montrer leurs décorations et leur inpéritie. Ils ont fait plus : ils ont eu le privilège de perdre les vaisseaux et les hommes de l'état, sans qu'il ait été possible aux lois de les atteindre. Et comment, après tout, un tribunal les aurait-il condamnés ? Ils auraient pu répondre à leurs juges, qu'ils ne s'étaient pas amusés à étudier les règles du service, ni les lois de la marine, et que s'ils avaient péché, ils l'avaient fait sans connaissance de cause et sans intention. En effet, il eut été difficile de leur supposer celle de se perdre eux-mêmes : ils ont trop bien prouvé qu'ils savaient pourvoir à leur propre salut. Et, enfin, qu'auraient-on eu à leur repliquer, s'ils eussent borné leur défense à ces deux mots ? Ce n'est pas nous qui nous sommes nommés : ce n'est pas nous qui sommes coupables.

vous donner des lettres de recommandation pour tous mes amis ainsi que pour mes protecteurs qui se feront un vrai plaisir de vous être utiles. »

M. Corréard était vivement pénétré de ce qu'il venait d'entendre ; la noble générosité de l'homme de bien auquel il devait déjà la vie et qui descendait avec une bonté si parfaite à tous les détails des moyens qu'il croyait les plus propres à achever son ouvrage et assurer le bonheur de son pauvre naufragé , remplissait le cœur de celui-ci d'attendrissement et de reconnaissance. Cependant , le dirons-nous ? Le conseil d'aller à Londres, que vient de lui donner le major , avait eu quelque chose d'attristant pour son cœur : il ne l'avait pas entendu sans se souvenir aussitôt qu'il était français , et je ne sais quel confus murmure d'amour-propre et d'orgueil national lui disait qu'un français qui avait servi son pays , à qui un malheur inoui donnait tant de titres à la justice ainsi qu'à la bienfaisance de son propre gouvernement , ne pourrait , sans une sorte d'insulte à ses compatriotes , commencer par aller en Angleterre se mettre à la merci de la pitié publique. Ce furent donc ces sentimens , sur lesquels il s'en

rapporta bien plus à son cœur qu'à sa raison , qui lui dictèrent sa réponse au major.

Il ne lui en couta rien de lui exprimer avec feu toute la reconnaissance qu'il lui devait pour la manière noble et délicate avec laquelle il était venu chercher et soulager son infortune.

« Quant au secours pécuniaire que vous me destinez encore , poursuivit-il , je l'accepte avec plaisir , parce que des bienfaits de votre part ne peuvent qu'honorer celui qui le reçoit et que j'espère pouvoir un jour acquitter cette dette et en payer les intérêts à vos compatriotes , si jamais j'en rencontre qui puissent avoir besoin de mon assistance. Mais quant à votre autre proposition , M. le major , permettez-moi de ne pas être de votre avis et d'avoir un peu plus de confiance dans la générosité de mon gouvernement ainsi que dans celle de mes compatriotes. Si j'en agissais autrement , ne serait-ce pas vous autoriser à mal penser du caractère français , et dès-lors , c'est à vous-même que j'en appelle , généreux anglais , n'aurais-je pas perdu mes titres à votre estime ? Croyez , M. le major , que notre belle France s'énorgueillit aussi d'un grand nombre d'hommes dont le patriotisme et les sentimens d'humanité peuvent rivaliser ceux qu'on trouve si fréquemment dans la

Grande-Bretagne. Comme vous nous sommes libres ; comme vous nous sommes formés aux sentimens , aux devoirs dont se compose le véritable amour de la patrie et de la liberté. En retournant en France , je crois fermement retourner au sein d'une grande famille. Mais si, contre mon attente, il était possible que je me vîsse un jour abandonné de mon gouvernement comme nous le fûmes de quelques hommes qui n'ont de français que l'habit ; si la France qui accueillit si souvent et si noblement l'infortune étrangère , pouvait refuser sa commisération et ses secours à ses propres enfants , alors , M. le major , forcé d'aller chercher ailleurs un meilleur sort et une nouvelle patrie , il n'y a nul doute que ce serait celle de mes généreux bienfaiteurs que je choiserais de préférence à toute autre. »

Le major Peddy ne répondit à M. Corréard que par des larmes. L'élan patriotique auquel celui-ci s'était naturellement abandonné avait trouvé , comme on peut l'imaginer , le cœur du noble breton en harmonie avec celui de son protégé ; il en éprouvait une satisfaction visible et une émotion qu'il ne cherchait point à dissimuler. Le major embrassa étroitement M. Corréard en lui faisant ses adieux pour toujours :

il semblait que ce digne homme prévoyait sa fin prochaine.

Il ne devait pas en effet résister aux fatigues du voyage qu'il allait entreprendre.

Cette expédition était composée, outre le major, commandant en chef, et le capitaine, commandant en second et chargé des observations astronomiques, d'un jeune médecin commandant en troisième, du naturaliste Kummer (Saxon, naturalisé Français), d'un mulâtre servant d'interprète, de trente soldats blancs, presque tous ouvriers, de cent soldats noirs, et d'environ dix chameaux, de cent cinquante chevaux, d'autant d'ânes et de bœufs porteurs; ce qui élevait à-peu-près à cent trente le nombre des hommes et à quatre cents celui des animaux. Tous les équipages furent embarqués sur six petits bâtimens qui remontèrent la rivière de Rio-Grande, à quarante lieues dans l'intérieur. Le respectable chef de cette expédition ne put résister à la rigueur du climat : il fut atteint d'une maladie cruelle qui termina son existence, peu de jours après son départ de l'île Saint-Louis. De semblables hommes devraient être immortels. (1).

(1) En livrant cette feuille à l'impression, nous appre-

Les médecins anglais voyant que la santé de M. Corréard , loin de s'améliorer , semblait au

nous par les papiers publics , que cette expédition a échoué ; qu'elle n'a pu s'avancer à plus de 50 lieues dans l'intérieur , et qu'elle est revenue à Sierra-Leone , après avoir perdu plusieurs officiers et notamment son second chef , le capitaine Campbell , qui en avait pris le commandement après la mort du major Peddy. Ainsi les bons succombent et les Thersites vivent et même sont souvent honorés. Le capitaine Cambell fut un de nos bienfaiteurs ; puissent ses mânes être sensibles à nos regrets , et que ses compatriotes et sa famille nous permettent de mêler à leur juste douleur ce faible tribut d'un hommage par lequel nous nous efforçons de payer , autant qu'il est en nous , la dette sacrée de la reconnaissance.

Parmi les pertes qu'a essuyées cette expédition , on craint qu'il ne faille compter celle de notre excellent compagnon , le naturaliste Kummer ; néanmoins , comme on n'a pas encore de documens positifs sur son sort , ses nombreux amis , au milieu de leurs craintes , aiment à conserver quelques espérances. Puissent - elles n'être pas trompées.

Les nouvelles qui nous ont instruits de cet événement , attribuent le mauvais succès de l'expédition aux obstacles qu'y ont apportés les naturels de l'intérieur , mais n'entrent dans aucun détail. On voit dans les géographes , que dans le haut de Rio Grande , habite la nation belliqueuse des *Sousous* , que quelques uns appellent *Foullahs de Guinée*. Leur capitale se nomme Téembo Ils sont mahométans et font la guerre aux peuplades idolâtres qui les environnent ,

contraire s'affaiblir de plus en plus, le déterminèrent à retourner en France. Ces Messieurs lui donnèrent à cette fin un certificat tel que le gouverneur Français ne pouvait point s'opposer à son départ. En effet, il accueillit parfaitement bien cette demande, et deux jours après le passage lui fut assuré : mais on verra plus tard quel était le motif de cet accueil favorable.

Le 28 novembre au matin, il s'embarqua sur une côle qui devait le conduire à bord de la flûte *la Loire*, destinée pour la France. Il ne fut pas plutôt embarqué, que la fièvre le prit, comme elle le faisait presque tous les jours. Il était dans une situation affreuse, affaibli par cinq mois de maladie, dévoré par une fièvre brûlante, jointe à l'ardeur du soleil de midi,

pour vendre les prisonniers. Une institution remarquable, nommée *le Pourah*, paraît avoir un grand rapport avec l'ancien *tribunal secret* de l'Allemagne. *Le Pourah* est formé d'initiés qui ne sont admis qu'après des épreuves terribles. L'association exerce le droit de vie et de mort ; tout le monde abandonne celui dont elle a proscrit la tête. Il pourrait se faire que ce fut par cette espèce de gouvernement, qui paraît ne pas manquer de force, qu'eût été arrêtée l'expédition anglaise.

qui lui tombait perpendiculairement sur la tête ; il crut qu'il allait mourir. Il éprouvait avec cela des vomissemens douloureux produits par la chaleur et par une indigestion de poisson dont il avait fait son déjeûné avant son départ. Le petit navire franchit la barre du fleuve ; mais le calme étant survenu au-delà, il ne put plus marcher. On s'en aperçut du bord de *la Loire*, et on expédia aussitôt un grand canot pour aller retirer les passagers de l'ardeur du soleil. Pendant que ce canot venait, M. Corréard s'endormit sur un tas de câbles placés sur le pont du côté ; mais avant qu'il fût entièrement assoupi, il entendit quelqu'un qui disait : « *En voilà un qui n'ira jamais jusques en France* ». Le canot arriva, après un petit quart-d'heure de route ; tous ceux qui entouraient le malade, s'embarquèrent dans le canot, sans que personne eût eu la générosité de l'éveiller. Ils le laissèrent plongé dans le sommeil et exposé aux rayons du soleil et il passa cinq heures dans cet état, après le départ de l'embarcation. De sa vie, il n'avait autant souffert, si l'on en excepte les treize jours du radeau. Quand, à son réveil, il demanda ce qu'étaient devenus ses compagnons, on lui répondit qu'ils étaient partis, et que pas un d'eux n'avait ma-

nifesté l'intention de l'emmenner. La brise s'étant élevée, le côtre arriva enfin à bord de *la Loire*, et là, sur le pont, en présence des matelots, il fit à ceux qui l'avaient abandonné les reproches les plus amers, en leur disant même des choses offensantes. Ces sorties, suites de son exaspération, le firent considérer comme fou, et personne ne se formalisa des dures vérités par lesquelles il venait d'exhaler hautement sa juste colère. *La Loire* mit sous voile le 1^{er}. décembre, et arriva en France le 27 du même mois.

Rendu à Rochefort, M. Corréard se présenta chez M. l'intendant de la marine, qui l'accueillit avec bonté, et l'autorisa à passer à l'hôpital, tout le tems qu'il jugerait convenable pour son rétablissement. Il fut placé dans une salle d'officiers, où il reçut les soins les plus attentifs des officiers de santé en chef de cet hôpital, qui, outre les secours de leur art, lui témoignèrent tous les égards imaginables et allégerent ses maux par de douces consolations. M. Savigny voyait tous les jours son compagnon d'infortune, qui lui répétait souvent : « Je suis » heureux, j'ai enfin trouvé des hommes sensibles à mes malheurs ». Après trente-trois jours, passés dans ce superbe hôpital, il crut

sa santé assez bien rétablie , et il demanda à en sortir pour se rendre dans sa famille.

Nous terminerons ici l'histoire de notre relation nautique ; mais comme depuis notre retour en France , des circonstances particulières , et une série d'événemens que nous étions loin de prévoir , ont , pour ainsi dire , prolongé la chaîne de nos aventures , nous ne croyons pas qu'il soit mal-à-propos de terminer notre ouvrage par un récit succinct de ce qui nous est arrivé depuis que nous avons revu notre patrie.

M. Savigny crut qu'après avoir essuyé des malheurs sans exemple , il lui était bien permis de décrire toutes les souffrances auxquelles , pendant treize jours , lui et ses compagnons d'infortune ont été en proie. A-t-on jamais interdit la plainte aux malheureux ! Eh bien , les nouvelles épreuves qui l'ont atteint et qu'il va mettre sous les yeux des lecteurs , proviennent de ce qu'il n'a pu garder le silence sur ces événemens désastreux.

Pendant sa traversée sur la corvette *l'Echo* , il écrivit le récit de nos tristes aventures ; son intention était de déposer son narré au ministère de la marine. Arrivé en France au mois de septembre , on lui conseilla d'aller à Paris ,

où, disait-on, « *Vos malheurs vous attireront la bienveillance du ministère* », et l'on regardait, comme chose certaine, que quelque récompense lui ferait oublier les pertes considérables qu'il venait de faire, les dangers auxquels il venait d'échapper, et les douleurs que lui occasionnaient ses blessures; car il avait encore, à cette époque, le bras droit en écharpe. Il écouta les conseils qu'on lui donnait, parce qu'ils venaient de personnes très-sensées, et il se mit en route pour la capitale, emportant avec lui son manuscrit. Il arriva à Paris le 11 septembre. Son premier soin fut de se présenter au ministère, où il déposa tous les écrits qu'il avait rédigés sur le naufrage de *la Méduse*. Mais quel fut son étonnement de voir le lendemain dans le journal des Débats du 13 septembre, un extrait de sa relation, copié presque littéralement. Il chercha alors d'où les rédacteurs de ce journal avaient pu tenir ces détails: il lui fallut peu de tems pour trouver le mot de cette énigme.

On n'exposera point ici par quel moyen son manuscrit a été connu du rédacteur de ce journal. On se borne à dire que M. Savigny étant encore à Brest, une personne, qui a des relations avec le ministère, dans l'intention de lui

être utile, lui demanda une copie de son Mémoire que, par la voie d'un homme en place, il ferait parvenir au Ministre de la Marine. Cette copie de nos aventures fut confiée à ce personnage, et par lui envoyée à Paris. M. Savigny n'avait pris ce parti, que parce que son intention était alors de se rendre dans sa famille, sans passer par la capitale. Il paraît que cette copie ne fut pas discrètement conservée, puisqu'elle parvint au rédacteur du Journal des Débats. Au reste, celui qui la reçut de Brest était loin de vouloir nuire à l'auteur de cet écrit. S'il avait eu la moindre idée de tous les désagrémens qu'occasionna la publicité qu'il donna à sa relation, en la montrant à plusieurs personnes, il l'eût plus soigneusement conservée, ou du moins il l'eût remise immédiatement au Ministre de la Marine, à qui elle était destinée. Cette publicité, par la voie du Journal des Débats, attira à M. Savigny les plus vives remontrances. Dès le jour même il fut appelé à la Marine. On lui dit que Son Excellence était mécontente, et qu'il eût à prouver de suite qu'il était innocent de la publication de nos malheurs, dont toute la France s'affligeait en s'intéressant au sort des victimes. Mais tout avait changé pour celle-ci : au lieu

de l'intérêt que devait inspirer sa position , M. Savigny venait d'appeler sur lui la sévérité du Ministre , et il lui fallait se justifier d'avoir osé écrire qu'il avait été très-malheureux par la faute d'autrui. La réception qu'on lui fit au ministère l'affecta tellement que , sans les conseils de quelques personnes , il donnait sur-le-champ sa démission. Enfin il n'y avait qu'un moyen de prouver que ce n'était pas lui qui avait donné sa relation au rédacteur du Journal des Débats , c'était d'avoir l'aveu même de ce rédacteur. Fort de sa conscience , il alla le trouver , et sans hésiter cet écrivain rendit loyalement hommage à la vérité par le certificat transcrit ciaprès.

« Je certifie que ce n'est point de M. Savigny
 » que je tiens les détails du naufrage de *la*
 » *Méduse* , insérés sur la feuille du 13 sep-
 » tembre 1816. *Signé*, le Rédacteur du Journal
 » des Débats. »

Ce certificat fut remis entre les mains de M. . . , et par lui présenté à Son Excellence , qui ne parut cependant pas satisfaite , parce que cette pièce , tout en lui prouvant que ce n'était pas M. Savigny qui avait rendu publique l'histoire de nos aventures , n'apprenait nullement par quelle voie le manuscrit avait pu être connu

du rédacteur. Un des chefs du ministère lui ayant laissé entrevoir l'opinion de Son Excellence, qui trouvait insuffisante cette justification, M. Savigny eut recours de nouveau au rédacteur du même journal qui ne lui refusa pas de lui délivrer un second certificat; il était ainsi conçu: « Je certifie que ce n'est point de » M. Savigny que je tiens les détails insérés sur » la feuille du 13 septembre, mais bien du mi- » nistère de la police. » Après cette nouvelle preuve, on ne douta plus que M. Savigny avait été victime d'une indiscretion; et on lui dit qu'il pouvait se rendre dans son port. Il quitta donc la capitale, après avoir éprouvé bien des contrariétés; mais toutes celles que devait lui occasionner la publication de nos malheurs n'étaient pas encore à leur fin.

Les Anglais traduisirent les délais donnés par le journal du 13 septembre, et les insérèrent dans une de leurs gazettes qui parvint au Sénégal. Dans cette traduction amplifiée, il y avait des choses assez fortes qui furent loin de plaire au gouverneur et à M. . . . l'un des officiers de la frégate. L'on sentit qu'il n'y avait qu'un moyen de combattre la relation; c'était de tâcher de persuader qu'elle était fautive en plusieurs points. On travailla donc à Saint-

Louis à un nouveau rapport ; on l'apporta pour le signer à M. Corréard , qui , après l'avoir parcouru , s'y refusa , parce qu'il le trouvait contraire à la vérité. Le secrétaire du gouverneur revint plusieurs fois à l'hôpital , insistant pour obtenir sa signature ; il fut toujours inébranlable. Le gouverneur lui-même le pressa vivement , un jour qu'il était allé solliciter son départ ; il lui répondit que jamais il ne consentirait à signer une relation toute opposée à la vérité , et il retourna à son hôpital. Le lendemain il vit entrer son ami M. Kummer , qui venait l'inviter à retourner chez le gouverneur et à signer enfin ce rapport , parce qu'on l'avait averti que , s'il persistait dans son refus , il ne retournerait pas en France. Cette pièce était donc d'un bien grand intérêt aux yeux de ces Messieurs , pour qu'ils fussent réduits à employer de semblables moyens envers un malheureux exténué par une longue maladie , et dont le rétablissement dépendait de son retour en Europe , puisque l'on prétendait ne lui en accorder la permission qu'au prix de sa signature apposée à une narration fausse et contraire à ce qu'il avait vu et éprouvé : un paragraphe , en effet , était employé à vouloir prouver que la remorque avait cassé. Pouvait-il le signer , lui , té-

moins oculaire, et qui tenait de plus de vingt personnes qu'elle avait été *larguée*. Outre ce mensonge, dans un autre endroit, on disait que, lorsque le radeau fut délaissé, les mots : *Nous les abandonnons*, ne furent pas prononcés, et, dans un autre passage, que M. Savigny, en publiant sa relation, s'était montré ingrat envers des chefs qui avaient tout fait pour le sauver personnellement ; il y avait d'ailleurs quelques personnalités inconvenantes. M. Corréard fut sur-tout très-étonné de voir figurer au bas de cet écrit la signature d'un homme à qui M. Savigny, de sa propre main, avait sauvé la vie (1). La persévérance de M. Corréard à re-

(1) Cette remarque sur la conduite d'un de nos compagnons, que nous avons connu sous des rapports estimables, nous avait coûté quelque peine ; aussi n'avions-nous pas désigné expressément dans la première édition celui qu'elle concernait. Aujourd'hui, en nommant M. Griffon, nous croyons remplir une obligation que ses sentimens actuels nous imposent.

Un homme d'honneur surtout dans l'état de faiblesse et de maladie morale et physique où nous étions tous plongés, a pu être un moment égaré ; mais, quand il répare cette erreur, pour ainsi dire involontaire, avec la générosité qui a dicté la lettre suivante, nous le répétons, il n'y a plus de crime à avoir erré ainsi, et c'est une justice, c'est

fuser sa signature , triompha de l'injustice , et son passage en Europe cessa d'être retardé.

pour nous un devoir bien doux de rendre hommage à la franchise, à la loyauté de M. Griffon , et de nous féliciter d'avoir retrouvé l'âme du compagnon de nos malheurs telle que nous l'avions connue , et avec tous ses titres à notre estime.

Voici donc la lettre qu'il vient d'adresser M. Savigny , et qui devient pour nous une preuve précieuse de la vérité de nos récits.

Extrait d'une lettre de M. Griffon , à M. Savigny.

Actuellement , monsieur , je vous dois un témoignage de reconnaissance pour votre attention à me prévenir. Je sais qu'à vos yeux je ne devais pas mériter autant de générosité de votre part ; il est beau d'oublier le mal qu'on nous a fait , et de faire du bien à ceux qui ont voulu nous nuire ; votre conduite avec moi est admirable. Je confesse que , quoique mes réclamations fussent justes au premier abord , je me suis trop laissé aller au premier mouvement d'une imagination faible et montée , qui me portait à décrier mon malheureux compagnon d'infortune , et cela , parceque je m'étais figuré que la relation qu'il avait faite de nos malheurs pouvait nous rendre odieux à tous nos parens et amis (*). Telles sont les raisons que je vous ai alléguées à Rochefort , et vous dutes alors vous appercevoir que je vous parlais avec franchise , puisque je ne vous ai rien caché. Je ne suis pas à présent sans me repentir de n'avoir pas attendu à être mieux instruit pour agir contre quelqu'un , qui par sa fermeté n'a pas peu contribué à nous sauver la vie.

GRIFFON DUBELLAY.

Bourgneuf , le 7 janvier 1818.

(*) On employa les mêmes moyens auprès de M. Corréard.

Mais les mêmes manœuvres eurent plus de succès d'un autre côté, et MM. Dupont, Lheureux, Charlot, Jean-Charles et Touche-Lavillette ne purent échapper au piège qui leur fut présenté. Ils étaient attaqués de cette fièvre terrible qui moissonnait les Français avec tant de rapidité, quand ils furent invités, de la part du gouverneur, à signer sa relation. Les uns cédèrent à la crainte qu'ils avaient de déplaire à S. Exc.; d'autres conçurent l'espoir d'obtenir par ce moyen sa protection, ce qui n'est pas un petit avantage dans les colonies; enfin les autres étaient si faibles, qu'ils ne purent pas même prendre connaissance de l'importance de la pièce à laquelle on leur demandait d'attacher leur nom. Ce fut ainsi que nos compagnons furent induits à témoigner contre eux-mêmes, à certifier le contraire de ce qu'ils avaient vu, de tout ce qui s'était fait pour nous perdre. On vient de voir plus haut le noble désaveu fait par M. Griffon, des fausses impressions qui l'avaient abusé à notre égard; pour achever d'éclairer l'opinion du lecteur sur le rapport dirigé contre nous, nous consignons ici une pièce non moins précise et non moins décisive: c'est une déclaration de M. Touche-Lavillette qui reconnaît avoir signé de con-

fiance une pièce dont il ignorait le contenu aussi bien que la fin qu'on s'était proposée en la rédigeant. (1)

Ainsi appuyé d'autorités dont chacun peut maintenant apprécier la valeur, ce rapport, aussi tardif qu'inexact, fut adressé au Ministre de la Marine. M. Corréard, à son débarquement à Rochefort, en prévint M. Savigny, et lui donna un certificat de ce qui vient d'être dit. Ce dernier en recueillit deux autres, qui lui furent délivrés par ceux des naufragés du radeau qui se trouvaient en France. Voici ces

(1) Je soussigné chef d'atelier des ouvriers sous les ordres de M. Corréard, ingénieur-géographe, l'un des membres de la commission déléguée par S. E. le Ministre de la Marine et des Colonies, pour aller reconnaître le Cap-Vert et ses environs, certifie qu'il m'a été présenté, dans le mois de novembre 1816, un mémoire à signer, par ordre du gouverneur du Sénégal; qu'à cette époque, étant à l'hôpital de l'île de Gorée, pour me faire traiter d'une fièvre épidémique qui régnait alors sur le Cap-Vert, elle m'occasionnait par fois des accès de folie; qu'en conséquence, l'altération de mes facultés morales, et même l'état de démence dans lequel je me trouvais, a fait que j'ai signé cette pièce sans en prendre connaissance; il paraît qu'elle tendait en partie à désapprouver la conduite de M. Savigny, sur le radeau, et pour laquelle je ne lui dois que des éloges. Il paraît encore, d'après ce qui m'a été dit, qu'on m'a fait certifier que la remorque s'était cassée et n'avait point été larguée; je déclare que ma signature apposée au bas de ce mémoire, m'a été subtilisée comme nulle et non avenue, en foi de quoi j'ai délivré le présent certificat, pour servir à repousser toute attaque qui pourrait être dirigée contre M. Savigny, au moyen de ce mémoire.

Fait à Paris, le 1 novembre 1817.

TOUSCHE LAVILLETTE.

attestations, placées ci-dessous en notes (1, 2, 3).

Muni de ces trois certificats, M. Savigny sollicita une permission de se rendre à Paris, afin d'être à portée de faire voir au Ministre de la Marine qu'on cherchait à le tromper. Deux mois se passèrent sans nouvelles. Sur ces entrefaites, M. Corréard partit pour la capitale,

(1) « Je soussigné, aspirant de première classe, nommé pour commander le radeau de la frégate la Méduse, certifie que M. Savigny chirurgien embarqué sur ledit radeau, a donné dans toutes les circonstances malheureuses où nous nous sommes trouvés, des preuves du plus grand courage et sang-froid, et que dans plusieurs occasions sa prudence nous a été du plus grand secours, par les moyens qu'elle lui suggérait pour maintenir le bon ordre et la discipline, dont nous avons tant de besoin et qu'il nous était si difficile d'obtenir.

Signé COUDIN.

(2) Je soussigné, certifie que M. Savigny, par son courage et son sang-froid, est parvenu à maintenir le bon ordre sur le radeau, et que ses sages dispositions ont conservé la vie aux quinze infortunés qui ont été recueillis par le brick *l'Argus*.

Signé NICOLAS FRANÇOIS.

(3) Je soussigné, certifie à qui de droit, avoir refusé signer un mémoire rédigé par M. . . . ; lequel était adressé à Son Excellence le Ministre de la Marine, et tendait à désapprouver la conduite qu'a tenue M. Savigny à bord du radeau, ainsi que quelques points de la relation de notre naufrage, publiée par le *Journal des Débats* du 13 septembre 1816; en outre tous les événemens exposés dans ce mémoire m'ayant paru de la plus grande fausseté et si contraires en tout à ce que nous devons à M. Savigny, qu'il m'a été impossible de lui accorder ma signature.

Signé CORRÉARD.

chargé par son compagnon d'une lettre pour un employé du Ministère, à qui elle fut remise, et qui ne donna point de réponse décisive sur ce qu'on lui demandait. Enfin M. Savigny reçut une lettre de Paris, dans laquelle on lui annonçait *que non seulement il n'aurait pas la permission qu'il sollicitait, mais que tant que le Ministre actuel serait à la tête des affaires, il n'aurait pas d'avancement.* Cette lettre long-tems attendue, était datée du 10 mai 1817. M. Savigny dégoûté par tout ce qu'il venait d'éprouver, donna sa démission, après avoir servi pendant six ans, et fait autant de campagnes de mer. En se retirant du service, cet officier de santé, qui déjà avait manqué de périr plusieurs fois dans les flots, a emporté les regrets des chefs sous lesquels il a été employé, ce dont on peut juger par la copie du certificat (1) qu'ils lui

(1) Le Conseil de Santé certifie que M. Jean-Baptiste-Henri Savigny a été employé en qualité de chirurgien, entretenu de troisième classe, par concours, le 15 avril 1811, jusqu'au 5 mai 1817, et que dans son service, tant à terre qu'à la mer, il a fait preuve de zèle, d'émulation et de bonne conduite.

Ce n'est pas sans regret que le Conseil de Santé a vu se retirer du service, un sujet aussi distingué par ses talens que l'est M. Savigny.

Signé MM. CHASLON, TUFFET, RÉJOU.

ont délivré, lorsqu'il s'est démis de son poste.

Tel fut pour M. Savigny le résultat de ses démarches auprès des autorités. Voyons maintenant quel sort était réservé à M. Corréard, depuis son départ de Rochefort, jusqu'au moment où il a pu se réunir à son compagnon d'infortune, pour écrire ensemble la relation de leur naufrage.

Le 4 février 1817, se croyant totalement rétabli, il se décida à partir pour Paris, où des affaires d'intérêt l'appelaient; mais comme ses moyens pécuniaires étaient faibles, et qu'il lui fallait faire des dépenses assez fortes pour s'habiller (car il était presque nu, en descendant de la flûte *la Loire*) il crut pouvoir faire la route à pied. La première journée de marche, il n'éprouva que de légères douleurs; la seconde, le mal-aise augmenta, et à la troisième, la fièvre se déclara. Il était alors à trois lieues de Poitiers, très-près d'un petit village. Se trouvant exténué de fatigue et accablé par la fièvre, il résolut d'aller chez le maire, demander un billet de logement; ce fonctionnaire était absent, et son épouse répondit que dans tous les cas, il fallait avant tout obtenir l'agrément de M. le marquis de Fayolle, colonel de la garde nationale. Le voyageur languissant

ne vit aucun inconvient à se rendre auprès de M. le marquis : il fut trompé dans son attente. M le colonel lui fit un fort mauvais accueil , et resta insensible a ses prières : il eut beau lui montrer ses certificats, sa feuille de route , ses blessures , même lui présenter son bras tremblant , qu'agitait la fièvre , rien ne put le fléchir. Désespéré , le malheureux malade se retira , en maudissant une inhumanité qu'il ne s'attendait pas à trouver dans un chef de la garde nationale , et se promettant de n'oublier jamais son illustre nom , et la manière impitoyable avec laquelle il avait répondu à ses prières. Tout épuisé qu'il était , il fut obligé de se traîner encore à pied pendant une mortelle lieue , pour atteindre une auberge où il pût se reposer. Le lendemain , il gagna , avec peine , Poitiers. Il eut le bonheur de trouver une âme sensible dans M. le maire , qui prit un intérêt touchant à sa triste position. Elle était bien faite en effet pour intéresser , car , quelques minutes après son entrée dans l'Hôtel de Ville , il se trouva mal ; mais les secours les plus charitables lui furent prodigués par une dame respectable , et il revint bientôt de cet évanouissement. Un des commis ne tarda pas à lui donner un billet de logement , lui assurant qu'il l'avait destiné pour

une des meilleures maisons de la ville, ce qui était vrai; le pauvre malade est convenu que de sa vie il n'avait reçu de soins plus affectueux, que ceux qu'il éprouva chez M. Maury, propriétaire de l'hôtel des Antiquités Romaines. Poitiers fut donc pour lui un lieu de bonheur. On sut bientôt dans la ville qu'un des naufragés du radeau était dans ses murs; et pendant toute la journée, il ne fut question que de ce triste événement. Deux personnages connus par leurs talens et les fonctions éminentes qu'ils ont remplies, M. Eberard et Desbordes, vinrent au secours de M. Corréard. L'un et l'autre avaient été autrefois exilés; ils connaissaient le malheur, et surent compâtrer à celui d'un infortuné qui venait d'en éprouver d'extraordinaires. Ils lui offrirent de passer toute la belle saison à leurs maisons de campagne; mais désirant se rendre promptement à Paris, il refusa les offres généreuses qui lui furent faites, et après s'être reposé trois jours à Poitiers, il en partit par la diligence, et arriva enfin dans la capitale.

A son arrivée, ses premières démarches furent dictées par la reconnaissance : il se rappelait les services signalés qu'il avait reçus des officiers anglais, pendant son séjour à Saint-Louis; et ce fut un besoin pour son cœur de

s'informer près de M. l'ambassadeur de leur nation (1), s'il n'avait pas reçu de nouvelles

(1) *A Son Excellence le Ministre d'Etat d'Angleterre, ambassadeur près la Cour de France.*

MONSEIGNEUR,

Un Français qui, dans un naufrage sans exemple, a été fraternellement secouru par des étrangers, que des intérêts nationaux semblaient devoir éloigner de lui, se sent pressé d'épancher les sentimens de gratitude dont il est rempli.

Ce Français, Monseigneur, est Corréard (Alexandre), ingénieur, membre honoraire de la commission déléguée pour reconnaître le Cap-Vert et ses environs, l'un des quinze réchappés sur les cent-cinquante individus naufragés du radeau de la frégate *la Méduse*, dont onze seulement respirent encore.

C'est ce besoin de mon cœur qui me porte à oser adresser à Votre Excellence, digne représentant dans ma patrie de celle de mes généreux bienfaiteurs, des noms à jamais mémorables dans les fastes de l'humanité.

Oui, Monseigneur, mon cœur se fait un devoir délicieux de manifester que les droits les plus justes à la reconnaissance de tous les Français sont acquis à M. le major Peddy, commandant l'expédition de l'intérieur de l'Afrique, chargé de continuer le grand voyage de Mungo-Park, pour la générosité prévenante avec laquelle il a accueilli les infortunés échappés au fatal radeau, en leur prodiguant linge, vêtemens, argent, nourriture à sa table, etc. Ces soins ont été secondés par M. le capitaine Campbell, commandant en second, qui n'a cessé de me combler aussi de ses bienfaits; enfin, à leur imitation, tous les officiers anglais, tant de l'expédition que du régiment royal africain en garnison à Saint-Louis, se sont empressés, à l'envi, de nous soulager; notamment le Capitaine Chemme, le lieutenant O' Mera, l'adjudant-major Grey, les enseignes Beurthonne et Adams.

Puisse, Votre Excellence, agréer avec bonté l'expression sincère de

de ses bienfaiteurs. Après s'être acquitté de ce premier devoir, il s'occupa de former auprès du ministère de la Marine les demandes nécessaires pour obtenir un emploi dans la capitale. On lui répondit que la chose était impossible, et qu'on l'engageait à faire une demande pour les colonies, principalement pour Cayenne. Trois mois se passèrent en sollicitations inutiles, pour obtenir cet emploi, ainsi que la décoration de la légion d'honneur, qu'on lui avait fait espérer.

Pendant ce tems, il ne négligea rien de ce qui lui semblait devoir concourir à lui faire atteindre le but qu'il avait cru pouvoir se proposer, sans être accusé de prétentions exagérées.

la reconnaissance pour la Nation anglaise, d'un simple citoyen français ruiné par cet affreux désastre. Puisse sur-tout ce qu'il a éprouvé être un nouveau motif d'estime de leurs propres compatriotes pour ces braves officiers, en même tems qu'il est la preuve de la sagesse d'un Gouvernement qui, parmi tant de personnages éclairés, a su si bien choisir, pour achever une immense entreprise, des coopérateurs dont les talens distingués et les vertus sociales doivent garantir le succès qui promet les plus grands avantages à l'univers.

Confiant dans la générosité de Votre Excellence, le sieur Corréard la supplie de daigner lui faire transmettre des nouvelles de ses bienfaiteurs, et particulièrement de l'honorable major Peddy, à qui il a voué un attachement éternel.

Il a l'honneur d'être, etc., etc.

A. CORRÉARD.

Paris, le 5 mars 1817.

Poussé par les conseils d'un grand nombre de personnes qui , par leurs lumières , ainsi que par leurs nobles et généreux sentimens , lui commandaient la plus entière confiance , il prit le parti de remonter aux sources mêmes des grâces , de porter dans le palais des rois le spectacle de son étrange infortune , d'appeler sur lui cette bonté héréditaire , bel apanage de la famille des Bourbons , et que tant d'autres malheureux n'ont pas sollicitée en vain. Mais l'influence maligne de l'astre ennemi qui , depuis si long-tems , poursuivait M. Corréard , continua sans doute encore ici de se manifester. Ni lui ni personne n'en accusera le cœur des augustes personnages auxquels il adressa ses vœux ; mais soit que la timidité , compagne ordinaire du malheur , ou une certaine délicatesse l'aient empêché de multiplier des instances qu'il craignait de rendre importunes ; soit que , comme dans la foule de sollicitateurs qui assiègent les princes , il est humainement impossible qu'il n'y en ait pas quelques-uns d'oubliés ou de moins remarqués , son mauvais sort ait placé M. Corréard dans cette cathégorie moins favorisée ; soit l'effet de toute autre cause malfaisante inconnue , il ne recueillit encore de ce côté que de vaines espérances , ainsi qu'une

juste idée des obstacles de toute nature dont les meilleurs princes sont comme enveloppés à leur insu , et qui repoussent ou détournent le bienfait , toujours prononcé dans leur cœur , au moment où il est près de s'en échapper.

Il présenta une première demande à S. A. R. MONSIEUR. Il y sollicitait la décoration de cet ordre , institué pour récompenser tous les genres de mérite civil ou militaire , pour répandre , dans toutes les classes de la société , les nobles flammes de l'émulation ; de cet ordre qui fut offert à Goffin , dont la fermeté sut forcer ses compagnons abattus à espérer au secours qu'on leur préparait , qui vient d'être décerné à plusieurs des naufragés de *la Caravane* (1) qui se sont montrés dans leur désastre , aussi généreux qu'intrépides , mais qui , d'ailleurs , ne peuvent se plaindre que des élémens , n'ont eu à combattre que la tempête.

(1) La flûte *la Caravane* , commandée par M. Le Normand de Kergrist , a péri dans le terrible coup de vent qui s'est fait sentir à la Martinique et à quelques autres îles , du 21 au 22 octobre dernier. MM. Fournier , lieutenant de vaisseau ; Legrandais et Lespert , enseignes ; Paulin , contre-maître , ont reçu la décoration de la Légion d'Honneur pour leur conduite dans cette circonstance.

(V. le Moniteur du 12 janvier.)

Il a tout lieu de croire que MONSIEUR eut la bonté d'apostiller sa demande; mais il n'a pu découvrir où, ni comment elle s'était égarée en chemin, sans parvenir à sa destination. Les recherches qu'il fit au secrétariat du prince, ne lui firent rencontrer qu'un jeune homme de 18 à 20 ans, déjà décoré de cette même marque de mérite que M. Corréard réclamait, et qui ne lui montra qu'un étonnement plus que désobligeant sur l'objet de cette réclamation, en lui demandant s'il comptait 25 ans de service. A cette réception, M. Corréard, éprouvant de son côté quelque chose de plus que de l'étonnement, crut devoir se retirer, non sans avoir fait observer à ce très-jeune homme que lui, qui paraissait si difficile sur les titres des autres, avait dû, selon les apparences, pour entrer dans la légion d'honneur, se faire compter les années de service de ses ayeux.

Ses amis lui persuadèrent encore de réclamer auprès de M^{gr}. le Duc d'Angoulême, duquel, en sa qualité de Grand Amiral de France, ces mêmes amis pensaient que M. Corréard pouvait attendre une intervention plus efficace pour le succès de ses demandes au ministère de la marine. Il se rendit donc aux Tuileries le 8 mai, et il eut le bonheur, malgré la difficulté

de marcher que lui causaient ses blessures , de joindre le prince au sortir d'une revue , et de lui présenter un mémoire à son passage. S. A. R. l'accueillit avec intérêt , temoigna sa satisfaction de voir un des réchappés du funeste radeau , et lui serrant la main de la manière la plus affable : « Vous avez , mon ami , lui dit-il , éprouvé de bien grands malheurs. Il paraît qu'au milieu de ces désastres , vous vous êtes bien comporté ». Après avoir parcouru le mémoire , le prince voulut bien ajouter encore : « Voilà comme on doit servir le Roi ; je vous recommanderai à S. M. , et je lui ferai connaître votre conduite et votre position ».

Ces marques de bonté ont été , jusqu'à ce jour , pour M. Corréard , le seul résultat de ce mémoire. Cependant S. A. R. le fit passer au ministère de la marine ; mais il y a tout lieu de croire qu'il s'y sera englouti dans le gouffre des cartons , ce qui pourrait faire présumer que les recommandations des princes sont assez négligemment accueillies des commis des ministères , et que leurs bureaux sont l'écueil où viennent échouer les suppliques des malheureux : aussi un homme de beaucoup d'expérience à qui M. Corréard faisait part de cette mésaventure , lui disait qu'il aimerait mieux ,

en pareille affaire , avoir la protection du plus mince commis que celle du premier prince du sang.

Nous croyons superflu d'arrêter plus longtemps le lecteur sur deux ou trois autres tentatives encore plus malheureuses et qui ne réveilleraient que des souvenirs pénibles dans l'ame de M. Corréard.

Sur ces entrefaites , il reçut enfin une lettre du Ministre de la Marine , en date du 4 juin. C'était un coup de foudre , car on lui faisait à-peu-près comprendre que toutes ses démarches devaient rester sans succès.

Cependant le 20 juillet , il reçut un billet de M. Jubelin , par lequel on l'invitait à passer à la Marine , de la part de M. le baron Portal. Son cœur s'ouvrit à cette lueur d'espérance. C'était simplement pour savoir « s'il était vrai » qu'il eût reçu une conduite pour se rendre de Rochefort dans ses foyers. » Il répondit affirmativement , et l'on en parut fort étonné , car on venait d'en refuser une à M. Richefort , qui la sollicita en vain , quoiqu'étant également un des naufragés. Il profita de l'occasion pour s'informer si l'expédition de Cayenne était sur le point de partir. Aux réponses vagues qu'on

lui fit, il représenta combien lui et les autres naufragés du radeau étaient malheureux de ne pouvoir rien obtenir, tandis que quelques officiers de la frégate avaient été nommés à des commandemens. M. Jubelin lui répondit que le Ministère ne leur devait rien, à lui particulièrement; qu'il était parti de sa propre volonté, et s'était engagé à ne demander au Ministre rien autre chose sinon les objets convenus et portés sur le traité du 16 mai 1816, par lequel Son Excellence faisait aux explorateurs une foule de concessions, qu'il serait trop long de rapporter ici, aux conditions qu'ils correspondraient avec Son Excellence par l'intermédiaire du gouverneur du Sénégal, qu'ils seraient placés sous les ordres de ce même gouverneur, et qu'ils ne pourraient rien entreprendre sans sa volonté.

Le public impartial jugera si, après de pareilles conventions, après avoir reçu des gratifications et des conduites de la part du Gouvernement, il était présumable que l'on répondrait à celui qui a été traité ainsi, qu'on ne lui devait rien, pas même des secours.

Il apprit dans les bureaux, que M. le conseiller-d'État baron Portal, avait eu l'intention

de lui faire obtenir la décoration de la Légion-d'Honneur ; qu'à cet effet il avait fait rédiger un rapport en sa faveur ; mais que le ministre écrivit en marge : *Je ne puis faire cette demande au Roi.* Ainsi la voix de l'infortuné Corréard ne put parvenir jusqu'au trône ; le ministre ne le voulut pas. Oh ! sans doute , si Sa Majesté eût été instruite que de malheureux français échappés au radeau de *la Méduse* , sollicitaient en vain son ministre depuis long-tems , sa bonté paternelle leur aurait donné des preuves de sa justice et de sa bienveillance. Sa main sécourable , qui s'ouvre même pour des coupables , en répandant ses bienfaits sur nous , ses fidèles sujets , nous eût fait oublier nos malheurs et nos blessures. Mais non ; un pouvoir désobligeant élevait entre le trône et nous , une barrière inflexible où venaient s'arrêter nos supplices.

M. Corréard , persuadé de l'inutilité de faire de nouvelles pétitions , renonça , pour le moment , à continuer de solliciter ce qu'il avait si bien mérité par son courage et ses services. Il attendit un moment plus favorable. Le changement de ministre fit renaître ses espérances : une lettre reçue de ce département lui annonça

que Son Excellence saisirait volontiers l'occasion de lui être utile (1).

Un Ministre, quand il le veut bien, trouve facilement l'occasion d'employer un malheureux qui demande peu.

Telles sont les disgrâces que nous avons éprouvées depuis notre retour en France.

Maintenant rentrés dans la classe des citoyens, réduits à l'inaction, après avoir épuisé nos ressources au service, dégoûtés, oubliés, nous n'en sommes pas moins toujours dévoués à notre patrie et à notre roi : Français, nous savons que nous leur devons et notre fortune et notre sang. C'est par l'expression sincère de ces sentimens que nous terminerons l'histoire de nos aventures.

Mais avant d'abanonner la plume, nous pen-

(1)

Paris, le 18 septembre 1817.

Monsieur, les Mémoires que vous avez adressés le 10 juin dernier au Roi et à Son Altesse royale Monseigneur le duc d'Angoulême, ont été renvoyés à mon département. J'ai pris connaissance de ces Mémoires ainsi que des lettres que vous avez écrites pour le même objet à mes prédécesseurs. S'il se présentait quelque occasion où je pusse vous être favorable, je la saisirai volontiers.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,

COMTE MOLÉ.

sons que le lecteur ne sera pas fâché de rencontrer ici quelques données sur les établissemens français de la côté d'Afrique. Comme ces établissemens nous ont paru d'un grand intérêt , nous allons examiner d'une manière rapide cependant , et les lieux et les avantages qu'on pourrait en retirer.

Ces détails feront une heureuse diversion aux tristes récits de nos infortunes , et comme ils ont un grand but d'utilité publique , ils ne seront point déplacés à la fin d'un ouvrage où moins encore pour notre intérêt que pour celui du service de l'État nous avons cru devoir consacrer nos faibles moyens à la manifestation de la vérité.

La partie de la côte , à commencer du cap Blanc , jusqu'au bras du fleuve Sénégal , nommé Marigot des Maringouins, est d'une aridité telle, qu'elle n'est propre à aucun genre de culture ; mais depuis ce même Marigot , jusqu'à l'embouchure de la Gambie , espace qui peut avoir environ cent lieues de longueur , sur une profondeur de plus de deux cents , on rencontre un vaste pays que les géographes nomment *Sénégambe*.

Remarquons cependant , avant d'aller plus loin , que nonobstant toute la stérilité des

côtes de cette partie , elles ne sont pas sans importance par rapport à la fécondité de la mer qui les baigne. *L'agriculture des eaux* , comme l'a dit un naturaliste célèbre , promet trop d'avantages pour que les lieux propres à cette sorte d'exploitation ne soient pas remarqués. Cette partie de la mer connue sous le nom de Golfe d'Arguin est surtout notable par l'immense quantité de poissons qui s'y rendent dans diverses saisons , ou qui habitent continuellement ces parages. Ce golfe compris entre les caps Blanc et Mirick et la côte du Sahara , sur laquelle , outre l'île d'Arguin , jadis occupée , on en voit plusieurs autres à l'embouchure de ce que l'on appelle la rivière Saint-Jean , se trouve comme fermé au couchant dans toute son ouverture , par le banc qui porte son nom. Ce banc qui rompt l'impétuosité des vagues soulevées par les vents du large , contribue , en assurant la tranquillité ordinaire des eaux , à en faire comme un lieu de retraite pour les poissons , en même tems qu'il devient ainsi favorable aux pêcheurs. C'est en effet de ce golfe que sortent toutes les salaisons qui font la principale nourriture des habitans des Canaries , et qu'ils viennent y faire tous les ans , au printemps , sur des embarcations d'une centaine de tonneaux environ et

montés de trente à quarante hommes d'équipage, en complétant leur cargaison avec une telle rapidité, qu'ils y mettent rarement plus d'un mois. Les pêcheurs de Marseille et de Bayonne pourraient tenter ces expéditions. Enfin, quel que soit le parti que l'on cherche aujourd'hui à tirer de ce golfe si poissonneux, on peut le considérer comme le vivier ou le *banc de Terre-Neuve africain*, lequel pourra contribuer un jour à alimenter les ateliers de la Sénégambie, si les Européens parviennent à la mettre en rapport. Parmi les espèces de poissons qui s'y trouvent, il en est une qui lui paraît particulière; c'est celle que l'on prenait à bord de la Méduse et qui forme l'objet principal de la pêche de ces parages. On en avait fait une description exacte, et M. Kummer l'avait soigneusement dessinée; mais tout cela a été perdu avec la frégate. Tout ce qu'on se rappelle de cette description, c'est que ces poissons qui ont de deux à trois pieds de long sont du genre *gade* ou *morue*; que leurs caractères ne les rapportent à aucune des espèces citées dans M. Lacépède, et qu'ils appartiennent à la section dans laquelle le merlan est placé.

D'où vient le nom d'Arguin? Qui l'a imposé à ce golfe? En faisant attention à l'ardeur du

soleil qu'on éprouve, et au scintillement des dunes de sable qui en forment les côtes, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'*Arguia*, en phénicien, désigne ce qui est *lumineux ou brillant* et qu'en celte, *Guin* signifie ardent. Si ce nom vient des Carthaginois qui ont pu fréquenter ces parages, ils ont dû surtout être frappés de leur ressemblance avec les fameuses Syrtes de leur voisinage, que les navigateurs prenaient tant de soins d'éviter.

Exercitas aut petit Syrtes noto.

Quelque division de territoire ou de pâturages entre les hordes du désert a sans doute autrefois fait choisir par les Européens qui désiraient faire la traite de la gomme, la baie dangereuse de Portendic, entourée d'un vaste amphithéâtre de sables brûlans, plutôt que le cap Mirik. Les Trasars d'ouest ne pourraient peut-être s'avancer au nord de cette baie sans querelle avec les autres Maures qui fréquentent le cap Blanc. Ce cap Mirik paraît toutefois préférable pour ce commerce, soit comme comptoir avec les Maures, soit aussi comme lieu de protection pour les marchands et pour la pêche. Son relief et sa disposition présentent, pour s'y

défendre , des facilités que n'offre pas Portendic où il n'existe pas aujourd'hui la plus légère apparence de végétation.

L'Estuaire de la rivière Saint-Jean , placé au revers de ce cap , n'est jamais d'ailleurs entièrement privé de verdure et d'humidité , et le sel abonde dans ses environs.

Mais , c'est comme nous l'avons dit plus haut, en s'enfonçant un peu dans les terres qu'une immense contrée , riche des dons de la nature , appelle l'industrie européenne et offre les plus heureuses espérances aux cultures coloniales. Le sol y est généralement bon ; tous les colons venus des Antilles , qui ont visité ces contrées , pensent qu'elles sont très-propres à la culture de toutes les espèces de denrées coloniales. Cet immense pays est arrosé par le Sénégal et la Gambie qui le bornent au *nord* et au *sud* , La rivière Falémé le traverse dans la partie de l'est , ainsi que beaucoup d'autres moins considérables , qui , coulant dans différens sens , arrosent principalement cette partie recouverte de montagnes , et qu'on appelle le haut pays , ou le pays de Galam. Toutes ces petites rivières retombent ensuite dans les deux principales , dont nous venons de parler.

Ces contrées sont habitées par des peuples

nombreux, en général doux et hospitaliers. Leurs villages sont en si grand nombre, qu'il est presque impossible de faire deux lieues sans en rencontrer de très-étendus et très-peuplés. Néanmoins nous n'avons plus que deux établissemens, ceux de Saint-Louis et de Gorée; les autres, qui étaient au nombre de sept ou huit, ont été abandonnés, soit que les Français ou les Anglais, qui les ont occupés tour-à-tour, aient voulu concentrer le commerce dans les deux comptoirs qui existent encore, ou que les indigènes ne trouvassent plus le même avantage en y apportant leurs marchandises et en y amenant leurs esclaves. Il est cependant vrai (à ce qu'on nous a assuré) que, par suite de l'abolition de ces comptoirs, le commerce considérable que la France faisait sur cette côte, avant la révolution, a été réduit au quart de ce qu'il était.

Saint-Louis, ville dans laquelle siège le gouvernement général, est située par les $18^{\circ} 48' 15''$ de longitude et par les $16^{\circ} 4' 10''$ de latitude. Elle est bâtie sur une petite île formée par le fleuve Sénégal, et n'est éloignée de la nouvelle barre, produite par les débordemens de 1812, que de deux lieues seulement. Sa position, sous le rapport militaire, est assez avan-

tageuse, et si l'art ajoutait quelque chose à la nature, il n'y a nul doute qu'on pourrait faire de cette ville une place presque imprenable; mais dans l'état où elle se trouve, on ne peut guères la considérer que comme une ville ouverte, et que quatre cents hommes décidés et bien commandés pourraient facilement enlever. A l'embouchure du fleuve, se trouve une barre, qui est son plus fort rempart. On peut même assurer qu'il serait impossible de la franchir, si elle était bien gardée; mais la côte de la pointe de Berbérie, qui sépare le fleuve de la mer, est accessible: on pourrait même, sans beaucoup d'obstacles, à l'aide de chaloupes plates, y débarquer des hommes et de l'artillerie. Une fois cette descente effectuée, on peut attaquer cette place dans la partie du *nord*, qui se trouve entièrement dénuée de fortifications. Il n'y a nul doute que, dans le cas où elle serait attaquée de cette manière, on la forcerait de se rendre à une première sommation. Cependant beaucoup de personnes l'ont jugée jusqu'à présent presque imprenable, croyant à l'impossibilité de débarquer sur la côte de Berbérie; mais comme nous sommes persuadés du contraire, puisque les Anglais ont déjà exécuté cette manœuvre lors de la dernière prise de cette

place, nous osons engager le Gouvernement à jeter les yeux sur la situation de Saint-Louis, qui, bien certainement, deviendrait imprenable, si quelques fortifications nouvelles étaient élevées sur divers points.

Cette ville n'a du reste rien de bien intéressant; seulement ses rues sont droites, assez larges, les maisons passablement bâties et bien aérées. Son sol est un sable brûlant qui produit peu de végétaux: on y rencontre seulement huit ou dix petits jardins de deux ou quatre ares au plus, cultivés avec succès, où l'on a planté depuis quelques années des orangers, des citronniers, qui font présumer qu'avec quelques soins ces arbres y réussiraient parfaitement. M. Corréard a vu un figuier et une treille d'Europe qui sont magnifiques, et portent une très-grande quantité de fruits. Depuis que la colonie a été remise aux Français, on y a planté plusieurs espèces d'arbres fruitiers, qui ont poussé avec une vigueur extraordinaire. On remarque cinq ou six palétuviers et une douzaine de palmiers dispersés dans l'étendue de cette ville.

La place d'armes est assez belle; elle est située en face du château et de ce qu'on appelle le fort et la caserne; à l'ouest, elle est bordée

d'une batterie de dix ou douze pièces de 24 et deux mortiers : ce sont les forces principales de l'île. A l'est se trouve le port, où les navires sont très en sûreté. La population de cette ville s'élève à dix mille âmes, d'après ce qu'a dit le maire à M. Corréard. Les religions catholique et mahométane sont pratiquées dans l'île avec une égale liberté, mais la dernière est celle du plus grand nombre ; néanmoins, tous les habitans vivent en paix et dans la plus parfaite union. Là, point de différens pour opinions religieuses: chacun à sa manière adresse ses prières à Dieu ; mais on remarque que les hommes qui ont abjuré le mahométisme, conservent encore l'habitude d'avoir plusieurs femmes. Nous pensons qu'il ne serait pas très-difficile de convertir les noirs, sur lesquels la pompe de nos cérémonies religieuses fait une vive impression. Ils seraient bien plus portés au catholicisme, s'il tolérait la polygamie, habitude devant laquelle échoueront infailliblement et de prime abord tous les efforts des missionnaires tant qu'ils commenceront leurs instructions par en exiger l'abolition.

L'île Saint-Louis, par sa position importante, peut commander sur tout le fleuve, étant placée en tête d'un archipel d'îles assez

considérables et fécondes. Elle n'offre du reste qu'une très-petite surface. Sa longueur est de 2,500 mètres du *nord* au *sud*, et sa largeur, dans la partie *nord*, en suivant la direction de *l'est* à *l'ouest*, est de 370 mètres ; dans la partie du *sud*, et en suivant encore la même direction, elle n'a que 170 mètres, et dans le milieu de sa longueur 280. L'élévation de son sol n'est pas de plus de 50 centimètres au-dessus du niveau de la rivière ; cependant son milieu est un peu plus exhaussé, ce qui facilite l'écoulement des eaux. Le principal des deux bras du fleuve dont la division a formé l'île Saint-Louis, est situé à *l'est* et présente une étendue de 1,000 mètres de largeur ; le bras à *l'ouest*, n'a que 600 mètres. Les courans sont très-rapides à la mer descendante, et entraînent avec eux des sables que la mer repousse vers la côte : c'est ce qui forme une barre à l'embouchure du fleuve ; mais ces mêmes courans se sont frayé un passage, qu'on nomme *passage de la barre*. Cette passe a environ 200 mètres de largeur et 5 à 6 mètres de profondeur. Très-souvent ces dimensions varient en moins ; mais dans tous les tems, on ne peut y faire passer que des navires tirant 4 mètres d'eau au plus ; l'excédant est très-nécessaire pour le tangage, qui est tou-

jours assez fort sur cette barre. Les lames qui la couvrent continuellement sont très-grosses et fort courtes ; lorsque le tems est mauvais , elles brisent avec fureur et intimident les marins les plus intrépides.

Le bras occidental du fleuve est séparé de la mer par une pointe , nommée *Pointe de Berbérie*. Il est inconcevable que cette langue de terre , qui n'a pas deux cent cinquante mètres dans sa plus grande largeur , et qui n'est que de sable , puisse résister aux efforts du fleuve qui tend toujours à la détruire , et à ceux de la mer qui brise dessus , quelquefois avec une fureur telle qu'elle la recouvre tout entière , et vient même , après avoir traversé le bras de la rivière , expirer sur le rivage de l'île Saint-Louis. Presqu'en face du château , et sur la pointe de Berbérie , est une petite batterie de six pieds au plus , qu'on appelle *Fort de Guétandar* ; ce fort est sur le haut d'une butte de sable qui a été formée par le vent et qui s'accroît journellement ; elle est même déjà assez haute , et se trouve entourée d'une grande quantité de cases de noirs qui forment un village assez étendu. Ces cases tendent à affermir les sables et empêchent leur éboulement. Les habitans de ce

village sont très-superstitieux , comme va le prouver l'anecdote suivante.

Dans le courant du mois de septembre , MM. Kummer et Corréard traversèrent le bras du fleuve pour aller visiter la côte de Berbérie et le village de Guétandar. Lorsqu'ils furent descendus sur la pointe, ils se dirigèrent au *nord*, et après avoir fait environ trois ou quatre cents pas sur le rivage , ils rencontrèrent une tortue , dont le diamètre était d'un mètre au moins. Elle était renversée sur le dos et couverte d'une quantité prodigieuse de tourlouroux (1). M. Corréard s'arrêta un instant et remarqua que , lorsqu'avec sa canne il avait blessé un de ces animaux , les autres le dévoreraient à l'instant. Pendant qu'il examinait ces tourlouroux qui se nourrissaient de cette tortue, M. Kummer s'était dirigé vers le *sud*, et visitait les lieux consacrés à la sépulture des noirs. M. Corréard le rejoignit, et ils virent que les naturels élèvent au-dessus du tombeau de leurs pères, de leurs parens et de leurs amis , de petits mau-

(1) Espèce de crabes qui sont répandus sur le rivage de la mer ; c'est le *Cancer cursor* de Linné , et le même qui se trouve sur le rivage des Antilles.

solées , les uns faits en paille , d'autres avec de menus morceaux de bois et même avec des ossemens. Tous ces fragiles monumens sont consacrés bien plus par la reconnaissance que par la vanité. Les noirs en défendent l'approche de la manière la plus rigoureuse. M. Kummer, que venait de quitter son compagnon pour retourner sur le rivage, examinait fort tranquillement ces rustiques tombeaux, quand tout-à-coup un de ces Africains armé d'un sabre, s'avança vers lui, en se baissant et cherchant à le surprendre. M. Kummer ne douta pas que cet homme n'en voulût à ses jours , et il se retira du côté de M. Corréard , qu'il retrouva observant encore les tourlouroux et la tortue. Sur le récit qu'il lui fit de ce qui venait de se passer , et comme ils étaient sans armes , ils prirent le parti de repasser promptement le fleuve , en se précipitant dans une barque. Ils eurent bientôt lieu de s'en féliciter, car ils apperçurent plusieurs hommes qui s'étaient attroupés aux cris du noir; et s'ils n'avaient pris la fuite, il est probable qu'ils auraient payé de leur vie leur innocente curiosité.

La rive gauche du fleuve qu'on appelle Grande-Terre, est couverte d'une verdure per-

pétuelle ; le sol en est fertile et ne demande que des bras pour le cultiver.

En face et à l'est de Saint-Louis , se trouve l'île de Sor , dont l'étendue est d'environ quatre à cinq lieues de circuit , et qui n'est occupée que par un hameau de nègres ; sa forme est allongée et presque rectangulaire : on y remarque deux grandes plaines , où l'on pourrait établir des habitations. Elles sont couvertes d'une herbe de deux mètres de hauteur , preuve certaine qu'on pourrait retirer quelques avantages du défrichement de cette île. Le coton et l'indigo y croissent naturellement ; et dès la première année il est hors de doute que sans beaucoup de travaux , le premier de ces végétaux y donnerait une récolte abondante et avantageuse. Le terrain , dans quelques parties , est bas et humide ; les cannes à sucre y réussiraient. On pourrait cependant le garantir des inondations qui ont lieu dans la saison des pluies , en construisant de petites chaussées d'un mètre au plus d'élévation. On trouve dans cette île , principalement du côté de l'est , des mangliers , des palituviers , une grande quantité de gommiers ou mimosas et de superbes baobabs (1).

(1) Le *baobab* ou *boabab* , (*Adansonia* des naturalistes),

Arrêtons-nous un instant devant ce colosse qui, par l'énorme diamètre auquel il parvient,

est placé dans le genre de plantes de la monadelphie polyandrie et de la famille des malvacées. Ses principaux caractères sont un calice d'une seule pièce à cinq divisions; une corolle composée de cinq pétales; un grand nombre d'étamines réunies dans leur moitié inférieure; un ovaire supérieure, conique, velu, surmonté d'un style contourné et couronné par dix stygmates velus; une grosse capsule ovale, allongée, velue, partagée en dix loges contenant un grand nombre de semences.

Le *boabab* n'offre qu'une seule espèce.

Les premiers de ces arbres vus par Adanson avaient 27 pieds de diamètre, environ 83 pieds de circonférence. Ray dit qu'on en a trouvé de 30 pieds de diamètre, et Golberry dit en avoir vu un de $3\frac{1}{4}$ pieds. Le développement de ces énormes proportions exige une vie plus que patriachale. Selon les calculs d'Adanson, un arbre de 25 pieds de diamètre a dû employer 3750 ans à acquérir cette dimension; ce qui supposerait un pied de croissance pour 150 ans, ou un pouce tous les 12 ans $\frac{1}{2}$; mais une observation de Golberry dérangerait singulièrement ce calcul; il a mesuré en effet un *boabab*, 36 ans après Adanson, et n'a trouvé son diamètre accru que d'à peu près 8 lig. Cette croissance n'est donc point uniformément progressive, et elle doit se ralentir à une certaine époque de l'âge du *boabab*, dans une proportion qu'il doit être impossible de déterminer. Autrement, si l'on admettait qu'il emploie 36 ans à augmenter en diamètre de 8 lignes seu-

a mérité le nom d'*Eléphant du règne végétal*, et qui à d'autres titres encore est digne de fixer notre attention. Le Baobab devient souvent pour les nègres une demeure dont la construction n'exige d'autre travail que de pratiquer une ouverture dans sa circonférence pour servir de porte, et d'en ôter, sans beaucoup d'efforts, l'espèce de moëlle extrêmement molle qui remplit l'intérieur du tronc. Ainsi vidé, l'arbre n'en subsiste pas moins, et le feu qu'on y allume d'abord pour en sécher l'aubier, en le carbonnant, paraît même donner une nouvelle vigueur à la plante. Dans cet état, il arrive presque toujours que l'écorce, au lieu de s'arrêter en bourrelet sur les bords de la plaie, comme cela a lieu dans quelques arbres d'Europe, continue à croître, à s'étendre, et finit enfin par recouvrir ou tapisser tout l'intérieur, presque toujours alors sans rides ni gerçures, et offre ainsi le spectacle étonnant d'un arbre immense reconstitué dans son organisation, mais ayant la forme d'un énorme cylindre creux ou plutôt d'une vaste paroi arborescente pliée en cercle

lement, il en mettrait 54 pour gagner un pouce, et 648 pour un pied; ce qui donnerait 16,200 ans à un arbre de 25 pieds de diamètre.

et dont les côtés sont suffisamment écartés pour laisser pénétrer dans son enceinte. Si, en jetant les yeux sur le dôme immense de verdure qui forme le comble de cet agreste palais, on voit se jouer dans son feuillage une foule d'oiseaux parés des plus riches couleurs, tels que des rolliers au plumage bleu de ciel, des sénégalis, couleur de carmin, des souï-mangas brillant d'or et d'azur; si en pénétrant sous cette voûte on y trouve de toutes parts suspendues sur sa tête des fleurs éblouissantes de blancheur, et qu'au centre de cet abri, un vieillard et sa famille, une jeune mère et ses enfants s'offrent enfin à vos regards, quel torrent d'idées délicieuses ne vous pénètre pas en ce moment? qui ne resterait confondu de la prévoyance généreuse de la nature? et quel est l'homme qui, à ce spectacle ravissant, ne se sentirait transporté d'indignation, s'il voyait des Maures féroces violer cet asyle de la paix, et enlever à cette famille quelques-uns de ses membres pour les livrer à l'esclavage? Il faudrait les pinceaux de l'auteur de la *Chaumière indienne* pour retracer convenablement un pareil tableau.

Cependant ce n'est pas là le seul service que les noirs, habitans de la Sénégambie, retirent de l'*Adonsonia* ou Baobab. De ses feuilles

déséchées ils font une poudre qu'ils appellent *Lalo* et qu'ils font entrer comme assaisonnement dans presque tous leurs mets. Ils se purgent avec ses racines ; ils boivent l'infusion chaude de son écorce gommeuse pour se guérir des affections de poitrine ; ils tempèrent l'inflammation des éruptions cutanées auxquelles ils sont sujets , en appliquant sur les parties malades des cataplasmes faits avec le parenchyme du tronc ; ils composent une boisson astringente avec la pulpe de ses fruits ; ils se régalent de ses amandes ; ils fument , en place de tabac , le calice de ses fleurs ; et souvent , séparant en deux les capsules globuleuses et laissant leur long pédoncule ligneux fixé à l'une de ses moitiés ainsi desséchée et durcie , ils en forment une large cuiller propre à puiser de l'eau.

On a reconnu que la substance appelée très-improprement *Terre sigillée de Lesbos* , n'était autre chose que la poudre tirée de la pulpe du fruit du Baobab. Les Mandinges et les Maures portent ce fruit , comme objet de commerce , dans différentes parties de l'Afrique , notamment dans l'Égypte : de-là il passe dans le Levant. C'est là que cette pulpe est réduite en poudre et nous arrive par le commerce. On en a long-tems méconnu la nature ; c'est Prosper

Alpin qui le premier a reconnu que c'était une substance végétale.

Après l'île de Sor, dans la partie du *sud*, se rencontre l'île de Babagué, séparée de la première et de celle de Safal, par deux petits bras du fleuve. Cette île, sous les rapports agricoles, présente déjà des résultats satisfaisans aux colons qui ont bien voulu renoncer à l'inhumain métier de la traite des nègres, pour devenir de paisibles cultivateurs. Plusieurs ont établi des plantations de coton, qu'ils appellent Lougans. M. Artique, négociant, est celui qui a le mieux réussi jusqu'à ce jour. Sa petite plantation lui a rapporté 2400 fr., en 1815; ce qui a fait naître le desir à plusieurs habitans de Saint-Louis, d'y défricher des portions de terrain. A son exemple, l'on voit, de toutes parts, des commencemens d'habitations, qui déjà promettent des récoltes précieuses à ceux qui ont entrepris la culture de ces denrées coloniales. Le sol de Babagué est plus élevé que celui des autres îles environnantes. A son extrémité sud, qui est positivement en face de la nouvelle barre du fleuve, on apperçoit une infinité de cases de noirs, un poste militaire avec un observatoire, et deux ou trois petites maisons de plaisance.

L'île de Safal , appartenant à M. Picard , présente les mêmes avantages. Son sol est aussi fertile que celui des îles dont nous venons de parler. Dans aucune on ne trouve d'eau potable; mais il serait facile de s'en procurer d'excellente , en faisant des puits d'environ deux mètres de profondeur.

Le coton et l'indigo croissent partout spontanément ; que manque-t-il donc à ces contrées , pour y récolter ce que produisent les autres colonies ? rien que quelques hommes capables de diriger les naturels dans leurs travaux , et de leur procurer les instrumens aratoires et les plantes dont ils manquent. Qu'on les trouve ces hommes , et l'on verra bientôt s'élever sur les bords de ce fleuve , une foule d'habitations qui rivaliseront avec celles des Antilles. Les noirs aiment la nation française plus que toute autre , et il serait facile de diriger leur esprit vers la culture. Une petite aventure arrivée à M. Corréard , fera sentir jusqu'à quel point ils portent la bienveillance pour les Français.

Dans le courant du mois de novembre , sa fièvre lui ayant laissé quelques jours de relâche , il fut invité par M. François Valentin à faire une partie de chasse dans les environs du village de Gandiolle , situé au *sud-sud-est* de

Saint-Louis. De cette partie était M. Dupin , subrécargue d'un navire de Bordeaux , qui était alors dans le Sénégal ; M. Yonne , frère de M. Valentin , en faisait également partie. Leur intention était de prolonger les plaisirs de la chasse pendant plusieurs jours ; en conséquence ils empruntèrent une tente au respectable major Peddy , et ils allèrent s'établir sur les bords du golfe que forme le Sénégal , depuis que son ancienne embouchure s'est totalement fermée , et qu'il s'en est formé une nouvelle à trois ou quatre lieues plus haut que la première. Là , ils étaient à une petite lieue du village de Gandiolle. M. Corréard dirigeait sa course , ou plutôt ses reconnaissances , un peu dans l'intérieur , car il avait conçu l'idée de lever le plan de la côte et des îles formées par le Sénégal. Il se trouva bientôt près de Gandiolle , et il s'arrêta quelques instans à la vue d'un énorme baobab , dont la blancheur l'étonna singulièrement ; il s'aperçut qu'il était couvert d'une nuée d'oiseaux nommés aigrettes (1). Il s'avança à travers le

(1) Les aigrettes ou hérons blancs dont il est ici question , se montrent partout en grandes troupes dans cette partie de l'Afrique , et suivent surtout le bétail comme les *pique-bœufs* , pour se nourrir des insectes qui s'attachent aux animaux domestiques.

village jusqu'au pied de cet arbre , et tira de suite ses deux coups de fusil , comptant bien abattre au moins une vingtaine de ces oiseaux. La curiosité le porta à mesurer l'arbre prodigieux sur lequel ils étaient perchés , et il trouva que sa circonférence était de 28 mètres. Tandis qu'il examinait ce monstrueux végétal , la détonation produite par les deux coups de fusil , avait fait sortir de leurs cases un grand nombre de noirs , qui s'avancèrent vers M. Corréard , dans l'espérance sans doute d'en obtenir un peu de poudre , du plomb ou du tabac. Pendant qu'il chargeait son arme , il fixait particulièrement un vieillard dont la figure respectable annonçait la bonté. Sa barbe et ses cheveux étaient blancs et sa taille colossale ; il se nommait Sambadurand. Quand il vit que M. Corréard le regardait avec attention , il s'avança vers lui , et lui demanda s'il était Anglais ? « *Non* , lui répondit-il , je suis Français. — Quoi ! mon ami , tu es Français ! cela me fait plaisir.... — Oui , bon vieillard , je le suis... » Alors le noir chercha à prendre un certain air de dignité pour prononcer le nom *Français* , et dit : « Ta nation est la plus puissante de l'Europe , et par le courage et par la supériorité de son génie ; est-ce vrai ?.. — Oui. — Il est vrai

que vous autres Français vous n'êtes pas des blancs comme ceux que j'ai vus des autres nations de l'Europe ; aussi cela ne m'étonne point ; et puis , vous êtes tout feu et aussi bons que nous autres noirs. Tiens , toi , tu ressembles à Durand par la vivacité et la taille ; tu dois être aussi bon que lui. Es-tu son parent ? — Non , bon vieillard , je ne suis point son parent , mais j'ai beaucoup entendu parler de lui. — Ah ! tu ne le connais pas comme moi , vois-tu ; il y a trente ans qu'il vint ici conduire son ami Rubault , qui partait pour Galam. Ce Français , dont j'ai appris la langue à Saint-Louis , nous combla tous de présens ; je conserve encore un petit poignard qu'il me donna , et je t'assure que mon fils le conservera aussi long-tems que moi. Nous autres , vois-tu , nous nous rappelons toujours les blancs qui nous ont fait du bien , et surtout les Français que nous aimons beaucoup. — Eh bien ! lui répondit M. Corréard , je suis bien fâché de n'avoir rien qui puisse te convenir et se conserver long-tems , je te l'offrirais avec plaisir , et tu unirais mon souvenir à celui du philanthrope Durand , qui avait conçu des plans qui , s'ils eussent été exécutés , auraient peut-être fait le bonheur de ton pays et la gloire du mien ; mais tiens , prends ma pou-

dre et mon plomb , si cela peut te faire plaisir. — Ah ! bon Français , je les prendrais bien , car je sais que tu en as tant que tu veux dans ton pays (1) ; mais dans ce moment cela te priverait du plaisir de la chasse. — Non : prends tout. — Crois-moi , Toubabe , partageons ; cela vaudra mieux. » Effectivement ils partagèrent. Le noir invita ensuite M. Corréard à entrer dans sa case pour s'y rafraîchir : « Viens , Toubabe , lui dit-il , viens ; mes femmes vont te servir du lait et du cous-cous , et tu fumeras une pipe avec moi » .

M. Corréard refusa pour continuer sa chasse , qui fut interrompue par les cris des noirs qui poursuivaient un jeune lion sortant du village de Mouit , et qui voulait entrer dans celui de Gandiolle. Cet animal n'avait fait aucun mal ; mais les naturels le poursuivaient dans l'espérance de le tuer pour en vendre la peau. L'heure du dîner étant venue , tous les chasseurs blancs rentrèrent sous leur tente. Quelques momens après , ils virent un jeune noir , âgé de douze ans au plus , dont la figure douce et riante était

(1) Les noirs pensent que tous les blancs sont très-riche dans leur pays.

loin d'annoncer le courage et la force qu'il venait de déployer. Il tenait dans ses mains un énorme lézard tout en vie, d'un mètre quatre-vingts centimètres au moins de longueur. Nos chasseurs furent étonnés de voir cet enfant possesseur d'un si terrible animal, qui ouvrait une gueule épouvantable. M. Corréard pria un des esclaves de M. Valentin de lui demander comment il était parvenu à le prendre et à le garotter de cette manière. Voici ce que répondit l'enfant en langue yolloffe : « J'ai vu sortir ce lézard »
» d'une haie ; je l'ai aussitôt pris par la queue »
» et près des pattes de derrière. Lui ayant en- »
» suite fait abandonner la terre en le soulevant, »
» je l'ai saisi par le col avec la main gauche, »
» et le tenant bien serré et éloigné de mon »
» corps, je l'ai porté dans cette position jus- »
» qu'au village de Gandiolle, où j'ai trouvé »
» un de mes camarades qui lui a attaché les »
» pattes avec du chiendent, et m'a engagé à »
» venir le présenter aux Toubabes qui sont »
» sous cette tente. Mon camarade m'a dit aussi »
» qu'ils étaient Français ; et comme nous les »
» aimons beaucoup, j'ai voulu venir les voir »
» et leur offrir ce lézard ». Après ces détails, M. Corréard présenta la crosse de son fusil à

l'animal qui, avec ses dents, la sillonna profondément. Lui ayant présenté le bout du canon, il le saisit à l'instant avec fureur et se brisa toutes les dents contre le fer, ce qui lui fit répandre une grande quantité de sang : néanmoins il ne faisait aucun effort pour se débarrasser des liens qui le retenaient (1).

Les environs de Gandiolle paraissent de la plus grande fertilité ; on y trouve une herbe de deux mètres de hauteur, des champs de maïs et de mil. Ce pays est rempli de ces grandes pièces d'eau que les naturels appellent marigots, dont la majeure partie occupe un espace immense ; mais il serait facile d'obtenir un dessèchement, au moyen de quelques petits canaux, principalement dans la partie voisine de la côte. Ces terres seraient d'un grand rapport et pro-

(1) Ce lézard était probablement un tupinambis. Cet animal qui n'est pas rare au Cap - Verd, grimpe sur les arbres, fréquente les marais, et fait, dit-on, des blessures cruelles lorsqu'on le saisit sans de grandes précautions. Les habitans des Mamelles assurent qu'il dévore les jeunes crocodiles. Cette espèce paraît être la même que celle qui fréquente les bords du Nil. Elle parvient à la longueur de quatre pieds, et se sert de sa queue latéralement comprimée pour nager.

pres à la culture des cannes à sucre ; c'est un limon mêlé d'un sable très-fin.

Après avoir examiné les environs de Saint-Louis , jetons un coup-d'œil sur le rocher , nommé *Ile de Gorée* , et ses alentours. Cette île n'est rien par elle-même ; cependant sa position lui donne la plus grande importance. Elle est située par les 19° 5' de longitude et par les 14° 40' 10" de latitude , et se trouve à une demi-lieue de la grande terre , à trente-six lieues de l'embouchure du Sénégal. Les îles du Cap-Verd sont à quatre-vingts lieues dans l'ouest ; c'est cette position qui la rend maîtresse de tout le commerce de ces contrées. Son port est excellent ; aussi voit-on une si grande quantité de navires et de barques , que sa rade en est continuellement couverte ; il s'y fait un mouvement si rapide et si continu , que beaucoup de personnes ont dit que l'île de Gorée était peut-être le point du monde qui présentât le plus d'activité et de population. On évalue à cinq mille âmes le nombre de ses habitans , ce qui est hors de toute proportion avec son peu de surface , qui n'offre qu'environ neuf cent dix mètres de longueur sur une largeur de deux cent quarante-cinq. Son pourtour n'est

pas de plus de deux mille mètres. Ce n'est qu'un rocher fort élevé dont les côtes sont d'un abord extrêmement difficile. Les roches nombreuses qui l'entourent de toutes parts lui ont fait donner par quelques voyageurs le nom de *Petit Gibraltar* ; et si l'art secondait la nature , il n'y a nul doute que , comme ce dernier , ce rocher serait imprenable. Cependant l'amiral d'Estrées s'en empara pour la première fois vers la fin de 1677. Cette île gît *sud-sud-est* et *nord-nord-ouest* , et n'est éloignée du Cap-Verd que de deux mille cinq cents mètres environ. Elle est défendue par un fort et quelques petites batteries en très-mauvais état ; mais elle n'en est pas moins presque inexpugnable par sa position. Elle n'est réellement accessible que dans la partie de l'*est-nord-est* , où se trouve une anse assez large et profonde , susceptible de recevoir les plus gros navires. Sa rade est immense ; les vaisseaux y sont en sûreté et assez bien abrités. A deux lieues de Gorée , se voit la baie de Ben , qui présente les plus grandes facilités pour le carénage des vaisseaux et toutes les réparations dont ils pourraient avoir besoin.

L'air de Gorée est frais pendant la soirée , la nuit et le matin ; mais dans le cours de la journée

il règne dans l'île une chaleur insupportable produite par la réverbération des rayons du soleil qui frappent perpendiculairement les basaltes qui l'entourent. En joignant à cette cause, la non-circulation de l'air interrompue par les maisons très-resserrées, une population considérable dont les rues sont continuellement remplies et qui est hors de proportion avec l'étendue de la ville, on concevra facilement que toutes ces raisons contribuent puissamment à y concentrer une chaleur si accablante, qu'à peine peut-on respirer en plein midi. Au reste, tous les noirs qui, certes, se connaissent en fait de pays chauds, y trouvent la chaleur excessive et préféreraient habiter Saint-Louis.

L'île de Gorée peut acquérir la plus grande importance, si le gouvernement veut un jour établir une puissante colonie, depuis le Cap-Vert jusqu'à la rivière de Gambie; alors cette île deviendrait le boulevard des établissemens de la côte d'Afrique. Mais on objectera que Gorée est bien petite et qu'on ne pourra jamais y former de grands établissemens: nous disons seulement qu'elle est susceptible d'en être le point central, en attendant qu'une co-

lonie plus vaste soit établie sur le Cap-Vert que la nature semble avoir disposé pour cela , et dont les avantages , uniquement sous les rapports militaires et maritimes , sont des plus importans. Des hommes , d'un jugement sain , qui l'ont examiné , l'ont jugé digne de pouvoir être un jour un second cap de Bonne-Espérance. Il est certain qu'avec le tems et quelques travaux , ce cap deviendrait un établissement du plus grand intérêt , et serait le dépôt d'acclimatement pour les européens qui voudraient s'établir dans les colonies projetées , soit dans celles qui pourraient être établies entre ce cap et la Gambie , ou dans celles qu'on pourrait fonder dans les îles de Todde , de Reffo , à Morphil , de Bilbas , et même dans le royaume de Galam.

La position et la configuration du Cap-Vert sont telles qu'il serait aisé d'y construire un excellent port , à peu de frais ; il ne serait peut-être pas impossible de profiter pour cela du lac ou Marigot de Ben , qui n'est éloigné de la mer que de quelques dizaines de mètres. Du reste , sa rade , qui est la même que celle de Gorée , telle qu'elle est actuellement , pourrait presque servir de port. Voici ce qu'écrivait à

M. Corréard , un médecin qui a parcouru le Cap-Vert en observateur.

« Ce Cap est bien différent de ce que nous pensions. Sa surface n'est que de six ou huit lieues carrées ; sa population est très-nombreuse, et nullement en rapport avec la partie cultivable de cette presqu'île , qui n'est que du tiers de sa surface. Un autre tiers est consacré à servir de pâturage aux troupeaux des noirs , et la troisième partie est très-volcanisée , ou trop remplie de rochers , pour pouvoir espérer d'en tirer parti , sous le rapport agricole. Mais sa position militaire est supérieure : tout semble concourir à en faire un lieu imprenable , et l'on pourrait même l'isoler facilement du continent , et y établir plusieurs ports , que la nature semble avoir déjà préparés d'avance. »

On lui faisait également part dans cette lettre, des avantages que présentent les environs de Rufisque , qui sont déjà assez connus pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici. Nous ne le citerons que comme étant un des premiers à occuper , avec les mornes du Cap-Rouge , Portudal , Joal et Cahone ; ce dernier est sur la rivière de Salum près de la Gambie. Ce sont de forts villages , dont les environs

sont remplis de superbes forêts , et dont le sol est le plus fertile qu'il y ait peut-être en Afrique. Pour de plus amples renseignemens sur ces contrées , nous renvoyons aux excellens ouvrages de MM. Durand et Geoffroy de Ville-Neuve , qui les ont parcourues en observateurs éclairés , et parfaitement décrites dans leurs voyages , sauf un peu trop d'exagération sur les avantages que peut présenter le Cap-Vert, sous le rapport agricole.

Nous croyons avoir assez démontré les ressources que présente ce vaste pays , pour déterminer le gouvernement à favoriser les établissemens d'agriculture , dans cette partie du monde.

Nous n'avons point la présomption d'entreprendre de tracer des projets , de proposer des systèmes pour faire prévaloir tels ou tels moyens d'exécution. Nous allons seulement terminer notre tâche par quelques considérations générales , propres à confirmer ce que déjà nombre d'habiles observateurs ont pensé de l'importance des établissemens d'Afrique , et de la nécessité d'adopter pour ces contrées un plan suivi de colonisation.

Quelqu'illusion que l'orgueil , les préjugés ,

l'intérêt personnel se fassent sur le rétablissement de nos colonies occidentales, personne ne pourra bientôt plus se dissimuler l'inutilité des efforts tentés pour se soutenir dans une fausse route. Les calculs finiront par triompher d'une opiniâtreté aveugle et des faux raisonnemens.

Il est déjà un certain nombre de données incontestables, et dont il faudra bien tôt ou tard admettre les conséquences. Et d'abord, bien que quelques-uns de ces gens, qui croient que le monde entier a dormi avec eux pendant 25 ou 30 ans, rêvent encore la soumission de Saint-Domingue, les esprits sages reconnaissent aujourd'hui que quand bien même le succès final d'une telle entreprise serait possible, son résultat réel serait d'avoir dépensé, pour conquérir un désert et des ruines sanglantes, dix fois plus d'hommes et d'argent qu'il n'en faudrait pour coloniser l'Afrique. On sait aussi que la Martinique est un sol usé et que ses produits seront de plus en plus bornés; que le peu d'étendue de la Guadeloupe restreint sa culture dans un cercle assez étroit, et ne lui permet pas de présenter une masse de productions qui ajoute un degré d'activité bien sensible dans le

mouvement qu'un pays tel que la France doit imprimer à toutes les parties de son industrie agricole et commerciale. Il n'est pas douteux que la nature a placé dans la Guyane française les élémens d'une grande prospérité ; mais cet établissement est à créer en entier ; tout s'est constamment réuni pour en prolonger l'enfance. Il manque de bras ; et comment y porterez-vous le nombre nécessaire de cultivateurs, quand vous avez proclamé l'abolition de la traite ?

L'abolition de la traite. Voilà le principe fécond en conséquences qui doit commander à tout gouvernement éclairé de se hâter de changer tout son système colonial. Ce serait en vain que la contrebande s'efforcerait de prolonger un odieux commerce , et d'en arracher quelques ressources précaires. Ce triste avantage ne ferait qu'entretenir la plaie qui a frappé les colonies occidentales , sans pouvoir en procurer la restauration , telle que l'entendent ceux qui veulent absolument fonder leur prospérité sur l'exploitation , en coupe réglée , d'une des espèces du genre humain. Non seulement , la traite est abolie par la religion , par les traités , par le consentement de quelques puissances ,

par les calculs et l'intérêt de quelqu'autre qui ne souffrira point qu'elle soit rétablie; mais elle l'est encore par les lumières du siècle, par le vœu de tous les peuples civilisés, par l'opinion, cette reine du monde, qui triomphe de tous les obstacles et soumet toutes les résistances à ses loix. Sans la traite, vous ne pouvez plus transporter aux indes occidentales ces li-
 tières d'hommes dont les sueurs et le sang formaient l'engrais de vos terres; d'un autre côté, vous voyez planer sur le nouveau monde le génie de l'indépendance qui vous forcera bientôt à chercher des amis, des alliés là où vous ne comptiez que des esclaves. Qu'attendez-vous donc pour préparer un nouvel ordre de choses, pour prévenir des événemens que le tems, dont vous ne pouvez arrêter la marche, rend tous les jours plus prochains? La raison, votre intérêt, la force des circonstances, les avantages de la nature, les richesses du sol; tout ne vous dit-il pas que c'est en Afrique qu'il faut porter la culture et la civilisation?

Sans examiner ici la question de savoir si le gouvernement doit se réserver exclusivement le droit de fonder les colonies sur ce continent, ou s'il doit encourager des sociétés coloniales,

et s'en rapporter aux efforts de l'intérêt particulier convenablement dirigé, qu'il nous soit seulement permis de présenter quelques vues sur la marche prudente et mesurée que l'on devra se prescrire pour arriver à un but satisfaisant, non seulement en ce qui concerne la civilisation des noirs, mais même relativement aux avantages commerciaux que les colons devront naturellement se proposer.

En proclamant l'abolition de l'esclavage, il convient cependant de ne conduire les esclaves actuels à la liberté que d'une manière progressive. Les blancs possesseurs de nègres ne pourraient prolonger leur possession et leur empire au-delà de dix ans, et sans que, pendant ce tems, il leur fût permis de les revendre. Pendant ces dix ans, les noirs seraient préparés à leur nouvel état, tant par l'instruction que par l'amélioration successive de leur sort; il faudrait, en quelque sorte, relâcher de degré en degré la chaîne de l'esclavage; il faudrait, en leur donnant les moyens de former un pécule du produit de leurs travaux, leur donner le goût et le besoin de la propriété.

Après ces dix ans, qu'on pourrait appeler de noviciat, il est présumable qu'en leur concédant des terres à des conditions avantageuses et

déterminées d'avance , en leur fournissant , s'il était nécessaire , des instrumens aratoires dont ils auraient appris à se servir , on en ferait d'excellens agriculteurs : il est inutile de remarquer que l'homme qui cultive le sol et dont le sol récompense les travaux par des produits suffisans , s'attache fortement à la terre qui fournit a ses besoins et à ses jouissances , et est bientôt conduit par les affections de famille à l'amour de l'ordre social et aux sentimens qui font le bon citoyen.

Il y a trop long-tems qu'on provoque les noirs à la vente de leurs semblables , pour qu'on doive compter qu'ils oublieront tout à coup ce déplorable trafic. Mais on devrait sans doute commencer par renoncer au moyen perfide d'irriter leur cupidité et leurs passions. Les objets qu'ils désirent le plus devraient être le prix de productions du sol et non plus le moyen d'échange et l'aliment de ces horribles marchés de chair humaine. Du reste il conviendrait que tant qu'il arriverait encore des esclaves de l'intérieur , les blancs pussent les acheter. Cette faculté serait accordée pour un tems et dans un rayon déterminé. Leur esclavage serait aussi limité à dix ans , comme nous

l'avons dit plus haut , et leur instruction morale et physique serait dirigée conformément au but de les attacher à la terre en faisant naître en eux le sentiment de la propriété.

Les lois et institutions qui régissent la métropole seraient sans contredit applicables aux nouveaux établissemens. Il serait sans doute présumable qu'il faudrait accorder à des considérations particulières d'un ordre politique et moral, des réglemens locaux, à la confection desquels devraient concourir les propriétaires jouissant du droit de cité , sans distinction de caste ou de couleur. Il serait principalement de la plus haute importance que le régime des esclaves fut fondé sur la douceur et l'humanité ; que des personnes sages et éclairées en surveillassent l'exécution et eussent l'autorité nécessaire pour réprimer les abus et garantir à l'esclave la protection de la loi.

Pour parvenir à ces résultats on sent aisément qu'il ne serait pas moins essentiel de préserver la colonie du fléau de l'arbitraire et des excès de pouvoir qu'accompagnent toujours les abus , l'injustice et la corruption. Quand la faveur et le caprice sont les seules lois écoutées ; quand l'intrigue tient lieu de mérite ;

quand la cupidité remplace une honorable industrie ; quand le vice et la bassesse sont des titres aux distinctions et les véritables moyens de parvenir ; quand les honneurs ne sont plus synonymes avec l'honneur ; alors l'état social ne présente que désordre et anarchie , alors on renonce aux vertus obscures , aux produits laborieux , pour suivre les voies faciles de la corruption ; alors les hommes sages , pour qui l'estime publique est une recommandation stérile , les véritables serviteurs du Roi , les fidèles amis de la patrie sont forcés de disparaître , de s'écarter des emplois , et l'intérêt public aussi bien que celui de l'humanité sont misérablement sacrifiés aux plus vils calculs , aux plus coupables passions.

Qui veut la fin, veut les moyens. La fin doit être aujourd'hui de tout disposer d'avance, et plutôt que plus tard , afin de réparer , dans l'Afrique , les pertes et les désastres passés que des événemens irremédiables ont produits aux colonies occidentales , et de substituer à leurs richesses , à leur prospérité dont la décadence progressive est désormais inévitable , de nouveaux élémens de richesse et de prospérité ; les moyens seront de transporter dans ces contrées si long-tems

désolées par notre impitoyable avarice , les lumières , la culture et l'industrie. Par-là nous verrons s'élever sur ce vaste continent de nombreuses colonies qui rendront à la Métropole , tout l'éclat , tous les avantages de son ancien commerce et qui la dédommageront avec usure des sacrifices qu'elle aura faits dans le nouveau monde. Mais pour cela , plus d'expéditions secrètes ; plus de complaisance pour des enlèvements frauduleux ; plus de malheureux nègres arrachés à leurs familles , à leur patrie ; plus de larmes de désespoir versées sur ce triste sol africain depuis si long-tems témoin de tant de douleurs ; plus de victimes humaines traînées aux autels des infâmes et insatiables divinités qui ont tant dévoré ; par conséquent , plus d'occasion d'entendre au parlement d'Angleterre des voix hardies accusant notre loyauté et attaquant l'honneur national , articuler positivement que la France nourrit dans ses possessions d'Afrique le système de la traite comme avant qu'elle en eût consenti l'abolition.

L'Afrique offre à nos spéculations , aux entreprises de notre industrie un sol vierge , une population inépuisable et toute propre à le féconder. C'est à nous à la plier à nos vues, en

l'y associant par des intérêts communs. En la conquérant par des bienfaits au lieu de l'asservir par des crimes, de l'abrutir par la corruption; en la conduisant à l'ordre social, au bonheur, par notre supériorité morale au lieu de la traîner sous les fouets et les fers à la misère et à la mort, nous aurons accompli une entreprise utile et glorieuse; nous aurons élevé notre prospérité commerciale sur le plus grand avantage de ceux qui en seront devenus les volontaires instrumens; nous aurons surtout expié, par un bien immense, l'immense crime des outrages dont nous avons si long-tems affligé l'humanité.

FIN.

NOTA. *Les notes qui suivent nous ont été communiquées lorsque l'impression de cette dernière édition était trop avancée pour les faire entrer dans le corps de l'ouvrage ; nous les avons jugées trop intéressantes et trop propres à confirmer notre narration, pour n'en pas faire usage, et nous avons pris le parti de les placer à la fin, en indiquant les endroits auxquels elles se rapportent. Les premières sont extraites du journal de M. Brédif, qui faisait partie de l'expédition.*

Les secondes sont dues à un militaire très-instruit, que sa modestie nous empêche de faire connaître.

NOTES

SUR LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE,

Fournies par M. LANDRY,

Officier de l'Université royale de France, Professeur émérite de l'Académie de Paris, Chef d'une Maison d'Education à Paris, rue de la Cerisaie, n°. 2;

D'après la RELATION de M. BREDIF, Ingénieur des Mines, son neveu.

(a) Moment où la frégate échoue..

Les officiers voulaient retourner, l'eau manquant à chaque instant. Mais M. Richafort (c'est le nom de celui qui avait la confiance de M. de Chaumareys) M. Richafort déclarant qu'il n'y avait pas sujet de s'allarmer, le commandant ordonne d'augmenter de voiles. Bientôt nous n'eûmes que quinze brasses, ensuite neuf, puis six. Avec de la promptitude on pouvait encore éviter le péril. On hésita : deux minutes après, une secousse nous avertit que nous avions touché ; les officiers d'abord étonnés, donnent leurs ordres d'une voix émue ; le commandant lui-même ne retrouve plus la sienne : l'effroi est sur toutes les figures des personnes qui savent apprécier le danger ; je le crus imminent, et je m'attendais à voir la frégate s'entr'ouvrir. J'avoue que je ne fus pas content

de moi dans ce premier moment , je ne pus me défendre de trembler ; mais depuis mon courage ne m'a plus abandonné.

(b) *Désordre dans les travaux.*

La frégate étant échouée , il arriva ce qui arrive presque toujours dans les circonstances critiques : on ne s'arrête à aucun parti précis : par surcroît de maux , l'obéissance n'était plus la même , par défaut de confiance dans les chefs. L'ensemble manquait. On usa beaucoup de tems , et la journée du 2 fut perdue ainsi sans avoir rien fait.

Le 3 on s'occupa des préparatifs pour quitter la frégate , et l'on renouvela les efforts de la veille pour parvenir à la dégager. Mais on n'employa que des demi-mesures. On travailla faiblement aux autres préparatifs de salut. Tout allait de travers. On fait la liste des hommes , et on les distribue sur les embarcations et sur le radeau , afin qu'ils se tiennent prêts à s'embarquer quand il en sera tems. Je suis désigné pour la chaloupe.

Notre existence pendant tout ce tems-là était des plus singulières. Nous travaillions tous soit aux pompes , soit au cabestan. Il n'y avait plus de repas réglé ; on mangeait ce que l'on pouvait attrapper. Le plus grand désordre existait. Les matelots cherchaient déjà à piller les malles.

(c) *La frégate est rompue.*

Le 4 , le tems est beau , la brise est favorable au mouvement que l'on cherchait à donner au vaisseau. On y réussit , le plus grand espoir se répand dans tout le bâtiment ; on soupe même très-gaîment ; on se flatte de

se tirer d'affaire le lendemain , et d'appareiller. Une superbe soirée soutient nos espérances : nous nous couchons sur le pont, au clair de la lune ; mais à minuit le ciel s'obscurcit , la brise s'élève , la mer grossit , la frégate commence à être secouée ; ces secousses sont bien plus dangereuses que celles de la nuit du 3 au 4 , parce que le bâtiment dérangé de la faille qu'il avait faite dans le sable , reçoit des mouvemens de vibration comme un gros serpent qui remue. A trois heures du matin , le maître-callat vient dire au commandant qu'une voie d'eau s'est ouverte , et que le bâtiment va s'emplir. On se jette aux pompes , mais inutilement ; la carcasse était fendue. On abandonne tout moyen de sauver la frégate , pour ne plus songer qu'au salut des hommes.

(d) Embarquement des Naufragés.

Le 5 , vers les sept heures du matin , on fait d'abord embarquer tous les soldats sur le radeau qui n'était pas entièrement achevé : ces malheureux , entassés sur des morceaux de bois , ont de l'eau jusqu'à la ceinture.

Les dames Schmatz s'embarquent dans leur canot. M. Schmatz , malgré les instances de tout le monde , ne veut pas encore sortir du vaisseau.

Le désordre se met dans l'embarquement : tout le monde se précipite. Je recommande de ne point se hâter , et d'attendre patiemment son tour. J'en donne l'exemple , et j'en fus presque la victime. Toutes les embarcations , emportées par le courant , s'éloignent et entraînent le radeau. Nous restons encore une soixantaine d'hommes à bord. Quelques matelots croyant qu'on les abandonne , chargent des fusils , veulent tirer sur les

embarcations, et principalement sur le canot du commandant qui était déjà embarqué. J'eus toutes les peines du monde à les en empêcher : il fallut toutes mes forces et tout mon raisonnement. Je parvins à me saisir de quelques fusils chargés et à les jeter à la mer.

En me préparant à quitter la frégate, je m'étais contenté d'un petit paquet de ce qui m'était indispensable ; tout le reste était déjà pillé. J'avais partagé avec un camarade 800 liv. en or, que j'avais encore en ma possession, et bien m'en arriva par la suite. Ce camarade était entré dans l'un des canots.

(e) Les hommes restés sur la Frégate sont embarqués.

Je commençais à croire que nous étions abandonnés et que les embarcations trop pleines, ne pouvaient plus prendre personne. La frégate était tout-à-fait remplie d'eau. Assurés qu'elle touchait au fond et qu'elle ne pouvait couler, nous ne perdîmes pas courage. Sans craindre la mort, il fallait faire tout ce que nous pouvions pour nous sauver. Nous nous réunîmes tous, officiers, matelots, soldats ; nous nommâmes pour chef, un chef timonnier ; nous jurâmes sur l'honneur de nous sauver tous ou de périr tous : un officier et moi nous promîmes de rester les derniers.

On pense à faire un autre radeau. On fait les dispositions nécessaires pour couper un des mâts, afin de soulager la frégate. Epuisés de fatigue, il fallut songer à prendre de la nourriture ; la cuisine n'était pas noyée, on alluma du feu : déjà la marmite bouillait, quand nous crûmes voir que la chaloupe revenait près de nous. Elle était remorquée par deux autres embarcations plus

légères : nous renouvelons tous le serment de nous embarquer tous ou de rester tous. Il nous semblait que notre poids ferait couler la chaloupe.

M. d'Espiau , qui la commandait , monte bientôt à bord de la frégate : il dit qu'il fera embarquer tout le monde. On commence par faire descendre deux femmes et un enfant ; les plus peureux se pressèrent ensuite : je m'embarquai immédiatement avant M. d'Espiau. Quelques hommes préférèrent de rester à bord du bâtiment échoué , plutôt , disaient-ils , que de couler avec la chaloupe. Effectivement nous y étions entassés au nombre de quatre-vingt-dix ; aussi fûmes-nous obligés de jeter à la mer nos petits paquets , les seules choses qui nous restassent. Nous n'osions nous donner aucun mouvement , de peur de faire chavirer notre frêle embarcation.

J'avais fait embarquer des bidons d'eau , et grand nombre de bouteilles de vin ; j'avais tenu tout cela prêt d'avance. Les matelots cachèrent dans la chaloupe ce qui devait être pour tout le monde ; ils burent tout dans la première nuit , ce qui nous exposa dans la suite à mourir de soif.

(f) *Abandon du radeau.*

Quand nous eûmes joint le radeau traîné par les autres embarcations , nous demandâmes à celles-ci que l'on nous prît au moins une vingtaine d'hommes , que sans cela nous allions couler. Elles nous répondirent qu'elles étaient elles-mêmes trop chargées. Les canots crurent , d'après un mouvement que nous fîmes sur eux , que le désespoir nous avait suggéré l'intention de les couler , et de couler avec eux. Comment les officiers ont-ils pu sup-

poser un tel dessein à M. d'Espiau qui venait de montrer un si beau dévouement ? Les canots , pour nous éviter , coupèrent les cordes qui les attachaient ensemble , et à pleines voiles s'éloignèrent de nous. Au milieu de ce trouble , la corde qui remorquait le radeau se rompt aussi et cent-cinquante hommes sont abandonnés au milieu des eaux sans aucun espoir de secours.

Ce moment fut horrible. M. d'Espiau , pour engager ses camarades à faire un dernier effort , vire de bord et fait un mouvement pour rejoindre le radeau. Les matelots veulent s'y opposer et disent que les hommes du radeau se précipiteront sur nous et nous perdront tous : « Je le sais , mes amis , s'écrie-t-il , mais je ne veux en approcher qu'autant qu'il n'y aura pas de danger ; si les autres bâtimens ne me suivent pas , je ne songerai plus qu'à votre conservation. Je ne puis l'impossible. » Effectivement , voyant qu'on n'imitait pas son mouvement , il reprend sa route. Les autres bateaux étaient déjà loin. Nous coulerons , s'écrie encore M. d'Espiau : montrons du courage jusqu'à la fin ; faisons ce que nous pourrons : *vive le Roi !* Ce cri , mille fois répété , s'élève du sein des eaux qui doivent nous servir de tombeau. Les canots le répètent aussi ; nous étions encore assez près pour entendre ce cri de *vive le Roi !* Quelques-uns d'entre nous ont trouvé que cet enthousiasme était insensé : Était-ce la plénitude du désespoir qui les faisait parler ainsi , ou bien était-ce l'effet de l'âme brisée par le malheur ? Je ne sais : mais moi , j'ai trouvé sublime ce moment : ce cri était un cri de ralliement , un cri d'encouragement et de résignation.

(g) *Débarquement de soixante-trois des hommes de la chaloupe.*

La mer était à deux doigts du bord de la chaloupe ; le moindre flot entraît dedans ; de plus , elle faisait eau ; il fallait continuellement la vider , service auquel se refusaient les matelots et les soldats qui étaient avec moi. Heureusement la mer était assez tranquille.

Dès le soir même du 5 , nous vîmes terre , et ce cri de *Terre , Terre !* fut répété par tout le monde. Nous faisons voile rapidement vers les côtes d'Afrique , quand nous sentîmes que nous avions touché. Nouvelle détresse. Nous n'avions que trois pieds d'eau : mais nous serait-il possible de remettre la chaloupe à flot et de la pousser au large ? Il n'y avait plus d'espoir de pouvoir gagner terre. Quant à moi , je ne voyais que danger sur les côtes d'Afrique , et j'aimais autant me noyer que d'être fait esclave et conduit à Maroc ou à Alger.. Mais la chaloupe ne toucha qu'une fois ; nous revînmes sur notre chemin , et à force de sondages et de tâtonnemens nous parvînmes au large vers la nuit.

La providence avait décidé que nous éprouverions toutes les angoisses , et que nous ne péririons pas. Quelle nuit en effet ! la mer fut très-grosse ; le talent de notre timonnier nous sauva. Un seul mouvement faux , c'était fait de nous. Nous embarquâmes cependant en partie deux ou trois lames qu'il nous fallut vider à la hâte. Il était tems. Toute chaloupe , dans la même circonstance , se serait perdue. Cette nuit , si longue et si affreuse , fit enfin place au jour.

Nous nous trouvâmes , au point du jour , en vue de terre.

La mer se calma un peu. L'espoir revint dans l'âme des matelots abattus. Presque tout le monde demande à aller à terre. L'officier, malgré lui, cède à leurs vœux. Nous approchons des côtes, et nous jetons une petite ancre, afin de ne pas échouer. On file la corde, et nous sommes assez heureux pour venir près de terre à deux pieds d'eau seulement. Soixante-trois hommes se jettent dans l'eau et gagnent le rivage qui n'est qu'un sable aride et brûlant. Ce devait être à quelques lieues au-dessus de Portendic. Je me gardai bien de les imiter. Je restai, moi vingt-septième, dans la chaloupe, bien décidés tous à tâcher de gagner le Sénégal avec notre embarcation qui se trouvait allégée de plus des deux tiers de son poids. C'était le 6 juillet.

(h) *Les quinze personnes de l'Yole sont embarqués dans la chaloupe : suite de la journée du 6.*

Une heure après le débarquement des soixante-trois hommes, nous aperçûmes derrière nous quatre de nos embarcations. M. d'Espiau, malgré les cris de son équipage qui s'y opposait, baisse les voiles et met en travers pour les attendre. *Il nous ont refusé de prendre du monde ; faisons mieux maintenant que nous sommes allégés, offrons leur d'en prendre.* Il leur fit en effet cette offre, lorsqu'elles furent à portée de la voix : mais au lieu d'approcher franchement, elles se tiennent à distance. La plus légère des embarcations, (c'était une *Yole*), va de l'une à l'autre pour les consulter. Cette défiance venait de ce qu'ils pensaient que, par une ruse de guerre, nous avions caché tout notre monde sous les bancs, pour nous élancer ensuite sur eux, quand ils seraient assez près, et telle était cette

défiance , qu'ils prirent le parti de nous fuir comme des ennemis , et de s'éloigner. Ils craignaient tout de notre équipage , qu'ils croyaient révolté ; cependant nous ne mettions d'autre condition , en recevant du monde , que de prendre de l'eau. La soif commençait à se faire sentir ; quant au biscuit , nous n'en manquions pas.

Plus d'une heure s'étant écoulée depuis cet incident , la mer devint très-grosse ; *l'Yole* ne put tenir. Obligée de demander du secours , elle arriva vers nous. Mon camarade de Chasteluz était des quinze hommes qu'elle renfermait. Nous songeons d'abord à son salut ; il s'élançe sur notre chaloupe , je le retiens par le bras et l'empêche de retomber à la mer. Nous nous serrâmes la main : quel langage !

Singulière suite d'événemens ! Si nos soixante-trois hommes n'avaient pas absolument voulu débarquer , nous n'aurions pu sauver les quinze hommes de *l'Yole* ; nous eussions eu la douleur de les voir périr devant nous sans pouvoir les secourir. Ce n'est pas tout ; voici ce qui me regarde particulièrement. Quelques instans avant de prendre les hommes de *l'Yole* , je me déshabillai afin de faire sécher mes habits qui , depuis quarante-huit heures étaient mouillés , pour avoir aidé à tirer l'eau de la chaloupe. Avant d'ôter mon pantalon , je touchai ma bourse qui contenait les quatre cents francs ; un moment après , je ne l'avais plus : c'était le complément de toutes mes pertes. Quelle heureuse idée d'avoir partagé mes huit cents francs ! M. de Chasteluz avait les quatre cents autres.

La chaleur fut très-forte pendant la journée du 6. Nous étions réduits à une ration d'un verre d'eau sale ou puante. Encore si nous en avions eu en abondance ! Pour tromper

notre scif, nous mettions un morceau de plomb dans la bouche, c'était un triste expédient !

La nuit vint encore ; elle fut la plus terrible de toutes ; le clair de lune nous faisait appercevoir une mer furieuse. Des lames longues et creuses menacèrent vingt fois de nous faire disparaître. Le timonnier ne pouvait croire que nous pussions échapper à toutes celles qui arriveraient. Si nous en avions embarqué une seule, la fin était venue ; le timonnier mettait le gouvernail en travers, et la chaloupe faisait capot. Ne valait-il pas mieux en effet disparaître d'un seul coup que de mourir lentement ?

Vers le matin, la lune étant couchée, excédé de besoin, de fatigue et de sommeil, je cède à mon accablement, et je m'endors malgré les vagues prêtes à nous engloutir. Les Alpes et leurs sites pittoresques se présentent à ma pensée. Je jouis de la fraîcheur de l'ombrage ; je renouvelle les momens délicieux que j'y ai passés, et comme, pour ajouter à mon bonheur actuel par l'idée du mal passé, le souvenir de ma bonne sœur fuyant avec moi dans les bois de Kaiser-Lantern, les cosaques qui s'étaient emparés de l'établissement des mines, est présent à mon esprit. Ma tête était penchée au-dessus de la mer. Le bruit des flots qui se brisent contre notre frêle barque produit sur mes sens l'effet d'un torrent qui se précipite du haut des montagnes : je crois m'y plonger tout entier. Cette douce illusion ne fut pas complète ; je me réveillai, et quel réveil, grand Dieu ! Ma tête se releva douloureusement ; je décole mes lèvres ulcérées, et ma langue desséchée n'y trouve qu'une croûte amère de sel, au lieu d'un peu de cette eau que j'avais vue dans mon rêve. Le moment fut affreux, et mon désespoir extrême. Je pensai à me

jeter à la mer , et à terminer en un instant toutes mes souffrances : ce désespoir fut court ; il y avait plus de courage à souffrir.

Un bruit sourd , qu'on entendait au loin , ajouta aux horreurs de cette nuit. La crainte que ce ne fût le bruit de la barre du Sénégal , empêcha qu'on ne fit tout le chemin qu'on aurait pu faire. Nous n'avions aucun moyen de savoir où nous étions. L'erreur était grande ; ce bruit n'était que celui des brisans qui se trouvent sur toutes les côtes d'Afrique. Depuis nous avons su que nous étions encore à plus de soixante lieues du Sénégal.

(i) *Echoûment de la chaloupe et de deux canots.*

Notre position ne changea pas jusqu'au huit ; la soif nous tourmentait de plus en plus. L'officier me parla de faire la liste et d'appeler les personnes pour les rations d'eau ; tout le monde s'approchait et buvait ce qui lui était distribué. Je tenais mon registre au-dessous du gobelet de fer-blanc pour recevoir les gouttes qui tombaient et en humecter mes lèvres. Quelques-uns essayèrent de boire de l'eau de mer ; je pense qu'ils ne faisaient que hâter le moment de leur destruction.

Vers le milieu du 8 juillet , un de nos canots fit route avec la chaloupe. Il souffrait plus que nous , et résolut de faire de l'eau à terre , si cela était possible ; mais les marins révoltés exigèrent qu'on y débarquât tout-à-fait : il y avait deux jours qu'ils n'avaient bu. L'officier voulait s'y opposer ; les matelots avaient le sabre à la main. Une boucherie épouvantable fut sur le point d'avoir lieu à bord de ce malheureux canot. Les deux voiles furent hissées

pour aller échouer plus promptement à la côte ; tout le monde arriva à terre ; le bateau s'emplit d'eau et fut abandonné.

Cet exemple , funeste pour nous , donna à nos matelots l'envie d'en faire autant. M. d'Espiau consentit à les mettre à terre ; il espérait pouvoir ensuite , avec le peu d'eau qui restait , et en manœuvrant nous-mêmes , aller jusqu'au Sénégal. Nous entourons donc ce peu d'eau , et nous nous armons d'épées pour la défendre. On se porte près des brisans ; on jette l'ancre et l'officier donne l'ordre de filer la corde doucement ; les marins , au contraire , lâchèrent la corde ou la coupèrent. La chaloupe , n'étant plus arrêtée , est entraînée dans un premier brisant. L'eau passe par-dessus nos têtes , et emplit la chaloupe aux trois quarts ; elle ne coule pas. Sur le champ on déploie une voile qui nous emporte à travers les autres brisans. La chaloupe s'emplit tout-à-fait ; nous coulons ; mais il n'y avait plus que quatre pieds d'eau : tout le monde se jette à la mer et personne ne périt.

Avant que l'on songeât à aller à terre , je m'étais déshabillé pour faire sécher mes habits , et j'aurais pu me revêtir ; mais la nouvelle résolution étant prise , je crus que , sans vêtemens , je serais plus dispos en cas de besoin. M. de Chasteluz ne savait pas nager : il s'attacha une corde dont je pris un bout , et au moyen de laquelle je devais l'attirer à moi , dès que j'aurais atteint la terre. Quand la chaloupe coula , je me jetai dans les flots ; je ne fus pas peu satisfait de toucher le fond , car j'étais inquiet de mon camarade. Je retournai à la chaloupe ; je cherchai mes habits et mon épée. Une partie m'était déjà volée ; je ne retrouvai que mon habit et un des deux pantalons que j'avais mis sur moi. Un nègre voulut bien me vendre pour

huit francs une vieille paire de souliers : car il m'en fallait une pour marcher.

Les matelots avaient sauvé le baril d'eau. Aussitôt que nous fûmes à terre, ils se battirent entre eux pour boire. Je me précipite au milieu de la mêlée, et me fais jour jusqu'à celui qui tenait le baril au-dessus de sa bouche; je le lui arrache, et je trouvai le tems, en y appliquant la mienne, d'avalier deux gorgées. Le baril me fut ensuite enlevé : mais ces deux gorgées me valurent deux bouteilles : sans elles, je ne pouvais plus vivre que quelques heures.

Ainsi je me trouvai sur la côte d'Afrique, presque mouillé jusqu'aux os, n'ayant dans mes poches que quelques galettes de biscuit, trempées d'eau salée, pour la nourriture de plusieurs jours, sans eau au milieu d'un désert de sables brûlans où errent des hommes cruels : c'était quitter un danger pour un autre plus grand.

Nous résolûmes de suivre toujours le bord de la mer, la brise nous rafraîchissant un peu; de plus, le sable mouillé était plus doux que le sable fin et mouvant dans l'intérieur. Avant de commencer notre route, nous attendîmes l'équipage du canot qui avait fait côte avant nous.

Nous marchions depuis une demi-heure, lorsque nous vîmes un autre canot qui s'avançait à pleines voiles; il vint échouer. Il renfermait toute la famille Picard, composée de Monsieur, de Madame, de trois grandes demoiselles, et de quatre petits enfans en bas âge, dont un à la mamelle. Je me déshabille et me jette à la mer pour aider cette malheureuse famille; je contribue à mettre M. Picard à terre : tout le monde est conservé. Je reviens chercher mes habits que je ne trouve plus; j'entre dans une colère violente, et témoigne en termes énergiques l'indignité de voler en de telles circonstances. Je suis réduit à ma che-

mise et a mon caleçon. J'ignore si mes cris, mes accents donnèrent du remords au voleur ; mais je retrouvai mon habit et mon pantalon étendus un peu plus loin sur le sable.

(j) *Marche dans le désert et arrivée à Saint-Louis.*

Nous continuâmes notre route dans le reste de la journée du 8 juillet ; la soif accablait plusieurs d'entre nous. Quelques-uns, les yeux hagards, n'attendaient plus que la mort. On creusa dans le sable, mais on n'en tira qu'une eau plus salée que celle de la mer. Un homme but de son urine.

On se décida enfin à passer les dunes du sable qui bordent la mer ; on rencontra ensuite une plaine de sables presque aussi basse que l'Océan. Ce sable présentait un peu d'herbe sèche et dure. On creusa un premier trou à trois ou quatre pieds, et l'on trouva une eau blanche et d'une mauvaise odeur. Je la goûte, elle était douce. Je m'écrie : nous sommes sauvés ! et ce mot est répété par toute la caravane qui se réunit autour de cette eau, que chacun avalait des yeux. Cinq ou six autres trous sont bientôt faits, et chacun se gonfle de ce liquide bourbeux. On resta deux heures en cet endroit et on tâcha de manger un peu de biscuit, pour se conserver quelques forces.

Vers le soir, on reprend le bord de la mer. La fraîcheur de la nuit permettait de marcher ; mais la famille Picard ne pouvait nous suivre. On porte les enfans ; pour engager les matelots à les porter tour-à-tour, nous donnons l'exemple. La position de M. Picard était cruelle ; ses demoiselles et sa femme montrent un grand courage ; elles se mettent en hommes. Après une heure de marche, M. Picard demande qu'on s'arrête : son ton est celui d'un homme qui

ne veut pas être refusé ; on y consent , quoique le moindre retard puisse compromettre la sûreté de tous. Nous nous étendons sur le sable ; nous dormons jusqu'à trois heures du matin.

Nous nous remîmes aussitôt en route. Nous étions au 9 juillet. Nous suivons toujours le bord de la mer ; le sable mouillé permet une marche plus facile ; on se repose toutes les demi-heures à cause des dames.

Sur les huit heures du matin , nous entrons un peu dans les terres pour reconnaître quelques Maures qui s'étaient montrés. Nous rencontrons deux ou trois misérables tentes où étaient quelques Maresses presque toutes nues : elles étaient aussi affreuses et aussi laides que les sables qu'elles habitaient. Elles vinrent à notre secours , nous offrant de l'eau , du lait de chèvre , et du millet leur seule nourriture. Elles nous eussent paru belles , si c'eût été pour le plaisir de nous obliger. Mais ces êtres rapaces voulaient que nous leur donnassions tout ce que nous avions. Les marins , chargés de nos dépouilles , étaient plus heureux que nous autres : un mouchoir leur valait un verre d'eau ou de lait , ou une poignée de mil. Ils avaient plus d'argent que nous , et donnaient des pièces de cinq ou dix francs pour des choses pour lesquelles nous offrions vingt sols. Au reste , ces Maresses ne connaissaient pas la valeur de l'argent , et livraient plus à celui qui leur donnait deux ou trois petites pièces de dix sols qu'à celui qui leur offrait un écu de six livres. Malheureusement nous n'avions pas de monnaie , et je bus plus d'un verre de lait au prix de six livres par verre.

Nous achetâmes plus cher que nous n'eussions acheté de l'or , deux chevreaux qu'on fit bouillir tour à

tour dans une petite marmite de fonte qui appartenait aux Maresses. Nous retirâmes les morceaux à moitié cuits , pour les dévorer comme de véritables sauvages. Les matelots , ces hommes détestables , pour qui nous avions acheté ces chevreaux , laissent à peine la part de leurs officiers , pillent ce qu'ils peuvent et se plaignent encore d'en avoir trop peu. Je ne pus m'empêcher de leur parler comme ils le méritaient. Aussi m'en voulaient-ils , et ils me menacèrent plus d'une fois.

A quatre heures du soir , après avoir passé la grande chaleur du jour sous les tentes dégoûtantes des Maresses , étendus à côté d'elles , nous entendons crier : *aux armes , aux armes !* Je n'en avais point : je m'armais d'un grand couteau que j'avais conservé et qui valait bien une épée. Nous avançons vers des Maures et des Nègres qui avaient déjà désarmé plusieurs des nôtres qu'ils avaient trouvés se reposant sur le bord de la mer. On était sur le point de s'égorger , lorsque nous comprîmes que ces hommes venaient s'offrir à nous pour nous conduire au Sénégal.

Quelques âmes craintives se défiaient de leur intention. Pour moi , ainsi que les plus prudens parmi nous , je pensai qu'il fallait entièrement se confier à des hommes qui se présentaient en petit nombre et se confiaient eux-mêmes à nous , tandis qu'il leur eût été si facile de venir en assez grand nombre pour nous accabler. On le fit et l'on s'en trouva bien.

Nous partons avec nos Maures qui étaient des gens très-bien taillés et superbes dans leur genre. Un nègre , leur esclave , était un des plus beaux hommes que j'aie vus. Son corps , d'un beau noir , était vêtu d'un habit bleu , dont on lui avait fait cadeau. Ce costume

lui allait à merveille ; sa démarche était fière , et son air inspirait la confiance. La défiance de quelques-uns d'entre nous qui avaient leurs armes nues , et la crainte marquée sur le visage d'un certain nombre , le faisaient rire. Il se mettait au milieu d'eux , et plaçant la pointe des armes sur son estomac , il ouvrait les bras pour leur faire comprendre qu'il n'avait pas peur , et qu'ils ne devaient pas non plus le craindre.

Après avoir marché quelque tems , la nuit étant venue, nos guides nous conduisirent un peu dans les terres , derrière les dunes , où étaient quelques tentes habitées par un assez grand nombre de Maures. Beaucoup de gens de notre caravane s'écrient qu'on les conduit à la mort. Mais nous ne les écoutons pas , persuadés que de toutes les manières nous sommes perdus , si les Maures veulent notre perte ; que d'ailleurs ils ont un véritable intérêt à nous conduire au Sénégal , et qu'enfin la confiance est le seul moyen de salut.

La peur fait que tout le monde nous suit. Nous trouvons dans le camp , de l'eau , du lait de chameau et du poisson sec ou plutôt pourri. Quoique tout cela coûtât l'impossible , nous étions trop heureux de le trouver. J'achetai , pour dix francs , un de ces poissons qui puait horriblement. Je l'enveloppai du seul mouchoir que j'avais , pour l'emporter avec moi. Nous n'étions pas sûrs de trouver toujours si bonne auberge sur la route.

Nous nous couchons dans notre lit accoutumé , c'est-à-dire étendus sur le sable. On se reposa jusqu'à minuit. On prit quelques ânes pour la famille Picard et pour quelques hommes que la fatigue avait mis hors d'état d'aller plus loin.

J'ai remarqué que les hommes les plus épuisés de lassitude étaient précisément ceux qui paraissaient les plus robustes. A leur figure et à leur force apparente, on les aurait crus infatigables : mais la force morale leur manquait ; celle-là seule soutient. Pour moi je fus étonné de supporter aussi bien tant de fatigues et de privations. Je souffrais, mais avec courage. Mon estomac, à ma grande satisfaction, ne souffrait point du tout. J'ai tout supporté de la même manière jusqu'à la fin.

Le sommeil seul, mais le plus accablant des sommeils pensa causer ma perte. C'était à deux ou trois heures du matin qu'il s'emparait de moi ; je dormais en marchant. Aussitôt qu'on criait : *alte*, je me laissais tomber sur le sable, et je me trouvais dans la plus profonde léthargie. Rien ne m'était plus pénible que d'entendre, au bout d'un quart-d'heure : *debout, en route*.

Je fus une fois tellement accablé que je n'entendis rien : Je restai étendu par terre pendant que toute la caravane passait à mes pieds. Elle était déjà très-loin, quand un trainard m'aperçut heureusement : il me pousse et me réveille enfin. Sans lui, mon sommeil aurait duré sans doute plusieurs heures. Lorsque je me serais réveillé seul au milieu du désert, ou le désespoir aurait terminé mes souffrances, ou j'aurais été fait esclave par les Maures, ce que je n'aurais pu supporter. Pour éviter ce malheur, je priai un de mes amis de veiller sur moi, et de se charger de me tirer du sommeil à chaque station, ce qu'il fit.

Le 10 juillet, vers les six heures du matin, nous marchions sur le bord de la mer, quand nos conducteurs nous prévinrent d'être sur nos gardes et de prendre nos

armes. Je saisis mon couteau ; on rallie tout le monde. Le pays était habité par des Maures pauvres et pillards , qui n'auraient pas manqué d'attaquer les traîneurs. La précaution était bonne. Quelques Maures se montrent sur les dunes : leur nombre augmente , et bientôt surpasse le nôtre. Pour leur en imposer , nous nous mîmes en rang sur une ligne avec les épées et les sabres en l'air. Ceux qui n'avaient pas d'armes, agitaient les fourreaux, pour faire croire que nous étions tous armés de fusils. Ils n'approchaient pas : nos conducteurs vont au-devant à moitié chemin. Ils laissent un seul homme et se retirent : les Maures en font autant de leur côté. Les deux parlementaires s'entretiennent pendant quelque tems , puis ils reviennent chacun à leur troupe. L'explication fut satisfaisante , et les Maures ne tardent pas à venir nous trouver sans la moindre défiance.

Leurs femmes nous apportent du lait qu'elles nous vendent horriblement cher ; la rapacité de ces Maures est étonnante : ils demandent jusqu'à partager le lait qu'ils nous ont vendu.

Cependant nous vîmes une voile qui cinglait vers nous : nous fîmes toutes sortes de signaux pour en être apperçus, et nous fîmes assurés qu'on nous répondait. Notre joie fut vive et bien fondée : c'était le brick l'Argus , qui venait à notre secours. Il baisse les voiles et met une embarcation à la mer. Quand elle est auprès des brisans , un de nos Maures se jette à la nage muni d'un billet qui peignait notre détresse. Le canot prend le Maure à bord, et retourne porter le billet au capitaine. Après une demi-heure , le canot revient chargé d'un gros baril et de deux petits. . . Lorsqu'il est arrivé à l'endroit où il avait pris le Maure , ce dernier se remet à la nage apportant avec

lui la réponse. Elle nous annonce qu'on va mettre à la mer un tonneau de biscuit et de fromage, et deux autres contenant du vin et de l'eau-de-vie.

Une autre nouvelle nous comble de joie : les deux embarcations, qui n'étaient pas échouées comme nous à la côte, étaient arrivées au Sénégal après avoir essuyé les tems les plus orageux. Sans perdre un instant, M le gouverneur avait expédié l'Argus, et pris toutes les mesures pour secourir les naufragés, et aller jusqu'à la Méduse. De plus, on avait envoyé par terre des chameaux chargés de vivres, que nous devions rencontrer. Enfin les maures étaient prévenus de nous respecter, et de nous porter secours. Tant de bonnes nouvelles nous rendent à la vie, et nous donnent un nouveau courage.

J'appris aussi que M. Schmalz et sa famille, que ces dames que j'avais vues s'exposer avec tant de calme à la fureur des flots, et qui m'avaient fait verser les seules larmes que m'ayent arrachées nos malheurs, étaient saines et sauvées et en sûreté. J'aurais regretté de mourir sans avoir su leur conservation.

Quand les trois barils annoncés eurent été abandonnés à la mer, nous les suivions des yeux : nous craignons que les courans, au lieu de les amener à la côte, ne les envoyassent au large. Enfin nous ne doutons plus qu'ils ne s'approchent de nous. Nos Nègres et nos Maures les vont chercher en nageant, et les poussent vers le rivage où nous nous en emparons.

Le gros baril fut défoncé ; le biscuit et le fromage furent distribués. Nous ne voulûmes pas défoncer ceux de vin et d'eau-de-vie. Nous appréhendions que les Maures, à une telle vue, ne pussent se contenir et ne se précipitassent sur cette proie. Nous marchâmes, et une demi-

lieue plus loin , sur le bord de la mer , nous fîmes un repas des dieux. Nos forces réparées, nous continuâmes notre route avec plus d'ardeur.

Vers la fin du jour , le pays change un peu d'aspect. Les dunes s'abaissent : nous appercevons dans le lointain une surface d'eau : nous croyons , et ce n'est pas pour nous une satisfaction légère , que c'est le Sénégal qui faisait un coude en cet endroit , pour couler parallèlement à la mer. De ce coude s'échappe le petit ruisseau appelé le Maringot des Maringois ; pour le passer , un peu plus haut , nous quittons le bord de la mer. Nous arrivons dans un endroit où il se trouvait un peu de verdure et de l'eau : on résolut d'y rester jusqu'à minuit.

A peine y étions-nous , que nous voyons venir un Anglais et trois ou quatre marabouts (prêtres de ce pays) ils ont des chameaux : ils sont envoyés sans doute par le gouverneur anglais du Sénégal à la recherche des naufragés. On fait partir aussitôt un des chameaux chargé de vivres. Ceux qui le conduisent iront , s'il le faut , jusqu'à Portendic réclamer nos compagnons d'infortune , ou au moins en savoir des nouvelles.

L'envoyé anglais a de l'argent pour nous acheter des vivres. Il nous annonce encore trois jours de marche jusqu'au Sénégal. Nous pensions en être plus près. Les plus fatigués sont effrayés de cette grande distance. Nous dormons tous réunis sur le sable. On ne laisse personne s'éloigner , à cause des lions qui , dit-on , étaient dans cette contrée. Cette crainte ne me tourmente guères , et ne m'empêche pas de dormir assez bien.

Le 11 juillet , après avoir marché depuis une heure du matin jusqu'à sept heures , nous venons dans un lieu où

l'Anglais comptait trouver un bœuf. Par un mal-entendu il n'y en avait point ; il fallut se *serrer le ventre* , mais nous eûmes un peu d'eau.

La chaleur était insupportable ; le soleil était déjà brûlant. On fit halte sur le sable blanc des dunes , comme étant plus sain pour une station que le sable mouillé de la mer. Mais ce sable était si chaud que les mains ne pouvaient l'endurer. Vers midi , le soleil d'à-plomb sur nos têtes , nous torréfiait. Je n'y pus trouver de remède qu'au moyen d'une plante rampante poussant çà et là sur ce sable mouvant. D'anciennes tiges me servent de montant , et par-dessus j'établis mon habit et des feuilles. Je mets ainsi ma tête à l'ombre , le reste du corps était cuit. Le vent renversa vingt fois mon léger édifice.

Cependant l'Anglais sur son chameau était allé à la recherche d'un bœuf. Il ne fut de retour que sur les quatre ou cinq heures. Il nous annonce que nous trouverions cet animal à quelques heures de chemin. Après une marche des plus pénibles et à la nuit , nous trouvons en effet un bœuf petit , mais assez gras. On cherche loin de la mer un endroit où l'on croyait qu'il y avait une fontaine. Ce n'était qu'un trou que des Maures avaient abandonné depuis peu d'heures. Là nous nous établissons : une douzaine de feux sont allumés autour de nous. Un nègre tord le col à notre bœuf comme nous l'aurions fait à un poulet. En cinq minutes il est écorché et coupé en parties que nous faisons griller à la pointe des épées ou des sabres. Chacun dévore son morceau.

Après ce léger repas , chacun s'étend à terre , et cherche le sommeil. Pour moi je ne le trouvai pas. Le bruit importun des moustiques , et leurs piqûres cruelles s'y opposèrent , malgré l'extrême besoin que j'en avais.

Le 12, nous nous remîmes en marche à trois heures du matin. J'étais mal disposé, et pour m'achever il fallait cheminer sur le sable mouvant de la pointe de Barbarie. Rien jusques là n'avait été plus fatigant : tout le monde se récria : nos guides maures assurèrent que c'était le plus court de deux lieues. Nous préférâmes retourner sur le rivage, et marcher sur le sable que l'eau de la mer rendait ferme. Ce dernier effort fut presque au-dessus de mes forces. Je succombais, et, sans mes camarades, je restais sur le sable.

On voulait absolument gagner le point où le fleuve vient rencontrer les dunes. Là des embarcations qui remontaient le fleuve devaient venir nous prendre et nous conduire à Saint-Louis. Près d'arriver à ce lieu, nous franchissons les dunes, et nous jouissons de la vue de ce fleuve tant désiré.

Pour surcroît de bonheur, la saison est celle où l'eau du Sénégal est douce. Nous nous désaltérâmes à souhait. On s'arrête enfin : il n'était que huit heures du matin. Nous n'eumes d'autre abri pendant toute la journée, que quelques arbres qui m'étaient inconnus et qui portaient un triste feuillage. Je me mis souvent dans le fleuve mais sans oser aller au large ; la peur que nous avions des kaymans nous empêchait de nous éloigner du bord.

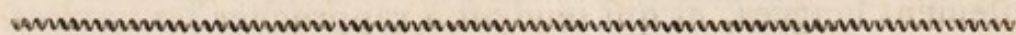
Vers les deux heures arrive une petite embarcation. Le maître demande M. Picard : envoyé par un des anciens amis de celui-ci, il lui apporte des vivres avec des habits pour sa famille. Il nous annonce à tous de la part du gouverneur anglais, deux autres embarcations chargées de vivres. Je ne puis, en attendant qu'elles arrivent, rester auprès de la famille Picard. Je ne sais quel mouvement se passait dans mon âme en voyant couper ce

beau pain blanc , et couler ce vin qui m'aurait fait tant de plaisir. A quatre heures nous pûmes aussi manger du pain ou de bon biscuit , et boire d'excellent vin de Madère que l'on nous prodigua même avec peu de prudence. Nos matelots étaient ivres : ceux même d'entre nous qui usèrent de plus de réserve ou dont les têtes étaient meilleures , étaient au moins fort gais. Aussi que ne dites-vous pas , en descendant le fleuve , dans nos barques ! Après une courte et heureuse navigation , nous abordâmes à Saint-Louis vers les sept heures du soir.

Mais que faire ? où aller ? Telles étaient nos réflexions en mettant pieds à terre ! Elles ne furent pas longues. Nous trouvâmes de nos camarades de nos embarcations arrivés avant nous , qui nous conduisirent et nous distribuèrent chez différens particuliers , chez lesquels tout était préparé pour nous bien recevoir. Je me rappellerai toujours la tendre hospitalité que nous ont donnée en général les habitans blancs de Saint-Louis , anglais ou français. Tous , nous fûmes accueillis ; nous eûmes tous du linge blanc pour changer , de l'eau pour nous laver les pieds ; une table somptueuse nous attendait. Pour moi , je fus reçu avec plusieurs compagnons de voyage , chez MM. Durécur et Potin , négocians de Bordeaux. Tout ce qu'ils possédaient nous fut prodigué. On me donna du linge , des habits légers , enfin tout ce qu'il me fallait. Je n'avais plus rien. Honneur à celui qui sait aussi bien secourir les malheureux ; à celui surtout qui sait le faire avec autant de simplicité et si peu d'ostentation que le faisaient ces messieurs. Il semblait que c'était un devoir pour eux de secourir tout le monde. Ils auraient voulu ne rien laisser aux autres du bien qui était à faire. Des officiers anglais réclamèrent avec ardeur le plaisir , di-

saient-ils, d'avoir quelques naufragés. Quelques-uns de nous eurent des lits; d'autres de bons matelats étendus sur des nattes, dont ils se trouvèrent très-bien. Je dormis mal cependant: j'étais trop frtigué et trop agité. Je me croyais toujours ou balotté par les flots ou sur des sables brûlans.

FIN DES NOTES DE M. BRÉDIF.

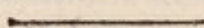


NOTES DE M***.

SUR LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE,

ET

Sur les Productions et le sol des Etablissemens
d'Afrique.



P. 26. Sur la route à suivre pour se rendre en Afrique.

Il vaut encore mieux lorsqu'on se rend d'Europe sur les côtes occidentales de l'Afrique, situées au nord de la ligne, passer entre les Açores et les îles Madère, et ne prendre connaissance de terre qu'à une latitude peu éloignée du point où l'on veut attérir. Le besoin de se pourvoir de rafraichissemens peut seul autoriser des bâtimens qui font voile pour le cap de Bonne-Espérance, ou pour le sud de l'Amérique, à relacher aux îles Canaries, ou à

celles du cap Vert. Nonobstant la profondeur des canaux qui séparent les premières de ces îles, ces parages sujets aux calmes comme aux bourasques, ne sont pas sans dangers. On a en outre, en s'éloignant, l'avantage d'éviter l'influence du courant de Gibraltar, et on ne court pas les risques de rencontrer les vents de N. O. qui règnent généralement le long des côtes désertes et encore trop peu connues du désert de Sahara que la Méduse a fort inutilement longées, et qui tendent à rapprocher les navires du dangereux banc d'Arguin.

P. 25 Sur les îles de Madère et de Ténériffe.

Madère et Ténériffe vues du côté de leurs capitales, présentent deux aspects bien différents. La première apparaît couverte de cultures riantes depuis ses rivages jusques vers le sommet de ses montagnes. Partout l'œil n'y découvre que petites habitations plongées au milieu de vignes et de vergers de la plus réjouissante verdure. Ces modestes fabriques entourées de tout le luxe de la végétation, placées sous un ciel d'azur et rarement obscurci, semblent devoir être le séjour du bonheur, et le navigateur depuis longtems attristé par la vue monotone de la mer, ne s'arrache qu'à regret à ce tableau ravissant. Ténériffe au contraire se montre avec toute l'empreinte de la cause qui l'a formée. Toute la côte du S. E. ne se compose que de rochers noirâtres, stériles, et dans une confusion frappante. Jusqu'aux environs de la ville de Sainte-Croix, on ne découvre sur la plus grande partie de ces terres arides et brûlées que des plantes basses, d'un vert grisâtre, qui semblent ne devoir être, pour les plus élevées, que des euphorbes ou des cierges épiueux,

et pour celles qui tapissent le sol, probablement ce lichen chevelu, *Crocella tinctoria*, employé à la teinture et que cette île fournit en abondance au commerce. Vue de la mer, la ville qui est en amphithéâtre, paraît située dans l'enfoncement, que présentent deux branches distinctes de montagnes dont l'une vers le sud forme le *pic* proprement dit : elle est surtout remarquable de loin par ses tours sveltes, et les clochers élancés de ses églises dont la construction rappelle l'architecture arabe.

P. 26. Sur les manœuvres faites devant Funchal.

L'indécision ordinaire que le commandant de la frégate mettait dans toutes ses résolutions, jointe à un petit accident, fit changer le projet qu'il avoit annoncé de se présenter devant *Funchal*. Par une bizarrerie que rien ne justifiait il paraissait avoir plus de confiance, pour la conduite de son bâtiment, dans un de ses passagers qui avait à la vérité fréquenté ces parages, que dans ses officiers. En s'approchant de Madère, le bâtiment ne manœuvrait presque que sur les indications de ce passager ; mais tout-à-coup la brise toujours forte au voisinage de ces hautes terres, cessa lorsqu'on s'en fut trop approché ; les voiles coëffèrent ; le courant paraissait rapide ; mais après quelque flottement dans la manœuvre bientôt rétablie par les officiers, on parvint à reprendre de l'air, et il fut décidé qu'on mettrait le cap sur Ténériffe.

P. 34 Sur l'embouchure de la rivière S. Jean.

Il y a probablement erreur dans ce récit. La rivière St. Jean ne se trouve que beaucoup plus Sud et au revers Nord du cap Mirick. L'enfoncement que l'on apperçut

pendant la cérémonie du Tropique qui fut un peu tardive, est le golfe S. Cyprien dans lequel les courans paraissent porter. Dès le matin et au nord de ce golfe, on passa près d'un îlot fort rapproché de la côte, et dont la couleur noire, due sans doute aux plantes marines qui le recouvrent, contrastait fortement avec la blancheur des dunes de sable du grand désert, séjour des Maures et des bêtes féroces. . . . *Tellus leonum arida nutrix.*

P. 57 Sur la reconnaissance du cap Blanc.

M. de Chaumareys annonça dans cette journée qu'il avait envie de mouiller un bout de cable devant le cap Blanc. Il en parla jusqu'au soir, mais en se couchant il n'y pensa plus; cependant il répétait sans cesse que le ministre lui avait ordonné de reconnaître ce cap, et aussi lorsque le lendemain matin, quelqu'un annonça que la veille, à huit heures du soir, on avoit cru l'appercevoir, il fut dès lors défendu d'en douter; et soit déférence, soit persuasion, on convint, mais non sans rire, que ce cap devait avoir été apperçu à l'heure citée. Ce fut d'après la position du bâtiment dans ce moment qu'on estima sa route, en attendant la hauteur du midi.

P. 41. Sur le refus de répondre aux signaux de l'Echo.

Il aurait été vraisemblablement inutile d'avertir M. de Chaumareys des signaux de l'Echo. Le commandant de la Méduse, chef de la division, avait annoncé dès la rade de l'île d'Aix l'intention d'abandonner ses bâtimens, et de se rendre seul et en toute hâte au Sénégal. Tout en parlant d'exécuter rigoureusement de prétendues instructions du ministre pour la route à suivre, c'était cependant enfrein-

dre la principale , puisqu'il est inutile de former une division , si elle ne doit marcher ensemble. La corvette de M. Venancourt parvint plusieurs fois , il est vrai , à rallier le commandant , mais bientôt , par la supériorité de la marche de la Méduse , on la perdait de vue , et chaque fois on s'en réjouissait. Cette résolution de ne point faire voile de conserve , a surtout été la cause de la perte du bâtiment principal. L'Echo , pour avoir voulu , comme cela devait être , suivre son chef , a seule passé sur les Accores Nord-Ouest du banc. Les deux autres bâtimens restés dès long-tems en arrière et beaucoup plus libres , suivant la route que le bon sens et la prudence indiquaient , en ont passé à plus de trente lieues dans l'ouest , et il ont ainsi prouvé que c'était la route la plus sûre et la plus courte.

P. 44. Sur l'échoûment de la Méduse.

Depuis 10 heures du matin , la couleur de l'eau changeait visiblement , et le maître pilote , calculant d'après son *flambeau de la mer* cité plus haut , annonçait à 11 heures et demi qu'on entrait sur le banc , et cela était vraisemblable. Dès ce moment , les matelots ne furent occupés qu'à relever les lignes jettées le long du bâtiment , et l'étonnante quantité de poissons , tous du genre *morue* , que l'on halait à bord , jointe aux herbages qui flottaient de toutes parts , étaient plus que suffisans pour faire croire que l'on naviguait sur un haut fond. On reviendra ailleurs sur l'espèce de ces poissons ; mais quand à celle des herbes que l'on appercevait de toutes parts , outre qu'elles devaient faire présumer qu'on approchait de la terre , leur apparence dans ce golfe donne à croire que les courans de ces parages dans cette saison , portent Nord , puisque ces

plantes n'étaient, à l'exception de quelques *Zostères*, que de longues tiges de graminées, la plupart encore garnies de leurs racines, quelques-unes mêmes de leurs épis, et appartenant à ces hautes herbes des bords du Sénégal et de la Gambie que ces fleuves entraînent lors de leurs inondations. Toutes celles enfin qu'on a pu observer étaient des *panios* ou des *millets*.

P. 67. Sur M. Espiau.

On ne peut prononcer dans ce mémoire, le nom de cet officier sans reconnaître les bons services qu'il a rendus dans cette occasion. C'est à lui qu'on est redevable de la vie de plusieurs matelots et militaires qui étaient restés à bord; c'est lui qui nonobstant les dangers de plus d'un genre dont il était entouré, n'écoutant que son courage, parvint à les sauver. En lui donnant un commandement, le ministre a acquitté la dette que l'Etat avait contractée envers cet officier, pour son honorable conduite.

P. 79. Circonstances qui suivirent l'abandon du radeau.

Vers six heures et demi, et au moment du coucher du soleil, des embarcations on apperçut la terre c'est-à-dire les dunes de sables élevées du Sahara, toutes resplendissantes de clarté et se montrant comme des amoncellemens d'or et d'argent. La mer, dans l'intervalle de la frégate à la côte, paraissait avoir du fond; les vagues étaient plus longues et plus creuses, comme si le banc d'Arguin se haussait vers l'Ouest. Mais aux approches de terre, tout-à-coup le fond s'éleva, et ne trouvant plus que 3 à 4 pieds d'eau, on prit enfin le parti de mouiller en attendant le

jour. Divers tertres épars, quelques rochers, des bancs sèches, firent présumer que l'on était dans les lagunes formées par la rivière St. Jean; cette opinion se vérifia par la vue du cap Mirik, qui paraît comme la continuation d'une haute colline venant de l'intérieur, mais se relevant tout-à-coup à son approche de la mer, à l'instar des courans volcaniques. En passant devant ce cap, au large et vers le couchant, la mer semblait se briser sur quelques hauts fonds, que l'on soupçonne être la queue méridionale du banc d'Arguin qui, selon quelques personnes du Sénégal découvre à marée basse.

P. 93. Sur le coup de mer essuyé par le radeau.

Cette forte brise était ce même vent de N. O. qui dans cette saison se lève, comme on l'a dit plus haut, tous les jours avec violence, après le coucher du soleil, mais qui, ce jour, commença plutôt, et continua jusqu'au lendemain vers 4 heures du matin que le calme lui succéda. Les deux canots qui y résistèrent ont, dans ce coup de vent, failli plusieurs fois d'être naufragés. Tant que dura cette bourrasque, la mer resta couverte d'une multitude remarquable de *Galères* ou *Physalides* (*Physalis pelagica*.) qui disposées pour la plupart en lignes droites et sur deux ou trois rangs, coupaient angulairement la direction des lames, et paraissaient en même tems présenter leurs crêtes au vent d'une manière oblique, comme pour être moins en prise à son impulsion. Il est vraisemblable que ces animaux, ainsi que plusieurs autres Mollusques, ont la faculté de marcher par deux ou trois et de se ranger en ordre régulier ou symétrique; mais le vent avait-il surpris ceux-ci ainsi disposés à la surface de la mer, et avant qu'ils eussent eu le

tems de descendre et de se mettre à l'abri dans ses profondeurs, ou bien la mer, agitée dans ces parages plus profondément qu'on ne le suppose, leur faisait-elle craindre, dans cette situation, d'être jettés à la côte? Quoi qu'il en soit, l'ordre de leur marche, leur disposition par rapport à la force qui les poussait, et à laquelle ils cherchaient à résister, la roideur apparente de leur voile ou crête, paraissaient aussi admirables que surprenans. Le même M. Rang, dont on a fait un bel éloge dans cet ouvrage, ayant eu la curiosité de saisir un de ces singuliers animaux, ne tarda pas à ressentir à la main des picotemens et une chaleur brûlante qui le firent souffrir jusqu'au lendemain. Des os *de sèche gigantesque*, déjà blanchis par le soleil, passaient rapidement le long du bord et presque toujours avec quelques insectes qui s'étant imprudemment trop éloignés de la terre, pour ne pas être submergés, s'étaient réfugiés sur ces îles flottantes. Dès que la mer se fut calmée, on commença à appercevoir quelques grands Pélicans, se balançant mollement sur les flots.

P. 185. Sur l'industrie des Maures.

Les Maures tannent des peaux avec les gousses desséchées de l'accacia gommifère; ainsi préparées, elles passent pour impénétrables à la pluie, et on peut assurer que, pour leur souplesse autant que par la finesse et le brillant de leur poil, elles pourraient devenir en Europe une fourrure de prix, soit d'utilité, soit d'ornement. Les plus belles de ces peaux paraissent provenir de chevreaux arrachés du ventre de leurs mères avant la gestation complète. La quantité considérable de ces animaux répandus partout à l'entour des lieux habités, permet d'en sa-

crifier beaucoup à cette sorte de luxe , sans dépense extraordinaire. Les manteaux à capuchon , dont il est parlé dans ce mémoire , sont composés de plusieurs de ces peaux , rassemblées et artistement cousues avec de petites lanières , et extrêmement déliées. Ces vêtemens , destinés à garantir du froid et de la pluie , sont ordinairement noirs , mais on en voit aussi de rougeâtres qui sont moins beaux et plus lourds ; ceux-ci sont fabriqués avec des peaux de cette espèce de brebis , connues sous le nom de *Moutons de Guinée* , qui ont du poil au lieu de laine. Quant à l'orfèvrerie de ces peuples , elle est exécutée par des ouvriers ambulans qui sont tout à-la-fois armuriers , taillandiers , forgerons et bijoutiers. Pourvus d'une outre munie d'un tuyau de fer et gonflée d'air , qu'ils expriment et remplissent alternativement , en la plaçant sous leur cuisse qu'ils font mouvoir sans cesse en chantant ; assis devant un trou creusé dans le sable , et à l'ombre de quelques feuilles de dattier recroisées sur leur tête , il exécutent sur une petite enclume , et à l'aide d'un marteau et de quelques pointes de fer , non seulement toutes les réparations nécessaires aux armes à feu , aux sabres , etc. , fabriquent des couteaux ou poignards , mais font encore des bracelets , des colliers , des boucles d'oreilles en or qu'ils ont l'art de tirer en fil délié , et d'arranger pour l'ornement des femmes , d'une manière , où , à défaut de goût , on ne peut s'empêcher d'admirer au moins l'adresse de l'ouvrier , surtout lorsqu'on réfléchit à l'espèce et au petit nombre d'outils qu'il emploie.

Les Maures , comme les nègres mahométans , sont , pour la plupart , chargés d'une plus ou moins grande quantité de *gris-gris* , espèce de talismans qui consistent en paroles

ou versets écrits du Coran , auxquels ils attribuent la propriété de les garantir de maladies , maléfices ou accidens , et qu'ils achètent de leurs prêtres ou marabouts. Des Espagnols de Ténériffe , qui vinrent au Cap-Vert lorsque l'expédition française y était réfugiée , nous frappèrent tous par leur ressemblance avec ces Africains. Ce n'était pas seulement par leur teint rembruni qu'ils s'en rapprochaient ; mais c'était aussi par leurs longs chapelets contournés de même autour du bras , à la croix près conformes à ceux des Maures , par le grand nombre d'amulettes ou de gris gris d'une autre espèce qu'ils portaient au col , et par lesquels ils semblaient vouloir rivaliser de crédulité avec les infidèles. Il existe donc encore dans le sud de l'Europe , comme dans le nord de l'Afrique , une classe d'hommes qui voudrait tenir son autorité de l'ignorance , et fonder ses revenus sur la superstition.

p. 241. *Sur le Kina distribué aux malades.*

Le Kina , que l'on commença à administrer dès-lors , avait été avarié , mais à défaut de cette écorce , on cherchait à la remplacer par celle dont les nègres font usage pour se guérir de la dysenterie , et qu'ils apportent des environs de Rufisque. Cette écorce , dont ils faisaient mystère , semble provenir de quelque térébinthacée , et peut-être des mombins , communs vers cette partie de la côte. Dans les fièvres d'hivernage qui ont eu lieu à Gorée , au Cap-Vert , etc. on suivit deux méthodes de traitement qui eurent des effets différens. Ces fièvres étaient souvent compliquées de spasmes d'estomach , de colique et de diarrhée. La première de ces méthodes consistait à faire vomir , à purger et à administrer ensuite le kina , auquel

On ajoutait par fois du musc lorsque le mal empirait. Dans ce cas, lorsque la mort ne terminait pas la maladie, la dysenterie succédait souvent à la fièvre, ou ceux qui se croyaient guéris, étaient sujets à des rechutes. La seconde manière que le docteur Bergeron suivit avec plus de succès, était opposée à la première; il ne faisait que peu ou point vomir, cherchait à calmer les symptômes, à relever les forces par des amers, et enfin administrait le Kina.

Les nègres qui ont, comme tous les peuples, leur médecine et leur pharmacopée, et qui, dans cette saison, sont sujets aux mêmes maladies que les Européens, ont recours tout d'abord à un remède plus héroïque, et ceux des soldats campés à Daccard qui en ont fait usage, s'en sont généralement bien trouvés. Le prêtre ou marabou qui leur offrait souvent le secours de son art, dès l'invasion de la fièvre, leur faisait prendre un grand verre de punch au rhum très-chaud, avec une légère infusion de ce petit piment, connu sous le nom de poivre de Cayenne. Une transpiration extraordinaire terminait le plus souvent cet accès. On évitait ensuite pendant quelques jours de se promener au soleil, et on se nourrissait en petite quantité de poisson rôti, et de cous-cous dans lequel on avait mêlé une suffisante quantité de feuilles de casse d'espèces différentes pour purger lentement. Afin d'entretenir la sueur, et selon le docteur Nègre, pour fortifier la peau, on faisait de tems à autre des lotions chaudes de feuilles de palma-christi et de casse-puante. Cet emploi du rhum, réprouvé par la religion musulmane, et qui est, pour ce pays, une production étrangère, fait croire que ce remède n'est pas fort ancien chez les nègres.

Saint-Louis est un banc de sable étouffant , sans eau potable ni verdure , avec quelques maisons assez bien bâties vers le sud , et une grande quantité de cases en roseaux , basses et enfumées , qui occupent presque tout le nord. Les maisons y sont en brique d'argile salée que le vent réduit en poudre , si on n'a soin de les recouvrir soigneusement d'une couche de chaux que l'on se procure difficilement , et dont la blancheur éclatante fait mal aux yeux.

Vers le milieu de cette espèce de ville , est une vieille fabrique en ruine , que l'on décore du nom de Fort , et dont les Anglais ont sacrifié une partie , afin d'y ménager des appartemens pour le gouverneur , et en assainir le rez-de-chaussée pour y loger des troupes.

En face est une batterie de gros calibre , dont le parapet couvre la place publique , sur laquelle on remarque quelques arbustes alignés et plantés en ornement. Ces arbres sont des Bens oleïfères , qui ne donnent pas d'ombrage , et que l'on devrait remplacer par des tamarins ou des figuiers-sycomores , communs dans les environs , et qui réussiraient dans cette exposition. Des gens incertains du privilège qu'ils avaient de faire le commerce sur cette rivière , des marchands qui ne s'y rendaient que pour y séjourner passagèrement , des spéculateurs fainéans ont pu seuls se contenter de ce banc de sable brûlant , et ne pas être tentés par des ombrages frais et des terres plus fertiles qui ne sont qu'à cent toises de là , mais que le travail seul , à la vérité , pouvait mettre en rapport. Tout est misérable dans cette situation.

Saint-Louis n'est qu'une halte au milieu du fleuve , où des marchands , qui allaient chercher , en le remontant ,

des esclaves et de la gomme , amarraient des bâtimens et déposaient leurs vivres et objets de traité.

Ce qu'on a dit , dans la relation , des moyens d'attaquer ce poste , est exact. Quand l'ennemi y est venu , les nègres sont toujours ceux qui l'ont défendu le plus efficacement ; mais malheureusement il se trouve déjà là , comme aux Antilles , des personnes disposées à tendre la main aux Anglais.

On remarque à Saint-Louis quelques palmiers , et le Lontare flabelliforme. On y a créé quelques petits jardins , mais un chou ou une salade y sont encore un présent de quelque valeur. La misère , mère de l'industrie , a obligé , pendant la guerre , quelques habitans à tourner les yeux vers la culture , et le but de l'administration devrait être de les encourager.

P. 307. Sur l'île de Gorée et le Cap - Vert.

A 1200 toises de la presqu'île du Cap - Vert s'élève un gros rocher noir qui semble être sorti brusquement du sein des eaux. Il est coupé à pic d'un côté , inabordable dans les deux tiers de son pourtour , et se termine vers le sud en une plage basse qu'il domine , et qui est bordée de gros galets sur lesquels la vague déferle avec violence. Ce banc , qui est le prolongement de la base du rocher , se courbe en arc et forme un enfoncement où l'on débarque comme on peut. A l'extrémité de ce banc est une batterie pour deux ou trois pièces ; sur la plage du débarcadère est un épaulement à embrâsures qui la domine. La ville s'élève sur ce banc de sable , et un fortin construit sur la croupe du rocher la commande et la défend tant bien que mal. Dans sa situation actuelle , Gorée ne résisterait pas à un vaisseau de ligne. Sa rade , qui n'est qu'un mouillage en pleine mer , est d'une bonne tenue dans les plus gros

tems ; mais elle est exposée à tous les vents , excepté à celui qui vient de l'île , laquelle alors lui sert d'abri. Les Européens qui désiraient faire la traite , ont préféré ce rocher aride et placé au milieu d'une mer furibonde , aux terres voisines du continent où l'on trouverait de l'eau , du bois , des végétaux et enfin les choses nécessaires à la vie. La même raison qui a fait donner la préférence à un banc de sable étroit et stérile du milieu du Sénégal pour y bâtir St.-Louis , a décidé en faveur de Gorée : c'est que l'un et l'autre ne sont que des repaires ou des prisons destinées à renfermer passagèrement des malheureux qui , dans toute autre situation , trouveraient les moyens de s'échapper. Pour ne commercer que sur des hommes , il ne faut que des fers et des geoles ; mais comme ce genre de lucre n'existe plus , si l'on veut retirer d'autres produits de ces possessions et ne pas les perdre entièrement , il faut changer la nature de ses spéculations et porter ses vues et ses moyens sur la terre-ferme où l'industrie et l'agriculture promettent des richesses , à la production desquelles applaudira l'humanité.

Le point qui paraît le plus propre à un établissement agricole , est le cap Belair , distant d'une lieue et demie et placé sous le vent de Gorée. Son sol est un terreau noir et gras , reposant sur une coulée de lave qui paraît provenir des Mamelles. C'est là que commencent à se multiplier les grands végétaux autres que les boababs , et qui , plus loin , jusque vers le Cap - Rouge , couvrent , comme une forêt , tous les rivages que l'on apperçoit. Les puits de Ben qui fournissent de l'eau à Gorée n'en sont qu'à une petite distance , et le lac de Tinguaye commence aux environs. Ce lac en grande partie formé par les eaux pluviales de la presqu'île , contient une eau saumâtre qu'il est facile de rendre potable ; il est habité par les *Guésiks* ou

Guia-Sicks des *Jolloffes* ou crocodiles noirs du Sénégal ; mais on y détruirait aisément ces animaux. En septembre ce lac paraît tout couvert de nénuphar blanc, et devient, pendant l'hivernage, le rendez - vous d'une multitude d'oiseaux de rivage, parmi lesquels dominent par leur taille, le grand pélican, cette superbe grue couronnée qui a reçu le nom d'*Oiseau-royal*, et ce héron gigantesque, connu dans la Sénégambie sous le nom vénérable de *Marabou*, pour sa tête chenue parsemée de poils rares et blancs, sa taille élevée et sa démarche imposante.

Considérée géologiquement, l'île de Gorée est un groupe de colonnes de basaltes encore debout, mais dont une partie paraît avoir éprouvé l'action de la même cause de destruction et de renversement que les colonnes de même formation du Cap-Vert, puisqu'elles sont inclinées ou renversées dans la même direction.

Le Cap-Vert est une presqu'île longue d'environ cinq lieues et demie, sur une largeur extrêmement variable. Large de près de quatre lieues à son point de jonction avec le continent, par l'échancrure profonde que forme dans sa surface la baie de Daccard, elle se trouve réduite près de ce village à environ 600 toises, pour s'élargir ensuite. Ce promontoire qui forme la pointe la plus occidentale de l'Afrique, est comme placé au pied d'une longue colline qui semble représenter l'ancien rivage du continent. Sur le bord de la mer et vers la partie N. E se trouvent deux monticules inégales qui servent aux marins de points de reconnaissance, et qui sont évidemment, par les matières amoncelées dans leurs environs, les restes d'un ancien volcan. Elles ont reçu le nom de Mamelles. Depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité Ouest de la pres-

qu'île , les terres s'élèvent dans la direction N. O. pour se terminer en plage sablonneuse sur le bord opposé.

Presque tout le flanc nord se compose de falaises escarpées couvertes de grandes masses d'oxide de fer ou de colonnes de basalte régulières , et conservant encore pour la plupart leur position verticale. Leurs sommités , quelquefois bulleuses et scorifiées , semblent prouver qu'elles ont été soumises à un grand degré de chaleur. Les terres qui recouvrent le plateau formé par la sommité des colonnes basaltiques dont les flancs prennent vers les Mamelles l'aspect de murailles de Trapps , mais déjà en grande partie changées en tuf , sont arides et couvertes de broussailles épineuses. Le terrain des Mamelles comme presque tout celui du milieu de la presqu'île , et qui paraît reposer sur des laves argilleuses et en décomposition , vaut beaucoup mieux. On y remarque même çà et là quelques endroits d'une grande fertilité ; il forme la campagne arable de la population. Vers le sud , tout reprend plus ou moins l'aspect du désert , et les sables dès lors , quoique cependant moins dépouillés de terre végétale , s'étendent jusqu'au bord de la mer. C'est en fumant les terres du milieu avec la fiente de leur bétail , que les nègres y recueillent d'assez belles moissons de sorgho. La population de cette péninsule peut s'estimer à 10,000 ames , de tout âge et de tout sexe. Elle est tout entière de race jolloffe , et montre beaucoup de zèle pour toutes les pratiques de l'Islamisme. Des Marabous ou prêtres , quelquefois montés sur le sommet des loges de termites , ou sur le mur d'enceinte de leur mosquée , y appellent plusieurs fois le jour le peuple à la prière.

L'état social de ce petit peuple est une espèce de ré-

publique que gouverne un Sénat composé des chefs de la plupart de ses villages. Il a pris dans le Coran l'idée de cette forme de Gouvernement , comme la plupart de celles qui dirigent ceux qui suivent cette loi.

Voici quelle était , à l'époque de l'expédition de la Méduse , la composition de ce Sénat.

Moctar , chef suprême , résident à Daccard ;

Diacheten, chef du village de Sinkieur.

Phall. . . . *id.* de celui de Yokedieff.

Tjallow-Falerfour .*id.*.*id.*. Graff.

Mouim. . . . *id.*. . . . *id.*. . . . Bott.

Bayémour. .*id.*. . . . *id.*. . . . Kayé.

Modiann. . . *id.*. . . . *id.*. . . . Ketydym.

Mamethiar. *id.*. . . . *id.*. . . . Symbodioun.

Ghameu. . . *id.*. . . . *id.*. . . . Wockam.

Diogheul. . *id.*. . . . *id.*. . . . Gorr.

Baindonby. *id.*. . . . *id.*. . . . Yoff.

Mofall. . . . *id.*. . . . *id.*. . . . Ben.

Schenegall. *id.*. . . . *id.*. . . . Bambara.

Cette peuplade était jadis sujette d'un roi nègre du voisinage ; mais aujourd'hui révoltée contre lui, quoique très-inférieure en nombre , elle en a défait l'armée, il n'y a que quelques années. Les ossemens des vaincus , maintenant épars dans la plaine , attestent sa victoire. Une muraille percée de meurtrières qu'elle construisit dans l'endroit le plus rétréci de la presqu'île , et que ses ennemis n'ont pu forcer , a surtout contribué à son succès. Les Jolloffs sont généralement beaux , et leur angle facial n'a presque rien de la difformité ordinaire des nègres. leur nourriture est du couscous avec de la volaille et surtout du poisson ; leur boisson , de l'eau saumâtre coupée

de lait , et par fois du vin de palme. Les pauvres vont à pied , les riches à cheval , et quelques-uns montent des taureaux toujours fort dociles ; car les nègres se distinguent particulièrement par leurs bons traitemens envers tous les animaux. Leurs richesses consistent en terres et en bétail ; leurs demeures sont généralement en roseaux ; leurs lits sont des nattes d'arouman, (*maranta juncea*), des peaux de léopards, et leurs vêtemens de larges bandes de toile de coton. Les femmes soignent les enfans , pilent le mil et apprêtent les alimens ; les hommes cultivent la terre , vont à la chasse et à la pêche ; tissent l'étoffe des vêtemens , vont à la recherche du morfil , et font la récolte de la cire. La vengeance et la paresse semblent être les seuls vices de ce peuple ; ses vertus sont la charité , l'hospitalité , la sobriété et l'amour de leurs enfans. Les filles sont libertines , mais les femmes généralement chastes et attachées à leurs maris. Leurs infirmités sont , chez les enfans , des maladies vermineuses , des hernies ombilicales ; chez les vieillards et surtout parmi ceux qui ont beaucoup voyagé , la cécité et les ophthalmies , et pour les adultes , des affections de poitrine , des obstructions , par fois la lépre et rarement l'éléphantiasis. Il n'y a dans toute la population de la presqu'île , qu'un seul bossu et deux ou trois boiteux. Pendant le jour on travaille ou on se repose ; mais la nuit est réservée pour la danse et la conversation. Dès que le soleil est couché, le tambourin se fait entendre ; les femmes chantent ; toute la population s'agite , et l'amour et le bal mettent tout le monde en mouvement. *L'Afrique danse toute la nuit* , est une expression devenue proverbiale chez tous les Européens qui y ont voyagé.

Il n'existe pas un atôme de pierre à chaux dans toute la contrée. Presque toutes les plantes sont tortueuses et hérissées d'épines. Les monbins sont les seuls bois de charpente qu'on y rencontre. L'asperge aiguillonée, *A. retrofractus* est partout répandue dans les bois; elle déchire les vêtemens, et la centauree d'Egypte pique les jambes. Les insectes les plus incommodes des environs sont des cousins, des punaises et des forficules. Le singe cynocéphale pille les moissons, les vautours attaquent les animaux malades, l'hyène rayée, des léopards rodent pendant la nuit autour des villages; mais le bétail y est superbe, le ciel toujours animé par une multitude d'oiseaux divers; et les poissons font bouillonner et frémir la mer des rivages par leur quantité extraordinaire. Le lièvre du cap est commun, et la gazelle ordinaire se rencontre fréquemment. Les porcs-épics, au tems de la mue, répandent leurs aiguillons dans la campagne, et se creusent des terriers sous les palmiers. Les pintades, les tourterelles et les ramiers sont partout; sur le bord des marais, on rencontre dans l'hyvernage des nuées immenses de pluviers dorés, armés et porte-lambeaux ainsi que des canards et sarcelles. L'ombrette et l'échassier habitent les roseaux, tandis que sur les eaux se promènent majestueusement des multitudes d'oies armées et celle dont la tête est coëffée d'un tubercule charnu comme le casoar. Les filets de pêche sont en feuilles de dattier; leur bord supérieur est armé en place de liège, des morceaux de bois léger de l'asclepias gigantesque. Les canots sont en fromagers, et les voiles en toile de coton.

Plusieurs arbustes et une grande quantité de plantes herbacées de cette partie de l'Afrique lui sont communes

avec la flore des Antilles. Mais parmi les indigènes on remarque le jasmin du cap, l'amaryllis rubannée, la néotie gracieuse, l'hœmantus écarlate, la gloriosa superba, et quelques espèces de nérions de la plus grande beauté. Une nouvelle espèce de calabassier (*Crescentia*) à feuilles pinnées y est fort commune. Elle paraît avoir été confondue par les voyageurs avec les boababs, par la forme de ses fruits, la grosseur de son tronc et le port de ses branches. Son bois qui est fort dur et de couleur fauve a le grain et l'odeur de l'ébène; son nom joloff est *Bonda*. Les Anglais en ont coupé et exporté la plus grande partie. L'Afrique enfin telle qu'on l'a vue, soit sur les rives du Sénégal, soit dans la presqu'île du Cap Vert, est un pays neuf qui promet au naturaliste une ample moisson de découvertes, et au philosophe observateur de l'homme un vaste champ de remarques et d'observations. Puisse l'abominable traite des hommes que les nègres abhorrent, et que les maures désirent. cesser de souiller ces rivages! c'est là le seul moyen qui reste aux Européens de connaître l'intérieur de ce continent, et de faire participer cette grande portion de la famille humaine qui l'habite, aux bienfaits de la civilisation.

FIN DES NOTES.

